A VOS INVITES — SERVEZ LE
LEMON CHARGER
Gurd
FAITS DE JUS DE FRUITS

Le Canada

Législature
Salle de Lecture
Conseil Législatif
28 sept 38-4004

Avez-vous besoin d'ARGENT
FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED
4439 St-Denis
Tél. : LAncaster 1127
44 rue St-Pierre, Trois-Rivières
Edif. Olivier, Sherbrooke, Qué.
111 Côte de la Montagne, Ville de Québec

VOL XXXVI — No 11 | Temps probable: beau et frais (v. détails p. 3) | MONTREAL, SAMEDI 16 AVRIL 1938 | Minimum, hier: 44 — Maximum, hier: 52 | PRIX: DEUX SOUS

FRANCO ATTEINT LA MÉDITERRANÉE

Ses troupes s'emparent de Vinaroz sans coup férir et de 22 milles de la route qui conduit de Barcelone à Valence. — La Catalogne est isolée du reste de l'Espagne républicaine

Le général Miaja fait dictateur, à Madrid

Barcelone, 15. (P.C.-Havas). — Le premier ministre Juan Negrin a télégraphié, ce soir, au général José Miaja, commandant militaire de la région de Madrid, pour lui donner, au nom de son gouvernement, autorité sur tout le territoire de la république espagnole qui a été séparé de la Catalogne par la réussite de l'offensive que Franco dirigeait vers la Méditerranée.

"Miaja sera le maître suprême du sud de l'Espagne républicaine, dit le télégramme, pendant le temps qui sera très court, que la Catalogne sera séparée du reste de l'Espagne."

Après avoir parlé de la prudence et de l'intelligence avec lesquelles le général Miaja a défendu Madrid, Negrin ajoute: "Le travail que la République vous confie vous obligera à maintenir l'ordre le plus sévère et à défendre la souveraineté même de l'Espagne".

Le ministère de la Défense a admis que Franco avait réussi à isoler complètement la Catalogne du reste de l'Espagne républicaine, en prenant Vinaroz.

Pas un coup de feu n'a été tiré à Vinaroz

Avec les soldats de Franco, à Vinaroz, 15. (P.C.-Havas.) — Le bruit d'une canonnade incessante que l'on entend au nord de Vinaroz rappelle seul aux soldats que le général Miguel Aranda a laissé, ici, que la guerre se poursuit. Vinaroz a été occupée, cet après-midi, sans qu'un seul coup de feu soit entendu. C'est fusil au dos que les Maures de Franco, ses légionnaires et ses troupes de Navarre sont entrés gaiement dans le joli port. Ils furent acclamés à tout rompre par la population civile qui n'a pas connu les horreurs de la guerre. Un soleil de feu tombait sur la ville en fête. Les avions de bombardement du gouvernement ont bien cherché à attaquer les colonnes nationalistes. Ils n'ont pas réussi à tuer un seul homme.

Hendaye, 15. (P.A.)—Les armées

(Suite page cinq)

ELECTRO-RADIOLOGISTE FRANÇAIS A MONTREAL

● M. le docteur Georges Maingot, électro-radiologiste français, est arrivé à Montréal hier soir. Le savant docteur fera pendant son séjour ici quelques conférences sur la tomographie. Le voici à l'hôtel Windsor, avec le docteur Ernes Gendreau, directeur de l'Institut du Radium, M. et Mme Origène Dufresne. De gauche à droite, le docteur Dufresne, assistant-directeur de l'institut du Radium, Mme Dufresne, le docteur Maingot et le docteur Gendreau. (Photo CANADA)

Le prix du "Canada" porté à trois sous le numéro

● A commencer de LUNDI PROCHAIN, 18 AVRIL, le "CANADA" se vendra TROIS SOUS le numéro chez tous nos dépositaires, ainsi que dans tous les kiosques de journaux, à Montréal et partout ailleurs. Le prix de l'abonnement reste le même.

● L'augmentation considérable du prix du papier, qui date du début de 1938, est la principale des raisons qui nous imposent, à notre grand regret, cette majoration du prix du journal, que les lecteurs du "CANADA" nous en sommes convaincus, voudront accepter de bonne grâce.

Scission grave dans les rangs du parti socialiste français

Un groupe d'extrémistes, dirigé par M. Marceau-Pivert, est chassé de l'organisation et "fait la grève sur le tas" aux quartiers généraux de la Fédération nationale socialiste

M. Daladier va rapprocher Paris de Rome

Paris, 15. (P.C.-Havas) — M. Charles Marceau-Pivert et d'autres membres de la Fédération du parti socialiste de la Seine, chassés, aujourd'hui, des rangs du parti socialiste par le comité exécutif que dirige M. Léon Blum, ont pris possession, ce soir, des quartiers-généraux du parti. Ils y font "la grève sur le tas" contre le parti socialiste lui-même.

M. Paul Faure, secrétaire-général du parti, a annoncé que les quartiers-généraux de la Fédération socialiste de la région de la Seine seraient temporairement installés aux bureaux que possède à Paris la fédération nationale socialiste.

* * *

Préparation de l'accord franco-italien

Paris, 15. (P.A.) — Le premier ministre Edouard Daladier et ses principaux conseillers se sont employés, aujourd'hui, à préparer un accord franco-italien. Des personnes au mieux avec le Quai d'Orsay ont divulgué, ici, ce soir, que le gouvernement français entamerait, dès la semaine prochaine, des pourparlers avec le gouvernement italien, dans le but d'en arriver avec lui à un accord identique à celui que sont sur le point de signer Londres et Rome. Ce pacte franco-italien fera d'une pierre deux coups:

1) Il permettra à la France et à l'Italie de régler tous les différends qui les opposent;

2) Il donnera à la France l'assurance que l'Angleterre sera avec elle, si jamais des désordres graves éclatent en Afrique du nord ou en Europe.

Les associés de M. Daladier disent, toutefois, qu'avant de s'occuper des relations extérieures de la France, le gouvernement doit obtenir de 160,000 grévistes qu'ils reprennent leur travail.

Le comité exécutif de l'union des ouvriers de la métallurgie a, d'autre part accepté, un projet gouvernemental par lequel l'on réglerait le différend qui paralyse une partie de l'industrie lourde française. Le projet gouvernemental a été soumis aux grévistes, hier soir. On comprend qu'il contient un ultimatum à l'adresse des ouvriers qui font de l'occupation d'usine. On les avertit que si, mardi prochain, ils n'ont pas repris leur emploi, le gouvernement interviendra au nom du bien commun. On rapporte aussi, au sujet des grèves, que M. Daladier a dit aux communistes que s'ils voulaient que la France soit prête à combattre avec la Russie soviétique, ils se devaient de faire la France forte en ne l'affaiblissant pas par des grèves. Les "leaders" communistes font actuellement de leur mieux pour faire cesser les grèves.

En plus d'obtenir de l'Italie qu'elle reconnaisse le statu quo dans la Mé-

(Suite page cinq)

1,800 marins en grève au Canada

De ce nombre, il n'y en a que quatorze dans le port de Montréal

Contrat collectif

Quatorze marins ont quitté le cargo "Still-Water", de la Paterson Steamship Limited, hier soir, sur l'ordre de l'Union canadienne des marins. C'est le seul des navires appartenant aux compagnies affectées par la grève qui se trouve actuellement dans le port de Montréal. Les autres cargos sont dans les autres ports des Grands Lacs.

A Toronto

Toronto, 15 (P.C.) — Environ 700 membres de l'Union canadienne des marins ont quitté, ce soir, 25 des 32 navires qui se trouvent actuellement dans sept ports canadiens. Un seul navire, le "J.-B. Foate", appartenant à une filiale de l'"Union Transit Co.", a réussi à quitter le port. L'union fait la grève contre sept puissantes compagnies maritimes.

On s'attend à ce que plus de mille autres marins quittent leurs bords en fin-de-semaine.

(Suite page cinq)

La France rétablit l'ordre en Tunisie

Elle ordonne la dissolution du parti nationaliste arabe

Humanité

Tunis, 15. (P.C.-Havas) — L'administrateur général du protectorat français de la Tunisie a ordonné, aujourd'hui, l'arrestation de 18 leaders du mouvement nationaliste arabe, ce qui porte à 00 le nombre des agitateurs qui ont été coffrés depuis les désordres de samedi dernier. En même temps, tous les locaux qu'avait à sa disposition l'organisation indigène ont été fermés. On a en plus ordonné la dissolution du parti Néodestour qui groupe les Arabes nationalistes et on a interdit sa réorganisation. Il n'y eut aucun désordre aujourd'hui. L'ordre de dissolution a vraisemblablement été très bien accueilli par les éléments de la population indigène qui n'ont que faire de l'agitation et qui désirent retourner à leur travail paisible de tous les jours. Entretemps des cours martiales ont commencé d'instruire une enquête sur les désordres de samedi dernier qui causèrent plusieurs morts parmi les indigènes. On a affiché des avis avertissant la population que ceux qui chercheraient à reformer le parti dissout serait arrêté et accusé de conspirer contre la sécurité de l'Etat.

* * *

Paris, 15. (P.C.-Havas) — La dissolution, ordonnée, hier, du parti Néodestour est une mesure qui intéresse toutes les nations méditerranéennes, considère-t-on, ici, ce soir, parce que ce mouvement inspiré par des agitateurs qui travaillaient sous une influence étrangère avaient pris un caractère anti-français et international. Le but de l'interdiction française était aussi de mettre fin à l'intervention d'un élément étranger dans un pays placé sous le mandat et la protection de la France. Entretemps, on est à étudier des mesures législatives qui amélioreront encore le sort des indigènes et qui auront pour effet de briser, humainement, les efforts des agitateurs.

Grey Owl inhumé entre deux ormes

Prince-Albert, Saskatchewan, 15. (P.C.) — Grey Owl, l'ami des Castors, a été enterré aujourd'hui sur le rivage du lac Ajawan entre deux ormes gigantesques. Grey Owl, dont le nom véritable était Archibald Belaney, est mort mercredi matin de la pneumonie.

Une loi vexatoire de M. Duplessis qui embarrassera les automobilistes

La direction du pont de Bellefeuille à Saint-Eustache se voit forcée d'exiger l'identification de tous ceux qui voudront passer gratuitement sur ce pont. — "Nous n'avons pas d'autres moyens de contrôle"

Embouteillages à prévoir cet été

La loi d'exception que le gouvernement provincial vient de faire sanctionner pour exempter les citoyens des comtés d'Argenteuil et des Deux-Montagnes de tout péage sur le pont de Bellefeuille, à St-Eustache, sera surtout vexatoire pour l'automobiliste, en ce qu'elle occasionnera des retards inévitables, aux jours d'affluence, et des demandes d'identification de la part de la direction du pont. Cette dernière n'a pas d'autre moyen de contrôle à sa disposition que de faire produire, par tous ceux qui voudront se prévaloir du privilège que leur confère la loi, les pièces justificatives nécessaires.

"Il suffira pour l'instant, nous apprenait, hier soir, M. Gérard Favreau, secrétaire de la compagnie qui administre le pont, de présenter la carte de son permis de conduire, au moyen de laquelle nous nous assurerons du lieu de résidence de chaque automobiliste.

"Nous avons pris à notre service un jeune comptable pour retenir dans nos dossiers les numéros de patentes des autos de ceux que nous sommes forcés d'exempter, afin de faciliter le travail à l'avenir.

"Depuis le 12 avril, jour de la sanction de la loi, tout va très bien, mais nous ne savons pas s'il en sera ainsi les jours où la circulation sera plus dense. Nous nous réservons le droit de contester à quiconque ne présente pas de papiers en règle, son droit de passer gratuitement sur ce pont. Nous emploierons plus d'hommes pour exercer efficacement ce contrôle, si les circonstances nous y forcent".

Par ailleurs, M. Rousseau, contrôleur au pont de Bellefeuille nous informe que jusqu'ici, il ne s'est produit aucun embouteillage sérieux à cause de la surveillance que ses employés doivent observer.

"Mais nous n'avons pas encore passé un seul de ces dimanches où il y a tant de circulation sur le pont, dit-il. Nous allons en faire bientôt l'expérience avec les beaux jours qui s'en viennent."

Plusieurs citoyens des deux comtés affectés par la loi ne sont pas encore au courant de toutes les dispositions, à cause des ambiguités voulues qu'elles contiennent. Le titre à lui seul indique une faconde d'électoralisme assez singulière. "Loi pour venir en aide à l'agriculture dans les comtés d'Argenteuil et de Deux-Montagnes."

Les rentiers, marchands, professionnels et autres catégories de citoyens des comtés mentionnés qui ne se livrent pas directement à l'agriculture ont pensé que l'exemption n'était pas pour eux. La loi dit bien cependant que l'exemption est pour toutes les personnes domiciliées depuis au moins douze mois dans ces comtés. Reste le cas compliqué des propriétaires de chalets d'été sur les bords du lac des Deux-Montagnes et de la Rivière-du-Nord. Plusieurs de ces derniers pourront s'exempter du péage en déclarant qu'ils habitent leur maison à l'année courante.

La direction du pont se réserve aussi le droit de demander l'identification de l'automobiliste à chaque fois qu'elle la jugera nécessaire. Il y a aussi le cas unique de l'hon. Lucien Gendron, ancien ministre de la Marine dans le cabinet Bennett et ancien candidat infortuné dans Deux-Montagnes aux élections fédérales des Deux-Montagnes qui avait promis aux électeurs de se construire une maison à Saint-Eustache ou quelque part dans le comté. On ne sait pas si les "credentiels" de l'hon. M. Gendron vaudront quelque chose aux yeux de la compagnie du pont De Bellefeuille.

M. Roosevelt va créer de nouveaux impôts

Les salaires de tous les fonctionnaires de l'Etat seront lourdement frappés

Manoeuvre rapide

Washington, 15. (P.A.) — L'administration Roosevelt a annoncé, cet après-midi, qu'elle était déterminée à prendre une partie des salaires payés aux fonctionnaires de l'Etat de même qu'une tranche des revenus qu'obtiennent les gens qui ont de l'argent en la prêtant à l'Etat. Elle pourra, ce faisant, défrayer partiellement le coût de la mise à exécution du programme de redressement, annoncé, jeudi, par le président Roosevelt, qui entend que le gouvernement prête et dépense $4,500,000,000 pour combattre un nouveau recul économique. Rencontrant, aujourd'hui, les journalistes, M. Roosevelt leur a dit qu'il soumettrait bientôt ces deux projets d'impôts au Congrès, en même temps que des recommandations destinées à rendre plus efficaces les lois qui déjouent les agissements dangereux des monopoles.

Immédiatement, les employés du Trésor se sont mis au travail. Et tout indique que le gouvernement ne mettra pas de temps à soutirer d'une main à ceux qui en ont l'argent qu'il remettra de l'autre à ceux qui n'en ont pas.

Les experts sont même en mesure d'annoncer, ce soir, quels seront les revenus probables de ces deux nouveaux impôts.

Pendant que les lieutenants du président manoeuvrent au Capitol pour obtenir que son programme de prêts et de distribution d'argent soit rapidement adopté, le Federal Reserve Board hâte la mise à exécution de l'un des points de ce programme qui consiste à trouver aux industriels de plus vastes crédits dans les banques, afin qu'ils puissent stimuler leurs affaires. L'organisme gouvernemental a décrété que les banques pourront prêter $750,000,000 de plus qu'elles ne le faisaient, en diminuant le pourcentage des dépôts qu'elles conservaient pour garantir aux petits épargnants que leur argent leur serait rendu.

Hier, l'administration a aussi "dégelé" l'or évalué à $1,392,000,000 qu'elle conservait inutilement dans ses voutes. On croit qu'en agissant ainsi le gouvernement Roosevelt a trouvé des crédits qui montreront jusqu'à $38,720,000,000.

Nouvelle crise ministérielle au Japon

Le prince Foumimaro Konoye a menacé de démissionner. —Des membres du cabinet veulent mobiliser toute la nation pour vaincre le général Tchiang Kai-Shek —D'autres craignent une agression russe

Situation plus difficile que jamais

Tokio, 16, samedi. (P.A.) — Le prince Foumimaro Konoye, premier ministre du Japon, doit affronter, ce matin, la première crise ministérielle qui éclate dans son gouvernement, depuis les dix mois que dure le conflit sino-japonais. Le cabinet est divisé en deux camps et on rapporte que le prince Konoye a menacé de démissionner si on voulait le forcer de mobiliser la nation entière, afin de remporter rapidement une victoire contre les hordes du maréchal Tchiang Kai-Shek. Une censure très sévère tient le peuple ignorant de ce qui se passe actuellement dans l'ancien empire du Milieu. On ignore ici que les Japonais ont essuyé une défaite, vraisemblablement humiliante à Taierh-Tchouang, ville du sud de la province du Chantoung.

A Shanghaï, un porte-parole de l'armée du Mikado a refusé de nier ou de confirmer la conclusion à laquelle en sont arrivées des observateurs étrangers, strictement neutres, qui sont d'avis que le Japon, dans toute son histoire, n'a pas encore connu de défaite comparable à celle de Taierh-Tchouang.

M. Souéhiko Shiono, ministre de la Justice, s'est rendu en avion chez le prince Konoye qui, depuis le 26 mars se repose à sa villa de campagne. A son retour à Tokio, M. Shiono a publié un communiqué dans lequel il affirme que le premier ministre n'a pas l'intention d'abandonner son poste. On ignore officiellement ce qui se passe dans le cabinet. Mais de sources absolument dignes de foi, on apprend que M. Hajimé Sougiyama, ministre de la Guerre; M. Mitsoumasa Yonai, ministre de la Marine, et M. Noboumasa Soyetsougou, ministre de l'Intérieur, dirigent la faction de révoltés qui exige que l'on mobilise la nation et que l'on envoie immédiatement d'énormes renforts aux armées qui combattent en Chine.

On croit que le prince Konoye qui a essayé de poursuivre une politique assez libérale depuis qu'il a pris le pouvoir, le 3 juin dernier, a été poussé au pied du mur par cette faction et qu'il s'est refusé de se rendre à ses demandes.

On comprend que M. Okinobou Kaya, ministre des Finances, M. Koichi Kido, ministre de l'Education et le ministre de la Justice appuient l'attitude du premier-ministre.

M. Koki Hirota, ministre des Affaires étrangères, est jusqu'ici le seul

(Suite page cinq)

Quatre enfants et un homme se sont noyés à Sudbury

En essayant de sauver les enfants, l'homme sombra avec eux

Deux enfants sont sauvés

Sudbury, Ontario, 15. (P.C.) — Quatre enfants se sont noyés aujourd'hui dans le lac Minnow, où ils étaient allés pêcher malgré la défense de leurs parents. Un homme a aussi perdu la vie en tentant de les sauver. Deux autres enfants ont été quittes de l'accident pour la peur.

Les victimes sont Paul Ranger, âgé de 7 ans, et son frère Armand, âgé de 10 ans; Lawrence Ross, âgé de 10 ans, et son frère Gérard, âgé de 8 ans; et John Dinwoodie, un des nombreux villégiaturistes qui ont pris part au sauvetage.

René Ross, le frère de Lawrence et Spencer, âgé de 10 ans, ont été sauvés.

Au moment que les enfants se jetaient à l'eau, George et John Dinwoodie montèrent dans un canot pour aller à leur rescousse. John, l'aîné des deux frères, sauta tout habillé dans l'eau froide et tenta d'empoigner le plus d'enfants qu'il pouvait tandis que George l'aidait dans le canot. Celui-ci chavira. George Dinwoodie fut jeté dans l'eau, profonde à cet endroit, mais fut sauvé par MM. Charles Deslongchamps et Ernest Brisebois, qui avaient grayé un autre canot. Pendant ce temps, les quatres enfants et John Dinwoodie étaient disparus. René Ross et Damas Spencer furent ramenés au rivage.

SAUVETAGE DE NEUF HOMMES EN MER

Boston, 15. (P. A.)— Des navires garde-côte ont recueilli, ce soir, l'équipage du cargo "Exeter" de Boston, après qu'un S. O. S. lancé, ce matin, et brusquement interrompu, eut annoncé que la navire brûlait au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse. L'Algonquin" qui a sauvé les neuf hommes de l'Exeter" a rapporté qu'ils étaient tous sains et saufs et qu'il pouvait apercevoir le navire sinistré qui était encore à flot en dépit des flammes qui le détruisaient rapidement.

INVITATION DE LONDRES A M. EDOUARD DALADIER

Paris, 16, samedi, (P.C.-Havas) — Dans une dépêche, datée de Londres, "Le Matin", journal indépendant, annonce, aujourd'hui, que le gouvernement anglais a officiellement invité MM. Edouard Daladier et Georges Bonnet, son ministre aux Affaires étrangères, à venir à Londres. La conférence qui réunirait les hommes d'Etat anglais et français se prolongerait deux jours.

300 grévistes du taxi de Toronto retournent au travail aujourd'hui

Toronto, 15. (P.C.) — L'association des chauffeurs de taxi a déclaré ce soir qu'elle avait signé une entente avec six compagnies de taxis de la ville. On sait que 600 chauffeurs de taxi font la grève depuis une semaine. Les contrats de travail donnent au grévistes un salaire de $12.50, plus une commission de 25 pour cent sur toutes les recettes au-dessus de $50, pour une semaine de 60 heures. 300 grévistes retournent ainsi au travail.

Le président des Etats-Unis entend arriver à ses fins

Il dépensera des billions de dollars pour lutter contre le recul économique

Victoire prédite

Washington, 15. (P.A.). — Selon les observateurs les mieux informés de la politique américaine, le président Roosevelt, en annonçant, jeudi, le vaste programme de redressement économique qu'il entend mettre à exécution, a laissé percer les espoirs dont il se berce de pouvoir compléter son New Deal et de ramener la prospérité aux Etats-Unis avant les prochaines élections présidentielles. Il est déterminé à triompher et il a appuyé sa décision sur la demande qu'il a présentée au Congrès d'autoriser son gouvernement à prêter et à dépenser de nouveaux billions de dollars. Comme il fallait s'y attendre, M. Roosevelt n'a pas dévié d'une ligne du programme de réformes qu'il s'est tracé. En dépit du fait que son parti s'est divisé et de cet autre fait, qu'il a essuyé au Congrès des défaites retentissantes; du fait encore plus brutal que le chômage et la détresse règnent à nouveau dans le pays: il tient bon.

Les derniers mots de son discours à la nation furent des mots de défi et non pas des mots de reculade. Il parlait de ce qu'avait fait son administration, de ses réformes si orageusement combattues, de son programme de redressement, économique lorsqu'il a dit : "Je crois que mon gou-

(Suite page cinq)

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 53 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 16 AVRIL 1938

C'est Pâques. Alleluia !

On le chantait ce matin dans toutes les églises catholiques du monde : "Que se réjouisse maintenant aux Cieux la foule des anges et que les trompettes sacrées annonçent la si belle victoire de notre Roi !" Le Christ est ressuscité ! Dieu a prouvé qu'Il est le Maitre. Six cent millions de chrétiens entonnent le chant d'allégresse : "Alleluia !"

Dans la Russie d'autrefois, des milliers de croyants se donnaient le baiser de paix, le matin de Pâques, en se répétant les uns aux autres ces paroles de joie : "Le Christ est ressuscité !" On ne trouve plus en ce malheureux pays-là que des hommes et surtout des femmes, extrêmement courageux et en quelque sorte voués au martyre, pour se rendre à l'église le matin de Pâques et manifester malgré tout le bonheur de leur foi en affirmant : "Le Christ est ressuscité !"

En Allemagne et en Autriche, d'autres milliers de chrétiens n'oseront pas cette année proclamer leur foi en la Résurrection du Christ. Par lâcheté évidemment, mais aussi par crainte et parce que l'Etat totalitaire ne veut point trouver en face de sa doctrine de force et de brutalité la loi de charité et de justice de Jésus-Christ.

Les catholiques d'Amérique chanteront Alléluia ! avec une particulière allégresse au matin de Pâques 1938. Ils chanteront ce chant de victoire avec un accent de conviction tout renouvelé, non seulement pour eux-mêmes mais pour tous ceux que le retour au paganisme et à la barbarie empêche d'agir selon l'élan de leur foi.

Célébrons la victoire du Christ, puisque nous sommes libres de le faire. Et que notre élévation vers Lui soit une prière, la demande d'une protection contre tout ce qui s'oppose sur terre à l'établissement de son règne de justice et d'amour.

Ce que nous coûte "le meilleur intérêt de la province"

"Les lois que vous avez adoptées sont d'une grande importance et il me plait de constater qu'elles paraissent s'inspirer du meilleur intérêt de la province." C'est en ces termes que le gouvernement, par la bouche du lieutenant-gouverneur, s'est donné, avant la prorogation, un certificat de bonne conduite. Combien de gens le croiront ainsi sur parole ? Tout est dans la conception que chacun se fait du meilleur intérêt de la province, qui ne peut être, somme toute, que le meilleur intérêt de ses habitants.

En se demandant quel bénéfice il va retirer de la masse de législation que le gouvernement vient de faire sanctionner, chacun de nous a bien le droit de se poser cette simple question qui est au fond de nos humaines préoccupations : l'honneur d'être gouverné me coûtera-t-il, cette année, moins cher que dans le passé ? En d'autres termes : vais-je payer moins d'impôts, l'Etat va-t-il se montrer envers moi moins rapace ? Sans doute est-ce là une façon égoïste de juger un gouvernement, mais dira-t-on que ce n'est pas la meilleure ?

Non, le gouvernement n'a aucunement allégé le fardeau des taxes qui pèse lourdement sur les épaules du contribuable, taxes contre lesquelles ceux qui ont pris le pouvoir en 1936 s'étaient élevés avec tant de véhémence. Dans les lois que l'Union Nationale a votées cette année, dans celles qui ont été sanctionnées précédemment, on en trouvera qui visent à grossir le revenu des impôts, comme la loi sur les successions, mais on n'en trouve aucune qui soulage le contribuable d'une partie de sa charge. Toutes les taxes que le gouvernement Taschereau avait dû imposer, depuis dix ans, pour parer à la diminution des revenus de la province, ont été maintenues par M. Duplessis, qui s'est d'ailleurs vanté de leur faire rendre plus qu'elles n'avaient jamais donné dans le passé. Sur ce chapitre, le Trésorier de la province, dans son discours sur le budget, disait, avec une évidente satisfaction : "Grâce à l'application stricte de saines méthodes d'affaires dans nos services de perception, le trésor provincial a encaissé sept millions de dollars de plus que pendant la même période l'an dernier *et cela sans imposer de nouvelles taxes.*"

Vouloir faire croire qu'il y avait, dans la perception des taxes, sept millions de coulage par année, avant l'avènement de M. Fisher, c'est tenir le contribuable pour plus crédule qu'il ne l'est. Tout le monde sait, en effet, que l'augmentation des revenus de la province est due à la reprise générale des affaires, qui s'est traduite, dans tout, le pays, par une appréciation équivalente du produit des impôts, dont s'est ressenti également le gouvernement fédéral. M. Fisher, qui explique de cette façon fantaisiste les sept millions d'augmentation de l'exercice 1937-38, annonce pour l'exercice 1938-39 une autre augmentation de dix millions qui portera à $57,034,433 la somme des revenus ordinaires de la province. Prétendra-t-il encore que ce soit là le chiffre de la fraude qu'il n'a pas jusqu'ici réussi à dépister ? La vérité, c'est que le gouvernement Duplessis profite, comme tous les autres, de l'amélioration des affaires, mais qu'il n'en fait pas profiter le contribuable.

Les revenus de la province, pour l'exercice qui prit fin le 30 juin 1936, s'établirent à $35,877,393. Pour l'exercice 1937-38, M. Fisher les fixaient, dans ses prévisions, à $46,829,053, et il annonce qu'ils se totaliseront, en 1938-39, à $57,034,433. C'est donc, en moins de trois ans, $22 milions que le gouvernement pourra se vanter d'avoir pris dans nos poches, *sans imposer de nouvelles taxes* (dit le Trésorier), comme si cela pouvait être une consolation !

La province semble sortir assez sûrement de la crise économique qui a imposé à notre population des sacrifices sans nombre. Ne croit-on pas que l'intérêt bien compris de la province devrait d'abord se traduire par un allègement des impôts au moins égal à celui qu'a décrété le gouvernement de l'Ontario ? Quand M. Hepburn annonça une diminution de l'impôt sur les automobiles, M. Fisher promit qu'il ferait de même, mais il s'est apparemment ravisé, car les plaques de 1938 ne coûtent pas moins cher que celles de 1937. La taxe sur l'essence est toujours la même. De ces deux seules sources, le gouvernement retirera cette année près de $16 millions. Aucun soulagement à attendre, non plus, des droits sur les successions, des taxes sur le capital et sur les profits des corporations, de l'impôt sur les transports d'actions et de débentures. Le gouvernement Duplessis maintient partout le poids du fisc, qu'il s'était engagé à alléger. L'intérêt de la province, selon sa conception, c'est la pressuration, c'est la taille, pratiquées "selon de saines méthodes d'affaires".

Et où va tout cet argent ? Nous le demandons au Montréalais qui nous lit. Lui qui verse près de la moitié des impôts perçus par la Province, qu'il nous dise quel bénéfice il a retiré de l'énorme augmentation des revenus dont M. Duplessis se vante comme d'un haut fait.

Choses du temps

Une porte doit être ouverte ou fermée

M. Duplessis vient de faire un geste — magnifique, diraient ses thuriféraires, prudent, diraient ceux qui espèrent un jour le devenir — qui n'a pas la moindre portée.

M. Duplessis a, d'un mouvement de sénateur romain balayant les Barbares, écarté la "menace germanique" à la frontière, sans même recourir aux invincibles légions. Il a interdit aux Allemands de couper le bois d'Anticosti; il a conservé intact le patrimoine national; il a bien mérité de la patrie. Il a résolument fermé une porte... qui n'était pas ouverte sans pour cela en fermer une qui reste toujours ouverte à deux battants.

Ceci venant aux alentours de la date de la prorogation est de nature à impressionner les élus du peuple et leurs commettants. Anticosti restera "canadienne", canadienne 101%, compte tenu de l'enthousiasme de la population "menacée".

En deux mots, le premier ministre déclare que les Allemands n'auront pas l'île ni le bois d'Anticosti, ce qui est très bien; mais il ne place pas d'interdiction sur la vente du bois, de la pulpe ou du papier du lac St-Jean, de la vallée du Saint-Maurice, ou de partout ailleurs.

On est donc en droit de se demander à quoi correspond le geste césarien de M. Duplessis puisque les Allemands continueront à acheter comme devant ce qui leur faudra en produits forestiers et en dérivés.

Evidemment, on peut reconnaître que le syndicat germano-hollandais qui était en pourparlers commerciaux depuis plusieurs mois ne s'installera pas à l'entrée du golfe et n'annexera pas Anticosti. Mais de ceci, tout le monde était certain. Le refus gouvernemental de sanctionner pareille affaire était pris pour acquis, car il n'en pouvait être autrement. Cela rend plus creux encore le geste de M. Duplessis qui a fait tressaillir d'aise des gens ayant le coeur pur.

Etre "matter of fact", quoi de plus naturel ! Mais en attendant la porte reste ouverte.

A moins que MM. les Allemands aient eu l'intention de transformer Anticosti en colonie ou en base navale et aérienne avancée, comme le croyait un de nos confrères.

Dans ce cas-là, seulement le geste se serait imposé.

Mais on ne nous fera pas croire que les Allemands étaient bêtes au point de penser qu'on leur cèderait pour leurs beaux yeux un Gibraltar sans pic à l'entrée de la principale artère du Canada.

Mais, cette histoire de conspirateurs aux manteaux couleur de muraille a permis à M. Duplessis de faire un geste.

On aime toujours beaucoup les gestes au sein de l'Union Nationale, surtout s'ils *semblent* avoir quelque chose de "national".

* * *

Le christianisme en Europe

Des problèmes de conscience se posent aux chrétiens d'Europe, et des problèmes dont nous ne pouvons pas concevoir l'importance parce qu'ils ne se posent chez nous qu'auprès des fabricants de difficultés imaginaires. En fait, les Canadiens et les Américains n'ont pas à choisir entre la démocratie, l'étatisme et le communisme. Jusqu'ici, les peuples d'Amérique ont librement manifesté leur choix: ils tiennent absolument et en très grande majorité au maintien du régime démocratique. Nous admettons tous que ce régime doit être amélioré, mais nous n'avons pas envie d'en adopter un autre tant que nous n'aurons pas constaté l'impossibilité des améliorations nécessaires. Et cela, nous ne l'avons pas encore constaté. Au contraire, nous avons l'espérance de prochaines modifications.

En Europe, c'est bien différent. Trois Etats puissants: la Russie, l'Allemagne et l'Italie, provoquent les peuples démocratiques, entretiennent chez eux des agents de propagande, créent, autant qu'ils le peuvent, des causes de désordre ou de révolution.

Il y a, par exemple, en France l'influence odieuse de Moscou qui semble commander à la Confédération générale du Travail et pousser quelque cinq millions d'ouvriers français à oublier les besoins urgents de leur patrie pour ne songer qu'à l'établissement du régime communiste. Il y a de même en Grande-Bretagne l'influence non moins odieuse des nazis qui tend à compliquer les rouages de l'Etat et donner à ses dirigeants une fausse conception de leurs devoirs envers leur pays et envers l'humanité.

Mais ces forces de destruction trouvent en France une force capable de leur tenir tête. Nous ne devons pas oublier en effet que la France reste, malgré tout ce qu'affirment ses ennemis (qui le plus souvent les ennemis du catholicisme) le pays le plus et le mieux catholique du monde. C'est de la France catholique qu'est parti le vaste mouvement qui s'applique à défendre les droits imprescriptibles de la personne humaine contre les théories fascistes et communistes. C'est en France que nous devons aller chercher les directives comme celles que fournissent aux Français les groupes dits "Chrétienté".

Le 24 mars dernier, dit la *Croix* de Paris, quelques orateurs catholiques, sous les auspices de "Chrétienté" exposaient à des milliers d'auditeurs l'attitude véritable de l'Eglise. Citons quelques passages de M. Jacques Maritain :

A la racine de tous nos problèmes il y a le problème de l'Evangile et du monde. Ce problème n'a aucune solution de repos et de tranquillité, il n'a qu'une solution de mouvement et de douleur — le déchirement et la croix de contradiction. Croire que le monde va se résorber dans l'Evangile et devenir un paradis de bonté, c'est croire à une solution de repos —optimiste — qui est un grand mensonge. Croire que le monde est imperméable à l'Evangile et doit être abandonné au diable, c'est croire à une autre solution de repos — pessimiste — qui est aussi un grand mensonge. Le monde entier gît dans le mal, dit saint Jean: et pourtant. Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique. Quel paradoxe ! C'est qu'à vrai dire le monde va à la fois vers le bien et vers le mal.

Et le philosophe de déterminer les grands traits de la vocation des chrétiens, alors que la menace de l'oppression universelle n'a jamais été aussi imminente :

Où que nous tournions les yeux, que ce soit vers les camps de concentration allemands où souffrent passion tant de prêtres catholiques et de pasteurs protestants, et ce pasteur Niemoeller qui témoignait magnifiquement, il y a quelques jours, pour la liberté de l'Evangile; que ce soit vers l'Autriche où le droit des gens vient d'être si parfaitement foulé aux pieds; que ce soit vers Moscou dont les récents procès nous révèlent ce que l'homme peut devenir quand il n'y a plus du tout de vérité pour lui, mais le seul absolu dû par tous les moyens; que ce soit vers la malheureuse Espagne qui nous fait voir quels bienfaits spirituels et temporels on peut attendre de la guerre civile, et où nous pleurerons peut-être demain une nouvelle rupture d'équilibre de la structure politique de l'Europe, partout la violence et la menace de nouvelles violences. Nous savons que les dangers qui pèsent sur le monde font un devoir aux hommes de replier leurs énergies sur les nécessités du moment. Mais nous savons aussi que contre les sources profondes de ces dangers, et contre la menace universelle dont la personne et l'esprit sont l'objet, la liberté chrétienne est une des dernières espérances de l'être humain.

Ces pensées émouvantes qu'un chrétien convaincu ne saurait lire d'un esprit indifférent furent exprimées, le même jour, d'une autre façon par M. François Mauriac. Nous en reparlerons lundi.

* * *

Une hérésie économique : l'autarchie

La toute récente sortie de l'ambassadeur américain à Berlin contre la fallacieuse doctrine de l'autarchie fait souvenir que le théorie de l'économie en circuit fermé a déjà été tentée à maintes reprises dans les pays les plus divers, à toutes les époques de l'histoire et que, jamais, elle n'a pu être mise utilement en pratique et encore moins donner les résultats attendus.

Dans l'Antiquité, tous les grands mouvements politiques et sociaux ont été le résultat direct d'une situation économique donnée, et comme exemple frappant, il n'y a qu'a citer les migrations de peuples, puis, plus près de nous, les invasions barbares qui se sont succédées jusqu'au XVIIe siècle, ce qui est presque hier.

C'est parce que Rome n'a pu se suffire à elle-même, n'a pu réussir à appliquer l'autarchie malgré la simplicité relative de la structure économique de l'époque, qu'elle a fait la guerre à Carthage. Toujours pour la même raison, et parce qu'elle avait besoin de soie, elle porta la guerre en Asie Mineure pour tenir le débouché de la fameuse Via Serica qui partait de Chine et aboutissait à la Méditerranée.

L'avance quasi-contemporaine des grandes Puissances est due à la même raison et les Anglais ne sont pas allé dans l'Inde pour le plaisir d'y étudier le sanscrit, pas plus que les Espagnols ne conquirent l'Amérique sans autres motifs que celui d'un sport guerrier. L'or était, et est resté une des richesses de première nécessité dont pas un peuple ne peut se passer. Cela explique maintes conquêtes coloniales ou autres.

Quand on songe qu'un pays aussi immense que le sont les Etats-Unis, avec une population de près de 140 millions d'habitants, des ressources à la fois extrêmement variées et très considérables, n'est pas à même de se suffire et qu'en passant du chiclet au nickel il leur faut importer des centaines de millions de produits *bruts* introuvables chez eux, on se rend facilement compte de l'énormité qu'il y a de préconiser un système aussi utopique que peut l'être, par exemple, le communisme pur. Que serait l'Angleterre avec un circuit économique fermé ? Une toute petite Puissance pouvant nourrir 5 à 6 millions d'habitants, 10 peut-être, et qui n'aurait jamais fait parler d'elle. C'est parce que son commerce et son industrie se sont développés, c'est parce qu'il s'est créé peu à peu des besoins multiples que le pays a fini par déborder de ses frontières pour atteindre à la position qu'il occupe aujourd'hui. Le cas du Japon est encore plus typique. Sans importations de textiles, l'Empire serait dans l'impossibilité de donner du travail et de faire vivre 70 millions d'habitants.

Les exemples sont si nombreux, si décisifs qu'on se demande comment il existe encore des gens pour parler gravement d'autarchie. On ne mange pas son or et l'on ne fait pas des coques de navires en acier avec du blé d'Inde.

Or, il arrive toujours un moment où l'on n'a que faire du maïs qu'on produit et qu'on a un besoin urgent de métal.

Rien que cette nécessité qui est la résultante d'événements imprévisibles devrait être suffisante pour faire reléguer aux vieilles lunes le système de l'autarchie, qui ne peut pas plus fonctionner que le Crédit Social de M. Aberhart.

Il y a tellement d'autres choses dans le domaine économique à perfectionner.

Défense de la langue française

Hier, Aujourd'hui, Demain

"Monsieur Lancelot dit volontiers qu'on parlait bien au temps jadis..."

Ai-je dit cela? C'est bien possible, mais, en ce cas, je n'ai jamais dit plus cyniquement le contraire de ce que je pensais. L'aimable correspondant qui attire sur ce point mon attention poursuit :

"De ce temps jadis, voici ce qu'écrit Restaut dans la préface de sa grammaire:

"C'est sans doute au défaut de principes que l'on "doit attribuer tant d'expressions irrégulières et de "prononciations vicieuses, qui échappent tous les "jours, je ne dis pas seulement aux gens du commun, mais même aux personnes, de l'un et de "l'autre sexe, qui tiennent un rang distingué dans "le monde. Et si, parmi ceux qui fréquente la cour "et les gens de lettres, il s'en trouve quelques-uns "qui parlent plus correctement que les autres, ce "n'est jamais que par habitude et par imitation."

"Si l'on admet que c'est monsieur Lancelot qui a raison, on pensera mélancoliquement: on parlait bien jadis; on parle mal aujourd'hui. Et demain?... Si l'on admet que c'est Restaut qui a dit vrai, on pensera, avec plus de philosophie: jadis on parlait mal, aujourd'hui on parle mal, et demain on parlera mal; mais jadis il y a eu, aujourd'hui il y a, et demain il y aura encore une élite composée de gens de lettres et de gens d'esprit qui fréquentent parmi eux, et cette élite maintiendra toujours le bon langage et ses traditions.

"On peut espérer que monsieur Lancelot se donnera tort, et raison à Restaut; car il a précédemment dit que Faublas faisait des fautes de français plus souvent qu'à son tour, et il est bien évident que Louvet a prêté au chevalier le langage à la mode parmi les gens de son temps et de sa condition."

On a toujours raison d'espérer que monsieur Lancelot se donnera tort; car il éprouve à cela une sorte de plaisir qui même l'inquiète un peu, qui n'est sûrement pas sans péché, et qui lui paraît entaché de quelque renanisme.

Il doit avouer cependant que cette fois son plaisir n'est pas complet; car il a un sentiment obscur d'avoir toujours pensé comme Restaut, même lorsque par aventure il lui arrivait de dire ou d'écrire le contraire. Il a plus de peine à partager l'optimisme que son honorable correspondant exprime le mieux du monde en ces termes: "...Mais jadis il y a eu, aujourd'hui il y a, et demain il y aura encore une élite composée de gens de lettres et de gens d'esprit qui fréquentent parmi eux, et cette élite maintiendra toujours le bon langage et ses traditions."

Vaugelas, en essayant de définir ce qu'il a le premier appelé, ce que depuis ses *Remarques* on appelle le bon usage, a défini du même coup l'élite de qui ce bon usage dépend:

"C'est la façon de parler de la plaine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des autheurs du temps."

Les personnes jour qui rien n'est connaissable que ce qui est mesurable ne manqueront pas de demander, avec leur ironie primaire, comment on s'y prend pour distinguer ce qui est sain de ce qui ne l'est pas, tant à la cour que parmi "les autheurs du temps". Mais ce n'est pas, pour le moment, notre propos: passons.

Vaugelas ajoute: "Quand je dis *la Cour*, j'y comprends les femmes comme les hommes (il n'aurait plus manqué...), et plusieurs personnes de la ville où le Prince reside, qui pas la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magazin, d'où nostre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, et que l'Eloquence de la chaire, ny du barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour... Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seûle de servir de reigle, il faut que la Cour et les bons autheurs y concourent, et ce n'est que de cette conformité qui se trouve entre les deux, que l'usage s'establit."

Je pense n'apprendre à personne que cette Cour à qui Vaugelas "donnait tant d'avantage" n'existe plus du tout en France depuis un certain nombre de lustres, depuis même beaucoup plus longtemps qu'on ne croit; car, dès le règne de Louis XV, notre charmant grammairien-mousquetaire, si Dieu lui eût prêté vie jusque-là, aurait sans doute commencé à se méfier d'un bon usage, même surveillé ou revisé par la plus saine partie des auteurs du temps. Ne parlons pas de la cour impériale, où le langage de Madame Sans-Gêne lui aurait fait dresser les cheveux sur la tête, et moins encore de la seconde cour impériale... nous touchons à l'opérette.

Qui donc a succédé à la Cour dans son emploi de conserver le bon usage? On ne voit que ce que nous appelons, d'un terme dont le vague et commode mais désespérant, le monde. Hélas!... Quel que soit à nos yeux le prestige de l'ancienne Cour, nous avons déjà peine à réprimer un sourire quand nous lisons dans la préface des *Remarques* qu'elle était "comme un magazin, d'où nostre langue tiroit quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, et que l'Eloquence de la chaire, ny du barreau n'auroit pas eu — il y a trois siècles — les graces qu'elle demande, si elle ne les eust empruntées presque toutes de la Cour." Si quelque grand prédicateur d'aujourd'hui ou quelque brillant avocat nous venait conter que, faute de cour, il s'adresse à un autre "magasin" et va lans les salons apprendre à bien traduire ses pensées, ne penserions-nous pas, et avec quelque apparence, que c'est pour se moquer de nous? il serait cruel d'insister; il serait inconvenant de seulement consentir à examiner quelle aide "la plus saine partie" de nos confrères vivants peut bien, en l'occurrence, prêter aux gens du monde, héritiers de l'ancienne Cour et chargés à son défaut de maintenir le bon usage.

La situation pourrait donc sembler alarmante, si Restaut n'avait pas en effet raison, ne disons plus contre Lancelot, mais contre Vaugelas; ou plutôt, si ce dernier n'avait un peu forcé la mesure en attribuant à la Cour presque tout le mérite de ce bon usage, qu'elle donnait trop souvent le mauvais exemple de ne point pratiquer. Il est plaisant que Vaugelas ait été le premier à le reconnaître et à l'en reprendre assez vivement: "Et il ne faut pas croire, dit-il, comme font plusieurs, que dans la conversation, et dans les Compagnies il soit permis de dire en raillant un mauvais mot, et qui ne soit pas du bon Usage; ou si on le dit, il faut avoir un grand soin de faire connaistre par le ton de la voix et par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celui qui l'auroit dit, et de plus il ne faut pas en faire mestier, on se rendroit insupportable parmi les gens de la Cour et de condition."

Là-dessus Vaugelas cite quelques exemples, bien inoffensifs : "Ils disoient *boutez-vous là*, pour dire, *mettez-vous là, ne démarez point*, pour dire, *ne bougez de vostre place.*" La grande différence des temps, qui d'ailleurs n'est pas à l'avantage du nôtre, c'est qu'on ne croit pas railler lorsque dans les meilleures compagnies on use de mots ou de locutions au prix desquels *boutez-vous là* et *ne demarez point* sembleraient presque des élégances. Quand une femme du meilleur monde dit de sa meilleure amie qu'elle est devenue imbuvable et infumable, elle croit sincèrement ne pouvoir exprimer en termes d'un meilleur français les sentiments que cette meilleure amie lui inspire; et elle pense faire preuve d'érudition, voire d'un rien de pédantisme, quand elle raconte que, si elle arrive pour dîner à neuf heures et demie, c'est qu'elle a eu un avatar de moteur.

Sans doute, cela prouve que les lexicographes qui entreprennent de dresser un de ces dictionnaires appelés dictionnaires de l'usage feront bien de ne pas croire trop aveuglément à la fiction de "l'honnête homme", au siècle où nous vivons; mais nous avons quelque sujet de croire que les premiers académistes n'y croyaient pas non plus si aveuglément que cela. Au fait, c'est eux qui par d'habiles triages ont établi le vocabulaire et la grammaire de l'honnête homme; après quoi ils ont raconté à cet honnête homme, qui ne demandait qu'à les croire, qu'ils n'avaient eu qu'à l'écouter parler pour "donner des règles certaines à notre langue", pour "la rendre pure, éloquente, capable de traiter les arts et les sciences", digne enfin d'être parlée par les honnêtes gens.

Rien n'empêche les défenseurs présents de la langue française d'employer le même subterfuge. Ils rencontreront plus de difficultés que leurs prédécesseurs, mais, encore une fois, leur meilleure raison d'espérer, c'est que l'on parlait à peu près aussi mal hier qu'aujourd'hui dans la bonne compagnie et dans les sociétés cultivées. La malade ne va peut-être ni mieux ni plus mal, mais elle n'est pas en état de moindre résistance et le coeur ne faiblit pas. Je m'en réjouis bien sincèrement.

Je ne voudrais pas mettre un point final à cette chronique sans avoir remercié un de mes "amis lecteurs" — c'est lui-même qui s'est qualifié ainsi, et je le prie de croire que j'en suis touché — qui m'a récemment fait connaître que la paix du monde serait mieux assise sur un trépied que sur un axe: c'est bien mon avis, mais je préférerais encore au moins un X. Il veut bien aujourd'hui prendre la peine de me signaler ceci: "Au 118 de l'avenue des Champs-Elysées, dans le hall du *Petit Parisien* et d'*Excelsior*, juste à gauche en entrant, regardez, m'écrit-il, une photographie qui est dans la rangée du bas. Vous y verrez le président de la République, la garde municipale, etc., et, en dessous, vous lirez: *Inauguration DU NOUVEL AEROGARE du Bourget*. J'imagine que cela vous amusera." Plus que je ne saurais dire!

Les gens qui disent *un* aéronef peuvent ignorer le mot *nef* qui ne s'emploie plus depuis longtemps pour vaisseau, et s'ils n'ont pas été élevés chrétiennement, ils peuvent ne jamais avoir ouï parler de *la* nef d'une église. S'ils n'ont jamais lu de vieux français ni feuilleté un dictionnaire étymologique, ils sont à la rigueur excusables de ne pas savoir que *strade, estrade, estrée*, et par conséquent *autostrade*, sont essentiellement féminins; mais tout le monde sait ce que c'est qu'*une* gare, et pour dire *un* aérogare, il faut vraiment être possédé.

Plaignons les malheureux à qui arrive ce fâcheux accident, mais ne perdons pas notre temps à essayer de les exorciser: nous n'avons pas les pouvoirs nécessaires et cela ne nous regarde pas.

LANCELOT

(Le Temps)

Résurrection

Les pâquerettes, bouquet d'eau,
Se colorent dans les verrières
Et l'aube déplaçant la pierre
Marque le vide du tombeau.

C'est le lis du premier dimanche!
Des ténèbres et de la rouille
Nous quittons les piètres dépouilles
Et le dogme prend sa revanche.

Le soleil suspend un cerceau
Au dessus des érablières;
Au miroir neuf de la rivière
Se contemple le renouveau.

Or, Pâques de sa bonbonnière
Noue la parade des rubans
Entre l'hiver et le printemps.
Voici la volée printannière

Des oiseaux migrateurs juchée
Sur l'église, au-dessus du dôme.
Psalmodiant le temps des psaumes,
Nous méditons sur nos péchés.

Quand l'âme conjugue sa plainte,
Les ruisseaux chantent le réveil
Et Pâques scintille au soleil
Qui nous dégage des contraintes.

Les voix des cloches solennelles,
Après le brouillard des mystères
Et la semaine de prières,
Nous relèvent de notre veille.

Et notre foi superficielle
Enfin ressuscitée des brumes
Au cierge des jours saints s'allume.
O matin de pures merveilles!

Avril 1938

Charles DOYON

Quelques anecdotes inédites sur Claude Debussy

On a été tout surpris, l'autre soir, au cours d'une importante émission, donnée à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Claude Debussy, d'entendre une voix dont les inflexions et le timbre rappelaient étrangement l'accent cuivré et un peu hésitant du maître. C'était en effet, Mlle Adèle Debussy qui, âgée de 75 ans, avait tenu à participer à un festival donné par notre sensible et savant confrère Henry Malherbe, qui fut un des grands amis du génial musicien de "Pelléas".

Témoignages des temps heureux. Comment sans quelque chose du passé peut-on s'attendrir sur le présent? Debussy aurait aujourd'hui soixante-seize ans, et Mlle Debussy nous a dépeint son frère, enfant comme elle, et comme elle coiffé d'un béret de marin à pompon rouge. Ils habitaient à ce moment la rue de Berlin, devenue depuis rue de Liége. Le petit Claude cherchait déjà sur son piano des accords inattendus. Il se livrait à des improvisations de velours. Il coupait la ficelle de son ballon pour le voir aller dans les nuages. Il l'y suivait, brouillé avec toute sa famille, mais pas avec le ciel.

Quoi de plus charmant, de plus précis que ces souvenirs peû connus? Au vrai, ça ne devait pas être un enfant ordinaire. Je ne donnerais pas cher du coeur des petites filles qui le rencontraient sans émotion au square de la Trinité, alors tout nouvellement ouvert, quand elle regardaient ce petit phénomène à la tête trop grosse, au cheveau crépu, à l'oeil déjà cerné, brûlé et profond. Toute sa vie, Claude Debussy devait garder ce désordre pur de l'enfance.

On imagine mal aujourd'hui que "Pelléas" ait eu quelques sorte, à sa naissance, fait scandale. A côté de René Peter, qui fut le plus intime ami du maître, et d'Albert Carré qui, en 1902, eut l'honneur de créer l'ouvrage, on entendit chanter Jean Périer. On n'a pas dit que l'illustre artiste qui jouait Pelléas, voulut à la générale sauter par-dessus la rampe pour aller calotter un rouquin qui sifflait à intervales réguliers. Cela se passait à la fin du troisième acte. Vieuille (Arkel) et Dufranne (Golaud) eurent toutes les peines du monde à le retenir.

* * *

Quand Ricardo Vines se présenta pour la première fois chez Debussy, il était très ému. Le maitre avait la réputation d'être capricieux, fantasque, rebelle. Il fut d'une camaraderie exquise et toute la soirée, avec Mme Debussy, se passa à faire des blagues. Debussy dessinait des petits cochons, les yeux fermés. Le jeu consistait à les piquer au hasard, avec la pointe d'un crayon, pour faire l'oeil. Si bien que l'oeil se trouvait tantôt à sa vraie place ou à peu près, tantôt sur la patte ou sur la queue.

Debussy n'acceptait aucune discipline. Lui qui, au contact de Stéphane Mallarmé et de Pierre Louys, devait devenir l'esprit le plus aigu, le plus raffiné de son temps, conservait une fraicheur de sentiment particulière. Au Chat-Noir, où il était engagé comme pianiste dans la seconde salle, tandis que dans la première "tapait" le mage extravagant qu'était Erick Satie, il se montrait avec une jeune femme blonde, un tantinet grassouillette, qu'on appelait "Gaby aux yeux verts". Ombres échappées à l'oubli. Décrochez-moi-ça de l'émotion. Magies innocentes et secrètes.

* * *

Presque chaque soir, on voyait arriver le compositeur chez Edmond Bailly, le vieux librairie de la Chaussée-d'Antin. Il y rencontrait Whistler et Maurice Denis, qui devait illustrer d'un frontispice son "Prélude à l'après-midi d'un faune". Il y retrouvait la "Revue de l'Art indépendant", à laquelle Debussy collaborait.

* * *

C'est Debussy qui a lancé Manuel de Falla et Igor Strawinsky. De ce dernier, il disait: "Un garçon de vingt-sept ans qui vient d'arriver à Paris et m'a apporté un chef-d'oeuvre : "L'oiseau de feu!"

* * *

On n'arrêterait pas de souvenir. Toute la pensée de Claude Debussy est marquée de sérénité. De l'enfance, il a gardé le don d'étonnement qui reste sa plus précieuse vertu. Car les enfants surimpressionnent. Ils n'établissent pas d'ordre de marche. D'où le perpétuel émerveillement de leur esprit.

C'est pour sa petite fille, en s'amusant avec des joujoux comme Moussorgsky, comme Ravel, qu'il a composé "Children's Corner". C'est pour voix d'enfant — texte et musique — qu'il a écrit son "Noël de ceux qui n'ont plus de maison". Vers la fin d'avril, en 1911 (sept ans avant sa mort), à la première répétition d'ensemble du "Martyre de saint Sébastien", en écoutant sa partition, comme un enfant, il s'était mis à pleurer.

René KERDYK

(Le Journal, Paris)

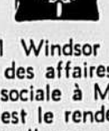

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal . . . c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le diner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HOTEL Windsor

Tribune libre

COUP D'OEIL SUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Montréal, 14 avril 1938.

Monsieur le rédacteur en chef,

Beaucoup de citoyens se demandent comment il se fait que nos administrateurs municipaux se trouvent en face d'un déficit considérable pour l'exercice 1938-39, en dépit du fait que la Ville a aujourd'hui deux importantes sources de recettes qui n'existaient pas autrefois : la taxe de vente et l'impôt sur le revenu. La chose s'explique facilement si l'on songe que les deniers publics ont été si souvent dépensés inutilement et inconsidérément. Que l'on me permette d'énumérer quelques-uns des cas où l'on a été par trop prodigue avec l'argent des autres c'est-à-dire des contribuables :

1.—Voyages répétés des échevins aux Etats-Unis dans le but soi-disant d'étudier les divers systèmes d'épuration des eaux d'égouts. Nos édiles font ainsi fonction d'experts et de techniciens ; or, il n'y a pas parmi eux un seul ingénieur sanitaire ou civil. Pourquoi gaspiller de la sorte des fonds qui représentent les taxes imposées sur chacun de nous ?

2.—Engloutissement d'une somme d'à peu près $500,000 (un demi-million) dans le rouage compliqué que nécessite l'application de la clause que le maire Raynault et d'autres tartufes de même acabit, notamment le tabellion J.-E. Jeannotte, ont fait incorporer dans la charte de la Ville et qui oblige tous ceux qui veulent voter aux élections municipales à se munir d'une carte d'identité. Rien de tel (pas plus que l'inique loi du cadenas) n'e[illegible]e nulle part ailleurs au Canada. [illegible]quoi dépenser un aussi fort montant pour donner à entendre aux habitants des autres provinces du Dominion que nous, citoyens de Montréal, sommes si peu honorables, si malhonnêtes que l'on ne peut plus nous permettre d'exercer notre droit de suffrage sans exhiber notre portrait ?

3.—Abolition de la Commission de Chômage présidée par le général de brigade Panet, qui ne recevait pas un sou de la Ville pour ses services et remplacement de cette Commission par une autre, dont le président touche des émoluments équivalent à ceux d'un juge de la Cour supérieure, soit $9,000 par an. De plus, des plaintes ont été faites au sujet de la manière dont ce corps est administré.

4.—Création d'un Bureau de revision des évaluations immobilières, dont le président reçoit également un traitement aussi élevé que celui d'un juge de la Cour supérieure et dont les autres membres et les subalternes sont, eux aussi, grassement payés. Dans le passé, ceux qui considéraient que leurs immeubles avaient été évalués à un trop haut chiffre en appelaient à la Cour du Recorder ; cela ne coûtait rien à la Ville et tout le monde en était satisfait.

5.—Augmentation des traitements des employés municipaux dans le cours du mois de novembre dernier. Personne ne niera que l'on ne pouvait guère choisir un pire moment pour cette largesse.

6.—Nombre des avocats au service de la Ville porté au double de ce qu'il était auparavant. Outre que cela obère d'autant le budget, l'axiome qui dit qu'en toutes choses la **qualité** est bien plus importante que la **quantité** semble avoir été, dans ce cas, complètement ignoré.

7.—Etablissement d'un Office d'Initiative Economique, qui devait attirer à Montréal de nombreuses industries, mais dont le travail a été si dénué de résultats pratiques qu'un de ses principaux membres, à qui l'on payait $5,500 par an, dut être destitué pour cause d'incompétence. Chose incroyable, pas un seul industriel ou homme d'affaires ne fait partie du personnel de cet organisme.

Je pourrais donner beaucoup d'autres exemples de gaspillage des deniers des contribuables, mais je crois que ceux que j'ai cités suffisent amplement pour montrer qu'il n'est pas surprenant que les fonds manquent pour équilibrer le budget de la Ville.

Il est question d'augmenter l'impôt foncier à $1.50 par $100 d'évaluation immobilière (il est actuellement de $1.35) pour combler le déficit du sans-gêne avec lequel les Raynault, les Taillefer et les Jeannotte ont fait danser les écus, mais avant que les propriétaires, qui sont déjà si lourdement grevés de taxes et de surtaxe, ne soient pressurés davantage, ne devrait-on pas attendre que la Commission qui a été chargée d'étudier les modifications à apporter à nos divers systèmes de fiscalité, et que préside M. Edouard Montpetit, ait soumis son rapport à qui de droit.

Votre bien dévoué,

Ernest BENOIT.

RADIO-COURRIER

Samedi 16 avril

Articles d'intérêt

Conservatoire de Cincinnati

Par CKAC ce matin à 11 heures. — Le pianiste Severin Eisenberger et les chanteurs de Madrigaux du Conservatoire de musique de Cincinnati seront les vedettes de l'émission de cette institution relayée par le poste CKAC, ce matin, à 11 heures. Au début du concert, on entendra le concerto en sol majeur No 17 pour piano et orchestre de Mozart. Alexander Von Kreiser dirigera l'orchestre et Eisenberger sera au piano. Eisenberger jouera ensuite les soli suivants: le Prélude, opus 32, No 5, de Rachmaninoff; le Prélude en mi bémol mineur de Chopin; le Prélude, opus 34, No 10, de Shostakowicz, ainsi que le Prélude de Bach. Les chanteurs termineront le programme en interprétant les pièces suivantes: "Phillis Farewell", de Bateson: "How May I Fly", de Marenzio; "All Creatures Now are Merry Minded", de Benet; "Fa, la, la, I Cannot Conceal It", de Certon; "When Flow'ry Meadows", de Palestrina; "In the Merry Spring", de Ravenscroft, ainsi que "Calm Be Thy Sleep", de Noble Cain.

* * *

"Mon Dieu m'a dit" de Paul Verlaine.

CBF à 7 h. 45:—Le samedi, 16, à 7 heures 45 du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, M. Maurice Hébert, de la Société Royale, dira et expliquera le poème si poignant de Paul Verlaine intitulé, "Mon Dieu m'a dit".

* * *

"Ainsi parla Zarathoustra"

CBM, CBF à 10 h.:—Arthur Rodzinski a inscrit au programme du concert d'orchestre de la NBC, — concert dont Radio-Canada fera le relais, le samedi, 16, de 10 heures à 11 h. 30 du soir, — le poème symphonique de Richard Strauss, "Ainsi parla Zarathoustra" (Thus Spoke Zarathustra). Il a encore inscrit à son programme des oeuvres de Bach, de Schraker et de Johan Strauss.

Le concert commencera par Toccate et Fugue en ré mineur de Bach, orchestration de Wertheim.

On entendra ensuite l'oeuvre de Richard Strauss que Paul Landormy (Initiation à la musique), explique dans ces termes :

"Composé en 1895, ce tableau symphonique est une illustration très libre de l'oeuvre de Nietzsche. L'orchestre cherche à y dépeindre les luttes intellectuelles et morales d'un esprit libre qui cherche à s'affranchir des servitudes humaines. Les mystères impénétrables de la vie et de l'univers le conduisent d'abord vers la religion puis l'en écartent. Les plaisirs et les passions n'arrivent pas davantage à le contenter. La science le déçoit à son tour. Il tente alors de se guérir de sa curiosité et cherche un soulagement dans "le rire maître du monde, la danse bienheureuse, la ronde de l'univers où entrent tous les sentiments humains." Mais cette fantasmagorie s'éteint. Zarathoustra disparaît sans avoir trouvé la solution du grand mystère."

On remarque encore au programme une Suite orchestrale de Franz Schraker, écrite pour le ballet, "La naissance de l'Infante", l'Ouverture de "Die Fledermaus" et Histoire de la Forêt Viennoise, de Johann Strauss.

Le chef d'orchestre au concert symphonique du 23 avril sera Hugh Ross. La Schola Cantorum qu'il dirige prendra part à ce concert.

Détails de la journée

CBF

12 h. 00 Les eaux disques.
12 h. 20 Radio-journal.
12 h. 35 Orchestre Rex Battle.
1 h. 00 Orch. Val Olman.
1 h. 15 Chansons françaises.
1 h. 30 Quatuor vocal.
1 h. 40 Metro: "Tristan et Yseult".
5 h. 45 Bourse de Montréal.
6 h. 00 Jeanne Desjardins, soprano.
6 h. 30 Le réveil rural.
6 h. 45 Orch. Wilfrid Charette.
7 h. 00 Causerie sur le secourisme.
7 h. 15 Chansons françaises.
7 h. 30 La science pour tous.
7 h. 45 Chronique bibliographique.
8 h. 00 To the Music Hall.
8 h. 30 Quand la brise vagabonde.
9 h. 00 Studio.
10 h. 00 Symphonie de la NBC.
11 h. 20 Radio-journal.
11 h. 45 Orch. Horace Heidt.
12 h. 30 Orch. Herby Kaye.
1 h. 00 Fin des émissions.

* * *

CBM

12 h. 00 "The Boy and Girl Friend.
12 h. 10 Ernest Coulton, baryton.
12 h. 30 Radio-journal.
12 h. 35 Orchestre Rex Battle.
1 h. 00 Orchestre Van Olman.
1 h. 15 The Creation.
1 h. 30 Orchestre Lani McIntyre.
2 h. 00 Music for Everyone.
2 h. 30 The Campus Capers.
3 h. 00 Hommages à Orville Wright.
3 h. 15 Golden Melodies.
3 h. 30 Swingology.
3 h. 45 Match Schmelling-Dudas.
4 h. 30 Orchestre Top Hatters.
5 h. 00 Great Plays.
6 h. 00 The Living God.
6 h. 15 Evensong.
6 h. 30 Orch. Wilfrid Charette.
7 h. 00 The House of Dreams.
7 h. 15 Airs populaires.
7 h. 30 Revue des livres.
7 h. 45 Orchestre Ozzie Williams.
8 h. 00 To the Music Hall.
8 h. 30 Quand la brise vagabonde.
9 h. 00 Orchestre Al Roth.
9 h. 30 A communiquer du studio.
10 h. 00 Orch. symph. de la NBC.
11 h. 30 Radio-journal.
11 h. 45 Hockey: Cornwall vs Flyers.
12 h. 00 Orchestre Van Olman.
12 h. 30 Orch. Blue Barron.
1 h. 00 Fin des émissions.

* * *

CKAC

7 h. 15 Mélodies rythmées.
7 h. 30 Pot-pourri matinal.
7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 Les nouvelles.
8 h. 15 Aubade.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Chanteur indien.
9 h. 00 Eton Boys.
9 h. 15 Fiddler & Fancy.
9 h. 30 Fiddler's Fancy.
9 h. 45 Ass. C.-F. des Aveugles.
10 h. 00 Récital d'orgue.
10 h. 30 L'heure féminine.
11 h. 00 Conservatoire de Cincinnati.
12 h. 00 Mélodies.
12 h. 15 Romany Trail.
12 h. 45 La province en progrs.
1 h. 00 Cours de bourse.
1 h. 15 Nouvelles.
1 h. 30 Le monde féminin.
2 h. 00 Parade des amateurs.
2 h. 30 Mélodies.
3 h. 00 Merrymakers.
3 h. 30 Sturgess, chanteur.
4 h. 00 Le doux parler.
4 h. 15 Sérénades tziganes.
4 h. 30 Evénements sociaux.
4 h. 50 Musique.
5 h. 00 Sérénade.
5 h. 05 Sérénades.
5 h. 15 Chansons françaises.
5 h. 30 Orchestre McCune.
6 h. 00 Critique littéraire.
6 h. 20 Les pages jaunes.
6 h. 25 Pianologue.
6 h. 30 Radio-reportage.
6 h. 45 Chansons du peuple.
7 h. 00 Requiem de Brahms.
7 h. 30 Récital de piano.
7 h. 45 Pierre et Pierrette.
8 h. 00 Swing Session.
8 h. 30 What do you know?
9 h. 00 Gala musical.
10 h. 00 Léo Lesieur.
10 h. 15 Dernière Heure.
10 h. 30 A choisir.
10 h. 45 Cavaliers de LaSalle.
11 h. 00 Allo, Allo, les Sports!
11 h. 10 Orchestre Jack Crawford.
11 h. 30 Orch. B. Goodman.
12 h. 00 Orchestre Art. Kassel.
12 h. 30 Orchestre.
1 h. 00 L'heure, fin des émissions.

* * *

CHLP

7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 Réveil matin musical.
9 h. 00 Chansons françaises.
9 h. 30 Musique d'orgue.
9 h. 45 Orch. Larry Lee.
10 h. 00 There was a time when.
10 h. 15 Buanderie Fédérale
10 h. 30 Emission Living Room Furn.
10 h. 45 Musique militaire.
11 h. 00 Branderie St-Hubert.
11 h. 15 Prjg. N.-G. Valiquette Ltée.
11 h. 30 Orchestre Frank Traumbaur
11 h. 45 Les produits Rena.
12 h. 00 Le grand frère Marcel.
12 h. 30 L'Heure féminine.
12 h. 45 Bonin & Frères.
1 h. 00 L'heure féminine.
2 h. 00 Ext. de comédies musicales.
2 h. 30 Orchestre de Dick Jurgens.
3 h. 00 Poèmes symphoniques.
4 h. 00 Les disques d'Allbert.
4 h. 15 Rainbow Trio.
4 h. 30 Concert Master.
4 h. 55 Sommaire.
5 h. 00 Cocktails Capers.
5 h. 30 Méli-mélo.
6 h. 00 Méli-Mélo.
6 h. 30 Radio-annuaire (chants franç)
7 h. 30 Au Samovar.
8 h. 00 The Harvesters.
8 h. 30 Orch. Grill Vienna.
9 h. 00 Gala musical et humoristique.
10 h. 00 L'orch. de l'Auditorium.
10 h. 45 The Play Boys.
11 h. 00 L'heure, fin de l'émission.

* * *

CFCF

7 h. 45 Nouvelles.
7 h. 45 Newcast.
8 h. 00 Southernaires.
8 h. 15 Dick Liebert Ensemble.
8 h. 45 Jack and Loretta Clemens.
9 h. 00 Breakfast Club.
9 h. 55 Nouvelles.
10 h. 00 Homemakers Review.
10 h. 30 The Child Grows Up NBC.
10 h. 45 Swing Serenade.
11 h. 00 Soloist, NBC.
11 h. 15 Institute for the Blind.
11 h. 30 Our Barn.
12 h. 00 Melody Time.
12 h. 15 Soloist. NBC.
12 h. 30 Orchestre de danse.
12 h. 45 Organ Reveries.
1 h. 00 Concert Hall.
1 h. 30 Cadets Quartet.
1 h. 40 Tristan et Yseult.
5 h. 45 The Plainsmen.
6 h. 00 Bourse.
6 h. 15 Musique.
6 h. 25 Nouvelles.
6 h. 30 Orch. Chick Webb.
6 h. 45 Comedy Stars of Broadway.
7 h. 00 British Israel World Fed'n.
7 h. 15 Musicale.
7 h. 30 Orch. Joe Sudy.
7 h. 45 Sports Review.
8 h. 00 Quatuor vocal.
8 h. 15 Orch. E. Gluckman.
8 h. 30 Fishin' Weather.
9 h. 00 Lloyd Huntley and Orch.
9 h. 30 Studio.
10 h. 00 Design For Music
10 h. 30 Orch. Dick Gasparre.
11 h. 00 Late Sporting News.
11 h. 05 Newscast.
11 h. 15 Orch. Ruby Newman.
11 h. 30 Horace Heidt Brigadiers.
12 h. 30 Orch. Herbie Kay.
1 h. 00 Fin des émissions.

"LE VRAY MISTERE DE LA PASSION"

La station radiophonique française des Essarts-le-Roi, actuellement en période d'essais, émettra ce soir à 8 h. 30 (heure de l'Est) sur 11,885 kcs., "Le vray mistère de la Passion" enregistré sur disques.

Dimanche 17 avril

Articles d'intérêt

Le message du pape:—

CKAC à 6 heures ce matin — A six heures du matin, le dimanche de Pâques, le poste CKAC relaiera le message de Sa Sainteté le pape Pie XI à l'occasion de l'anniversaire de la Résurrection du Christ. On croit que le Saint-Père parlera environ une demi-heure. Toutes les dispositions ont été prises, cependant, pour que l'émission continue plus longtemps si le Pape parle plus longtemps. Immédiatement après le discours de Sa Sainteté, M. Ferdinand Biondi, du poste CKAC donnera une traduction de l'allocution du Saint-Père.

On entendra pendant cette émission le choeur de la Chapelle Sixtine ainsi que le Choeur Bénédictin qui chanteront du Vatican. Le pape parlera également du Vatican. Ce sera la dixième fois que le pape se fait entendre à la radio en Amérique.

* * *

On entendra les cloches de Rome le jour de Pâques

CBF à 11 h. 15 ce matin. — Le dimanche, 17, fête de Pâques, le poste CBF de Radio-Canada commencera ses émissions à 11 heures 15 du matin afin de permettre à son auditoire d'entendre les cloches des basiliques romaines. On entendra également un choeur d'enfants, le Coro di Voci Bianchi.

* * *

Une "Première" à la radio

CBF à midi 30. — En branchant leur récepteur sur le poste CBF, le dimanche, 17, à midi et demi, les radiophiles entendront une oeuvre nouvelle à la radio, "Psalmus Hungaricus", de Kodaly. Cette oeuvre écrite pour choeur et orchestre s'inspire du 55ième psaume. Le soliste sera Jan Pierce.

On retrouvera au pupitre de chef d'orchestre, Erno Rapee. Le concert se terminera par les Préludes du premier et du troisième acte de Lohengrin de Wagner et par les Préludes de Liszt.

* * *

Le Saint-Laurent.

CBM à 1 h. 15. — La dernière émission que dirigera à Radio-Canada, M. Laurence Gilliam, avant d'aller reprendre son poste aux studios de la British Broadcasting Corporation, à Londres, consistera en un sketch qui a pour titre "The St. Lawrence" et qui évoquera tout ce que l'on a écrit du grand fleuve. Cette émission sera diffusée le dimanche, 17, de 1 h. 55 par le poste CBM de Montréal.

* * *

Les concerts de musique de chambre:—

Par CBF à 1 h. 30 — M. Jean Belland a préparé pour l'audition de musique de chambre, le dimanche 17, à 1 h. 30 de l'après-midi, à CBF, le programme suivant:

1—Sonate en sol mineur, de Haendel, par deux violoncelles et un piano.
2—Suite (extraits), de de la Tombelle, par trois violoncelles.
3—Requiem, de Popper, par trois violoncelles et un piano.

* * *

Le ténor Melchior:—

Par CBF à 2 h. — Le célèbre ténor wagnérien, Laurizt Melchior, du Metropolitan Opera, sera le soliste du concert que donnera le dimanche 17, de deux à trois heures de l'après-midi, Magic Key of RCA. L'orchestre sera sous la direction de Frank Black. On entendra également une conversation sour forme d'interview entre Linton Wells, reporter de la RCA, et A. M. Purcell, gérant de rédaction de la Gazette des Bermudes.

* * *

"Parsifal":—

CKAC à 3 h. — La Symphonie de New-York offrira aux auditeurs dimanche après-midi à l'occasion de la fête de Pâques quelques-uns des principaux extraits de la musique de concert de "Parsifal", l'oeuvre immortelle de Richard Wagner. Cette émission sera relayée par le poste CKAC à 3 heures.

En plus des extraits du premier acte, de "Parsifal", le choeur de la Schola avec l'orchestre présenteront "Appalachia" de Frederick Delius.

Les commentaires, comme d'habitude, seront faits par M. Deems Taylor.

* * *

L'Heure Dominicale

Par CBF à 5 h. : —

L'Heure Dominicale, au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 17, de 5 heures à 6 heures p.m., sera radiodiffusée de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. La chorale sera dirigée par le R. P. Conrad Latour, O.M.I.

Programme : —

1—Louons d'un coeur joyeux, Sohren-Gautier.
2—Réjouissez-vous, C. Bordes.
3—Sonnez, joyeuses, A. Sala. La chorale.
4—Causerie par le R. P. Marcel Hudon O.M.I. Sujet: "Le Congrès eucharistique du Canada".
5—Surrexit Pastor, Palestrina.
6—Regina coeli, Porta.
7—O filii, C. Ballester. La chorale.
8—Chronique de l'actualité religieuse par M. Charles Gautier, journaliste.
9—Alleluia, chantons en choeur, Bruneau-Larose.
10—Réjouis-toi, Horn-Gautier.
11—Dieu est puissant, Rudmick-Noyon. La chorale.

* * *

Le Quatuor Hart House.

CBF à 7 h. 30. — Le Quatuor Hart House, de Toronto, exécutera le dimanche, 17, de 7 h. 30 à 8 heures du soir, pour l'auditoire de Radio-Canada, le Quatuor en ré mineur, opus. 13, de Mozart, "Sally in our Alley" et "Cherry Ripe" de Frank Bridge.

Les mouvements du Quatuor de Mozart sont:

1. Allegro moderato. II. Andante. III. Menuetto Allegretto. IV. Allegretto ma non troppo.

Mozart dédia cette oeuvre à "son cher ami, Haydn", en lui faisant remarquer qu'elle était le fruit d'un dur labeur, de patientes études.

* * *

Les Maîtres de la musique: Beethoven.

CBF, ce soir à 8 h. — Le dimanche, 17, à huit heures du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, les Maîtres de la Musique évoqueront la grande figure de Beethoven (1770 1827).

Beethoven a produit quelques unes des oeuvres les plus émouvantes et les plus grandioses qu'ait jamais connues le genre humain. Cet écrivain de génie eut une destinée tragique: tout jeune, il fut menacé de surdité, mal qui s'aggrava avec les années; ses affaires de coeur furent lamentables; un neveu qu'il avait adopté lui créa tous les ennuis possibles; la jalousie lui créa des ennemis.

L'émission consiste dans l'interprétation d'un sketch portant sur la vie du compositeur et de quelques pages de son oeuvre.

* * *

L'Heure Provinciale

Par CKAC à 8 h. : —

"Un soir au music-hall". Programme de genre avec le concours de Lucienne Delval, contralto, et Ludovic Huot, ténor. Orchestre et choeur sous la direction d'André Durieux. Interprètes: Fred Barry, Mme Jeanne Maubourg, Marcelle Lefort et Albert Cloutier.

1—"Y'a d'la joie?" Ch. Trenet et Michel Emer.
2—"Le bonheur est là" Fredy Daniel. Lucienne Delval.
3—"Boby chéri" (rumba). Nic Tomay et J. Solar.
4—"Les Châteaux", Tiarko Richepin. Ludovic Huot.
5—"Sélection sur les airs de Vincent Scotto. (Solis, choeur et orchestre).
6—Sketch: Intermède. "L'oeuf de Pâques", Henry Max.
7—"Auprès de vous", Michel Emer.
8—"Tarentella", Vincent Scotto. Ludovic Huot.
9—Fantaisie chantée, avec orchestre: "Avez-vous vu Hubert?", Gabaroche et Simonot.
10—Saxophone solo : "Frolic", Viard. Arthur Romano et orchestre.
11—"Ma Guitare qui chante", E. di hazzaro. Lucienne Delval.
12—Sketch : Orchestre, "Ecoutez Paris!", Jean Tranchant.
13—"Belle nuit", (paso doble), Edouard Kunneke.
14—O CANADA.

* * *

L'Heure Musicale

CBM à 9 h:— L'Heure Musicale que dirige Geoffrey Waddington aux studios de Radio-Canada, à Toronto, nous permettra d'entendre, le soir de Pâques, des oeuvres de Charles Wesley, de Rimsky-Korsakoff, de Bach, de Beethoven et de Haendel.

Le soliste sera Albert Kennedy, baryton anglais de grande réputation. Il y aura choeur et orchestre. On remarque au programme un passage du "Messie", de Haendel, le premier mouvement de la Symphonie Pastorale No. 6, de Beethoven, l'Ouverture de la Fête de Pâques de Rimsky-Korsakoff.

Lieder:—

CBF à 11 h. 15 ce soir — M. Richard Manning, ténor, et M. Léo Pol Morin, pianiste, feront entendre le dimanche 17, à 11 h. 15 du soir, aux postes du réseau de Radio-Canada, des mélodies du répertoire allemand.

* * *

Gladys Swarthout:—

CKAC à 9 h. — La charmante mezzo-soprano de l'Opéra Métropolitan, Gladys Swarthout, sera l'artiste invitée au programme de l'Heure dominicale relayée par le poste CKAC dimanche soir à 9 heures. L'orchestre de 26 musiciens et les choeurs seront sous la direction de José Iturbi. Ce sera la dernière fois que José Iturbi dirige les musiciens au cours de cette saison.

Détails de la journée de dimanche

CBM

10 h. 45 Pâques à Honolulu.
11 h. 00 Service religieux.
12 h. 30 Disques phonographiques.
1 h. 00 Easter Parade.
1 h. 15 The St. Lawrence.
1 h. 55 Fernand Barrette, pianiste.
2 h. 00 Time Melodies.
2 h. 15 Vincent Gomez, guitare.
2 h. 30 Jack Emerson, pianiste.
2 h. 45 Radio Pulpit.
3 h. 00 Concert.
3 h. 30 Sunday Drivers.
4 h. 00 Romance Melodies.
4 h. 15 Lipton Melody Hour.
4 h. 45 Récital de violon.
5 h. 00 Emission d'un avion.
5 h. 30 Tudor Manor.
6 h. 00 What Price Loyalty.
6 h. 30 Revue des événements.
6 h. 45 Jean de Rimanoesy, violon.
7 h. 00 Le programme "Jell-O".
7 h. 30 Quatuor Hart House.
7 h. 45 Service religieux.
9 h. 00 L'Heure musicale.
10 h. 00 Miriam Conley, piano.
10 h. 30 Le long du Danube.
11 h. 00 Radio-journal.
11 h. 15 Léo-Pol Morin, Piano.
11 h. 30 And It Came to Pass.
12 h. 00 Fin des émissions.

* * *

CBF

11 h. 15 La fête de Pâques à Rome.
11 h. 30 Concert.
12 h. 15 Chansonnettes françaises.
12 h. 30 Radio City Music Hall.
1 h. 30 Musique de chambre.
2 h. 00 Magic Key of RCA.
3 h. 00 Irica Darbo, soprano.
3 h. 30 Chansons franaises.
3 h. 45 Les Fureurs d'un Puriste.
4 h. 00 Romance Melodies.
4 h. 30 Jean Ellington, chanteuse.
4 h. 45 Studio.
5 h. 00 L'Heure Dominicale.
6 h. 00 Le retour des cloches.
6 h. 30 Le réveil rural.
6 h. 45 Le jardin, source de santé.
7 h. 00 L'Heure de la romance.
7 h. 15 Le fil d'Ariane.
7 h. 30 Quatuor Hart House.
8 h. 00 Les Maîtres de la Musique.
8 h. 30 Concert des Iles Hawai.
9 h. 00 "Manhattan Merry-Go-Round"
9 h. 30 "Album of Familiar Music".
10 h. 00 La jeune poésie canadienne.
10 h. 30 Le long du Danube.
11 h. 00 Radio-journal.
11 h. 15 Richard Manning, ténor.
11 h. 30 "Sweet and Low".
12 h. 00 Twenty Men and a Maid.
12 h. 30 Allan Caron, orgue.
1 h. 00 Fin des émissions.

* * *

CKAC

6 h. 00 L'heure — Température.
6 h. 00 Message du Pape.
7 h. 00 Office pascal à Central Park.
7 h. 30 Office pascal à St-Louis.
8 h. 00 La Pâques à De Provo (Utah)
8 h. 30 La Pâques à Rorest Lawn.
9 h. 30 Extraits d'opérettes.
9 h. 55 Nouvelles.
10 h. 00 Variétés insrumentales.
10 h. 30 Aubade for strings.
11 h. 00 Récital d'orgue.
11 h. 30 Major Bowes' Capitol Theatre.
12 h. 30 Mélodies.
12 h. 45 L'heure du rafraîchissement.
1 h. 00 Nouvelles vedettes.
1 h. 15 Quart d'heure familial.
1 h. 30 Orch. de danse.
1 h. 45 L'école de musique.
2 h. 00 Joyaux de la mélodie.
2 h. 15 Le Dieu vivant.
3 h. 00 Symphonie de New-York.
5 h. 00 Texas Rangers.
5 h. 30 La chaussure d'autrefois.
5 h. 45 L'heure catholique.
6 h. 30 Congrès eucharistique.
6 h. 45 Jacques et Jacqueline.
7 h. 00 Marchands détaillants.
7 h. 15 Joson et Josette.
7 h. 30 Humour musical.
7 h. 45 Trio Markowski.
8 h. 00 L'Heure provinciale.
9 h. 00 L'heure dominicale.
10 h. 00 Jean Clément, chansons.
10 h. 15 Radio-journal.
10 h. 25 Piano.
10 h. 30 Headlines and bylines.
11 h. 00 Allo, Allo, les sports.
10 h. 10 Orch. Abe Lyman.
11 h. 30 Orch. Duke Ellington.
12 h. 00 Orchestre Harry Owen.
12 h. 30 Orchestre Ted Fiorito.
1 h. 00 L'heure — Fin des émissions

* * *

CHLP

5 h. 30 Méli-Mélo.
6 h. 00 Radio-concours (Voyages Modernes).
6 h. 15 Maison Lemieux.
6 h. 30 J. A. Bélanger.
6 h. 45 Charles Laforce.
7 h. 00 Turning Around.
7 h. 30 Drame du pavillon.
8 h. 00 L'heure — Fin de l'émission.

* * *

CFCF

9 h. 00 Coast to Coast on a Bus.
10 h. 00 Russian Melodies.
10 h. 30 Dreams of Long Ago.
11 h. 00 Radio-journal.
11 h. 05 Neighbour Nell.
11 h. 30 Easter at Farallen Island.
11 h. 45 Something in the Air.
12 h. 00 Orgue.
12 h. 15 Orchestre Henry Busse.
12 h. 30 Radio City Music Hall.
1 h. 30 Empires of the Moon.
2 h. 00 The Magic key of RCA.
3 h. 00 Solistes.
3 h. 15 Church in the Wildwood.
3 h. 45 Wm. Primrose, alto.
4 h. 00 Sunday Vespers.
4 h. 30 The Sunday Players.
5 h. 00 There was a woman.
5 h. 30 Rollini trio.
5 h. 45 Howard Marshall, causerie.
6 h. 00 Drums.
6 h. 30 Nouvelles.
6 h. 45 Musical Work Shop.
7 h. 00 Path to Prosperity.
7 h. 30 Interesting Neighbors.
8 h. 00 The Big Show.
9 h. 00 Manhattan Merry Go Round
9 h. 30 Album of Familiar Music.
10 h. 00 Orch. Paul Martin.
10 h. 30 Cheerio.
11 h. 00 Nouvelles.
11 h. 15 Fin des émissions.

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

HORIZONTALEMENT

1—Ville des Etats-Unis.
2—Ville de France. — S'exposer à être surpris par la nuit.
3—Femme célèbre de Toulouse. — Temps du verbe saler.
4—Adjectif qualificatif. — Semblable.
5—Fils d'Oedipe et de Jocaste.
6—Voyageur français.
7—Genre de loranthacées. — Vin de Champagne.
8—Manche adapté au pinceau à laver. — Note de la gamme. — Règle nécessaire.
9—Substance sucrée. — Carte à jouer. — Oiseau.
10—Fabrication et vente du sel.
11—Ville de Chaldée.—Trois lettres du mot nitre. — Partie du monde.

VERTICALEMENT

1—Lac à l'est de l'Abitibi.
2—Savant helléniste français. — Sans inégalités.
3—Peuple de l'Arabie.
4—Adjectif possessif. — Espèce de grand cerf.
5—Jeune romaine.—Deux voyelles.
6—Quadrupède.—Petit cor d'ivoire.
7—Qui n'est pas vêtu. — Deux consonnes. — Roi de Judas.
8—Petit oiseau. — Deux lettres du mot gare.
9—Personne qu'on arrête comme gage. — Chaînes de montagnes.
10—Temps du verbe geler. — Souverain d'un état.
11—Grand lac en Asie. — Qui conduit des ânes.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	D	I	A	D	U	M	E	N	I	E	N
2	J	A	H	E	L	■	P	O	L	O	■
3	A	B	■	I	C	H	I	M	■	L	■
4	F	L	O	■	E	O	■	■	D	E	S
5	N	O	M	A	R	C	H	I	E	■	C
6	A	N	I	M	A	■	O	L	I	V	E
7	P	O	S	I	T	I	F	■	■	I	N
8	A	I	■	E	I	D	E	R	■	D	E
9	T	■	E	■	F	E	R	E	■	A	S
10	A	R	V	E	■	A	■	D	O	■	■
11	M	E	A	T	■	L	O	I	S	E	L

On recommande un inventaire dans nos bibliothèques

M. René Garneau, bibliothécaire-adjoint du Parlement provincial, expose cette idée

Au Kiwanis de Québec

Québec, 14. (Spécial au **Canada**) — "Une enquête d'ordre qualificatif s'impose dans nos bibliothèques qui n'a rien à voir avec les enquêtes quantitatives des statisticiens; et elle devrait se faire aussi bien dans les collections privées que dans les bibliothèques publiques, paroissiales, collégiales, scolaires et techniques, déclarait, ce midi, M. René Garneau, bibliothécaire-adjoint au Parlement provincial, au déjeuner-causerie du Kiwanis Club de Québec, au Château-Frontenac.

"Il y a de nos bibliothèques de paroisse, ajoute M. Garneau, dont la création remonte à 1840, des bibliothèques collégiales qui datent de l'année même où nos collèges ont été fondés. Il y a, dans nos grandes bibliothèques privées, des oeuvres d'un caractère spécial et précieux dont seuls les bibliographes avertis pourraient justement évaluer l'intérêt. Qui peut nous assurer qu'on ne trouvera pas de richesses aussi soigneusement ignorées dans nos collections privées et aussi jalousement cachées dans nos bibliothèques collégiales ? Nous avons un intérêt national à dresser au plus tôt un catalogue de nos richesses de bibliographie et de bibliophilie. Les grandes collections, les éditions précieuses, se dispersent au hasard des successions, et nos bibliothèques publiquent ne s'enrichissent pas. Seule une enquête conduite selon les mêmes méthodes que l'enquête sur les beaux-arts, instituée l'an dernier par le gouvernement provincial, pourrait mener à bien cette initiative nécessaire. On a le droit de faire les mêmes réflexions pour nos archives judiciaires et générales, dont la dispersion aux quatre coins de la province empêchera nos chercheurs et nos historiens de faire de l'histoire complète tant qu'on n'aura pas centralisé en un catalogue scientifique leurs fonds les plus importants."

M. Gardeau rétablit un peu à l'avantage de la province, les statistiques défavorables du relevé biennal des bibliothèques au Canada de 1935.

"Je suis d'abord arrivé à la conclusion tragique pour nous, dit-il, que la province d'Ontario a une bibliothèque par 7,460 habitants et Québec, une par 111,317 habitants. Ce serait effrayant si c'était vrai, mais ce n'est pas vrai.

"Le relevé de 1935 de l'Office fédéral de la statistique n'a pas compté, dans sa nomenclature des bibliothèques publiques, dans Québec, nos bibliothèques dites paroissiales, qui, en 1933, se chiffraient par 332. Or, tout le monde sait ici que n'importe quel habitant de nos communes peut bénéficier du prêt des livres de sa bibliothèque paroissiale, ce qui est la définition même d'une bibliothèque publique. Et ces bibliothèques d'un genre particulier à la province de Québec comptaient, en 1933, 255,516 volumes reliés et 36,257 brochures. Si on n'inclue pas dans l'énumération complète des richesses bibliographiques à l'usage de notre public les 2,452 bibliothèques de nos écoles, collèges et universités dont la statistique fédérale de 1935 fait une mention partielle, il reste néanmoins qu'en 1933, selon les chiffres de la statistique provinciale nous avions dans Québec 332 bibliothèques publiques de paroisses plus 41 autres bibliothèques mieux pourvues et d'une clientèle plus vaste, ces dernières possèdent 864,320 volumes reliés et 66,486 brochures, ce qui fait un total de 373 bibliothèques publiques avec 1,119,836 volumes reliés et 102,743 brochures cataloguées."

Le conférencier a aussi fait un intéressant historique des bibliothèques depuis le commencement du monde. Il fut présenté à son auditoire par M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie.

LE BRIDGE-CONTRAT

par Arsène DesROCHERS Membre agrégé des Studios de ELY CULBERTSON

Problème cartes sur table

Le problème No 14 publié la semaine dernière a suscité chez la plupart de nos problémistes les commentaires les plus élogieux et l'on s'accorde à dire que c'est un des plus beaux du genre. Le voici, répété, en même temps que la solution:

Problème cartes sur table

	Nord	
	♠ A 4 3 / ♡ A V / ♢ 2 / ♣ 7	
Ouest ♠ R / ♡ R D 10 / ♢ A V 10 / ♣ - - -	N / O E / S	**Est** ♠ V 10 8 5 / ♡ 9 / ♢ - - - / ♣ 6 5
	♠ D 9 7 6 2 / ♡ - - - / ♢ R / ♣ A	

Pique est l'Atout et Sud a la main. Le côté Nord-Sud doit remporter six (six) des sept (7) levées restantes contre n'importe quelle défense.

Solution: Sud joue d'abord le Six de Pique (et non pas le Deux) et Nord remporte la première levée avec l'As.

Nord joue ensuite l'As de Coeur sur lequel Sud defausse l'As de Trèfle et, pour la troisième levée, Nord joue le Sept de Trèfle et Sud défausse le Roi de Carreau.

Nord joue maintenant le Trois de Pique. Si Est joue une basse carte, Sud remportera cette levée avec le Neuf, ne perdant ainsi qu'une levée à l'atout. Toutefois, si Est met le Dix de Pique sur le Trois de Nord, Sud défaussera le Sept de Pique,

A ce moment, une attaque à l'atout serait fatale à Est; il revient donc à Trèfle. Sud coupe alors avec son Deux de Pique qu'il fait surcouper par Nord avec le Quatre de Pique. Nord joue maintenant son Valet de Coeur ou son Deux de Carreau et Sud qui a maintenant tenace sur Est, encaisse les cinquième et sixième levées avec son Neuf et sa Dame de Pique.

IMPORTANT. — Samedi prochain, en même temps qu'un nouveau problème, je publierai les noms des personnes qui m'auront fait parvenir, dans le délai prescrit, la solution correcte au problème No 14.

A mon grand regret, j'ai déjà été obligé de mettre de côté plusieurs solutions qui comportaient l'attaque du Deux de Pique par Sud.

On bridge...

Au Cercle Préfontaine

Dimanche dernier, le Cercle de Bridge Préfontaine tenait en sa salle s[on] tournoi hebdomadaire de bridge-duplicata.

Vingt équipes se firent la lutte pour obtenir les premières positions. Suit le résultat:

1ers,	MM. T. Desmarais et U. Côté	.628
2èmes,	MM. R. Jobin et P. Barnabe	.584
3èmes,	MM. R. Cabana et H. Piché	.581
4èmes,	MM. L. Boisvert et G. Bélair	.573
5èmes,	MM. P. Vézina et E. Beaudry	.555

Ces tournois ont lieu à deux heures, chaque dimanche après-midi, et sont ouverts à toutes les équipes de deux joueurs. Le local du Cercle Préfontaine est situé au No 2265a rue Cuvillier, près Rouen.

"Tristan et Yseult" à Radio-Canada

Audition du célèbre opéra de Wagner, cet après-midi, au Metropolitan.

Cet après-midi, de 1 h. 40 à 5 h. 45 les artistes du Metropolitan Opera House chanteront Tristan et Yseult, de Wagner. C'est une émission de la N.B.C.

Les postes du réseau français de Radio-Canada en feront le relais. Le Metropolitan fermera ses portes à cette date pour le reste de la saison.

Kirsten Flagstad et Lauritz Melchior tiendront les premiers rôles. Arthur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.

En parlant de l'oeuvre, M. Emile Vuillermoz écrit:

"Tristan a reçu mission d'amener par mer Iseult en Cornouailles, où elle doit épouser le roi Marke. Pendant la traversée, la suivante, Brangaine, fait boire aux deux jeunes gens un philtre d'amour, qui les lie à jamais, au lieu du breuvage de mort réclamé par Iseult. Marke pardonnera, mais Tristan blessé d'un coup d'épée par un chevalier, vengeur de l'honneur royal, meurt et entraîne Iseult dans la mort."

"L'ouvrage, à la conclusion près, est la "transposition" d'un incident passionnel, presque un drame, qui fut, dans la vie de Wagner une joie et une douleur. Wagner fut Tristan. Il eut au coeur cette fièvre, et dans les veines "ce poison de l'amour". La passion qui déborde dans l'ouvrage fut sienne et elle est écrite en traits de feu.

LA TEMPERATURE

Toronto, 15. (P.C.)—Minima et maxima de température: Dawson 28, 44; Aklavik 8 sous zéro, 10; Simpson 20, 40; Fort Smith 24, 58; Prince Rupert 40, 48; Victoria 46, 50; ancouver 46, 58; Prince George 30, 54; Jasper 36, 56; Edmonton 36, 66; Banff 39, 50; Calgary 36, 62; Lethbridge 38, 62; Medicine Hat 46, 68; Battleford 46, 66; Prince Albert 40, 68; Saskatoon 42 68; Moose Jaw 46, 70; Regina 34 68; Winnipeg 32, 70; Kenora 32, 6; Port Arthur 30, 50; Moosonee 10, 30 ;Cochrane 28, 48; Parry Sound 46, 56; London 50, 66; Toronto 52, 72; Kingston 44, 50; Ottawa 46, 54; **MONTREAL 44, 52;** Quebec 38, 54 St-Jean 38, 54; Halifax 34, 48; Charlottetown 38, 48; Charlottetown 38, 48; Chicago 62, 64; St-Paul 44, 54.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: beau et frais.

Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: beau et peu de variations de température.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents frais et modérés du nord-est: plutôt beau et frais; averses probables dans la soirée.

GRAVEMENT BLESSEE PAR UNE AUTOMOBILE

Mme Wilfrid Lafrance, âgée de 41 ans, domiciliée au 558, rue Emile-Journault, a eu le crâne fracturé, un peu après 6 h., jeudi soir, lorsqu'elle fut heurtée par une auto, près du numéro 8918, rue Lajeunesse. Elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, où l'on nous déclarait, hier soir, que son état était grave. La voiture était conduite par M. Allain Régnier, qui habite Iberville. Le sergent Maillé, du poste de police de Villeray, fit les constatations d'usage avec les agents Désaulniers et Poupart, de l'escouade de la radio-police.

DECES

LABERGE. — A St-Jean, le 14 avril 1938 à l'âge de 65 ans est décédé M. C.-Alfred Laberge, agent de ville Canadien Pacifique. Les funérailles auront lieu le 18 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 189, rue Richelieu à 9 h. 45, pour se rendre à la cathédrale de St-Jean où le service sera célébré à 10 heures a.m., et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 13 avril 1938, âgée de 74 ans, est décédée Euphrasie Major, épouse de feu Joseph Archambault.

BLEAU — A Lachine, le 12 avril, à l'âge de 70 ans, est décédé William Bleau, époux d'Elizabeth Carignan.

DUBREUIL — A Montréal, le 12 avril 1938, à l'âge de 26 ans, est décédée Mme Arthur Dubreuil, née Juliette Nickle.

GAUTHIER, C.R., Louis-Joseph. — A Montréal, mardi le 12 avril, Louis-Joseph Gauthier, C.R., époux bien-aimé de Marie-Anne Desmarais, à l'âge de 72 ans.

JODOIN — A Longueuil, le 12 avril à l'âge de 43 ans, 7 mois, est décédée Maximilienne Jodoin, fille de M. Honoré Jodoin, 26 Saint-Alexandre.

RIENDEAU — A Ste-Julie de Verchères, le 12 du courant, est décédé Ovila Riendeau, époux de Delia Ménard, à l'âge de 53 ans. Funérailles auront lieu lundi.

TRUDEAU — A Montréal, le 12 avril, à l'âge de 69 ans, est décédée Rose-Zoé Trudeau, épouse de Israël Trudeau.

PUNAISES!

Coquerelles et les oeufs etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés dans nos voûtes
CORPORATION PARA LTEE
Maison Canadienne-française
DO. 2451 Le soir DO. 1019

CHRONIQUE

Comment garder un visage jeune

COMMENT se classer parmi les femmes élégantes et toujours charmantes, aux abords de la soixantième année ?

Un **triple facteur** intervient dans la persistance de la jeunesse par delà l'âge mûr : la **santé**, le **moral**, le **goût s'accordant avec la parfaite connaissance de soi-même.**

La santé, demande alors des soins adéquats, une activité n'allant jamais jusqu'à la fatigue, une vie très régulière, un régime sain, des repas légers.

Le facteur moral : indéniablement, un visage qui continue à exprimer la vie, tendresse, gaîté, oubli de soi-même, en garde un reflet délicieux ; les traits au lieu de s'affaisser restent doucement arqués ; le sourire est juvénile. Ce n'est point littérature de dire que le maussaderie, l'intransigeance, l'égoïsme, le scepticisme, pincent les lèvres, durcissent et vieillissent les visages. Sans doute, il n'est pas toujours facile lorsqu'on a vécu de "garder le sourire" ! Mais combien de femmes qui furent très éprouvées par la vie restent de douces et charmantes créatures alors que d'autres comblées, semblent amères et dures.

Mener une vie active

La vie active, entretient le corps souple, obvie à l'empâtement des formes. La femme sexagénaire, si elle veut rester mince de la taille et de l'estomac, continuera à faire quelques mouvements de gymnastique, parmi ceux préconisés pour l'âge mûr, si, bien entendu, il n'y a pas de contre-indication pour elle, du point de vue médical.

Nourrir ses tissus

Un an de plus, un soin de plus : chaque jour ce dicton si sage, l'invitera à ne pas négliger les soins utiles à son épiderme. A cet âge, les tissus sont souvent sous-alimentés, l'épiderme est trop sec, s'exfolie facilement, se pigmente par endroits de taches brunes. Il faut employer alors, en application, pendant deux heures, le matin de préférence, tous les deux jours, une bonne crême aux hormones, aux vitamines, à l'acide linoléique, et être certaine que les produits employés contiennent véritablement les éléments cités.

Faut-il se maquiller ?

Point névralgique, combien peu de femmes savent le faire, passée la quarantaine. Il faut **se farder**, mais **comme on farderait une jeune fille de quinze ans.** La crême de jour ou le lait, seront à base de paraffine, pour être très transparents. Un soupçon de rose donnera un peu de vie aux joues, ce rose sera exactement assorti à la coloration initiale de la chair, la mode ne doit pas influencer le coloris de ce maquillage. **Les fards tirant sur l'orangé et sur le violet sont absolument à proscrire** passée la quarantaine. Les roses cendrés, les fraise éteint ou clair, le rose de la rose mousseuse sont des coloris très seyants qui rajeunissent et font tout à fait naturel. Ils s'harmonisent avec les cheveux gris, blancs ou décolorés.

Le rouge pour les lèvres est-il nécessaire?

Oui, sans doute, car à mesure que les années passent les lèvres pâlissent. Il faut en user avec le plus grand discernement : discrètement et le choisir d'un ton doux, ni trop vif, ni trop foncé, qu'il ne soit pas mis en vedette sur un visage.

4 La coiffure

Pour rester encore jeune, à trois fois vingt ans, la coiffure d'une femme, qu'elle soit compliquée ou simple, doit être impeccable ; pas de mèches, de cheveux mal lissés, de chignons qui n'en sont pas, sous peine de marquer dix ans de plus.

Les **cheveux courts**, sauf exception **sont peu indiqués** à un âge où la nuque s'alourdit, elle paraîtra d'autant plus forte. Par contre, les nuques relevées ,s'évasant en boucles, à mi-hauteur, comme on les porte actuellement ; les chignons ondulés ; les boucles légères ne faisant qu'effleurer la naissance du cou sont à conseiller.

Les **cheveux gris ou blancs,** rincés avec du bleu très pâle, du mauve clair ou du rose très discret, **seront un cadre idéal au visage** proche de la soixantaine ! Seules, les chevelures poivre et sel gagneront à être décolorées, pour une femme type blond, et passées au henné, pour celles qui sont brunes ou rousses.

En définitive, ayez un coeur jeune, une vie remplie, pratiquez des soins intelligents, un maquillage adroit, ayez du goût, et c'est cinquante ans à peine que vous semblerez avoir lorsque vous atteindrez soixante ans et davantage.

M. de K.

("Le Figaro")

Mondanités

Le lundi, 18 avril, à 8 h. 30, en la chapelle privée de l'évêché de Joliette, sera bénie, par Mgr J.-A. Papineau, l'union de Mlle Jeanne Rivet, fille de M. J.-E. Rivet, protonotaire à Joliette, et de feu Antoinette Desjardins, d'Ottawa, avec M. Conrad Laberge, de Chateauguay; aussi, celle de Mlle Mariette-H. Rivet, fille de M. J.-E. Rivet et de Mme Corine Hudon-Rivet, avec M. Jean Perrault, de Joliette. Les nouveaux époux partiront immédiatement en voyage.

Mme M. Larue, de Québec, de passage à Montréal, est descendue au Ritz Carlton.

M. et Mme Roger Ouimet passeront les fêtes de Pâques à Québec, les invités de l'honorable et de Mme Ernest Lapointe.

M. Robert Laurier, d'Ottawa, a passé quelques jours en ville, cette semaine, chez sa soeur, Mme St. George Harvey.

M. et Mme Ernest Gohier passent quelques jours à New-York, au Biltmore.

Mme Jules Garneau, de Québec, est en ville depuis quelques jours, l'invitée de Mme Gustave Raymond, avenue Oxenden.

M. et Mme René Gélinas sont partis pour New-York où ils passeront les fêtes de Pâques.

Sir Charles Gordon s'est embarqué hier à St-Jean, N.-B. pour l'Ecosse.

Mme N.-F. Dawes et Mlle Prudence Dawes, qui ont passé plusieurs semaines en France et en Italie, se sont embarquées sur le "Roma" pour revenir au pays.

M. et Mme Walter Goyeau, leurs enfants, Andrée et Jean, sont actuellement à New-York.

M. et Mme J.-H. Cadieux, accompagnés de leur fils, Arché, et de Mme J.-W. Cadieux sont partis hier matin, pour New-York où ils passeront les fêtes de Pâques.

Mme Ernest Bertrand recevra à dîner, dimanche, en l'honneur de M. et de Mme Shirley Dixon, qui partiront prochainement pour Cornwall.

Mlle Louise Harvey recevait à déjeuner, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Marion Hart.

Mlle Etiennette Provost recevra à déjeuner, lundi, en l'honneur de Mlle Magdelaine Taillefer, dont le mariage aura lieu en mai.

Partie de cartes pour l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, le 27

La partie de cartes, au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent, aura lieu, le mercredi 27 avril, à deux heures et demie, au Pensionnat Notre-Dame des Anges, sous la présidence d'honneur de Mme E.-L. Patenaude.

Ont promis d'assister à cette partie de cartes: Mesdames J. B. de Boucherville, Arthur Letondal, J.-A. St-Denis, B. Chalifoux, J.-L. Perron, Oscar Mercier, J.-Théo. Leclerc, Hubert Prevost, A.-D. Poitras, Bruno Nantel, H. St-Jean, Jean Baudouin, Léon Hurtubise, Alb. Vincent, Pierre Rolland, Gustave Monette, Joseph Versailles, Georges Millen, L.-P. Forest, Edouard Gohier, J.-A.-A. Brodeur, O. Labrecque, G.-L. Prud'homme, Joseph Elie, Georges Rousseau, A. Laurendeau, Léon Julien, Ernest Gohier, Stanislas Jarry, Arthur Bastien, Gervais Cousineau, Rémi Goyer, Jos. Boutin, A. Léveillé, Albert Jarry, P.-E. Poitras, Maxime Raymond J.-E. Samson, Hercule Dansereau, Georges Badeaux, Honoré Dansereau, I.-L. Lafleur, A. Hétu, J.-P. Prince, Pierre Michaud, L.-N. Lafleur, C.-A. Marlatt, H.-M. Millar, Leonard Harris, Alex.-C. Vincent, Horace Gohier, A. Deniger, E.-H. Lanthier, Donatien Goyer, C. Labelle, Roméo Lemieux, J.-B. Sigouin, Antonio Cousineau, Odessa Jarry, J.-Paul Gauthier, Gaetan Guerin, J.-H. Laframboise, Philippe Lebeau, Paul Mousseau.

Pour tous renseignements s'adresser à Mmes Joseph Gougeon, Bywater 0335, Léo Gohier, Bywater 0239.

UNE ADAPTATION DU BOLERO

● Cette robe de voile suisse imprimé a ceci de particulier qu'elle peut se porter, à volonté, avec un boléro et une double jupe d'organdie noir.

"Pensez canadien," dit M. Bennett aux jeunes de Toronto

Il leur rappelle que l'Ontario n'est pas tout le Canada

Toronto, 14. (P.C.) — Le chef du parti conservateur, l'hon. M. R.-B. Bennett, a recommandé hier à la jeunesse de "penser canadien" et de s'efforcer de sauvegarder l'unité nationale. Quelque graves que soient nos problèmes ferroviaires, de chômage et les autres, ils pourraient être résolus si l'on pensait dans un esprit vraiment national, au lieu de penser dans un esprit provincial et régional.

"Maintenant que je suis à la veille d'aller grossir la grande armée des chômeurs", a-t-il dit, "tout ce que je veux vous dire est qu'il n'y ait pas de frontières provinciales à votre patriotisme".

M. Bennett parlait devant le Board of Trade des jeunes de Toronto. S'il a parlé, comme il l'a fait, a-t-il avoué, c'est à cause de la gravité de la situation. C'est un lieu commun de dire que l'unité canadienne n'a jamais été aussi en péril qu'aujourd'hui.

"Cependant", a-t-il fait observer, "l'esprit qui a rendu le Canada capable de faire ce qu'il a fait de 1914 à 1919 peut encore maintenir l'unité nationale".

Encore hier, un député disait à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse que l'endroit où il fallait ériger une statue à sir Charles Tupper, n'était pas Halifax, mais le Haut-Canada, parce que c'est grâce à sir Charles Tupper s'il y a eu Confédération.

"Il se fait l'interprète du provincialisme du temps présent et de la génération actuelle celui qui dit: Allez élever un monument à sir Charles Tupper dans le Haut-Canada".

Cela n'est qu'un exemple. Par tout le Canada, on parle des droits des provinces comme s'il y avait neuf pays souverains, quand, en réalité, il n'y a qu'un état souverain et cet état est le Canada.

Le premier ministre, entendant parler que les jeunes de Toronto préparent une visite de bonne entente à Détroit, a dit qu'avant l'aller aux Etats-Unis, on devrait, d'abord, visiter les provinces de l'Ouest, les provinces maritimes et le Québec.

"L'Ontario est une grande province, mais ce n'est pas le Canada", a-t-il dit, "Québec, la Prairie ne le sont pas davantage, non plus que les provinces de l'Atlantique et si nous ne réalisons que les frontières provinciales ne peuvent être les limites de notre entité nationale, nous de deviendrons jamais une grande nation".

M. Bennett a aussi parlé des terribles dévastations causées par la sécheresse dans les provinces de la Prairie.

Les fleurs que l'on envoie par télégraphe

D'après M. Donald Ross, gérant du bureau des télégraphes du Canadien National, à Montréal, ceux qui télégraphient des fleurs à l'occasion de Pâques s'en tiennent généralement à quelques espèces favorites. Ils envoient surtout des lys, des tulipes, des hydrangées ou des roses. Dans nombre de cas l'expéditeur s'en rapporte aux fleuristes et leur demande simplement d'envoyer des fleurs de printemps.

Détail intéressant, fait remarquer M. Ross, presque tous les lys que nous voyons à Pâques sont cultivés au Canada.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes aura lieu mardi soir, le 26 avril, à l'école du Saint-Enfant-Jésus, située au No 138 est, boulevard Saint-Joseph, au profit des Guides Catholiques. On y distribuera de nombreux prix de présence. Pour renseignements supplémentaires, on est prié d'appeler M. E. Lagarde, 6320, rue Molson, DO. 8026.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Chez les Femmes d'Affaires

Mercredi soir, 20 avril, à 8 heures précises, aura lieu l'assemblée générale de l'Association des Femmes d'Affaires, à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke. La réunion commencera par la bénédiction du Saint-Sacrement et M. J.-G. Bélanger, M.P.P., donnera la conférence.

Tous les membres de l'association ainsi que les dames et jeunes filles engagées dans le commerce sont cordialement invités.

Au Comité des Oeuvres économiques

Une partie de cartes au bénéfice du Comité des Oeuvres économiques aura lieu à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, sous la présidence du R.P. Arthur Dubois, s.j., le jeudi, 28 avril, à 8 heures p.m. Il y aura de fort jolis prix de table et prix de présence, et un goûter sera servi. Entrée : 3400 rue Saint-André.

Bureau de placement gratuit

L'Association professionnelle des Employées de bureau prie messieurs les professionnels, courtiers, gérants de maison d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son bureau de placement, 843 est, rue Sherbrooke, tél. FR. 2665, de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h. p.m., pour les services de sténodactylos bilingues, caissières, comptables, téléphonistes, etc., etc., compétentes et très recommandables.

Exposition et distribution de prix

C'est samedi et dimanche, 16 et 17 avril, qu'aura lieu, dans la salle Thibaudeau, 3400, rue St-André, l'exposition des ouvrages faits aux cours du soir donnés sous les auspices de la Société des Ouvrières catholiques.

Toutes les élèves sont priées d'en prendre note afin d'apporter leurs travaux le plus tôt possible et le public, tout particulièrement les dames et jeunes filles, est gracieusement invité à visiter cette exposition et à se rendre compte du travail qui se fait dans ces cours.

La distribution des prix aux élèves aura lieu dimanche à trois heures, dans les salons de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, Sherbrooke.

Au programme artistique, Mlles P. Bolduc et A. Lalonde dans une opérette comique.

Le Salut du Très-Saint-Sacrement terminera cette assemblée. L'entrée est libre et un prix de présence sera tiré au sort.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par l'amicale Ste-Famille-St-Pierre-Claver aura lieu le mardi soir 19 avril, au sous-sol de l'église Saint-Pierre-Claver, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue Delorimier. Il y aura de nombreux prix de présence et un prix par table. On pourra se procurer des billets à la porte de la salle.

Manifestations occasionnées par la "Foire de Paris"

Voici une liste des manifestations organisées par le commissariat des fêtes pour la Foire de Paris:

Dimanche 15 mai: Grand Prix de Paris Pédestre, éliminatoires dans les arrondissements.

Samedi 21 mai: "Cortège de la Lumière".

Dimanche 29 mai: Grand Prix de Paris Pédestre, "Demi-finale de la Périphérie vers les Tuileries".

Jeudi 2 juin: Cirque d'Hiver, "Bal des Bijoux".

Lundi 12 juin: Grand Prix de Paris Pédestre, "Finale" (Carrousel-Porte Maillot-Carrousel).

Jeudi 16 juin: Cour des Invalides, "Requiem" de Berlioz.

Vendredi 24 juin: Bagatelle, "Nuit de la Rose".

Mercredi 6 juillet: Moulin de la Galette, "Bal Véronique".

Mercredi 20 au samedi 30 juillet: Parvis Notre-Dame, "Vray Mistère de la Passion".

Société St-Jean-Baptiste

Cours de M. l'abbé Lionel Groulx

Le dernier cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Lionel Groulx n'aura pas lieu le vendredi 22 avril; la date en sera annoncée ultérieurement.

Ce cours présentera un intérêt particulier. M. l'abbé Groulx fera voir à mes auditeurs les progrès accomplis par la Nouvelle-France sous l'intendance de Jean Talon.

Talon, intendant du Hainault, avait conquis par ses qualités d'administrateur l'amitié de Mazarin et les ferveurs de Louis XIV.

Colbert, s'assura les services de cet intelligent serviteur de la monarchie et le fit nommer intendant au Canada, le 25 mars 1665. Le roi lui accorda des pouvoirs très étendus. Fort de cet appui, Talon prépara et sut réaliser un programme de réformes que le place au rang des fondateurs du Canada français.

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste et les membres du Comité d'action nationale invitent les étudiants, les élèves des collèges, les membres des comités régionaux, des sections paroissiales, des sociétés nationales et les dames à assister à ce cours.

La salle Saint-Sulpice devrait être trop petite pour contenir tous les auditeurs désireux d'entendre M. l'abbé Groulx traiter un sujet d'une pareille importance.

Oeuvre de la Soupe

Mercredi au Club Canadien, 438, Sherbrooke (Est), réunion hebdomadaire des amies de l'Oeuvre. La partie de cartes sera dirigée par Mme Omer Desmarais et Mlle Andrée Beaubien, présidente du nouveau comité de la "Jeunesse Féminine".

Toutes les dames et jeunes filles sont cordialement invitées. Que chacune prenne note du changement apporté dans notre comité, c'est-à-dire que les réunions du mardi au Conseil Lafontaine auront lieu le mercredi au Club Canadien.

Récollection au Foyer Sainte-Claire-d'Assise

La récollection mensuelle aura lieu le 4e dimanche d'avril, le 24, au lieu du 3e dimanche, au Foyer Sainte-Claire-D'Assise, 5045, rue St-Dominique. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à toutes les dames et jeunes filles qui ont pris part aux retraites fermées ou récollections chez les Franciscaines missionnaires de Marie depuis 1922 qu'il y aura un conventum dans le nouveau local, 80 est, rue Laurier, le dimanche 29 mai. Toutes celles qui désirent prendre part à cette fête sont priées de communiquer avec la directrice des retraites.

Congrès C.C.F.

Toronto, 14. (P.C.) — Le congrès annuel du groupe ontarien de la C. C. F. aura lieu les 15 et 16 avril.

CADEAUX DE PREMIERE COMMUNION

Livres de prières
Chapelets
Médailles
Plaquettes
Bénitiers
Statuettes
Crucifix
Croix marcassite avec chainette argent sterling
Cadres
Images assorties
Brassards et insignes peints à la main; modèles assortis.

NOUS IMPRIMONS LES IMAGES-SOUVENIRS

GRANGER FRÈRES LIMITÉE
Libraires, Papetiers, Importateurs
54-56 ouest, rue NOTRE-DAME. LAncaster 2171
Nos magasins sont ouverts jusqu'à 5 hrs le samedi (Facilité de stationnement.)

Feuilleton du "Canada"

ESPOIR BRISÉ

Roman de Xavier Chantebrune

No 9 *16 avril 1938*

(suite)

—Oh! c'est trop facile!... Quand j'ai parlé de crainte et de remords, vous vous êtes, tout de suite, imaginé qu'il s'agissait de... de mon futur...

—De M. Laroche, trancha-t-il presque durement; car il faut appeler les gens par leur nom... C'est vrai, je l'ai cru.

—Eh! bien, vous vous trompiez du tout au tout. C'est à vous seul que je pensais en venant ici; et c'est uniquement à cause de vous que j'éprouvais craintes et remords.

—Comment cela?

—Voici. J'avais consenti, bien délibérément, à venir chez vous. Mais, à la réflexion, je me suis dit: "Ne vais-je pas aggraver l'illusion, encourager l'infaisable et, par suite, rendre plus pénibles les déceptions ultérieures? Je suis coupable si, par cette démarche aventurée, je favorise et développe des espérances que je ne suis plus à même, hélas, de combler jamais!...

Elle répéta:

—...Jamais!

Et sa voix avait une inflexion si douloureuse, si tragique même, que Jacques en fut remué jusqu'au fond de l'âme.

—Françoise!...

Ah! il ne disait plus "Madame", maintenant. Car elle n'était plus, pour lui, la veuve d'un premier mari, la fiancée officielle d'un second; elle était, de nouveau — ô rajeunissant miracle de l'amour indéfectible! — la jeune et douce infirmière dont la fraîcheur candide avait éveillé son coeur de tout jeune soldat.

—Françoise, je vous en supplie, calmez-vous!

Il l'avait saisie, doucement, par le bras, et fait asseoir dans un fauteuil, face à l'une des fenêtres. Lui-même prit place sur une chaise, à quatre pas de la jeune femme, ne voulant pas aggraver son trouble par une proximité trop étroite.

—Remettez-vous, Françoise. Gardons le silence, un moment... Et puis nous nous expliquerons à tête reposée. Tout en deviendra plus clair.

Elle acquiesça, d'un clignement des cils, et demeura, un instant, les paupières baissées, reprenant son souffle. Puis, elle releva les yeux, plus calme, et promena autour d'elle un regard attentif.

C'est alors seulement qu'elle remarqua tant de détails qui eussent dû la frapper dès l'entrée, si elle n'eût été dans un état d'exaltation contenue et mêlée de sourde inquiétude.

Ces rideaux de nuances précieuses tendus sur les vitrages pour combattre l'âpreté morne du ciel hostile; cette profusion de fleurs aux teintes riches, destinées à faire oublier les noires attaques de la mauvaise saison approchante; des roses, des azalées, des oeillets, des hortensias... Elle songea:

"C'est pour son adoration qu'il avait tendu un tel reposoir fleuri!... Comme il m'aime!... Et penser que je... O Dieu, quelle misère est sur nous deux!"

Elle eut un suprême effort de volonté pour reprendre la parole.

—Ecoutez, Jacques... Tout ceci est atrocement pénible et douloureux... Mais je ne suis venue que pour vous rendre une visite de politesse... Tout au plus, pour vous dire que je ne vous oublierai pas, et que vous resterez classé au rang de mes plus chers souvenirs.

Il secoua énergiquement la tête:

—Françoise, pourquoi cette pâle défaite. De quel droit me condamnez-vous, puisque vous m'aimez!

—Certes! balbutia-t-elle dans un sanglot étouffé. Si je vous aime!... Vous savez bien...

—Oui, je le sais, et c'est ce qui m'enhardit...

—N'insistez pas, je vous le demande! Vous n'ignorez pas que je suis engagée, liée, enchaînée...

De ce chef, il secoua la tête farouchement.

—Voilà ce que je n'admets pas! On ne peut être lié et engagé que par l'amour... Or, vous n'aimez pas celui...

—Non, certes, je ne l'aime pas!

Mais, d'avoir lâché cet aveu, elle rougit aussitôt de confusion. Et, se levant;

—Mon ami, ne m'accâblez pas d'une logique à laquelle je ne suis pas en force de répondre. Je vous aime, oui, et depuis longtemps, et pour toujours. Lui, je ne l'aime pas, je ne l'aimerai jamais! Plus un mot!... Nous n'y pouvons rien! La situation est insoluble, et notre rêve est impossible.

Jacques lui saisit la main:

—Vous dites: plus un mot? Pardon: deux mots encore. Un problème n'est pas insoluble quand il est bien posé. Quant au mot, impossible, moi, Canadien, je vous rappelle qu'il n'est pas Français!

Et, ayant appuyé tendrement ses lèvres sur la menotte fiévreuse qu'il pressait dans sa forte main, il acheva d'un ton de ferveur:

—Françoise, toutes les heures sonnent!

Ainsi traduisait-il un acte de cette foi qui peut transporter les montagnes.

Oui, toutes les heures sonnent. Et pourquoi la leur ne sonnerait-elle pas comme les autres?

N'empêche que, lorsqu'ils se séparèrent, le coeur leur saignait, à tous deux!

— IX —

Seul dans ce vaste salon, si froid, si protocolaire et cérémonieux, qui ne devait vraiment s'animer que lorsque y circulaient de nombreux invités sous le flamboiement des lustres, Jacques Pelletier, éprouvait, ce matin-là, une impression de frigidité telle qu'elle lui faisait inévitablement évoquer les nuits d'affût dans la neige, aux heures juvéniles de ses premières prouesses cynégétiques.

Mais, en revanche — car tout se compense, grâce à Dieu! — il se sentait une âme de chasseur et une résistance de trappeur.

Pourtant, bien qu'il ne fut là que depuis dix minutes, l'attente lui semblait extraordinairement longue.

Aussi fut-ce avec une réelle satisfaction, une vraie joie de détente physique qu'il se dressa en entendant la porte s'ouvrir.

Françoise de Vertheuil marchait à lui, les deux mains tendues.

—Vous, encore!

Ce dernier mot le hérissa, car il était dans de' mauvaises dispositions morales.

—Encore?... Est-ce un reproche, Madame?

—Mais pas du tout! C'est le compliment que j'adresse à la fidélité. Croyez-vous donc que j'ai tellement d'amis assidus?

Jacques respira, et sourit, d'un air contraint.

—Mille pardons!... J'avais craint d'être importun... de vous avoir dérangée à une heure trop matinale.

—Nullement... pas du tout!... C'est moi qui m'excuse de vous avoir fait pauser quelque peu. Pour moi, il n'y a pas d'heure matinale. En règle générale, je suis sur pied, et disponible à huit heures.... Hier, par hasard, ayant été retenue à un dîner d'amis, je me suis couchée plus tard que d'habitude, et mon réveil en a été différé d'autant. Voilà pourquoi je vous ai fait attendre... Mais asseyez-vous donc!

Elle affectait un ton vif et léger. Mais Jacques, qui la dévisageait avec une attention avide, lisait sur ses traits tendus le double signe de la fatigue physique et de la lassitude morale.

Avez-vous eu l'occasion d'observer, tout de suite après l'action, une grande vedette de théâtre qui a fini son rôle dans l'éclat des ovations du public, ou un chef militaire assis dans son P.C. et à qui le téléphone apporte la nouvelle du succès des opérations qu'il a commandées?

Ce parallélisme semblerait indécent si on le posait autrement que sur le plan purement physique et matériel. Il ne nous viendra pas à l'esprit de comparer une actrice à un général. Mais ce que l'on peut constater chez l'une ou l'autre, dans les conditions précisées, c'est ce même besoin impérieux de détente et d'abandon, qui peut ainsi se traduire:

—J'ai fini, j'ai gagné... Mais je suis à bout. Laissez-moi!...

Suprême humiliation de la gloire: la triomphatrice et le vainqueur qui implorent la grâce de pouvoir dormir!...

Jacques Pelletier, ancien combattant, ces moments-là, ces réactions et ces déficiences, les sursauts de l'âme qui veut encore et les capitulations du corps qui ne peut plus, vous les aviez connus dans les boues de la Santerre pluvieuse, et sur les rives mornes de la Somme et de la Scarpe, jusqu'à la poussée victorieuse de Saint-Mihiel, suprême compensation à tant de souffrances obscures!

Oui, et c'est pourquoi il ne put s'empêcher de dire à Françoise, d'un ton d'affectueuse sollicitude:

—Je vous avoue que l'état de votre santé m'inquiète un peu. Je vous trouve l'air très fatigué.

La jeune femmme étouffa un soupir, et serrant instinctivement les épaules:

—C'est vrai, avoua-t-elle, je me sens lasse... Heureusement, mon fiancé est parti en voyage d'affaires, et cela va me donner quelques jours de répit.

—Ah! M. Laroche est absent? s'enquit Jacques, très intéressé.

—Depuis deux jours et pour trois semaines. Grâce à quoi je vais être un peu plus libre de mes mouvements.

Le jeune Canadien attacha sur elle un regard profond, où elle pouvait lire, en même temps qu'une commisération sincère, une secrète irritation.

—Ainsi, demanda-t-il, la présence de M. Laroche vous est tellement tyrannique?

—Oh! s'exclama-t-elle, dans un débordement d'amertume qu'elle ne fut pas maîtresse de refouler. Si jamais le mot "tyrannique" a eu un emploi pertinent, c'est bien dans ce cas-là.

"Un maître autoritaire et jaloux, voilà ce que me réserve l'avenir.

—Pourtant vous l'avez choisi, Madame.

Françoise eut un sursaut de révolte.

—Choisi, moi! Ah! certes non!...

"Comment pouvez-vous croire une chose pareille, vous qui me connaissez... et qui savez le fond de mes sentiments!

—Pourtant, insista-t-il, personne n'avait le droit de vous imposer un fiancé qui ne vous était pas sympathique.

—Vous aimait-il donc d'une si furieuse passion qu'il n'ait eu aucun égard pour vos propres sentiments?

—M'aimer, lui? Allons donc! Jamais je ne le croirai! S'il l'a dit au début de nos fiançailles, s'il a joué la comédie de l'affection, c'était pour sauver les apparences, et ne pas se donner un rôle trop odieux.

—Alors, pourquoi tient-il si farouchement à vous?

—Ce qu'il voit en moi, c'est le mariage mondain qui lui donnera accès dans un milieu où, pour ses affaires, il a besoin d'avoir ses grandes et petites entrées, et qui, jusqu'à présent lui demeure fermé.

—C'est ce qu'on appelle un mariage de raison! fit Jacques avec un rire d'indignation contenue.

—Par euphémisme, souligna Françoise. En réalité, c'est un mariage d'intérêt basé sur le plus vil calcul. Un maquignonage dont je suis l'enjeu et la victime.

Elle prononça ces mots avec un accent de sombre révolte. Il fallait vraiment que la mesure fût comble pour que la jeune femme, toujours si réservée et scrupuleusement prudente dans l'expression de sa pensée, s'abandonnât à ce mouvement de colère.

Jacques le comprit bien, et cela lui poigna le coeur.

(A suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

Le camion perdu, trente Chinois et vingt mannequins!

La correctionnelle transformée en studio de cinéma sans le scénario

Les "nominingouins"

Le sergent Henri Pinard, de la Sûreté provinciale, sous les ordres du directeur suprême, le lieutenant-colonel P.-A. Piuze, traduisait en correctionnelle, mercredi matin, plus de 65 prisonniers et prisonnières appréhendés aux endroits suivants: 177 est, rue Lagauchetière; 158 ouest, rue Sainte-Catherine; 1264, rue Berger; 1252, rue de Bullion; 1258, rue Saint-Dominique; 21 est, rue De Montigny et 1097, rue Clarke.

De ce nombre, une trentaine de Chinois, plus jaunes que le plus jaune ensemble d'une blonde lorette, offraient un contraste oriental à la barre des prévenus. Une vingtaine de filles ayant pour la circonstance choisi leurs atours de printemps se seraient crues en pleine guerre de Chine, sans la voix énergique de Me Ovide Leclerc, député-greffier de la Paix, qui dirigeait la "parade" devant le juge en chef Gustave Perrault.

Cinq tenancières de maisons closes se déclarèrent coupables, les yeux baissés, et l'une d'elles ne cessait de replacer une plume verte qui persistait à crever des yeux d'émeraudes et ne voulait plus rester droite sur un canotier de tout premier crû. Le tribunal imposa donc l'amende de $200, frais inclus. Une quinzaine de ces vestales laissèrent à leurs avocats, Mes Willie Proulx et H.-J. Erdrich, le soin de placer devant le juge des aveux, mais en ayant bien eu soin de s'informer auprès de M. Jean Gauthier, officier de liaison au Palais, s'il y avait du "spécial" dans chacun des cas. La manoeuvre était des plus sages, d'autant plus que le mot fatidique de "spécial" équivaut à une peine de 6 mois au violon de ces dames, rue Fullum.

Un cas pitoyable fut celui des trois Forget, de rudes gars du Nominingue, venus dans la métropole pour s'acheter un camion et les grains de semence nécessaires pour la future récolte autour du lac des Grandes-Baies. Le sort, ou qui sait, le "diable" aussi les poussant les frères naïfs crurent qu'ils pourraient avoir leur permis de conduire dans une maison de la rue Berger. Le sergent Pinard fit comprendre à ces "touristes" de la terre qu'ils devaient le suivre au vieux Palais. L'avocat des Forget insista auprès du juge Perrault, afin d'obtenir la clémence du tribunal, sinon adieu camion, trèfles, avoines, choux et blés!

Rien n'y fit, et les "nominingouins" furent condamnés à une amende de $10, frais inclus. Le plus jeune du trio avait passé la nuit dans les cellules, tandis que ses ainés avaient fourni des cautionnements. Ce détail n'impressionna pas le tribunal, et le prisonnier eût à payer aussi $10, frais inclus.

Puis ce fut au tour de Charlie Chan, surpris à vendre des billets de loterie chinoise à 21 est, rue De Montigny. Chan, en bon philosophe, protesta de son innocence et son procès fut fixé au 21 avril. Les derniers prisonniers de la matinée, les 29 Chinois happé à 1097 rue Clarke avaient passé la nuit dans les cellules après avoir été surpris la veille à 11 heures 10 minutes, au plus fort du tirage au sort des "banques" de la loterie ressuscitée. Pour une fois, ce fut la police provinciale qui gagna le gros lot, et la plupart des prisonniers n'étaient pas encore revenus de leur étonnement. La moitié fournirent le cautionnement de $50 exigé par Me Olier Renaud, avocat du ministère public et les autres devront se contenter d'un gallon d'eau et d'un demi-pain, au matin de Pâques, en attendant leurs procès, fixés au 21 avril.

Refus d'un groupe d'ouvriers américains

Washington, 15. (P.A.). — Les employés de chemins de fer des Etats-Unis ont rejeté carrément, aujourd'hui, la demande qu'on leur avait faite d'accepter une réduction de salaires.

Accusé d'avoir commis un vol sacrilège

Ottawa, 15. (P.C.). — La police a déclaré aujourd'hui, que l'arrestation d'un quatrième individu apportait une solution finale au vol sacrilège qui fut commis, il y a deux semaines, à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens.

TROUVE NOYE

Carleton-Place, 15. (P.C.) — On a trouvé aujourd'hui dans la rivière Mississipi le cadavre d'Albert Comlish, 24 ans, de Toronto, qui était rapporté disparu depuis le 24 février dernier.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-S. Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
J. CAMPBELL - C. DEMERS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique
le 14 avril 1938

PRESIDENT: L'honorable juge Décary.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame F. Tilles et vir vs Montreal Tramways Company; jugement autorisant examen médical avant défense.

Perkins Electric Company Limited vs G. H. Wilson et al et C. F. Dale; jugement accordant motion pour péremption.

Henri Labreeque vs Coca-Cola Company of Canada Limited; jugement accordant motion pour péremption.

R. Perrault vs Dame A. Beauregard et vir; jugement fixant date d'examen.

Y. Mathieu vs Dame E. Landry et G. A. Terrault; jugement accordant motion pour détails.

La Fidélité (ltée) vs Ed. Giroux et Quebec Bio Reduction Co. Ltd, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt tenante.

Joseph Brouillet vs Frédérick Taylor; jugement déclarant saisie-gagerie bonne et valable.

Léopold Roy vs Omer Harbec et al; jugement ordonnant expertise.

Succession Robt. Bennet vs Frank Bird; jugement pour $303.10 avec int. et dépens.

Dame Yetta Rubinsky et vir vs J. Meilleur et al; jugement autorisant examen avant défense.

Dame Yetta Rubinsky et vir vs J. Meilleur et al; jugement autorisant examen médical avant défense.

O. Lacroix vs Trust Général du Canada; jugement autorisant à amender.

J. Ménard vs J. Turcotte; jugement autorisant examen avant défense.

J. Ménard vs J. Turcotte; jugement autorisant examen médical avant défense.

M. Sullivan vs Deutscher Verein Harmonia Inc.; jugement autorisant examen avant défense.

M. Sullivan vs Deutscher Verein Harmonia Inc.; jugement autorisant examen médical avant défense.

Canadian Auto Top Co. Inc. vs A. M. Taylor; jugement pour $46.25 avec int. et dépens.

M. Kunin vs W. F. Moore; jugement pour $100 avec int. et dépens.

Louis Maheu vs Paul Prud'homme; jugement pour $119 avec int. et dépens.

Jacob M. Helfield vs Phillip Blumenthal; jugement pour $128.50 avec int. et dépens, et déclarant interrogatoires pro confessis.

L. Lapointe vs J. Comtois, père et al; jugement permettant au demandeur d'amender réponse.

P. Rosenthal vs A. Sheiner et al; jugement maintenant inscription en droit partielle.

Dame R. Sperling vs A. Sheiner et al; jugement maintenant inscription en droit totale pour les frais seulement.

Dame A. Levin vs J. Levine et L. Ginsberg; jugement accordant motion pour rejet pour les frais seulement.

J. Primeau vs G. St-Aubin et al; jugement autorisant examen avant défense.

Wm Dicaire vs Duval Motors Limited et al; jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame M. Cadwell et al vs H. F. Fisher et al; jugement autorisant à plaider in forma pauperis.

Dame Celia Takefman et vir vs Dominion Sanitary Wiper Co. Limited; jugement rejetant motion pour amender, avec dépens.

Dame I. Tarantour vs P. Waxman; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

B. Pothier vs A. Laperrière et A. Verrette; jugement accordant motion pour faire déclarer la moitié du salaire du défendeur saisissable pour réclamation alimentaire.

Dame F. Tilles vs Montréal Tramways Co.; jugement autorisant examen avant défense.

Le rôle de mai à la Cour supérieure

Il y a un total de 394 causes inscrites pour le district de Montréal

Un total de 394 causes tant sommaires qu'ordinaires ont été inscrites au rôle de mai de la Cour supérieure pour le district de Montréal. Le bulletin de distribution, qui vient d'être préparé sous les soins du maitre du rôle, M. J.-A. Archambault, comporte ainsi une vingtaine de causes de plus que le rôle d'avril, dont l'audition n'est d'ailleurs pas encore terminée. En juin, il y aura probablement une autre augmentation afin de commencer les vacances de juillet et d'août avec le moins d'arrérages possibles.

Les causes de mai seront instruites à Montréal par les honorables juges Philippe Demers, Charles-A. Duclos, Louis Boyer, Jean-J. Denis, Louis Cousineau, Frank Curran, Errol-M. McDougall, J.-Alexandre Guibault, Gordon-C. Mackinnon, Alfred Forest, Alfred Duranleau, Théodule Rhéaume et, aussi, l'honorable juge en chef R.-A.-E. Greenshilds qui, à l'avenir, aura son rôle régulier.

A la Cour supérieure, division de pratique, l'hon. juge Alphonse Décary siégera du 2 au 7 et du 16 au 28. L'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer siégera du 9 au 14 et du 30 au 31.

A la Cour des faillites, l'hon. juge Louis Boyer siégera comme d'habitude, à part d'un rôle ordinaire en Cour supérieure.

L'honorable juge Wilfrid Lazure présidera les assises criminelles.

Dans les district ruraux, la distribution est comme suit:

Dans le district de Hull, l'hon. juge Arthur Trahan siégera du 9 au 20;

Dans le district de Pontiac, il n'y aura pas de terme;

Dans le district de Joliette, l'honorable juge A. Chase-Casgrain siégera du 9 au 20;

Dans le district de Beauharnois, il n'y aura pas de terme;

Dans le district de Terrebonne, l'hon. juge Philémon Cousineau siégera du 9 au 20;

Dans le district de Saint-Jean, l'honorable juge Joseph Demers siégera du 10 au 13;

Dans le district de Mont-Laurier, il n'y aura pas de terme;

Dans le district de St-Hyacinthe, l'hon. juge Joseph Demers siégera du 3 au 6;

Dans le district de Richelieu, l'hon. juge Joseph Demers, siégera du 16 au 20;

Dans le district de Bedford, l'hon. juge Verret siégera du 3 au 6;

Dans le district de Ville-Marie, il n'y aura pas de terme;

Dans le district de Rouyn, l'hon. juge Errol-M. Macdougall siégera du 5 au 7.

Effet immédiat des paroles d'un juge

Calgary, 14. (P.C.) — Le juge Tweedie, qui préside le procès d'un citoyen de Calgary accusé d'un crime statutaire, a fait évacuer la salle par le public seulement en prononçant quelques paroles. "Dans le passé, dit-il, j'empêchais le public d'assister à des procès sur des causes comme celle-ci, mais des décisions légales m'empêchent maintenant de le faire. Le peuple de la province a décidé qu'il avait le droit d'entendre toutes les saletés et qu'il ne pouvait être expulsé de la cour." La cour, qui était remplie, s'est vidée peu à peu.

Carillon pascal, jeu de "barbotte" et juge humain...

Me René Théberge obtient un cadeau de Pâques pour huit de ses clients

Une vraie "passe"

A minuit et cinq minutes, mercredi matin, le sergent Henri Pinard, agissant sous les ordres du directeur P.-A. Piuze, se décidait à lancer ses "dés" dans un tripot opéré par Paul De Salvo, à 1309, rue Saint-André. Les policiers de la Province appréhendèrent huit amateurs de jeu de "barbotte", toujours à la mode même les jours maigres. Pour son malheur, De Salvo n'avait pas la charte traditionnelle, qui sauvait dernièrement un club authentique, et se permettait de prendre une "cagnotte".

C'est pourquoi, lorsqu'il comparut devant le juge en chef Gustave Perrault, quelques heures plus tard, son avocat, Me René Théberge, se servit de son jugement et enregistra un aveu de culpabilité au nom de son client. Puis Me Olier Renaud, avocat du ministère public, déclara:

—J'insiste pour une amende de $200, frais inclus.

—Vous insistez, très bien, dit Me Théberge.

Les huit amateurs de "barbotte" se présentent ensuite à la barre, et la défense enregistre encore un aveu de culpabilité. Me Renaud demande encore:

—J'insiste pour l'amende habituelle de $50.

—Mais c'est un premier délit, reprend Me Théberge, et je crois qu'il n'y a rien de spécial dans cette affaire. D'autres juges ont déjà imposé une amende de $25.

—C'est lorsqu'il y avait du "spécial" que nous avons été le moins sévère, souligne Me Renaud.

—Pas de précédents, décrète le juge Perrault. Amende de $50.

Me Théberge se lève de nouveau et déclare:

—Je n'ai pas l'habitude d'insister, mais pourquoi toujours cette amende fixe comme le méridien? Les accusés sont pauvres et pour eux aussi le temps de Pâques signifie joie, mansuétude et faveurs. Avec une amende de $25, ils pourront ramener un peu de bonheur à leurs foyers.

Le juge Perrault réfléchit un moment, puis, bref comme il l'est d'habitude, déclare:

—Très bien. C'est le temps de Pâques, je change mon jugement et je les condamne à une amende de $25.

Faux médecin devant le jury

Robertson-G. Thompson se servait des journaux pour attirer ses victimes

Robertson-G. Thompson, accusé de pratique illégale de la médecine, devait subir son procès devant le juge Gustave Marin, mercredi; mais avant l'audience Me Ulric Laurencelle, avocat de la défense, déclara:

—Je désire présenter une motion pour détails, afin de bien étudier cette affaire.

—Il y a d'autres accusations contre le prisonnier, souligne Me Jean Brisset, avocat du Collège des Médecins. Je crois qu'un ajournement serait dans l'ordre.

—Je renvoie la motion pour détails, décrète le tribunal. Dans l'accusation se trouvent la date du supposé délit, le nom de la personne qui aurait été soignée et l'article du Code pénal invoqué par la poursuite. La plainte est suffisamment claire. Je vais cependant accorder un ajournement et je fixe la date du procès au 31 mai.

Thompson aura à comparaître devant le jury de la cour d'Assises le 10 mai, sur plusieurs accusations. Lors de l'enquête judiciaire, Me Ivan Sabourin, avocat du ministère public fit entendre des jeunes filles, toutes attirées chez Thompson par une petite annonce alléchante. Le pseudo-médecin choisissait les plus jolies pour les "embaucher" à titre de bonnes. Une dizaine de jeunes chômeuses auraient tombé dans ce piège habilement préparé.

Le président des Etats-Unis entend arriver à ses fins

(Suite de la page 1)

vernement ne s'est pas trompé dans le choix qu'il a fait de redresser les finances et l'économie du pays. Abandonner les idéals que nous avons voulu atteindre et qui consistent à construire des Etats-Unis plus grands, plus stables et plus tolérants, ce serait pour nous ne pas profiter de la marée montante; ce serait peut-être même risquer de ne jamais atteindre le port. Je propose que nous allions de l'avant. J'ai la certitude qu'en vous demandant cela vos espoirs sont avec moi. Je suis certain aussi que vous me donnerez votre appui. Car pour atteindre un port, il faut aller de l'avant, toujours de l'avant. Il ne faut pas rester à l'ancre. Il faut naviguer droit devant soit. Il ne faut pas se laisser dériver. Il faut fendre triomphalement les flots adverses, ne jamais désespérer du succès".

Scission grave dans les rangs du parti socialiste français

(Suite de la page 1)

diterranée et qu'elle cesse d'intervenir dans la guerre civile espagnole, la France voudra que Rome lui paie la décision qu'elle prendra de reconnaitre la légalité de la conquête de l'Ethiopie, en reconnaissant l'indépendance de la Syrie; en cessant d'encourager sournoisement les nationalistes arabes de la Tunisie et de l'Algérie; en cessant de faire de la contre-propagande française à la radio dans le Proche-Orient; et en réglant définitivement la question du chemin de fer Djibouti-Addis-Abéba.

La liquidation ne sauve pas une compagnie de ses taxes

Décret du juge Gustave Marin qui sera utile à tous les financiers

Revenus de Guerre

Une compagnie en faillite est toujours tenue de payer au Revenu National les taxes spéciales de guerre qu'elle devait au moment de cesser d'exister et malgré une demande de la défense mercredi, devant le juge Gustave Marin, pour une amende minimum, dans l'affaire de la firme H.-L. Sourkes Incorporée, ce tribunal imposa d'abord une amende de $50, puis condamna la prévenue à payer aussi le double du montant dû, soit $650.02 et les frais ou, à défaut, un ordre de saisie. Avant le jugement, l'avocat de la défense demanda au tribunal:

—Nous demandons le minimum au nom des liquidateurs que nous représentons. Si le tribunal impose une peine prohibitive les créditeurs seuls seront punis.

—Si le débiteur n'avait pas mis tant d'argent dans sa poche et avait payé les taxes dues, son cas serait différent, déclare le tribunal.

—Ces amendes seront payées au pro-rata avec les autres créanciers, explique Me Germain Charland, avocat de la poursuite.

—En ce cas j'impose l'amende de $50, je condamne la prévenue à deux fois $325.01, aux frais ou à défaut, saisie.

Dans cette affaire, préparée par M. A.-P. Dufresne, inspecteur pour le Revenu National, la défense avait récusé la juridiction des tribunaux de la correctionnelle et le décret du juge Marin arrive à son heure et servira de guide dans d'autres procès du genre. Nous en donnons donc le texte:

CANADA
Province de Québec.
District de Montréal.
CONVICTIONS SOMMAIRES

Présent: Le juge Gustave Marin. No 2082. Le Roi vs H. L. Sourkes Inc.

NOTES DU JUGE

La plainte fut portée le 18février, 1938, suivant l'article 111, sous-section 1 du chapitre 179, Statuts Refondus, Canada.

La preuve révèle que l'accusé devait à la date de la plainte la somme de $325.01 de taxe, et qu'à cette date l'accusé était en liquidation depuis le 1er février, 1938.

La défense objecte

1°. Que notre juridiction est limitée aux cas où l'amende ne dépasse pas une amende de $500.00;

2°. — Vu la mise en liquidation on ne peut procéder contre l'accusé;

3°. Que la plainte contenait plus d'une matière, elle est illégalement portée.

Je n'ai pas d'hésitation à déclarer que:

1°. La Cour d'Echiquier et les Cours Civiles seules ont la juridiction voulue pour le recouvrement de la taxe.

2°. Ces Cours ont aussi juridiction pour le recouvrement des amendes sans exception, quelqu'en soit le montant.

3°.—La sous-section 2 de l'article 108 nous donne à nous, magistrats, juridiction pour le recouvrement des amendes dans tous les cas où la pénalité maxima ne dépasse pas $500.

Sur ces points nous sommes, je crois, parfaitement de la même opinion.

A-t-on juridiction pour entendre et juger une plainte portée en conformité, soit de l'article 111, soit de l'article 112 ou soit de l'article 118. Je soumets humblement qu'on a cette juridiction.

Ces articles sont de droit nouveau et parlent d'infraction et de déclarations sommaires de culpabilité, et ceci alors que tous les autres articles de la loi concernant le recouvrement d'amendes de pas plus de $500.00, n'en font aucune mention. Cela se comprend, puisqu'ils sont régis par l'article 108 qui indique la procédure à suivre.

Le législateur a spécialement indiqué dans les articles 111, 112 et 118, tous de droit nouveau et les seuls à décréter une pénalité de plus de $500.00, la procédure à suivre, savoir celle des infractions sur déclaration sommaire de culpabilité.

Le législateur a partant, et pour ces articles en particulier, étendu notre juridiction.

De fait, il faut donner un sens à ces articles 111, 112 et 118. L'article 22 du chapitre 1, loi d'interprétation, stipule qu'une loi modificatrice doit, tant que la teneur de cette loi le permet, s'entendre comme ne faisant qu'une avec la loi qu'elle modifie.

L'article 28 du chapitre 1 décrète que toutes les lois doivent se lire et s'interpréter comme si l'infraction pour laquelle le délinquant (b) est punissable après déclaration sommaire de culpabilité, était décrite ou mentionnée comme étant une infraction; et toutes les dispositions du Code Criminel relatives aux actes criminels ou aux infractions, suivant le cas, s'appliquent à toutes ces infractions.

Puis l'article 29 du chapitre 1, stipule qu'à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, la mention dans une loi de (a) *La loi des déclarations sommaires de culpabilité* doit s'entendre comme un renvoi à la Partie XV du Code Criminel.

Or, pour donner un sens aux articles 111, 112 et 118, il faut, je crois, conclure que le législateur ayant établi récemment des amendes plus considérables que $500.00 et désirant que le recouvrement de ces amendes puisse s'opérer suivant la partie XV du Code Criminel, a spécialement indiqué son intention par les mots "après déclaration sommaire de culpabilité".

En outre, c'est un principe reconnu que lorsqu'une loi contient deux clauses, l'une de portée générale et l'autre de portée particulière, c'est celle de portée particulière qui s'applique.

II

La mise en liquidation ne peut arrêter les effets du Code Criminel.

III

Il est vrai que chaque plainte ne doit porter que sur une seule matière (art. 710 du Code Criminel).

La plainte est portée en vertu de l'article 111 du chapitre 179, Statuts Refondus. Cet article dit les pénalités encourues en sus de toute autre peine.

Il est vrai que dans la plainte, il est mentionné une autre peine que celle prévue par l'article 111, mais ces pénalités ainsi encourues proviennent d'un seul manquement à la loi, savoir, le défaut de s'être conformé à l'article 86 du Chapitre 179.

Il n'y a partant qu'une seule infraction ou matière dans la plainte. Le plaignant a d'ailleurs au cours du procès demandé de retrancher de la plainte la pénalité de $7.35.

C'est pourquoi l'accusé est déclaré coupable d'avoir omis de payer la taxe due en vertu de l'article 86 du ch. 179 S.R.C. de 1927.

G. MARIN
Juge des Sessions de la Paix
Montréal, 14 avril, 1938.

1,800 marins en grève au Canada

(Suite de la page 1)

L'ordre de grève générale, qui paralysera 150 navires canadiens, doit être exécuté ce soir, à minuit. Les 1,800 marins réclament un contrat collectif de travail des armateurs. En déclarant que la grève affecterait huit ports des Grands Lacs, M. J.-A. Sullivan, président de l'Union canadienne des marins, a dit que les compagnies n'avaient pas répondu à leur requête. Ces ports sont Montréal, Toronto, Owen-Sound, Kingston, Goderich, Port-Colborne, Fort-William, Port-Arthur.

La grève annoncée par l'union est dirigé contre la Colonial Steamships, Limited, Toronto; Hall Corporation of Canala, Montréal; Norris Steamships Company, Limited, Montréal; North American Transports, Limited, Toronto; Paterson Steamship, Ltd, Montréal et Fort William; Union Transit Company, Toronto, et Keystone Corporation, Limited Montréal. Plusieurs des navires de ces compagnies devaient laisser Toronto ce soir.

Les Canada Steamship Lines

Les Canada Steamship Lines ont annoncé aujourd'hui que 30 de leurs cargos ouvriront la navigation sur les Grands Lacs ce soir. Leurs 24 autres cargos entreront en service, lorsque les canaux de Cornwall, Soulanges et de Lachine seront ouverts à la navigation. Le directeur-gérant de la compagnie, M. T.-R. Enderby, a dit que les Canada Steamship Lines avaient signé un contrat avec l'Union canadienne des marins.

Dénégation

Ottawa, 15. (P.C.). — La Fédération canadienne du travail a prétendu que la grève, déclarée par l'Union canadienne des marins, n'interrompra pas la navigation des Grands Lacs. Le secrétaire trésorier, M. W.-T. Burford, dit qu'en dépit de l'ordre de grève, il n'y a aucune crainte que le travail soit suspendu dans la navigation. Il déclara que les navires, sur lesquels travaillent les membres de l'union nationale, sont en service et il n'y a aucun trouble avec les armateurs.

"M. Sullivan semble se servir des débardeurs américains pour forcer les marins canadiens à joindre les rangs de son union étrangère, mais il n'y a aucune raison pour laquelle les ouvriers américains emploieraient ces méthodes contre les équipages des navires canadiens", dit-il. Cette intervention dans le droit qu'ont les Canadiens de faire partie de l'union de leur choix serait alors un sujet de discussion entre les gouvernements des deux pays.

Franco atteint la Méditerranée

(Suite de la page 1)

du général Francisco Franco ont sectionné en deux parties, aujourd'hui, l'Espagne républicaine. Ils se sont emparés du petit port ensoleillé de la Méditerranée, vers lequel ils se dirigeaient, depuis quelques jours. Vinorez leur appartient maintenant. Situé juste au sud de la frontière catalane, ce village est tombé en leurs mains presque sans résistance. De là ils se sont dirigés, à la fois, vers le nord et vers le sud pour s'emparer de 22 milles de la route côtière Barcelone-Valence. La Catalogne est maintenant complètement séparée du reste de l'Espagne loyaliste. Franco a atteint son premier objectif, depuis qu'il y a moins d'un mois, il lançait son offensive du printemps. C'est la première grande victoire que les nationalistes remportent depuis qu'ils avaient pris Bilbao et Santander, l'été dernier.

Franco portera maintenant toute ses forces contre Barcelone, d'abord; contre Valence, ensuite; contre Madrid, enfin.

Les troupes espagnoles et italiennes des généraux Miguel Aranda et Garcia Valinon, appuyées par plusieurs détachements de cavaliers maures, ont mis moins de 24 heures à occuper Vinaroz puis à consolider leurs nouvelles positions, en prenant Benicarlo, situé à 8 milles au sud, et Uldecona de même qu'Alcanar, situés au nord. Depuis plus de deux semaines, les insurgés avaient placé sous le feu de leur artillerie la route Barcelone-Valence, entre Tortosa et Vinaroz.

Toutes les communications téléphoniques, télégraphiques, routières et ferroviaires qui reliaient Barcelone, située à 108 milles au nord-ouest, au reste de l'Espagne républicaine, sont rompues. Les deux Espagnes loyalistes ne peuvent plus communiquer ensemble que par radio, par avion ou par la mer. Au nord de la coupure, le gouvernement possède encore 10,800 milles carrés des 12,000 milles carrés de la superficie de la Catalogne. Au sud, les positions loyalistes restent inchangées, si l'on considère que Barcelone n'a plus une parcelle de l'Aragon et qu'il a perdu d'importants espaces de la province de Castellon.

"Life" supprime ses photos censurées

Ottawa, 15. (P.C.) — Le ministère du Revenu a fait savoir, ce soir, que l'édition de cette semaine de l'hebdomadaire "Life", qui comporte des photos empruntées au film "La naissance de l'enfant," entre au pays avec les pages censurées en moins.

Taux de mortalité maternelle de 5.6

Il est inférieur à celui des Etats-Unis, mais supérieur à celui de la Nouvelle-Zélande

Ottawa, 14. (P.C.) — Le comité scientifique de l'Office national de Santé a tenu une réunion hier au cours de laquelle on a révélé que le taux de mortalité maternelle au Canada est de 5.6, soit légèrement inférieur à celui des Etats-Unis, qui est de 5.8, mais considérablement supérieur à celui de la Nouvelle-Zélande, qui est de 3.14.

Les cinq membres du comité ont conféré avec le ministère de la Santé sur la maladie et la mortalité maternelles. Ce sont MM. le docteur W. A. Scott, professeur d'obstétrique à l'université de Toronto, le docteur John R. Fraser, gynécologiste en chef de l'hôpital Général de Montréal, le docteur J. D. McQueen, professeur d'obstétrique à l'université du Manitoba, le docteur S. Langevin, professeur d'obstétrique à l'Université de Montréal, et le docteur J. F. Puddicombe, d'Ottawa.

Nouvelle crise ministérielle au Japon

(Suite de la page 1)

qui n'ait pas encore rendu visite au premier-ministre.

Avant que le Parlement n'adopte la loi de mobilisation générale, laquelle permet à l'Etat de disposer à sa guise de la vie et des biens de tous les citoyens, le prince Konoye avait promis au peuple qu'il n'userait pas de cette loi au cours de l'incident de Chine, à moins que la situation ne devienne tellement grave qu'il faudrait y avoir recours. Cette loi souleva un véritable orage à la Chambre. A cause de cette promesse de M. Konoye le gouvernement n'a maintenant pas d'autre alternative que celle d'admettre que ses troupes ont connu de cuisants revers en Chine ou de renier les promesses que son chef a faites au peuple.

Un haut personnage a même déclaré que "le gouvernement doit sentir maintenant qu'il est nécessaire de frapper les Chinois avec ses deux poings au lieu de réserver le droit aux Russes, au cas où ils attaqueraient le Japon".

Dans le Chantoung

Shanghaï, 16, samedi. (P.A.) — Les Chinois ont assuré, aujourd'hui, que leurs armées, bataillant dans le sud de la province du Chantoung, ont brisé les lignes de défense que les Japonais avaient établies autour de la ville de Yishien. Ils ajoutent qu'ils ont maintenant la certitude de reprendre bientôt la ville assiégée. Cette nouvelle est arrivée à Shanghaï, alors que les Chinois célèbrent encore la victoire de Taierh-Tchouang, remportée à 20 milles de Yishien et où, selon les experts étrangers, de 7,000 à 10,000 Japonais ont été tués et 20,000 autres blessés.

A Siou-Tchéou que les Japonais s'étaient promis de capturer rapidement, la population chinoise a organisé un défilé dans lequel on a vu beaucoup de matériel de guerre saisi à l'ennemi.

HOMME D'ETAT ANGLAIS EN VISITE A PARIS

Paris, 15 (P.C.-Havas) — M. Alfred Duff-Cooper, premier lord de l'Amirauté britannique, a été reçu, aujourd'hui, par Me César Campinchi, ministre français de la Marine.

Projet de base pour hydravions

Vancouver, 15 (P.C.) — Les plans et devis pour la construction d'une base pour hydravion sur l'île voisine de Sea Island seront soumis la semaine prochaine au conseil municipal. Le coût prévu de l'entreprise est de $1,000,000.

Mort subitement

Québec, 15. (P.C.) — M. Joseph Turcotte est mort subitement, aujourd'hui, pendant qu'il assistait à un office du Vendredi-Saint, à la basilique de Québec.

Le cardinal Villeneuve chez les prisonniers

Québec, 15. (P.C.) — Le cardinal Villeneuve a, suivant la tradition, rendu visite aux prisonniers, aujourd'hui. A Pâques, il officiera à la messe pontificale qui sera célébrée à la basilique.

SUICIDE

Toronto, 15. (P.C.) — Frederick Hyde, 65 ans, un ouvrier en chômage de la région, s'est enlevé la vie aujourd'hui en plongeant dant la rivière Don. Il n'y aura pas d'enquête du coroner.

Il meurt à 103 ans

Gatineau-Mills, 15. (P.C.) — M. James Barrett, qui était âgé de 103 ans et résidait depuis de nombreuses années dans ce village des environs de Hull, est mort aujourd'hui. M. Barrett avait un père irlandais, venu s'établir au pays en 1827.

Pharmacien décédé

Loretteville, 15. (P. C.)— M. Joseph Martel, doyen des pharmaciens de Québec, est décédé aujourd'hui à l'âge de 84 ans.

On a perdu tout espoir

St-Romuald, Québec, 15. (P. C.)— Les habitants de ce village ont perdu l'espoir de retrouver vivante la petite Marie-Ange Lapierre, âgée de 7 ans, disparue depuis hier après-midi.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS DE LEUR PREMIERE REUNION LORSQU'IL Y A CESSION

Dans l'affaire de la faillite de JOSEPH EUGENE L'ARCHEVEQUE, "Imprimeur", 4269, rue St-Hubert, Montréal, Débiteur

Avis est donné par les présentes que Joseph-Eugène L'Archevesque a fait une cession le 12e jour d'avril 1938 et que la première réunion des créanciers aura lieu à la chambre 31, au palais de justice de Montréal, le 26ième jour d'avril 1938, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Pour y avoir droit de vote, les documents justifiant les réclamations et les procurations doivent m'être remises auparavant.

Ceux qui ont des réclamations contre l'actif doivent remettre ces documents au gardien ou au syndic quand celui-ci est nommé, avant que le partage soit fait; autrement, les restes de l'actif seront partagés entre les parties y ayant droit sans considération de ces réclamations.

W. GORDON FINLAYSON,
Gardien.

Adresse du gardien:
445, St-François-Xavier, Montréal.
Daté à Montréal ce 14e jour d'avril 1938.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi, (heure avancée), le jeudi 5 mai 1938,** des soumissions pour la construction d'un édifice public à North-Hatley, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public, North-Hatley, P.Q.".

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du conducteur des travaux, édifice de la douane, Québec, P.Q., du Surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de North-Hatley, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite par plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J.-M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 avril 1938.

UN CLIENT POSSIBLE BIEN DISPOSÉ

Il est beaucoup plus facile de persuader un consommateur à acheter un produit quand il est d'avance dans un état général de bonne disposition. La plupart des commerçants considèrent la bonne disposition du client comme aussi importante que le fait qu'un produit soit offert à bon marché. Dans certains cas, l'élément principal de la décision d'un client, c'est sa bonne disposition.

Le lecteur d'un journal quotidien, ayant choisi ce journal, le lit avec plaisir. Les réclames que le journal publie bénéficient de ce sentiment. C'est là une observation que les annonceurs intelligents n'oublient pas lorsqu'ils établissent leur budget de publicité.

Cette annonce a été préparée pour l'Association des journaux quotidiens du Canada par l'Imperial Advertising Agency.

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN

LA TROUPE DE "RED" SKELTON ARRIVE A MONTREAL

● **Les artistes de "From Paris to Swing", la nouvelle revue du Loew's, photographiés jeudi, à la gare Windsor, à leur arrivée à Montréal.** (Photo CANADA)

Résultats officiels du Festival-Concours de Musique du Québec

On range Mlle Marguerite Soublières parmi les musiciennes professionnelles.

Multiples trophées

Le Festival-Concours de Musique du Québec annonce officiellement que Mlle Marguerite Soublières d'Ottawa, gagnante de la classe 89 — Piano — Sélection de concert — Trois Pièces, ayant été considérée par le Comité une musicienne professionnelle ne recevra pas la récompense qui lui avait été décernée au Festival de cette année. Les gagnantes seront donc Mlle Antoinette Massicotte et Mlle Marguerite Deslauriers qui se sont classées ex aequo en seconde place. Un souvenir est présenté à Mlle Soublière, pour son excellente interprétation au Festival, par un membre du Comité Exécutif.

Le Festival-Concours de Musique du Québec annonce avec plaisir la liste complète des gagnants de trophées pour le Festival 1938. Ce sont : Médaille d'argent de l'hon. E.-L. Patenaude au lauréat des classes de chant degré A, Marthe Létourneau; Médaille de bronze de l'hon. E.-L. Patenaude au lauréat des classes de chant degré B, E. R. Remington; Trophée Sir Charles W. Lindsay à la chorale adulte ayant obtenu le plus haut nombre de points ; Erskine and American United Church Choir ; Trophée Kiwanis Club à la chorale d'enfants ayant obtenu le plus haut nombre de points, Le Choeur de l'Ecole Olier; Trophée Joseph Kruger Memorial pour le meilleur pianiste, Paule-Aimée Bailly; Trophée Mme C. N. Sommer décerné au concurrents des classes d'instruments à cordes ayant obtenu la plus haute note, Vivien Jones; Trophée American Women's Club pour orchestre scolaire, Montreal High School Orchestra; Trophée Edmond Archambault pour orchestre-concours libre, "Les Variétés Musicales" de Maisonneuve ; Trophée Bach pour chorales d'Eglise anglaises — voix mixtes — degré B, First Baptist Church Choir; Trophée Beethoven pour orchestres — toutes compositions, Cercles Symphonique Les Disciples de Mozart; Trophée Monte J. Belnap pour chorales anglaises d'enfants, senior, âge moyen 16 ans, High School for Girls; Trophée Brahms pour chorales scolaires anglaises élémentaires, senior, Senior Bancroft School Choir; Trophée Allan Bronfman présenté à la chorale scolaire anglaise du cours universitaire ayant obtenu le plus grand nombre de points, Senior Bancroft School Choir ; Trophée Canada Starch pour chorales d'enfants, intermédiaire, âge moyen 13 ans, The Study; Trophée Ville de Montréal pour chorales scolaires anglaises, 10e année, High School for Girls; Trophée Maison Casavant pour Chant Grégorien — Ecoles primaires — Garçons, le Choeur de l'Ecole Victor-Doré; Trophée César Franck pour chorales d'enfants anglaises, ouvert, degré B, Berthelet School; Trophée Chopin pour Chorales anglaises — Hommes — degré A, Montreal Welsh Male Voice Choir; Trophée Debussy pour chorales scolaires anglaises, 9e année, West Hill High Shool Chor C.; Trophée Maurice Duplessis pour Sociétés Chorales, degré A, hommes et garçons, Société "Mélodia" du Collège Notre-Dame ; Trophée Dupuis Frères Limitée offert à la chorale de Chant Grégorien ayant obtenu la plus haute note, Le Choeur de l'Ecole Victor-Doré; Trophée T. Eaton de Montréal pour chorales scolaires anglaises, junior, Junior Bancroft School Choir; Trophée Elgar pour chorales d'église anglaise — voix mixtes — degré A, St. James United Church Choir, Ottawa; Trophée Fauré pour chorales scolaires — écoles primaires — filles, degré B, Le Choeur de l'Ecole Victor-Doré; Trophée Sévère Godin pour Chant Religieux harmonisés, femmes, degré A, La Schola Cantorum de l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie; Trophée Handel pour chorales scolaires anglaises rurales, degré B, Royal George School, Greenfield Park; Trophée Mr et Mrs Samuel Hart présenté à la chorale scolaire des écoles publiques ayant obtenu la plus haute note, Bancroft School ; Trophée Hartney pour chorales scolaires anglaises, junior, âgé moyen 11 ans, Miss Edgar's and Miss Cramp's School; Trophée Haydn pour Louveteaux, Church of All Nations Wolf Cub Pack; Trophée Holst pour choeurs d'écoliers, Baron Byng High School; Trophée Holt, Renfrew and Co. Ltd. pour choeurs scolaires unis, Baron Byng High School; Trophée Imperial Tobacco pour chorales d'église, hommes et garçons, degré A, St. Georges Church Choir; Trophée John Irwin pour Choeurs d'Eglise, St. Cuthbert's Anglican Church Choir; Trophée Henry Joseph pour voix mixtes, 5 à 12 voix, Drummondville Choral Group; Trophée J. J. Joubert Limitée pour Chants Religieux Harmonisés, Hommes, degré A, L'Association Chorale Saint-Louis de France; Trophée Ladies' Morning Musical Club pour Sociétés Chorales, degré A, Montréal Elgar Choir; Trophée J. C. Lallemand pour Choeurs d'Eglise, Hommes et Garçons, La Manécanterie des Petits Chanteurs de la Nativité; Trophée Lindsay pour Sociétés Chorales, degré B, L'Union Chorale de Verdun; Trophée Lulli pour Chant Grégorien, Ecoles primaires, filles, Le Choeur de l'Ecole Victor-Doré; Trophée J. E. Macpherson pour Choeur de Scouts âgés de moins de 18 ans, St. Giles Boy Scout Troop; Trophée J. W. McConnell pour Choeurs mixtes, Ukrainien Orthodox Church Choir; Trophée Herbert Molson pour musique militaire, Royal Montreal Regiment Band; Trophée Montreal West Women's Club pour orchestre d'enfants, Guy Drummond School; Tronhée Montreal Women's Club pour Chorales de femmes, degré B, Montreal West Ladies Music Club; Trophée W. J. Morrice pour Choeurs d'hommes degré B, Capital Choral Society, Ottawa ; Trophée Mount Royal Lodge 729, B'Nai B'Rith pour chorales scolaires, 11e année, Baron Byng High School; Trophée Mozart pour fanfares d'écoliers, Ottawa Boys' Band; Trophée J. Aird Nesbitt pour chorales scolaires privées, High School for Girls; Tronhée Notre Dame de Grace Women's Club pour chorales d'enfants, âge moyen 7 ans, School for Crippled Children; Trophée Palestrina pour chorale sans accompagnement, Baron Byng High School; Trophée Purcel pour chorales d'enfants, âge moyen 9 ans, High School for Girls; Tronhée Quebec Provincial Chapter (I.O.D.E.) pour chorales scolaires, 8e année Baron Byng High School; Trophée Ravel pour chansons populaires du Canada, garçons, Le Choeur de l'Ecole Olier; Trophée Sénateur Donat Raymond pour Chant Grégorien, hommes, Schola Cantorum du Grand Séminaire de Montréal; Trophée Helen R. Y. Reid pour Chorales d'Eglise, Erskine and American United Church Choir et Christ Church Cathedral Choir ex aequo; Trophée Saint-Saëns pour Chorales d'Eglises rurales, Westboro United Church Choir, Ontario; Trophée Schubert pour Sociétés Chorales, degré B, Pointe Claire Choral Society; Trophée Schumann offert au concurrent ayant obtenu la plus haute note dans la section des oeuvres Musicales Originales, Violet Balestreri; Trophée Arthur Simon pour chorales scolaires rurales, degré A, Huntingdon Academy junior Choir; Trophée Lila Valiant pour choeurs d'écoliers barytons, Baron Byng High School; Trophée Westmount Women's Club pour chorales d'écoliers, St. Georges Boy Choir; Trophée Vaughan Williams pour Chorales de femmes, degré A, Montreal Ladies Choir; Trophée Willis pour chorales d'enfants, Trinity United Church Sunday School Choir; Trophée A. P. Willis Memorial pour choeurs d'enfants, 80th Company of Girl Guides; Trophée Womens' Art Society, pour choeurs unis, Baron Byng High School.

M. HECTOR CHARLAND JOUE DEPUIS VINGT-CINQ ANS AU GESU

Voici, cette année, vingt-cinq ans que M. Hector Charland joue sur la scène du Gésù.

On ne compte plus les succès qu'il a remportés pendant ces nombreuses années. Soit dans le "Cercle Melançon", soit avec "Les Anciens du Gésù", avec tous les groupes d'élèves avec qui il a joué, M. Charland a toujours les premiers rôles. Et les nombreux habitués de la salle académique du collège Sainte-Marie ont pu admirer et applaudir sa sincérité et la grande souplesse de son jeu.

Aussi bien dans les grands rôles tragiques comme Abner d'"Athalie", Félix de "Polyeucte", Flambeau de "L'Aiglon", La Hire de "Jeanne d'Arc", Genès du "Comédien et la Grâce" ou le Vieux Wang de Ghéon, que dans les comédies de Molière, Régnard, Brueys et Palaprat, Labiche, Bisson, Courteline, Wéber, Sardou, Erckmann-Chatrian, Zamacois, Jules Romains et d'autres encore, toujours il a manifesté des qualités de grand acteur.

Malgré ces succès — chose étonnante! — il est resté, quand même modeste et simple, accessible aux remarques, aux suggestions et, par là, il fut un exemple et un modèle pour les jeunes hommes avec qui il a joué.

Belle carrière dramatique, certes, et qu'il convient de souligner!

C'est pour célébrer cet événement artistique que les élèves du collège Sainte-Marie, sur la demande pressante de ceux qui l'ont vue, reprendront, le lundi 9 mai, avec le concours de M. Charland, la pièce "David Cooperfield", déjà jouée avec succès en mars.

Dans de chef-d'oeuvre de Dickens, adapté au théâtre par Max Maurey, M. Charland incarne avec beaucoup de finesse et d'humour l'ineffable personnage de Micawber.

GOLICO AU VICTORIA HALL

Il y a quelques années Golico rencontra Vincente Escudero à Paris. Cette rencontre a probablement été le tournant décisif de sa carrière. Quoiqu'il ait étudié avec Otero, le plus grand de tous les professeurs espagnols, et avec Juan Martinez, qui lui enseigna quelques-unes de ses plus brillante routines, ce fut sans doute Escudero qui découvrit dans son tempérament les qualités nécessaires pour interpréter avec vigueur, sensibilité et sincérité l'art de la danse espagnole.

Escudero a souvent loué de façon aussi flatteuse qu'enthousiaste sa superbe interprétation de la "Danse du Meunier" du ballet de Manuel de Falla "Le Tricorne". Cette danse est une des plus populaires de tout son répertoire et dans cette danse aussi bien que dans la "Farruca", qui lui fut aussi esneigné par le maître, la chorégraphie est entièrement authentique. Ceci est une chose que les races latines sont promptes à réaliser.

La danse du "Meunier" ainsi que la "Farruca" seront au programme de Golico lors de son prochain concert au Victoria Hall de Westmount, le jeudi soir 5 mai Golico sera assisté de sa partenaire Pola Montoya, Norman Secon, pianiste et Antonio Rodriguez, guitariste.

Prix décerné à un jeune compositeur

Le jeune Clermon Pépin se distingue dans un concours de composition.

Toronto, 15. (P.C.) — Sir Ernest MacMillan, directeur du Conservatoire de Toronto, a annoncé ce soir les noms des vainqueurs du concours de composition lancé par la Canadian Performing Rights Society. Les juges du concours ont été si enthousiasmés par les compositions du jeune Clermont Pépin, 11 ans, de Saint-Georges de Beauce, qu'on lui a accordé un prix spécial de 25 dollars. Les juges se sont accordés pour trouver un charme naïf et une originalité que "d'autres concurrents beaucoup plus âgés peuvent lui envier," disent-ils, "Le jeune Clermont s'est intéressé de bonne heure à la musique et fit sa première composition à l'âge de cinq ans.

Le premier prix, 700 dollars, a été décerné à M. Eldon D. Rathburn, 21 ans, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Au Loew's

C'est avec plaisir que les habitués du Loew's pourront revoir cette semaine le populaire maître de cérémonie Red Skelton dans une revue des plus entraînante qui met en scène une quarantaine d'artistes, danseurs, danseuses, comédiens et vaudevillistes de talent. On se rappelle que Red Skelton a apparu plusieurs fois sur la scène du Loew's, il y a moins d'un an. Après une semaine d'engagement, il obtint un tel succès que la direction de cette salle décida de l'engager pour plusieurs autres spectacles. On peut voir dans la revue Charlies Masters et ses seize "chorus girls", entendre également l'orchestre d'Enoch Light, Edna Stilwell, chanteuse de grand talent. Le titre de la revue est "From Paris to Swing".

Sur l'écran, le Loew's présente Ned Sparks, Irvin S. Cobb, et l'orchestre de Raymond Paige dans "Hawaï Calls". C'est un film passionnant où l'on entendra avec intérêt le jeune Bobby Breen chanter plusieurs mélodies dont il suffit de nommer "That's The Hawaïan In Me", "Hawaï Calls", "Aloha Oe", "Song of the Islands" et "Macushla". Des actualités de la semaine complètent, on ne peut mieux, le programme du Loew's.

Au Capitol

"Merrily We Live", une comédie de la Metro Goldwin Mayer, met en vedette Constance Bennett et Brian Aherne dans une série d'incidents tous plus comiques les uns que les autres. On se rappelle avoir vu Constance Bennett dans "Topper" et Ahern dans "The Great Garrick". Le succès qu'ils ont remporté dans ces films ne peut qu'inciter les cinéphiles à aller le voir en grand nombre, cette semaine au Capitol. C'est la première fois que l'on pourra voir ces artistes ensemble. "Merrily We Live" est basé sur une nouvelle d'Eddie Moran et Jack Jevne. Le film a été dirigé avec talent par Norman Z. McLeod, celui à qui l'on doit "Topper".

Comme attraction supplémentaire, le Capital présente "Arsène Lupin returns" avec Melvyn Douglas, Virginia Bruce et Warren William. C'est un film passionnant pour tous ceux-là, très nombreux d'ailleurs, qui aiment les films policiers. Le Capitol présente aussi, pour compléter son programme, des nouvelles d'actualité sur les derniers événements de la semaine, tant dans le domaine sportif que celui de la politique internationale.

Cinquantenaire à Laprairie

En 1888, les Frères de l'Instruction chrétienne prenaient la direction du collège St-Joseph de Laprairie. Les anciens de cette école ont décidé de célébrer la fin de ce demi-siècle d'existence laborieuse. Les fêtes seront présidées par Mgr Anastase Forget, évêque de St-Jean-de-Québec. Tous les anciens du collège sont priés de faire connaitre leur adresse et d'envoyer leur adhésion dès maintenant. On est prié de s'adresser au rév. Frère directeur, collège St-Joseph, Laprairie, ou à M. Gérard Péladeau, notaire, Laprairie.

Exposition provinciale

Québec, 14. (P.C.) — On a annoncé hier que l'exposition provinciale aura lieu (à Québec) du 3 au 10 septembre.

"MERRILY WE LIVE" —, Bonita Granville Patsy Kelly et Marjorie Kane sont trois des nombreuses vedettes de ce film, en primeur au Capitol depuis hier pour jusqu'à vendredi prochain.

"MAYERLING" AU HIS MAJESTY'S

C'est à partir d'aujourd'hui que l'on pourra voir au théâtre His Majesty's une reprise du grand film "Mayerling" avec Charles Boyer et Danielle Darrieux. Ces deux artistes y jouent admirablement bien les rôles de l'archiduc Rodolphe et de la baronne Marie Vetsera, dont l'idylle tragique a passionné l'Europe à la fin du siècle dernier. "Mayerling" a été proclamé par l'Académie des arts et des sciences cinématographiques de Hollywood le meilleur film étranger de l'année. Des sous-titres en anglais accompagnent le dialogue français.

Nul doute que les cinéphiles de langue française reverront avec plaisir cette émouvante production. Ceux de langue anglaise s'empresseront eux-aussi d'aller voir un film qui a été considéré comme l'un des meilleurs films de l'année. Il y aura des représentations ininterrompues à prix populaires au His Majesty's jusqu'au dimanche 24 du courant.

A l'Impérial

On peut voir pour la dernière fois aujourd'hui et demain à l'affiche de l'Imperial deux grands films: "Happy Landing" avec Sonja Henie, Cesar Romano et Don Ameche, et "It Can't Last Forever" avec Ralph Bellamy et Betty Furness.

A compter de lundi et pour les trois jours suivants, la direction du populaire cinéma Impérial présentera à sa fidèle et nombreuse clientèle deux autres grands films du plus grand intérêt. Il s'agit cette fois de "Everybody Sing" avec Allan Jones, Fanny Brice et de Judy Garland et "Non Stop New York" avec Anna Lee et John Loder. "Everybody Sing" est une amusante comédie dont l'intrigue est quelque peu invraisemblable. On pourra y entendre Allan Jones y chanter plusieurs mélodies à succès. Citons "Cosi Coma", "On with the Shadow", "Quainty Dainty Me", "I Wanna Sing", "The One I Love", "Down On Melody Farm". Allan Jones est une des vedettes du film "The Firefly" avec Jeannette MacDonald.

L'autre film est très passionnat pour ceux qui aiment les grands films d'aventures et de mystères. On remarque dans la distribution Francis Sullivan, Drusilla Wills, Jerry Verno, James Pirrie, Ellen Pollock et d'autres.

Nouveau professeur

Ste-Anne-de-la-Pocatière, 15. — L'école supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vient d'engager le Dr M.-A. Pineau pour l'enseignement de la biophysique et de la biochimie.

Tour du monde

Le major etMme D.-D. Minne, de Londres, Angleterre, arriveront, à Montréal demain matin, à 7 h. 50 à la gare Bonaventure. M. et Mme Minne font le tour du monde et le dernier pays qu'ils ont visité est l'Australie.

Nino Martini, un des plus grands ténors lyriques du monde à l'heure actuelle

Il est à la fois un grand artiste de concert, un grand artiste de la scène lyrique et de l'écran

Nino Martini, premier ténor du Metropolitan Opera House de New-York, passe à juste titre pour l'un des plus grands artistes lyriques du monde à l'heure actuelle. C'est ce chanteur de premier plan qu'on aura la bonne fortune d'entendre en récital le dimanche 24 avril, au théâtre His Majesty's, à 3 heures de l'après-midi. Martini est incontestablement l'un des artistes les plus populaires. On en a eu la preuve lorsqu'il vint donner un récital à Montréal, il y a près d'un an et demi. La salle du His Majesty's était comble à craquer. Il n'y avait aucun fauteuil inoccupé et plusieurs centaines de personnes l'ont écouté debout pendant toute la durée du récital, sans compter que plus de cent cinquante autres admirateurs et admiratrices avaient pris place sur la scène, laissant tout juste à Martini l'espace nécessaire, à lui et à son accompagnateur, Miguel Sandoval, pour donner le concert.

Martini est un artiste complet. Doué d'une voix unique, il incarne à ravir les héros d'opéra. Comme on l'a justement fait remarquer, il ressemble beaucoup à ces nobles italiens de la Renaissance peints par Le Titien, Le Tintoret ou Le Corrège.

Ce sera sans aucun doute avec le plus vif plaisir qu'on l'entendra de nouveau au His Majesty's. Les billets pour son récital seront en vente qu'à compter de jeudi seulement au magasin Edmond Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, à l'angle de la rue Berri, et chez Willis, rue Ste-Catherine ouest, à l'angle de la rue Drummond. On est prié de retenir ses billets assez tôt à l'avance, dès qu'on les mettra en vente, car on s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Revue d'actualité

La rumeur se confirme de plus en plus qui veut que M. Ovila Légaré présente bientôt une grande revue d'actualité.

M. Légaré aurait déjà réservé les services de Mmes Juliette Béliveau, Sylva Alarie, Mia Riddez et Fernande Grisé et de MM. Fred Barry, Georges Dufresne, Henri Poitras-Dauviliers, Armand Marion et de Maurice Meerte et ses musiciens.

D'aucuns affirment qu'on répète déjà certains numéros de danses symboliques qui seront créées au cours de la revue d'Ovila Légaré.

Jasper (Alta), 16. — M. Fred Brewsterm sportman des Rocheuses bien connu, a été élu président du Jasper Ski Club.

M. Dolan à la Société des pêcheurs sportifs

M. Léo Dolan, directeur du Canadian Travel Bureau et pêcheur de grande expérience, sera le conférencier au souper causerie des membres de la Société des pêcheurs sportifs de la province de Québec qui sera donné à l'hôtel Windsor, à 6 h. 30, mardi soir le 19 avril. Ce souper précédera la réunion qui sera tenue dans la salle Windsor. Le président annoncera la date des différents concours et les règlements qui les gouvernent. Il y aura aussi projection de pellicules cinématographiques sur la pêche dans le Golfe du Mexique et d'autres sujets.

On s'attend à ce que plusieurs centaines de membres de la Société soient présents à cette réunion qui sera la dernière ce printemps.

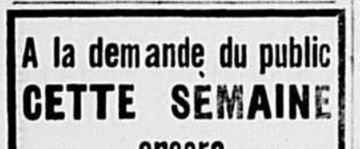

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN

AU SAINT-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS — Daniel LeCourtois et Victor Francen dans "L'Appel de la Vie" aujourd'hui au Saint-Denis en programme double avec Fernandel dans "Les Dégourdis de la 11e" ; à droite, Isa Miranda et Aime Clariond dans "Le Mensonge de Nina Petrovna".

A L'IMPERIAL LUNDI — Fanny Brice, Allan Jones, Judy Garland dans "Everybody Sing" qui prend l'affiche, lundi, pour quatre jours, au Cinéma Impérial.

NINO MARTINI AU HIS MAJESTY'S — Le célèbre et populaire chanteur du Metropolitan Opera House de New-York, Nino Martini, donnera un récital au His Majesty's le dimanche 24 avril. C'est M. Louis H. Bourdon qui fait revenir le distingué ténor à Montréal.

AU PALACE — Deanna Durbin et ses "copines" du film "Mad about Music" qui a pris l'affiche hier pour une semaine au Palace

"FAREWELL AGAIN" — Sebastian Shaw et Patricia Hilliard sont les jeunes premiers amoureux de cette pièce qui passe en grande primuer, cette semaine, à l'écran du Princess

AU HIS MAJESTY'S, LE 25 — Reese Alsop, Lorma Beaton, Clare Hazel et Eddie Bracken dans une scène de "Brother Rat", qui passera la semaine du 25 avril au théâtre His Majesty's

L'humour dans "Brother Rat"

Ce sera, dit-on l'un des grands succès de la saison à Montréal.

Il y a tout lieu de croire que "Brother Rat" remportera un véritable succès d'hilarité au His Majesty's. C'est que cette comédie est remplie d'humour et d'un humour savoureux et typiquement américain. Les amateurs du théâtre s'empresseront sans doute d'aller voir cette pièce que M. George Abbott présentera au His Majesty's à compter du lundi 25 jusqu'au samedi suivant, en soirée. Il y aura deux matinées, l'une le mercredi et l'autre, le samedi. L'action se passe au Military Virginia Institute où le mot "rat" est un terme de camaraderie et d'amitié.

Dans la distribution, on remarque Clare Hazel, connue à la radio sous le nom de "Honey Chile", James Gillis, Eddie Bracken, Gary Merrill, Mary Perry, Anna Franklin, Mary Wolfe et plusieurs autres artistes qui ont l'habitude de la scène. "Brother Rat" sera considéré comme l'un des grands succès de la saison à Montréal. Il faudra aller voir cette pièce. On est prié de retenir ses billets assez tôt à l'avance.

Retour de Jean Sablon au Loew's

La direction du Loew's est heureuse d'annoncer qu'elle fera entendre la semaine prochaine, à compter de vendredi le populaire chanteur français Jean Sablon. Ce dernier chante au réseau de la National Broadcasting Company depuis près de deux ans. Artiste doué d'une voix très agreable et doué d'un talent de diseur, Sablon ne cesse de se gagner l'estime de tous ceux qui l'entendent. Après nous avoir donné l'occasion d'applaudir Irène Bordoni, d'entendre Jean Clément, de voir le danseur Raoul Ranier et d'entendre le chanteur surafricain Granville Gaye, on saura gré à la direction de Loew's de nous faire entendre de nouveau cet artiste très populaire qu'est Jean Sablon.

Deux grands films seront projetés en primeur sur l'écran du Loew's la semaine prochaine, c'est-à-dire à compter du vendredi 22. C'est à partir de ce jour qu'on entendra Jean Sablon en récital. Il sera accompagné par l'orchestre d'Eddie Sanborn.

BOURSIERE DU DELPHIC CLUB

● Mlle Claude Duguay, élève de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, qui a remporté la bourse pour le piano au concours du Delphic Club. Mlle Duguay, fille de M. le Notaire et de Madame Gustave Duguay, d'Amos, Abitibi, a aussi remporté de brillants succès au Festival-Concours de Musique de Québec en se classant première dans la classe de Bach (Degré A) et dans l'interprétation de "La Cathédrale Engloutie" de Debussy.

Au Saint-Denis

"L'Appel de la Vie" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis est une oeuvre intensément dramatique qui se déroule dans le cadre d'un grand hôpital. L'amour et le devoir s'opposent violemment et l'enjeu est le coeur d'une jolie assistante indécise sur le choix de son futur mari. Pour son maitre, un célèbre médecin elle a de l'admiration qui est peut-être bien de l'amour véritable; pour un étudiant en médecine elle éprouve de l'amitié... qui est peut être aussi de l'amour.

Quel sera son choix? Dans quelles circonstances le fera-t-elle? C'est ce que le film va nous révéler à la suite de plusieurs péripéties les unes plus palpitantes que les autres.

Victor Francen joue le rôle du grand maitre avec dignité et cette belle assurance qu'on lui connait. Renée Devillers est la "femme" du film et elle joue avec une sûreté qui fera d'elle, demain, une réelle grande vedette. Daniel LeCourtois, un nouveau jeune premier se révèle plein de talents, comédien adroit et excessivement sympathique.

Le second film sera "Les Dégourdis de la 11e", avec nul autre que Fernandel. Si vous voulez bien rire venez rire avec Fernandel. Il est accompagné de Saturnin Fabre, André Lefaur, Ginette Leclerc et Pauline Carton qui jouent dans la note humoristique voulue.

Au Princess

Dorothy Lamour, la séduisante vedette de "Jungle Princess" et de "Hurricane", revient de nouveau à l'écran dans un autre grand film, cette fois, en compagnie de Ray Milland, avec qui elle a paru dans son tout premier film. "Her Jungle Love" est à l'affiche du Princess depuis hier. C'est un film dont la plus grande partie de l'action se passe dans les mers du sud au sein de contrées sauvages et de peuplades d'Indiens. "Her Jungle Love" est l'histoire d'un aviateur qui est forcé d'atterrir en pleine jungle. C'est là qu'il fait la connaissance d'une personne de race blanche qui est considérée comme une reine ou une déesse chez les sauvages. Tous deux s'aiment, ce qui contrarie un chef indien qui devait épouser la princesse. On leur fait un mauvais parti et peu s'en faut qu'ils ne soient dévorés vivants par des crocodiles sacrés. Mais, grâce à la présence d'esprit de l'aviateur, le mécanicien et la déesse ont la vie sauve.

Un film des plus amusant complètent le programme du Princess. Des actualités de la semaine sont aussi projetée sur l'écran de la rue Sainte-Catherine ouest.

Au Cinéma de Paris

L'amour, le sentiment sont les sujets éternels du cinéma. Mais il importe que ces sujets soient traités de façon originale pour capter l'attention du public. Or, le film "Le Mensonge de Nina Petrovna", qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris, comporte les mérites et les qualités nécessaires.

Deux hommes aiment la même femme, le baron Engern et son aide-de-camp Franz, mais ne savent pas l'un et l'autre qu'ils sont devenus rivaux par le jeu des circonstances. Lequel de ces deux hommes Nina, la belle courtisane, aime-t-elle le plus? Il faudra une provocation en duel d'Engern à Franz pour que la femme, voulant épargner Franz mente d'abord à Engern puis, ensuite à son aide-de-camp.

Les vedettes sont Isa Miranda, peut-être la plus belle femme de l'écran français; Fernand Gravey dont la réputation n'est plus à faire et Aimé Clariond. Ce trio défend le film avec vigueur, intelligence, esprit et un jeu irréprochable. Le reste de la distribution est parfaitement à la hauteur. C'est un film unique en son genre et on a eu raison de dire qu'il était plus émouvant que "La dame aux camélias" et plus dramatique encore que "Mayerling".

L'attraction supplémentaire sera "Les Conquêtes de César", une comédie.

Au Palace

On reverra avec plaisir Deanna Durbin, la petite et gentille étoile de "One Hundred Men and a Girl" dans son dernier film: "Mad about Music". On peut la voir dans ce film aux côtés de Herbert Marshall, qui est classé parmi les plus grands acteurs de l'Amérique. Le film groupe plusieurs artistes bien connus à Hollywood. Mentionnons notamment Arthur Treacher, Marcia Mae Jones, Jackie Moran, l'une des vedettes de "The Adventures of Tom Sawyer". On remarque aussi dans des rôles de caractère Bert Roach, Christian Rub, Elizabeth Risdon, Charles Judels.

Deanna Durbin chante dans le film plusieurs mélodies nouvelles: "I love to whistle", "Chapel Bells", "A Serenade to the Stars", l'"Ave Maria" de Gounod, et quelques extraits d'opéras.

Le Palace complète la projection de ce film par plusieurs sujets courts fort intéressants: films d'actualité sur les derniers événements de la semaine, films de genre et dessins animés.

"DAVID COPPERFIELD"

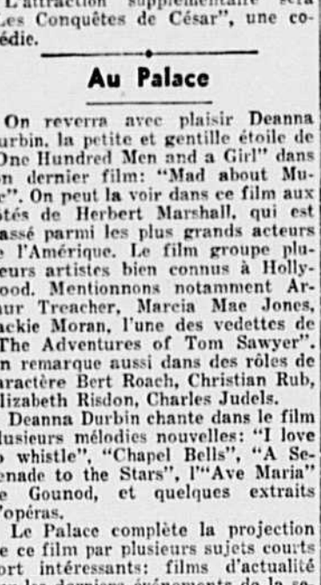

● Pierre Dagenais, élève du collège Ste-Marie, déjà connu comme vedette de Radio-Petit-Monde, qui jouera le rôle-titre de "David Copperfield", le chef d'oeuvre de Dickens adapté au théâtre par Max Maurey, qu'un groupe d'élèves du collège interprétera au Gésù, le lundi 9 mai, avec le concours de M. Hector Charland, à l'occasion du 25e anniversaire du premier rôle de ce dernier sur cette scène.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS. — "L'Appel de la Vie" à 12 h. 25, 2 h. 40, 6 h. 25, 9 h. 55; "Les Dégourdis de la 11ième" à 1 h. 58, 5 h. 10, 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS. — "Le Mensonge de Nina Petrovna à 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.

LOEW'S. — Sur la scène à 12 h. 10, 3 h. 10, 6 h. 10, 9 h. 10; "Hawaii Calls" à 1 h. 15, 4 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15.

CAPITOL. — "Merrily We Live" à 9 h. 50, 12 h. 53, 3 h. 56, 6 h. 59, 10 h. 02; "Arsene Lupin Returns" à 11 h. 30, 2 h. 33, 5 h. 36, 8 h. 39.

PALACE. — "Mad About Music" à 11 h. 05, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 15, 10 h.

PRINCESS. — "Tip Off Hat" à 10 h. 09, 12 h. 50, 3 h. 31, 6 h. 12, 8 h. 56; "Her Jungle Love" à 11 h. 21, 2 h. 02, 4 h. 43, 7 h. 24, 10 h. 05.

Le spectacle du club libéral Ste-Cunégonde

Un parfait programme, à minuit, le 23 avril, au Lido

Nombreux artistes

La direction du Club libéral Ste-Cunégonde est heureuse d'inviter tous les libéraux et leurs amis à assister au grand spectacle de gala qui aura lieu au théâtre Lido, le 23 avril, à minuit. Les invités d'honneur sont M. J.-A. Bonnier, député de Saint-Henri aux Communes et échevin de Ville-Emard, et M. Jos. Moreau, échevin de Ste-Cunégonde.On a invité tous les clubs libéraux à se faire représenter à la fête.

Les artistes au programme de la soirée sont Mlle Lucille Laporte, artiste de la scène et de la radio, qu'on entend souvent dans la série d'émissions "Chantons en choeur"; M. José de Laguerrière, artiste de Radio-Canada; Mlle Pierrette Alarie, du poste CKAC; Mlle Laurette Auger, chanteuse de genre; Mlle Suzanne Gadbois, comédienne des disques Starr; Baby Claire, des studios Merenoff; les frères Wilson; Jean et Lauretta, dans une danse excentrique; E. Geraldo, dans une danse sur patins à roulettes; S. Teolis, accordéoniste; Rosaire Duplessis, ténor. De plus, les Artistes de la Gaieté présenteront "On demande un acteur", comédie en un acte. Le maitre de cérémonie sera M. Léo-Paul Bourassa, chanteur-comédien des disques Starr. Mlle Jeannette Bibeau sera au piano.

Plusieurs centaines de billets sont déjà vendus. Pour s'en procurer, on peut s'adresser aux endroits suivants: le Club libéral Ste-Cunégonde, 2345 ouest, rue Notre-Dame; le théâtre Lido, 2350 ouest, rue Notre-Dame; M. Georges Gaudet, 2368 ouest, rue Notre-Dame. Qu'on n'oublie pas que c'est au Lido qu'il faut aller, le 23 avril, pour passer une agréable soirée.

Concert de l'Union chorale de Verdun

Le jeudi 21 avril, l'Union chorale de Verdun donnera son douzième concert annuel, sous la direction de M. A.-J. Brassard. Fondée en 1927, la société a gagné, cette année, au Festival de musique du Québec, le trophée Lindsay décerné au vainqueur du concours pour société chorales mixtes, degré B. Le programme comprendra des pièces chorales de César Franck, Mendelssohn, Rubenstein, Gretry G. Huë, Massenet, etc.. M. J.-E. Savaria sera au piano.

Les décors de "Werther"

Dernière représentation des Variétés lyriques pour la saison.

Alfred Faniel, l'artiste décorateur des Variétés Lyriques, à qui nous devons les plus somptueux décors

ROBERT DUPUY,
qui chantera le rôle de Johann dans l'opéra "Werther"

que l'opérette locale ait connus, est encore celui à qui on a recours pour l'élaboration du cadre de "Werther".

On se souvient des scènes magnifiques qui n'ont cessé de se renouveler d'un spectacle à l'autre au cours de la saison. Cette fois devant l'importance de l'oeuvre de Massenet, les directeurs des Variétés, ont ouvert leur bourse toute grande, afin de laisser libre cours à l'imagination de Faniel dans l'élaboration de ses décors. Ce dernier nous a préparé une oeuvre décorative magnifique, que tous admireront pour l'originalité de la conception. Le montage et l'exécution de ces décors est confié à Aimé Lavoie qui a secondé Faniel de sa profonde expérience du plateau dont il a la charge depuis quelques années.

En somme "Werther" avec le concours de Gérard, Malenfant, Daunais, Lapointe, Bourdon, Dupuy et Lachance, l'appui de la mise en scène de Charles Goulet, les décors de Faniel et la musique sous la direction de Jean Goulet, promet d'être un succès sans précédent aux Variétés Lyriques.

"Werther" sera présenté les 21, 23, 24, 26, 28 et 30 avril prochains au Monument National. Le numéro de téléphone est LAncaster 3053 ou 4418 et le bureau est ouvert tous les jours entre 10 et 6 heures (excepté le dimanche).

Récital de musique de chambre au Windsor

Un récital de musique de chambre, sous les auspices de la Société canadienne des droits de l'homme, aura lieu à la salle Windsor, à l'hôtel Windsor, le mardi 26 avril. Un trio composé de musiciens bien connus interprétera des oeuvres de Bach, Mozart, Haydn, Mendelssohn, Gliere, Beethoven et d'autres compositeurs.

Les artistes au programme sont Mlle Ethel Bogusiosky, qui a donné des récitals à Ottawa sous le patronage distingué de lord et de lady Willingdon; M. Jean Belland, premier violoncelle de l'orchestre de Montréal; M. Edmond Trudel, chef d'orchestre bien connu qui a étudié en France et qui a été directeur invité des Concerts symphoniques; et M. Charles Jourdan, baryton, artiste de la radio renommé.

Au Festival de Saint-Laurent

Norman Cordon, l'un des solistes du Festival des Concerts symphoniques.

Norman Cordon qui sera un des solistes au Festival de musique de Montréal à St-Laurent le 30 mai, le 1er et le 3 juin, est né à Washington, Caroline du Nord et commença à chanter comme "choir boy". Il étudie au Conservatoire de Nashville avec le professeur Gaetano de Luca et ensuite pendant 2 ans à Chicago avec Hadley Outland.

La carrière de chanteur de Norman Cordon commence vraiment, lorsqu'après une série de concert à Chicago il est engagé par la Chicago Grand Opera Company. Il chante ensuite avec la Detroit Civic Opera, avec l'orchestre de Philadelphie dirigé par Stokowski. A Chicago in chante dans "Tannhauser, Thais, Rigoletto, La Traviata, Turandot, Aida, Lucia Carmen etc., Continuant sa belle carrière Norman Cordon réalise sa grande ambition lorsqu'il est engagé par le Metropolitan Opera Association pour la saison du printemps dernier. Le soir de l'ouverture, son succès fut tel que le "New York Times" lui consacre un article enthousiaste. Durant ces quelques semaines la critique ne cessa de louer sa voix, sa personnalité, son sens artistique son habilité dramatique. Avant la fin de cette courte saison il avait un contrat de 2 ans pour le Metropolitan Opera.

Le public sera intéressé de savoir que dimanche le 17 avril Norman Cordon sera soliste avec la New York Philharmonic Orchestra dirigé par Barbirolli dans des extraits de Parsifal de Wagner. Role qu'il chantera ici à St-Laurent au Festival.

Le comité prie le public de souscrire le plus tôt possible pour le Festival à date 50% des places sont déjà retenues.

"LES MAINS ROUGES"

Hier soir, Louis-Philippe Hébert et ses artistes de la radio ont terminé leur vingt-deuxième répétition des "Mains Rouges".

C'est dire que ce drame sera parfaitement à point lorsqu'il sera présenté sur la scène du Monument national, mercredi soir le 20 avril. Les rôles sont bien possédés par les acteurs, les décors sont terminés, les appareils de reproduction sonore sont installés et les costumes sont arrivés. Rien ne cloche ! Tout est prêt.

Lorenzo Bariteau

Les organisateurs de cette soirée anticipe que le Monument national sera rempli à pleine capacité, mercredi prochain.

Voici la distribution complète des "Mains Rouges" : MM. Alfred Amirault (Ricardo Martinez) Paul Guèvrement (Mario Ortega), Roger Florent (José Martinez), André Celmar (Carlos Pizzaro), Lorenzo Bariteau (Vladimir Lanowski), Pierre Lanthier (le Colonel); Mmes Eugénie Verteuil (Dolorès Martinez) Madeleine Cardin (Micaela Martinez), Claudette Frédéric (Olga Petroff).

Le public constatera avec satisfaction que les rôles seront tenus à la scène par les mêmes acteurs qui les ont créés à la radio.

Les billets sont actuellement en vente chez Edmond Archambault.

"Beethoven", le 19 avril au Monument National

Un bel entrain règne à la Renaissance Théâtrale pendant les répétitions de "Beethoven". Tous les artistes travaillent avec une ardeur vraiment remarquable, afin d'assurer à l'oeuvre de René Franchois tout le succès qu'elle mérite. Le public peut être assuré que la représentation de "Beethoven", au Monument national, le mardi 19 avril, sera un beau spectacle.

Mlle Juliette Huot, à qui le juge Malcolm Morley a décerné le trophée attribué à la meilleure interprète lors du dernier Festival dramatique, a fait une très belle composition du rôle de Babet.

M. Pierre Durand, dans le rôle-titre, et Mlle Liliane Dorsenn, sauront ravir l'auditoire par la sobriété et la justesse de leur jeu. Tous les autres interprètes, au nombre de 40, donneront à l'ensemble un cachet d'homogénéité qu'on voit rarement lorsqu'une distribution est aussi nombreuse.

Les oeuvres de Beethoven, entr'autres la sonate du clair de lune, seront exécutées par un des meilleurs orchestres de Montréal, sous la direction de Charles Goulet.

N'oublions pas que c'est le mardi 19 avril qu'aura lieu l'unique représentation de "Beethoven". Ceux qui détiennent des billets pour le lundi 18, sont priés de les échanger immédiatement au contrôle des Variétés Lyriques ou chez Edmond Archambault; ceux qui n'ont pas encore réservé leurs billets devront le faire au plus tôt afin de ne pas être désappointés. Tél., LAncaster 4418 ou MArquette 6201.

OPERA
MONUMENT NATIONAL
VARIETES LYRIQUES
WHERTHER
(Massenet)
21 - 23 - 24 - 26 - 28 - 30 avril
Prix des places:
$1.50, $1.25, $1.10, 85c - Loges $1.75
En vente de 10 à 6 heures
LAncaster 3053 - 4418
Direction: DAUNAIS-GOULET

LA RENAISSANCE THEATRALE
Présente
PIERRE DURAND dans
BEETHOVEN
25 musiciens — 40 artistes en scène
MONUMENT NATIONAL
18 - 19 avril 1938
Billets 1.10 - .85 - .60 - .50
En vente: Variétés Lyriques
Chez Ed. Archambault

HIS MAJESTY'S
Dim. après-midi, 24 avril
NINO MARTINI
Premier ténor au Metropolitan Opera de New-York
Chanteur favori des concerts
Vedette de l'écran et de la radio
Impresario: LOUIS-H. BOURDON
Billets en vente jeudi matin, chez Archambault:
Orchestre: $2.85 et $2.40
Balcon: $2.65, $2.35 et $1.85. Galerie: $1.60 et $1.15 (taxe comprise)

SAMOVAR
vous offre
UNE JOYEUSE PAQUES
avec
Une Nouvelle Représentation
"The Continental REVUE"
CABARET RUSSE
1424, rue Peel -- MA. 8975

Les Royals sont partis de Lake Wales --- Schmeling rencontre Dudas ce soir

A REBROUSSE-POIL

par Louis-A. LARIVEE

La presse américaine s'amuse

Les commentaires des confrères yankees au sujet de la victoire des Black Hawks de Chicago, dans la série de la Coupe Stanley, sont aussi intéressants qu'amusants. Inutile de dire que la presse américaine s'accorde à dire que la victoire de Bill Stewart renverse cette théorie qui a toujours existé aux Etats-Unis, à l'effet que seuls les Canadiens ont la compétence voulue pour bien comprendre le hockey, dans ses plus petits détails. La presse de New-York fut la plus franche. Elle n'a pas caché qu'elle aurait voulu voir les Américains décrocher le championnat du monde.

La presse américaine est de même unanime à déclarer que le système de détail de la Ligue Nationale est stupide. On trouve bien injuste qu'un club, qui s'est accroché à la troisième position de sa section durant toute la saison, parvienne à décrocher le championnat après que la cédule régulière est finie, alors que cinq des huit clubs qui en font partie ont affiché une meilleure tenue. Ici au Canada il y a longtemps que la presse s'est prononcée à ce sujet. Mais le public, qui paie toujours, ne s'est jamais montré hostile à ce système qui fut inauguré il y a déjà plusieurs années. S'il n'avait pas fait son affaire il ne l'aurait pas encouragé et souscrit à des recettes élevées à chaque fois que nos clubs sont restés dans les détails. Le rôle de la presse elle-même se limitant à renseigner le public et que le système de détail soit ou non ridicule, les journaux n'ont qu'à relater ce qui se passe sur la glace et laisser à la Ligue le soin de déterminer le mode de détail qui fait le plus son affaire. Le hockey est aujourd'hui une grosse industrie. Les clubs et les patinoires ont de grosses obligations à rencontrer. Il faut envisager la question au point de vue affaire aussi bien que sportif. Ici ce n'est pas après que nos clubs ont été éliminés à bonne heure qu'il faut condamner un système qui nous aurait plu s'il avait tourné à notre avantage.

On rapporte qu'on a commis une drôle de bévue au sujet de la Coupe Stanley. Il appert qu'avant de partir pour l'Europe, Jack Adams l'a envoyée à Frank Calder, qui était dans le temps à Toronto. Le président est ensuite revenu à Montréal et il a probablement oublié qu'il avait laissé le trophée dans la voûte des Maple Leafs Gardens. Lorsque les torontoniens sont partis de la Ville Reine pour aller continuer la série à Chicago personne n'a pensé à la Coupe. Or mardi soir après que les Black Hawks eurent gagné la quatrième partie, et la Coupe, on ne l'avait pas pour l'offrir au major McLaughlin et Bill Stewart. Dans le tumulte qui a suivi la victoire des Black Hawks, personne n'y a songé et on rapporte que ce ne fut que le lendemain que M. McLaughlin a fait une scène lorsqu'il lui est venu à l'idée qu'on ne lui avait pas donné la Coupe qui revenait à son club.

* * *

Red Dutton parle de réorganisation

Les dépêches de Calgary rapportent une déclaration à l'effet que les Américains "auront du sang nouveau l'an prochain." Il a ajouté qu'il avait l'intention d'engager des jeunes. Il a parlé de Pat Egan, qui a fait la dernière saison avec Sudbury; Jos Benoit, actuellement avec Trail, ainsi que Wilfrid Field, qui a joué avec Seattle. Les dépêches ajoutent qu'il n'a pas voulu faire de commentaires au sujet de la rumeur voulant que Nelson Stewart et Hooley Smith retournent avec les Maroons l'an prochain.

Il n'y a rien de surprenant que Dutton songe à amener des jeunes chez les Américains mais d'ici à quelques semaines il se peut qu'il ne soit pas le seul à prendre des décisions pour le club New-York. En effet quelqu'un de bien informé qui revient de la Floride déclare que Bill Dwyer rêve toujours de reprendre la direction des Américains. On dit qu'il lui revient un montant assez élevé des profits de Tropical Park, qui a eu une bonne saison et avec ces argents, il essaiera de racheter certains intérêts qui lui ont appartenu avant sa débâcle financière. On ajoute que Dwyer sait qu'il rencontrera une forte opposition mais on prétend qu'il est déterminé de lutter jusqu'au bout.

Quant à Stewart et Smith cette question est loin d'être réglée. Ces deux joueurs représenteraient certainement un actif si la franchise du Montréal restait ici. Mais si le club passe à l'étranger, Smith et Stewart ne deviennent que deux joueurs ordinaires, deux morceaux dans la machine, mais leur présence sur la glace ne signifierait pas plus que celle des autres membres de l'équipe. A Saint-Louis, par exemple, on n'est pas assez au courant des antécédents et des faits saillants de la carrière des joueurs pour qu'ils deviennent indispensables. Le retour de Smith et Stewart enthousiasmerait les partisans des Maroons mais à Saint-Louis ils ne seraient que de simples vétérans.

Personnellement nous sommes d'avis que Dutton n'est pas anxieux de laisser partir Nelson et Hooley. Ce trio se comprend bien. Stewart est un athlète bien disposé, avec qui un gérant n'a jamais de misère s'il est satisfait de son salaire. D'un autre côté Hooley est un athlète facile à satisfaire, aussi bien en affaire qu'au jeu. Il a ses caprices et il faut le comprendre si on veut obtenir de lui le maximum de rendement. Nous sommes à nous demander si Tommy Gorman pourrait obtenir de lui les mêmes résultats que Red Dutton.

Il y a toujours un point délicat au sujet des vétérans de la profession. Ils sont lents à se mettre en bonne condition physique et la plupart du temps la saison est déjà avancée lorsqu'ils retrouvent leur équilibre. Le fervent du hockey, de son côté, veut toujours voir réussir son club, au commencement comme à la fin de la saison. Il ne pensera jamais à essayer de comprendre le fonctionnement de la profession. On se rappellera que l'hiver dernier Stewart et Smith n'ont commencé à faire parler d'eux qu'après le Jour de l'An. On a tenu Nelson devant le public avec son fameux record de 300 points, en dépit du fait qu'il avait déjà atteint la marque depuis longtemps. Hooley n'a fait parler de lui que vers la fin de la cédule et dans les éliminations son expérience lui a beaucoup servi. Pareille tenue ne donnerit jamais satisfaction aux partisans des Maroons. Les souscripteurs du club anglais aimeraient à compter sur des joueurs qui peuvent constamment y mettre de la vitesse. Plusieurs l'ont souvent déclaré. Ils voudraient des joueurs capables d'y mettre autant de rapidité que ceux du Canada. Ce sont donc des déductions qui nous amènent à la conclusion que la direction des Maroons y songera deux fois avant de faire revenir Hooley Smith et Nelson Stewart à Montréal.

* * *

Dans le domaine de la lutte

Du "Record" de Boston, nous traduisons la nouvelle suivante :

"Yvon Robert, ancien champion du monde de la catégorie poids-lourd, vient d'écrire à Thomas F. Gleason, président de l'Association Américaine de la Lutte, pour protester contre son attitude ainsi que celle de Steve Crusher Casey, le nouveau champion.

"Robert accuse l'Association d'être injuste à son égard et il insiste qu'elle fasse tout en son pouvoir de lui obtenir un match contre Casey ou cesser de reconnaitre l'Irlandais comme champion du monde.

"Je n'ai pas été traité avec justice par votre organisation", a écrit Robert à M. Gleason ."Les titres sont gagnés et perdus dans l'arène mais votre organisation m'a enlevé le mien. D'un autre côté je reste champion dans mes propres livres.

"Je crois que M. Bowser a influencé votre organisation dans cette attitude que vous avez prise à mon égard. Il ne m'a jamais donné justice. Lors de mes premiers combats avec Danno O'Mahony à Boston je fus volé par ses arbitres et il ne m'a jamais donné de chance contre O'Mahony tant que je n'ai pas forcé le match moi-même. Plus tard je dus aller à Montréal pour obtenir justice.

"Maintenant je veux insister pour que l'Association Américaine de lutte me donne justice et force Casey à me rencontrer et ainsi me donner une chance au titre, qui me fut si injustement enlevé.

"Quant aux accusations de Casey à l'effet que j'ai refusé de le rencontrer, ce n'est pas vrai. Jusqu'à ce que M. Bowser décide de nous matcher récemment, je n'avais jamais reçu d'offre d'aucun promoteur pour rencontrer Casey."

La lecture du défi de Robert a naturellement suggéré de jeter un coup d'oeil au dossier de Casey et nous constatons que l'Irlandais a été fort occupé depuis le commencement de l'année. En effet depuis le Jour de l'An nous le voyons vingt fois en rencontre principale et voici le résumé de ses activités :

21 janvier— Défait Bob Wagner, à Buffalo.
24 janvier — Défait Bibber McCoy, à Portland.
25 janvier — Défait Chief Saunooke, à Worcester.
27 janvier — Défait Mike Mazurki, à Holyoke.
31 janvier — Défait George Koverly, à Wilmington.
1er février — Défait Floyd Marshall, à Paterson.
4 février — Défait Willie Davies, à Jamaica.
23 février — Défait Rudy Dusek, à Saint-Louis.
2 mars — Défait Ed Don George, à Indianapolis.
9 mars — Défait Everett Marshall, à Saint-Louis.
17 mars — Défait Rudy Dusek, à Camden.
18 mars — Défait George Koverly, à Hartford.
21 mars — Défait George Koverly, à Wilmington.
22 mars — Défait George Clark, à Albany.
24 mars — Défait Everett Marshall, à Boston.
29 mars — Défait Marvin Westenberg, à Worcester.
30 mars — Défait Danno O'Mahony, à New-York.
1er avril — Défait Joe Cox, à North Bergen.
6 avril — Défait Louis Tess, à Saint-Louis.
8 avril — Défait Ed Don George, à Chicago.

Nous avons continué l'examen des dossiers des lutteurs et nous constatons que Danno O'Mahony a été l'athlète le plus occupé de la profession cette année. A date il a déjà pris part à 27 rencontres. L'Irlandais est un bon voyageur, qui passe d'un secteur à l'autre en peu de temps. S'il voyage en chemins de fer, les compagnies de transport aux Etats-Unis devraient lui accorder un prix de faveur, car il en couvre du terrain. O'Mahony reste sans doute ce qu'on appelle "une grosse attraction", dans le domaine de la lutte, car il ne semble pas perdre grand temps.

George Koverly est un autre qui voyage beaucoup. Il aurait déjà lutté 22 fois en rencontre principale. Bronko Nagurski, qui lutte dans le secteur ouest des Etats-Unis, a aussi beaucoup de travail. Il a déjà pris part à 21 combats. George "Dazzler" Clark, Joe Cox, Dean Detton, Ernie Dusek, Jim London, Everett Marshall, Cliff Olson et Sander Szabo sont d'autres lutteurs forts occupés.

Jusqu'à ce qu'il soit victime d'une fracture à la clavicule, Robert lui-même allait bien. Il en était à son 17e assaut de l'année lorsqu'il fut blessé. Yvon est un des plus jeunes lutteurs de la profession et il est doué d'une grande endurance. Il peut lutter souvent sans en ressentir les effets. Dès qu'il sera en condition pour se remettre à l'ouvrage, il est certain qu'il rapportera le temps perdu.

MONTREAL JOUE A RICHMOND AUJOURD'HUI

29 joueurs sont partis de Lake Wales hier—Le club passera la fin de semaine à Richmond

Lake Wales, 15. — Les Royaux de Montréal ont plié bagage aujourd'hui et se sont mis en route vers Syracuse, où ils commenceront la saison de la ligue Internationale avec les Chefs jeudi prochain. Vingt-neuf joueurs font le voyage.

Les Royaux ont sauté dans le train pour Richmond aujourd'hui, et plusieurs joueurs resteront à cet endroit, ainsi qu'à Trenton, où Montréal jouera sa dernière partie d'exhibition lundi. Le gérant Rabbit Maranville a annoncé qu'il veut garder cinq voltigeurs, cinq intérieurs, deux receveurs et sept ou huit lanceurs, mais qu'il ne réduira son équipe à 20 joueurs que le 15 mai, alors que les clubs ne peuvent dépasser cette limite.

Douze lanceurs, cinq receveurs, six voltigeurs et six intérieurs seront avec le club au moins jusqu'à Richmond. Harry Smythe et Joe Benning ne sont pas avec l'équipe. Le premier est allé aux funérailles de son père à Augusta, et l'autre est allé rendre visite à son beau-père malade.

Jersey City (I).. 210 220 013—12 13 2
Richmond (P) .. 100 021 140—10 12 5
Carpenter et Padden; McGee, Matuchs (4); Yarewick (7), Ferrick (9) et Sheenan, Anderson (5).
Toronto (I) .... 100 411 613—17 23 0
Durham (P) .... 200 000 000— 2 7 2
Milligan et Straub; Marshall, Cole (5) et Raper.
Chicago Cubs ..... 003 010 00—4
Chicago Sox ..... 410 000 0x—5
Bryant, Carleton, W. Lee et O'Dea; Whitehead, Rigney et Servell.
New-York (A) .. 000 000 000— 0 3 2
Brooklyn (N) .. 010 111 01x— 5 9 2
Ruffing, Gmez, Murphy et Dickey; Mungo, Fitzsimmons, Frankhouse et Chervinko.
New-York (N) .. 200 002 012— 8 13 1
Cleveland (A) .. 200 100 010— 4 10 1
Melton, Coffman et Mancuso; Allen, Naymick, Milnar et Pytlak.
Baltimore (L) .. 100 000 000— 1 8 1
Washington (A). 001 122 03x— 9 14 0
Fischer, Wittig et Hullman; Leonard et R. Ferrell, Guilani.
Philadelphie (A) 200 001 001— 4 8 2
Trenton (E) .... 000 002 000— 2 8 3
Thomas, Smith et Brucker, Hayes; Monteagudo et Crompton.
Philadelphie (N) 240 101 321—15 18 3
Danville (BI-S). 000 001 200— 3 7 0
Hallahan, Mulcahy et Atwood, Clark; Harman, Morgan, Barr, Kennedy, et Carmen.
Détroit (A) .... 400 000 210— 7 12 1
Cincinnati (N) .. 000 241 20x—10 12 1
Auker, Poffenberger et York; Grissom, Vandermeer et V. Davis.
Syracuse (I) ... 010 002 100— 4 8 0
Mazleton (E) ... 010 000 000— 1 8 1
Gee et Richards; Dasso, Urke et Sosn, Colgar.

CULTURE PHYSIQUE AU LACHINE CANOE CLUB

Le club Lachine Racing Canoe de Lachine commence l'entrainement intérieur de ses membres mardi soir prochain. Ces exercices de culture physique qui seront donnés au Central Park School seront sous la direction d'instructeurs du C. M. C. A. Dans quelques semaines, les canots sernt mis à l'eau et c'est alors que commencera le pénible entrainement. Plusieurs athlètes canadiens-français font partie de ce club qui s'est toujours signalé dans le sport du canotage au Canada.

Les clubs majeurs se serviront de leurs lanceurs-étoiles aux joutes d'ouverture

Burleigh Grimes fera exception, envoyant Waite Hoyt au monticule à Philadelphie mardi. — Connie Mack se servira peut-être d'une recrue, Bill Kalfass

New-York, 15. (P.A.). — La plupart des clubs des ligues majeures enverront leurs as au monticule à la partie d'ouverture de la saison la semaine prochaine, mais Burleigh Grimes fera quelque chose de différent. Il se servira du vétéran Waite Hoyt à la première partie des Dodgers de Brooklyn.

Burleigh a examiné la liste de ses lanceurs, et il a laissé Van Mungo et Freddy Fitzsimmons de côté pour choisir Waite comme lanceur contre les Phillies mardi. Ce sera le commencement de la 21e saison de Hoyt dans les majeures et sa 670e partie.

Les autres gérants se serviront de leurs meilleurs lanceurs aux premières parties lundi et mardi. Trois de ceux qui ont été choisis — Dizzy Dean des Cardinaux, Cy Blanton des Pirates et Wes Ferrell des Sénateurs — ont aussi lancé la partie d'ouverture il y a un an. Ferrell portait alors un uniforme des Red Sox de Boston, cependant.

Deux autres, Lefty Gomez des Yankees et Hal Schumacher des Giants lanceront peut-être aussi pour la deuxième fois de suite, quoique chacun doive disputer l'honneur à un coéquipier. Joe McCarthy se servira peut-être de Red Ruffing et il se peut que Cliff Melton soit au monticule pour les Giants contre les Bees.

Mickey Cochrane paraît décidé à se servir de Tommy Bridges, mais Tommy est à peine remis d'un mal de bras, et il se peut que sa place soit occupée par George Gill mardi. Charlie Grimm n'a pas encore fixé son choix entre Tex Carleton et Clay Bryant, et Connie Mack enverra Harry Kelley ou Bill Kalfass, une recrue de Trenton, dans la mêlée. Kalfass est la seule recrue qui lancera peut-être une joute d'ouverture.

Voici les lanceurs probables, avec le total de victoires et défaites de chaque lanceur:

Lundi — Ligue Américaine:
New-York à Boston — Gomez (21-11) ou Ruffing (20-7), contre Wilson (16-10).
Philadelphie à Washington — Kelley (13-21) ou Kalfass (1-0) vs W. Ferrell (14-19).
Mardi — Ligue Américaine:
Détroit à Chicago — Bridges (15-12) ou Gill (11-4) vs Whitehead (11-8).
St-Louis à Cleveland — Newsom (16-14) vs Allen (15-1).
Ligue Nationale:
Chicago à Cincinnati — Carleton (16-8) ou Bryant (9-3) vs Grissom (12-17).
Boston à New-York — MacFayden (14-14) vs Melton (20-9) ou Schumacher (13-12).
Brooklyn à Philadelphie — Hoyt (8-9) vs Walters (14-15).
Pittsburgh à Saint-Louis — Blanton (14-12) vs Dean (13-10).

Les clubs de la ligue Provinciale se préparent à l'ouverture de la saison

St-Hyacinthe, 15. — Antoine Brunette, gérant d'affaires du club St-Hyacinthe, membre de la ligue de baseball Provinciale, nous annonce d'intéressantes nouvelles relativement à son club de baseball qui dirigera Jim Irwing. On sait que depuis deux campagnes, Irving s'est signalé dans l'uniforme du Sorel, champion depuis la fondation de la ligue. Irving, selon M. Brunette, jouera le champ gauche, cette année, car il a fait l'acquisition du fameux géant Herman Veil, de Nashville, Tenn. Ce nouveau venu doit être bon pour remplacer un joueur de la valeur d'Irving.

John Sweeney, troisième but qui joua à Drummondville, il y a deux ans, se rapportera ces jours-ci. Sweeney jouait à Worcester, Mass, l'an dernier.

L. E. Gendreau, un jeune lanceur canadien de la Côte du Pacifique, est déjà dans nos parages; on en dit beaucoup de bien. Gendreau s'est déjà fait de nombreux amis car il parle le français à la perfection.

M. Brunette est fort enthousiaste des développements survenus dans sa ville; il croit que St-Hyacinthe sera bien représenté dans la ligue Provinciale.

Stade de 8,000 personnes à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 15. — Gérard Duval, gérant d'affaires du club Trois-Rivières, nous déclare que les travaux marchent rondement dans l'érection du stade de baseball qui sera prêt pour l'ouverture locale, le 22 mai. M. Duval croit que 8,000 personnes assisteront à cette ouverture si tous les sièges sont occupés. On s'attend à ce que Drummondville soit l'invité des locaux. Un peu plus tard, dans la saison, on inaugurera le plan électrique, une véritable perfection.

William "Pinky" Hargrave n'arrivera pas ici avant le 5 mai. On s'attend à ce que l'arrêt-court, Eugène Sullivan, premier frappeur de la ligue, se rapporte en même temps que son pilote.

Homer Cabana à Boston

Granby, 15. — Homer T. Cabana, gérant d'affaires des Red Sox, est actuellement à Boston afin de consulter son gérant Léo Maloney au sujet de l'engagement de nouvelles recrues.

Avant de nous laisser, M. Cabana a déclaré que Bill Turner avait reçu son congé de même que Frank "Ace" Corrigan, un autre lanceur. Le club Granby alignerait deux nouveaux lanceurs et autant de joueurs d'intérieur.

Lucien Lachapelle à Lake Wales, Flo.

Lake Wales, Flo. 15. — Le propriétaire du club Sorel, M. Lucien Lachapelle, a passé par le camp du club Montréal, la semaine dernière. De même que les Royaux, il est reparti pour le Nord, hier. M. Lachapelle aurait obtenu la signature de cinq nouveaux joueurs mais il n'a pas jugé bon de faire connaitre leur identité.

On dit toutefois qu'il a sous contrat deux joueurs qui ont pratiqué avec les Royaux.

Billy Innes, gérant à Québec

Québec, 15. — Le vétéran Billy Innes, de Montréal, a finalement accepté les termes de la Direction du club local pour diriger les Castors dans la ligue Provinciale.

Innes serait en pourparlers avec une demi-douzaine de bons joueurs de la Nouvelle Angleterre. Aldéric Alarie, 1er-but d'expérience, a déjà signé son contrat avec la Direction Dion-Pouliot.

Gladu, Turner à Drummondville ?

Drummondville, 15. — John Pomorski, gérant du club Drummondville, a invité le lanceur Bill Turner, ex-Granby, à se rapporter ici, la semaine prochaine. S'il affiche la même forme de l'an dernier, Turner est certain d'avoir une offre du président Philippe Guèvrement.

Quant à Gladu, on attend son retour de Lake Wales pour lui faire signer son contrat. Babe Tapin, fameux joueur de baseball du club Atlantic-City Sea Bulls, ira probablement pratiquer avec le club de Pomorski. Jusqu'ici, Drummondville semble avoir un club de champoins.

Ed. Small, gérant à Sherbrooke

Sherbrooke, 15. — Ed. Small, ancien pilote du club Sydney, de la ligue des Provinces Maritimes, a pris la gérance du club des sportsmen Roland Dugré et Henri Blais, et tout indique que Sherbrooke aura un club d'étoiles dès le début de la saison.

On réserve des surprises pour semaine prochaine. Le club Sherbrooke ne joue pas avant le 15 mai afin de lui permettre de terminer les travaux sur son terrain.

La cédule, préparée par le président Jean Barrette, sera publiée dans les journaux de l'après-midi, mercredi le 20 et dans ceux du matin, le 21.

Dan Howley cherche un voltigeur, un lanceur gaucher et un bon receveur

S'il obtient ces trois joueurs, les Leafs de Toronto seront difficiles à battre cette saison. — Le champ intérieur est l'un des meilleurs du circuit

(Ceci est le deuxième d'une série d'articles sur les chances de chaque club dans la course au championnat de l'Internationale cette saison).

Toronto, 15. (P.C.) — Les trois désirs de Dan Howley actuellement sont un voltigeur qui peut conserver une moyenne de plus de .300 et qui est un frappeur droitier, un receveur qui a assez d'expérience dans une ligue de classe AA et un lanceur gaucher capable de commencer des parties. Si ces désirs sont réalisés, Howley sera assuré de conduire son club dans la première division de la ligue Internationale.

Même s'il n'obtient pas ces trois joueurs, Howley est confiant de voir son club faire belle figure, car les Leafs, qui sont un groupe bien balancé de vétérans et de jeunes, ne manquent pas de joueurs pour chaque position excepté chez les voltigeurs, et tout ce qui manque à l'équipe c'est de l'expérience.

Lorsque les Leafs ouvriront la saison régulière, leur alignement sera probablement le suivant: Jack Burns, 1er-but; "Flea" Clifton, 2e-but; Bill Urbanski, arrêt-court; Joe Gantenbein, 3e-but; et le champ extérieur sera composé de Ted Petoskey Mayo Smith et Bobby Porter.

Sur papier, l'intérieur est l'un des meilleurs qui aient représenté Toronto depuis plusieurs saisons. Burns a joué avec Détroit et les Browns de St-Louis et il est habile au champ. Au bâton, il est passable. Urbanski a passé cinq années avec les Bees et la maladie l'a retenu à l'hôpital presque toute la saison dernière. Clifton devrait former une excellente combinaison pour les double-jeux avec Urbanski.

Don Ross, qui est à l'essai avec Détroit, reviendra peut-être à Toronto pour jouer au troisième but, ce qui laisserait Gantenbein comme substitut. Ross était reconnu comme le meilleur troisième but de l'Internationale l'an dernier.

Al Smith, le jeune deuxième-but qui a impressionné Howley à l'entrainement, sera probablement envoyé à une ligue de classe inférieure afin d'acquérir plus d'expérience.

Les voltigeurs sont bien connus des amateurs de Toronto. Tous trois étaient des réguliers l'an dernier, quoique Smith et Porter n'aient joué que rarement contre les lanceurs gauchers. Howley a l'intention de les faire jouer contre tous les lanceurs et, à moins d'accident, Petoskey, Smith et Porter formeront le champ extérieur régulier.

Frankie Reiber sera probablement le premier receveur, mais Howley n'est pas des plus satisfait de sa tenue, surtout de la façon dont il fait ses lancers. Clarence Straub ne peut lancer très bien et il ne restera peut-être pas avec le club. Johnny Heving, un vétéran qui servira la plupart du temps d'instructeur, et Walter Klimczak, un gradué de Yale, sont les autres receveurs avec le club. Howley a une grande confiance en Klimczak, qui ne manque que d'expérience.

Les Leafs sont bien pourvus en lanceurs. Les réguliers, presque tous des Leafs de l'an dernier, sont Mike Meola, John Berly, Johnny Wilson, Joe Mulligan, Earl Caldwell et Joe Sullivan. Pet Rehkamp de Covington, Walter Lan Franconi de la Canaméricaine et George Klivak, sont les meilleures recrues. Woody Davis, vendu à Détroit, reviendra peut-être pour compléter le groupe.

SEPT CANADIENS AU MARATHON DE BOSTON

Boston, 15. (P.A.) — Sept coureurs canadiens sont inscrits au Marathon de Boston qui aura lieu ici mardi prochain. En tout et partout on a reçu 197 inscriptions.

Les canadiens qui doivent y prendre part sont:

Walter Hornby, Hamilton, Ont.
Grant Hackley, Alex Galbraith, Ted Butler, Fred Mowbray, Sydney Hardacre et James Shore, de Toronto.

Tous sont des coureurs qui ont de l'expérience dans la fameuse épreuve de la course à pieds.

Transport Camionnage
CHEVALIER TRANSPORT
Jour et nuit, à l'heure ou contrat
VALISES 50c et PLUS
AMherst 2937 - 1842 Plessis

Le HOCKEY

Jeudi soir
FINALE COUPE MEMORIAL
Oshawa 4, St-Boniface 2
Hier soir
Date libre
Ce soir
FINALE COUPE ALLAN
Cornwall vs Trail à Calgary
(Trail mène 1-0 dans la série 3 de 5)
FINALE COUPE MEMORIAL
St-Boniface vs Oshawa à Toronto
(Oshawa mène 2-1 dans la série trois de cinq)

LA CAHA CREE UN FONDS DE $35,000

L'Association ne se servira de cette somme qu'aux années où elle aura un déficit à combler

Ottawa, 15. (P.C.) — La solvabilité de la Canadian Amateur Hockey Association a été assuré pour plusieurs années aujourd'hui, lorsque les délégués à l'assemblée annuelle ont décidé d'établir un fonds de $35,000, qui ne servira qu'à apporter de l'aide à l'équipe olympique et à combler les déficits aux années qui n'apporteront pas de revenus suffisants.

Les délégués ont décidé de créer ce fonds, d'accorder à l'ouest du Canada une plus grande protection contre les "raids" de clubs professionnels, d'accorder les finales pour les coupes Allan et Memorial alternativement à une ville de l'est et une ville de l'ouest et ils ont de plus réglés une douzaine d'autres questions.

Ils ont décidé de recommencer à accorder des subsides aux sections de l'Association, de faire exception pour certaines classes de joueurs de la date de résidence, d'accorder aux clubs commerciaux le droit de participer aux séries pour la Coupe Allan et la Coupe Memorial et d'accorder à l'exécutif un fonds qui lui permettra d'organiser la célébration du 25e anniversaire de l'association l'an prochain.

Le fonds voté aujourd'hui sera administré par une compagnie de placement et on ne pourra s'en servir que par suite d'un vote à l'assemblée annuelle.

24,712 joueurs sont enregistrés

Ottawa, 15. (P.C.) — Près de 25,000 jeunes Canadiens sont enregistrés à la CAHA comme faisant partie de clubs et de ligues de hockey dans le pays. Le régistraire W. A. Hewitt a rapporté aujourd'hui que 24,712 joueurs sont inscrits sur les listes de l'Association.

Ceci est une augmentation de 3,231 depuis l'an dernier. En 1936, 21,229 joueurs étaient enregistrés et, en 1935, 20,427 avaient leurs cartes de la CAHA.

Voici les totaux pour chaque section : Ontario, 10,982, Québec 3,926, Ottawa et district 2,428; Manitoba 1,722; Maritimes 1,556; Alberta 1,335; Saskatchewan 1,266; Colombie-Anglaise 833; Baie du Tonnerre 664.

Cinquante-trois joueurs ont reçu la permission l'aller jouer aux Etats-Unis et sept en sont revenus. Quatre sont allés jouer en Hollande et un en Suisse.

L'Association est riche

Ottawa, 15. (P.C.) — Deux années prospères ont rétabli une immense réserve qui s'étaient presque complètement évanouie en 1936 après quatre saisons désastreuses.

Le trésorier W. A. Hewitt de Toronto dit dans son rapport aujourd'hui que la CAHA avait à son crédit un total de $29,772 le 1er mars, dont $9,507 en argent et $20,265 en débentures. De plus l'Association a reçu $17,000 des éliminatoires cette saison, et cela sans compter les finales pour la Coupe Allan et la Coupe Memorial. Il se peut que sa réserve financière atteigne $60,000 lorsque tous les revenus de la saison auront été encaissés.

REORGANISATION DES PIRATES DE LACHINE

Le club de baseball Pirates de Lachine s'est réorganisé avec plusieurs étoiles dont entre autres Jean Tessier, Paul Lalonde, Phil Martin, Geo. Benoit, Tom Courtney, Ed. Lacroix et plusieurs autres que le gérant Ludger Tisseur doit signer sous peu. L'ouverture de la saison du circuit Starr aura lieu le 15 mai prochain et les Pirates ambitionnent de faire honneur à la Cité des Sports.

DUDAS EST-IL DE TAILLE POUR M. SCHMELING?

L'audacieux Joe Jacobs, gérant de l'allemand, assistera à la rencontre de ce soir

Hambourg, Allemagne, 15. (P.A.) Max Schmeling pesait ce soir 194 1-2 lbs à la veille de son combat de 15 rounds avec Steve Dudas, boxeur de la catégorie poids lourd de Edgewater, N.-J. L'Américain a fait 195 lbs.

Une foule assez nombreuse a assisté aux dernières cérémonies précédant le combat, qui servira d'assaut préparatoire à l'Allemand qui doit rencontrer Joe Louis aux Etats-Unis le 22 juin prochain.

Le pesage s'est fait à l'hôtel Esplanade, un des grands établissements de ce port de mer. Schmeling, qui s'est blessé au pouce lors de sa dernière rencontre avec Ben Foord le 30 janvier, s'est dit en excellente condition physique. Il était tout souriant lorsqu'il s'est avancé sur la bascule, devant son adversaire de demain soir.

Plus tard les deux boxeurs ont posé pour les vues animées et ensuite ils sont retournés à leurs quartiers pendant que les amateurs, les experts et les entraineurs continuaient leurs discussions au sujet des chances de Dudas.

Bill McCarthy, le gérant de Dudas, McCarthy compte sur l'avantage de est son plus enthousiaste partisan. l'âge car son poulain a huit ans de moins que Max. Il jure que son protégé a tout ce qu'il faut pour gagner.

L'entraineur de Schmeling, Mac Machon, a prédit que le combat ne durera pas les 15 rounds convenues. Joe Jacobs, le gérant de l'Allemand qui est en ville, a dit qu'il était satisfait de la condition physique de Maxie.

Au camp de Schmeling on semble d'opinion que Dudas est beaucoup plus dangereux que Ben Foord et que Max considère son combat de demain soir non seulement comme un dernier assaut préparatoire à son combat de championnat mais bien comme un engagement difficile.

Oshawa cause une surprise en battant Saint-Boniface 4-2

Toronto, 15. (P.C.) — Les Généraux d'Oshawa ont de nouveau déjoué lec calculs des experts en battant les Seals de St-Boniface 4-2 ici jeudi soir, au troisième match de la série pour la Coupe Memorial.

Les Seals étaient favoris à 2 contre 1 avant le match, mais les champions de l'est, inspirés par la sensationnelle tenue de leur gardien de buts Bob Forster, n'ont jamais été à l'arrière après avoir compté le premier but du match au début de la deuxième période. Les Seals ont égalé le score à la deuxième, mais un ralliement de trois buts a assuré la victoire aux Généraux à la reprise finale.

Bill Taylor a mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts et une assistance, tandis que Whipp Shortt a obtenu un but et une assistance. Forster a émerveillé la foule de 7,706 amateurs par ses arrêts qui tenaient parfois du miracle. Il a bloqué 41 lancers pendant le match, la plupart des coups de près, tandis que Doug Webb n'a eu que 28 cours à arrêter.

Le quatrième match de la série sera disputé ici samedi soir.

ST-BONIFACE — Buts: Webb; Défenses: Stanowski et Janke; Centre: McGregor; Ailes: Reay et Gruhn. Subs.: Burron, Gordon, Simpson, Couture.
OSHAWA — Buts: Forster; Défenses: Daniels et Town; Centre: Taylor; Ailes: Dafoe et Shortt. Subs.: Krantz, Knipfel, Brunell, Yourth, Reid, Calhoun.
Arbitres: Shouldice et McBride.

Première période

Pas de point.
Punitions: Taylor, McGregor, Town (2).

Deuxième période

1—Oshawa: Taylor 8.88
2—St-Boniface: Burran (Gordon-Simpson) 8.30
Punitions: Burron, Knipfel.

Troisième période

3—Oshawa: Tonn (Taylor) ..... .53
4—Oshawa: Taylor (Shortt) 2.28
5—St-Boniface: Stanowski 12.32
6—Oshawa: Shortt (Dafoe) 17.08
Punitions: McGregor, Knipfel, Brunell.

BROOKLYN ACHETE KOY DES YANKEES

New-York, 15. (P.A.) — Les Yankees de New-York ont vendu aujourd'hui le voltigeur Ernie Koy aux Dodgers de Brooklyn. Koy a joué à Kakland dans la ligue du Pacifique et Kansas City dans l'Association Américaine l'an dernier.

L'ENDROIT FAVORI DES GOURMETS
HOT
OUVERT JOUR ET NUIT
Restaurant Léveillé
A côté de l'aéroport à Bois-Franc est maintenant
OUVERT

En faisant une balade en auto le soir, ou en revenant du nord, n'oubliez pas d'arrêter au RESTAURANT LEVEILLE, et faites-vous servir un "Hamburger" ou "Hot dog" ou bien encore un délicieux Sandwich à votre choix. Nos aliments sont de tout premier choix.
ESSAYEZ NOS PATATES JULIENNES
ELLES SONT DELICIEUSES

Trente-huit chevaux de 3 et 4 ans ont été inscrits au King's Plate de Toronto

DEUX EPREUVES CLASSIQUES DE $5.000 SERONT DISPUTEES CE PRINTEMPS DANS LA VILLE REINE

Le King's Plate est ouvert aux chevaux nés dans l'Ontario mais le Memorial Orpen est réservé à tous les pur sang de la division canadienne

Toronto, 15. (P.C.) — Le King's Plate, de $5,000 et 50 guinées, don de Sa Majesté le Roi, vient de fermer avec 38 nominations. Cette épreuve classique, la plus riche réservée à la division canadienne à Woodbine, aura lieu le 21 mai prochain. L'an dernier le spécial a obtenu un plus grand nombre de nominations, mais d'un autre côté les conditions n'étaient pas les mêmes.

A l'avenir le King's Plate ne sera ouvert qu'aux chevaux de 3 et 4 ans nés dans la province d'Ontario. Dans le passé il était ouvert à la division de trois ans et plus. Autrefois l'honoraire du départ était de $50.00 mais à l'avenir il sera de $100.00.

Trois établissements, George M. Hendrie, l'Ecurie Medway et l'Ecurie Parkwood ont fait chacun quatre nominations. J. G. Fair en a fait trois pendant que A. G. Ault, l'Ecurie Cosgrave, R. W. R. Cowie, H. C. Hatch ainsi que l'Ecurie Riverdale en ont fait chacun deux.

Voici la liste des inscrits :

Beechstick, Bobs Worth, Bucharest, Bunty Lawless;
Cabin Gal, Caracole, Chuckler, Costa Riva;
Devastator, Drinting Sands;
Entour;
Fair Wave, Fleeting Wind;
Grand Dame;
Hawkstone, Horus;
Ifster;
Lady Lucy;
May Square, Mona Bell;
Radius, Red Pirate, Regalite, Rock Bound, Rustic Maiden;
Sisweep, Shore Hawk, Skyross, Slycat, Storm Drum, Suffern;
Tabhim, Tabmark, Thirty Below, Tokay, Troublemark;
Wicklow.

Le Memorial Orpen

Toronto, 15. (P.C.) — La direction de Long Branch vient d'annoncer qu'à l'avenir elle offrira un spécial de $5,000 en l'honneur de feu Abe Orpen. Il sera connu sous le nom de Handicap Orpen. La distance sera d'un mille et un seizième et il aura lieu à tous les printemps, commençant le 4 juin prochain.

Le Handicap sera ouvert aux chevaux de la division canadienne. Il y aura une certaine différence avec le King's Plate de Woodbine, en ce sens que le spécial est ouvert à tous les chevaux canadiens tandis que le King's Plate ne réunit que des chevaux nés dans l'Ontario.

Les conditions sont acceptées

New-York, 15. (P.A.) — Le match entre War Admiral et Seabiscuit a été conclu officiellement par la direction de Belmont Park lorsque les deux propriétaires, Samuel D. Riddle et Charles S. Howard se sont entendus au sujet des conditions qui régiront la course d'une bourse de $100,000.

D'après les conditions de l'entente, la distance sera d'un mille et un quart. Le gagnant aura droit à toute la bourse. Les chevaux devront porter 126 lbs, une de moins que l'échelle de mai. Les propriétaires doivent aviser la Weschester Racing Association à 10 heures de l'avant-midi le 30 mai que les condition. de la piste sont satisfaisantes et qu'ils laisseront démarrer leurs chevaux arrive quoique ce soit après cette h... Si les conditions de la piste nécessitent une remise, la course aura lieu la première journée qui conviendra aux propriétaires mais pas plus tard que le 3 juin.

Le signal du départ se donnera à l'endroit connu ... us le nom de "chute" de sort. que les chevaux n'auront qu'une courbe à faire.

Seabiscuit est maintenant à Bay Meadows, en Californie. Il sera envoyé dans l'est la ...aine prochaine pour recevoir son entrainement préliminaire à Pimlico. Riddle a indiqué qu'il ne laissera probablement pas courir War Admiral avant le match.

Un assaut décisif chez les poids-léger

Emile Casavant, le champion poids-léger de la province, se prétend persécuté par les autorités sportives et il donne pour appui à ces accusations que voilà seulement quelques semaines il battit Roméo Masse et reprenait son titre et sa ceinture et déjà la commission athlétique lui ordonne de se reprendre de nouveau contre le même adversaire dans une revanche pour le championnat dans une rencontre sanctionnée à finir.

Casavant croit que l'on ambitionne sur lui mais les promoteurs Samson expliquent que voilà un mois, Roméo Masse a battu Casavant et lui a enlevé son titre. Quelque temps après plusieurs défis et réclamations obtint une reprise et regagna son titre, maintenant il semble tout naturel que les deux rivaux qui se sont battus tour à tour se rencontrent dans un combat décisif qui règlera pour longtemps la question de supériorité.

Henri Dufresne a été approché par les organisateurs Samson pour signer un contrat pour se reprendre contre le japonais Mamoru Noguchi, mais il s'est montré d'une humeur inabordable car il tenait dans ses mains un compte d'hôpital assez élevé qui lui fut envoyé à la suite de son accident de cette semaine pour soins requis et il a laissé simplement entendre que si jamais il accepte de signer, les frais de sa mésaventure devront être payés avec en plus des garanties doubles devront lui être assurées.

Noguchi, de son côté, est plus craintif qu'auparavant mais il serait prêt à prendre une autre chance ce qui faciliterait peut-être la reprise de cette mémorable rencontre.

Les résultats des courses

Havre de Gâce

Première course, 6 furlongs. — 1er : Flyan 106, Berger 10.00 4.40 3.80 ; 2e : Flying Orphan 114, Villalobo 3.40 2.70 ; 3e : Jolly Duchess 108, Leblanc 5.70. Temps : 1.15 2-5. Shalko, Prowl, Titian Kiddie, Droop, Westbrooke ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1er : Billmar 120, W. Wright 11.10 5.90 4.40 ; 2e : Lady Elgin 110, Dupps 6.00 4.30 ; 3e : Equerry 120, Peters 4.80. Temps : 1.15 4-5. Dim Hope, oBay Stout, Bit by Bit, Steel Ring, dBlazing Membory Red Jack, Maepop, oEScout Rose, Happy Chase. o—Champs.

Troisième course, 6 furlongs. — 1er : Battle Jack 116, Workman 20.80 10.40 6.00 ; 2e : Blind Eagle 116, Eccard 5.70 3.70 ; 3e : Dog Flower 117, Corbett 3.00. Temps : 1.13 2-5. Endynion, Mighty Sweet, Hapy Code, Becky Bates, Sir Bevidere Hypocrite, Bull Whilp ont aussi couru.

Quatrième course, 1 1-2 furlongs. — 1er : Charlotte Girl Longden 2.90 2.30 2.20 ; 2e : Star Runner 17, Workman 8.10 4.20 ; 3e : My Porter 117, Berg 3.20. Temps : .53 3-5. Our Chuckie, Mask and Wig Watch Over ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges. — Mythical King McCoy 6.80 3.00 2.40 ; 2e : Gerald 118, Scheih 4.00 2.70 ; 3e : Siam 106, W. Wright 2.70. Temps : Trina, Swahili, White Sand ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et 70 verges. — 1er : Tedius 117 Workman 7.20 4.70 3.10 ; 2e : Chief Cherokee 123, Young 6.20 3.70 ; 3e : New Deal 125, E. Smith 3.30. Temps : 1.44 4-5. Masker, Vicar, Sun Asia, America First ont couru.

Septième course, 1 1-16 mille. — 1er : San Antioca 112, W. Wright 8.40 5.50 4.90 ; 2e : Bad Dreams 111, Berg 8.60 6.10 ; 3e : o Washcoo 111, Huff 13.60. Temps : 1.48 1-5. Luculent, Chief Evegreen Mariato, Continuity, Shot and Shell Inactive, oBalapin ont aussi couru. o—Champs.

Keenland

Première course, 4 furlongs. — aGrand Pageant, Steffen 5.20, 3.00, 2.20 ; Mousie 113 Roberts 4.40, 3.40 ; oMiss Sarah 113 Swain 4.00. Temps .47 4-5. — The Bride, Hastada, Please Doctor, Hasty Ruth, Arabic, aSuperlee, Miss Kentex, My Gretchen, oMiss Alert ont aussi couru.

o—Field.
a—Accouplés.

Deuxième course, 6 furlongs. — Armor Bearer 122 Roberts 7.20, 4.00, 3.00 ; Alup 120 Landolt 4.60, 3.20 ; Fountain Head 111 Kurtsinger 2.80. Temps 1.13 1-5. — Imperial Scout, Carrying Time, Don Moss ont aussi couru.

Troisième course, 4 furlongs. — All Spades 117 Anderson 9.80, 3.80, 3.80 ; Catchesim 112 Roberts 3.80, 3.00 ; Grace Whisk 108 W. Ward 7.40. Temps .48. — Fay D., Blue Star, Sky Witch, Grapevine, Gay Jane ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs. — Menow 122 Kurtzinger 2.20, out, out ; Kings Heir 112 Stevenson, out, out ; Sweep Royal 107 Garner, out, Temps 1.11 2-5. — Mightily a aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs. — Taxes 120 Anderson 8.20, 3.40, 2.80 ; Marching Feet, J. Richard 7.40, 4.80 ; Ho 120 W. Garner 4.60. Temps 1.12 4-5. — Dickerville, Imperial Jones Pets Niece, Gay Jay ont aussi couru.

Sixième course, 1 1-16 mille. — Mr. Deins 113 Dotter 5.20, 3.20, 2.40 ; Clashman 115 Wilson 4.20, 2.60 ; Dusky Maid 115 Garner 2.60. Temps 1.49 2-5. — High Minded, Florence B. F., Sales Girl ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille. — Carnelian 104 Calvin 6.80, 4.80, 3.80 ; Butter Beans 109 Hutton 6.00, 3.80 ; Glad Wings 108 G. South 6.00. Temps 1.48 3-5. — Barbara J., Princess Belle, Dark Mist, Victory Miss ont aussi couru.

La Ligue Impériale débutera le 8 mai

La ligue de baseball Impériale a maintenant rempli ses cadres, et ce nouveau circuit qui fera ses débuts dimanche le 8 mai prochain, entend bien faire ses preuves dès son début. Dix clubs étaient représentés à la dernière assemblée qui fut tenue à l'hôtel Pennsylvania, cependant au grand regret des directeurs, huit seulement furent acceptés, dans les cadres du circuit. L'admission des clubs Hotel Mont-Royal et St-Clément étant remise à l'an prochain, tandis que les clubs suivants étaient définitivement admis pour cette saison : Ste-Thérèse, Notre-Dame des Victoires, Rosemont, Pointe-aux-Trembles, St-Lambert comme receveurs et Belmont, Facteurs et Fils d'Italie comme visiteurs.

Cette ligue sera sous la direction pour sa première saison, de MM. Albert Lelièvre, comme président, H. T. Roy, vice-président, Léopold Roy, sec.-trésorier. Les directeurs seront: M. Blanchard, Ste-Thérèse; M. Richard, N.-D. des Victoires; M. W. Larose, Rosemont; M. F. Lusignan, Pointe-aux-Trembles; M. L. Mailloux, St-Lambert; M. A. Nantais, Facteurs; M. P. Cousineau, Belmont; M. V. Policena, Fils d'Italie tandis qu'Omer DeBonneville sera le publiciste. M. Gauthier fut aussi nommé comme arbitre en chef, terminant ainsi le bureau de direction qui aura à voir au succès de ce nouveau circuit de baseball.

M. Fleury, président de l'association Provinciale était aussi présent, afin de sanctionner l'admission du circuit dans l'association, et de faire la distribution des cartes. M. Ubald Rose, le dévoué représentant de la Nat. Brewery, a aussi assuré à la ligue l'appui de sa firme, tandis que M. Rolland, de la maison Daignault & Rolland, voyait sa balle adoptée à l'unanimité pour la saison.

Comme nous le disons plus haut, ce circuit débutera le dimanche 8 mai prochain, alors que les quatre joutes suivantes seront à l'affiche: St-Lambert vs N.-D. des Victoires, Facteurs vs Pointe-aux-Trembles, Belmont vs Rosemont et Fils d'Italie vs Ste-Thérèse. Les divers gérants travaillent fébrilement à la formation de leur équipe, et avec la venue de la belle température les pratiques vont bientôt commencer, afin que les clubs soient capables de fournir le calibre de jeu que les directeurs de la ligue entendent offrir au cours de la saison. Les officiers sont actuellement à rédiger la cédule qui sera publié prochainement, ainsi que les noms des joueurs des diverses équipes.

LES CHOIX DU JOUR

KIEVSON est inscrit dans la sixième course de cet après-midi à Havre de Grâce. Ce vétéran a fait rater un gros coup à sa dernière apparition à Bowie, alors qu'il fut battu par Lady Federal. Il a quand même affiché une belle performance. Cet après-midi il revient dans une course d'un mille et un furlong et même sous une pesanteur de 120 livres il faut non seulement lui concéder des chances d'argent mais aussi au gros lot.

A HAVRE DE GRACE

PREMIERE COURSE....Dogrose, Bold Lad, Top Staff.
DEUXIEME COURSE....Blox, Lovick, Greenski.
TROISIEME COURSE....Time Signal, Winning Chance, Carvola.
QUATRIEME COURSE...Now Then, Benjam, Crepe.
CINQUIEME COURSE...Sun Egret, Finance, Jay Jay.
SIXIEME COURSE......Kievson, Sun Mica, Passing Eve.
SEPTIEME COURSE.....Bogertin, Airlap, Paravant.

A KEENLAND

PREMIERE COURSE....Battleflag, The Bribesman, Zenith Lad.
DEUXIEME COURSE....My Blaze, Corner Boy, My Blaze.
TROISIEME COURSE....Allegro, Airacuda, Black Polly.
QUATRIEME COURSE...Red Haste, Imperial Sally, King Whim.
CINQUIEME COURSE...Dixie Land, Last Message, Miss Mars.
SIXIEME COURSE......Kendall Green, Great Smoke, Paul T.
SEPTIEME COURSE.....High One, Stands Alone, Sally Shall.
HUITIEME COURSE....Geo Gable, Ted Husing, Alergy.

A JAMAICA

PREMIERE COURSE....Old Story, Somali, Steepletop.
DEUXIEME COURSE....Anaflame, Galcrest, Gulf Breeze.
TROISIEME COURSE ..Hi Cliff, Family Friend, Thanksgiving.
QUATRIEME COURSE ..Jack Horner, King Cotton, Night Tide.
CINQUIEME COURSE...Infantry, Wise Prince, Clodion.
SIXIEME COURSE......Teufel, Bulwark, White Hot.
SEPTIEME COURSE.....Later On, Sunway, Peedeeque.

A BAY MEADOWS

PREMIERE COURSE....Harvey G. O., Little Lad, Rochester Boy.
DEUXIEME COURSE....Bonynge, Lapland, Sir Wag.
TROISIEME COURSE...Howdoino, Jolito, Clean Up.
QUATRIEME COURSE ..Time Flight, Fair Lead, King Saxon.
CINQUIEME COURSE...Donna Bonita, Don Grafton, Miss Bam.
SIXIEME COURSE......Exhibit, Townsman, Count Atlad.
SEPTIEME COURSE.....Seabiscuit, Ligaroti, Indian Broom.
HUITIEME COURSE....Nanke Schon, Deerfly, Schoolmom.
NEUVIEME COURSE....Dr Spoon, Baben May, Broad Royal.
DIXIEME COURSE......Judge Pan, Sky Folly, Sera.

Les inscrits pour aujourd'hui

Havre de Gâce

Première course, 4 1-2 furlongs. — Dogrose 113, Bet Wick 116, Welsh Sta 116, Top Staff 116, Bold Lad 116, Royal Teddy 116, Maolissa 113, Tin Vil 116, Balliote 116, Ghost Flyer 116, Hardy Jim 116, Nellie Bly 113.

Deuxième course, 1 mille et 70 verges. — aBlox 115, Trolight 115, Frank Brooke 115, Kai Sou 110, Sickle Lass 110, Grape Thief 115, Lovick 110, Day Is Done 112, Vestale 112, Sought After 115, Hastings View 117, Minstrel Star 112, Greenski 110, Virginia Boy 115, aMiss Oak 107.

Troisième course, 6 furloings. — Winning Chance 124, Little Shaver 117, Mattapony 103, Time Signal 117, Masteh Lad 115, Carvola 118.

Quatrième course, 6 furlongs. — Benjam 116, Blini 108, Now Then 116, Manewver 108, Dorothy Rock 108, Crepe 113.

Cinquième course, 6 furlongs. — aFinance 122, bGrand Slam 102, Isolater 108, cSun Egret 116, aHigher Cloud 115, bBilly Bee 110, Masked General 112, Appealing 118, cKing Pharamond 101, Jay Jay 126, Clocks 112.

Sixième course, 1 1-8 mille Kievson 120, Shot Up 120, Passing Eve 118, Javamocha 112, Sun Mica 119, Sunanair 118.

Septième course, 1 1-16 mille. — Zinnia 113, Patient Saint 117, Bounding Count 112, Nathan Hale 117, Early Broom 111, Airlap 111, Pencader 117, Bogertip 118, Golden X 112, Dona Dulcin 107, Paravant 117, The Mauler 118, Sleek 107, Phantom Fox 118, Miss Tiptoe 113, Eudes 112.

Keenland

Première course, 6 furlongs. — Zenith Lad 126, Big Fellow 126, Gladsome 126, Big Bud 126, Oddesa Don 108, Maid of Chance 108, The Tribesman 126, Delovely 108, Battleflag 126.

Deuxième course, 6 furlongs. — Corner Boy 121, Entree 113, Pottage 110, Good Cheer 112, Larry M. 115, Gay Troubadour 113, Nogalo 110, Stallman 115, My Blaze 122, Good Soldier 110.

Troisième course, environ 4 1-2 furlongs. — aAiracuda 113, bAllegro 116, cBlack Polly 113, Bilboquet 116, bMy Woman 113, Calling 113, Morisco 113, Wafer 113, cRembrandt 116, Sis Lottie 113, Dutch Flag 113, aShakealeg 113.

Quatrième course, 6 furlongs. — Imperial Sally 116, Snowbird 103, Red Haste 113, Wall 103, Vertner 126, Chinese Red 113, My Gracious 113, Al Servant 108, King Whim 113.

Cinquième course, 6 furlongs. — Last Message 111, Heritage 111, Miss Mars 112, Kitty Baker 108, aCross Keys 111, aDixie Land 111.

Sixième course, 1 1-16 mille. — Kendal Green 119, For Romance 105, Hiddenite 109, Little Regh 115, Great Smoke 118, Fumble 114, Albuquerque 110, Paul T. 114, Captain Jinks 123, Old Deal 115.

Septième course, 6 furlongs. — Stands Alone 117, Drift Along 112, Sally Shall 112, Sickle T. 114, Tilly Kate 112, High One 117.

Huitième course, 6 furlongs. — Red Garter 115, Alergy 111, Fritz Hallam 110, Winifred West 110, Ada W .108, Say When 119, Geo Gable 121, Imperial Lu 105, Ted Husing 118, Miss Wise 109.

Jamaica

Première course, 1 1-16 mille. — Somali 117, Uallno 113, Money Muddle 115, Old Story 120, Steepletop 116.

Deuxième course, 6 furlongs. — Galagal 115, Pollyjo 115, Gulf Breeze 115, Sweet Adeline 115, White F an115, Mollie Swain 115, Miss Afa 110 St-Anna 115, Right Lady 115, aCitadel 115, Galcrest 115, Swing Time 115, a Ana Flame 115, Lace Reigh 115.

Troisième course, 6 furlongs. — Hi Cliff 108, Stor Scud 113, Thanksgiving 113, Pharaboo 113, Encore 113, Family Friend 113.

Quatrième course, 5 furlongs. — Jack Horner 119, Gino Rex 114, El Chico 114, Modern Youth 114, Wise Shine 114, Medrano 114, King Cotton 114, Night Tide 114.

Cinquième course, 6 furlongs. — Snark 132, Drudgery 109, Infantry 115, Wise Prince 125, Grey Gold 112, Rollin Horse 119, Rudie 125, Clodion 120.

Sixième course, 1 mille et 70 verges. — Teufel 114, Bulwark 114, Moonside 114, White Hot 113, Pastry 109.

Septième course, 1 1-16 mille. — Border Queen 109, Sun May 114, Mortunus 114, Gold Cross 113, aLater On 119, Peedeeque 114, Belleek 109, aGreat Blaze 113, Sugaboot 108, Spanish Way 114, Foreign Lady 119, Ulvalde 113.

Bay Meadows

Première course, 1 mille. — Harvey G. O. 110, Dodloo 106, Better Servant 101, Tis True 113, Rochester Boy 110, Playmay 109, Guaranty 110, Little Lad 101.

Deuxième course, 1 mille. — Sir Wag 114, Game O'Doon 108, Bola Mola 115, Aksala 109, El Portal 109, El Grandee 103, Luck Charm 108, Kelconard 109, Kelconard 109, Remle 114, Bonynge 113, Warrior Don 104, Lapland 109.

Troisième course, 1 mille. — Clean Up 109, Margie Bell 106, Howdoino 109, Sky Shoot 111, My Deut 100, San Diequito 107, Jolito 106.

Quatrième course, 6 furlongs. — Fair Lead 110, Indian Lodge 103, Capt Cal 113, Time Flight 115, Royal Feast 110, King Saxon 110.

Cinquième course, 1 1-8 mille. — Fandan 114, Marpal 113, Donna Bonita 111, Miss Bam 109, Recoatna 105, Nahili 110.

Sixième course, 1 mille — aExhibit 113, Townsman 111, Over The Top 114, Sea Rover II 107, Patty Cakue 109, aChanceview 111, Count Atlas 113.

Septième course, 1 1-8 mille. — Sweepalot 109, King Saxon 110, Patty Cake 104, Count Atlas 105, Today 112, Gosum 113, Rommy 100, aAdvocator 109, Don Roberto 104, Primulus 104, Indian Broom 111, Ligaroti 119, aSeabiscuit 133.

Huitième course, 1 mille. — Deerfly 115, Danke Schon 118, Shasta Racket 113, En Masse 115, Sky Glare 113, Royla Reigh 110, School Mom 110.

Neuxième course, 1 1-16 mille. — Blue Hour Sweepouch 102, Bagen May 105, Akahiloa 102, Dr Spoon 112, Glosing Time 102, Sun Pilot 107, Broad Royal 112, Gay World 110, Redly Money 102, Little Kiev 102.

Dixième course, 1 mille. — Sky Folly 105, Apollo 110, Crystal Chief 105, Sera 105, Idle Lad 105, Flying Hostess 105, Quite True 105, Hassan 110, Patrick B. 105, Judge Pan 105, Uddess Lass 109, Boxford 109.

AU CANADIEN

L'élection du conseil d'administration du club de tennis Canadien, à Ahuntsic, a eu lieu ces jours derniers, et a donné les résultats suivants: président honoraire, Hon. F. J. Leduc; 1er vice-président hon., M. Omer Barrière; 2e vice-président hon., M. Théo. Mathieu; président, Me Maurice Parent; 1er vice-président, M. Eugène Dame; 2e vice-président, Dr René Bolté; secrétaire-trésorier, Me P. Galt Michaud; assistant-trésorier, Lionel Michaud; publiciste, Maurice Desjardins; directeurs, MM. F. Corbin, P. L'Africain, R. Larin, Me R. Lippé, J. Pontbriand, H. Valois, L. Dalbec, H. Deserres et P. Martin.

Comme par les années passées, les membres du populaire club canadien-français auront à leur disposition cette année six magnifiques courts, illuminés par un système moderne d'éclairage. Me Maurice Parent, le président, a annoncé que les directeurs considéraient actuellement l'inscription d'une équipe junior dans les séries interclubs de la P.Q.L.T.A. Les autres équipes, séniors et intermédiaires messieurs, et sénior dames, continueront à faire partie de ces séries.

Dès l'ouverture de la saison, qui se fera d'ici quelques jours, un comité sera nommé afin de voir à l'organisation des divers événements de la saison, tels que tournois handicap, tournois à la ronde, fêtes au panier, etc. Les administrateurs du club de tennis Canadien ont l'intention de faire de 1938 une saison remarquable, tant au point de vue tennis que par les activités sociales des membres.

Marcel Ouimet au Marché St-Jacques

Marcel Ouimet, un des uniques athlètes reconnus comme inlassables dans ses combats et qui a seulement recours qu'aux prises loyales pour se défendre contre ses rivaux, recommencera à lutter activement la semaine prochaine et sa première finale principale aura lieu mercredi, au marché St-Jacques, alors que les organisateurs Samson lui opposeront celui qui ne regarde pas de maltraiter ses adversaires même inutilement avant de les battre, le champion du monde, Sam Chuck.

Georges Desparois, l'agressif et rusé lutteur qui se promet de remporter le championnat du monde dans le tournoi pour les athlètes poids-moyens, fera face à un des trois derniers concurrents qui demeurent actuellement sur la liste, George Cagney, de Québec; Eddy Ben Jackson et l'Italien, John Carochia.

Trois autres fameuses rencontres seront ajoutées à ce programme qui sera un des plus captivants encore présenté.

A QUEBEC

Québec, 15. (D.N.C.) — Un montant de $4,000 sera offert en bourses au cours de l'Exposition Provinciale de Québec, qui aura lieu du 5 au 10 septembre prochain. Les inscriptions aux spéciaux fermeront le 10 mai. Ces numéros sont:

2.23 Trot	$1,000.00
2.22 Amble	1,000.00
2.17 Trot	500.00
2.15 Amble	500.00
3 ans, Trot et Amble	300.00

Conditions. — Règlements de la "Canadian National Trotting Ass." excepté: 3 p. c. en faisant l'inscription, 7 p. c. additionnel des gagnants. Deux ou plusieurs chevaux appartenant au même propriétaire pourront être nommés dans une même classe, en payant un montant de 1 p. c. sur chaque entrée additionnelle. Droits réservés d'accepter n'importe quelle inscription, d'annuler ou de changer toute classe non remplie. Aucun cheval ne pourra gagner plus qu'un argent dans chaque classe.

Classe de 3 épreuves. Chaque épreuve constituant une course. Division de l'argent, pour chaque épreuve déduction faite des inscriptions.

CHARLOTTE GIRL VICTORIEUSE DU ABERDEEN S'KES

La pouliche enregistre quatre furlongs et demi en 53 3-5 secondes à Havre de Grâce

Havre de Grâce, Md. 15. (P.A.) — Charlotte Girl, appartenant à l'établissement E. Sachsenmaier, a remporté sa cinquième victoire consécutive de sa carrière en gagnant le 26ème renouvellement du "Aberdeen Stakes" cet après-midi à l'ouverture de la réunion de Havre de Grâce. Conduite par le jockey Johnny Longden la pouliche a remporté la victoire par cinq longueurs contre Star Runner, à H. R. Berri pendant que My Porter, à F. J. Buchanan, s'est classé troisième.

La pouliche a un dossier parfait depuis le commencement de sa carrière. Elle a remporté trois victoires en Floride puis le Kindergarten de Bowie. Cet après-midi elle était encore favorite des preneurs et donna $2.90 au mutuel. Elle a parcouru les quatre furlongs et demi en 45 3-5 secondes, 3 cinquièmes de seconde en arrière du record détenu par Bonanza et établi en 1933.

Après avoir fait démarrer la pouliche en avant, Longden l'a ménagé et laissa d'abord mener Our Chuckie. En prenant le dernier parcours, Longden donna des guides à sa monture qui passa en tête sans aucun effort. Cette victoire de cet après-midi a valu $3,275 à la pouliche qui a maintenant $9,056 à son crédit.

La Bourse "Mayfield" ouverte à la division de trois ans a bouleversé les calculs des connaisseurs lorsque Battle Jack, à J. W. Y. Martin, a triomphé contre Bling Eagle et Dog Flower qui ont fini deuxième et troisième respectivement. Le rejeton de John P. Grier n'avait pas couru depuis un an et il a valu plus de neuf pour un au mutuel.

Le Handicap Calvert a été gagné par Mythical King, à B. F. Withiker, qui a vaincu Gerald alors que Siam finissait troisième. Le gagnant a donné plus de deux pour un.

Les jockeys Wright et Workman se sont signalés avec chacun deux victoires.

Henri Dufresne sera prudent à l'avenir

Henri Dufresne a été émotionné par les récents incidents qui lui sont arrivés et il a pris de bonnes résolutions pour ses combats futurs où il sera plus prudent dans ses prises dont quelques-unes sont de nature à lui causer un grand embarras.

Dufresne commencera lundi soir à la salle St-Jean, dans sa finale contre Bill O'Brien, à lutter calmement et sans trop de violence, seulement il ne veut pas être tenu directement responsable des quelques mauvaises passes qui se produiront car il assure que souvent il emploie des tactiques déloyales malgré lui car au cours de la mêlée, il devient trop emporté par son caractère de sorte que, lundi soir, à la salle St-Jean, il ne voudrait pas être blâmé si quelque chose de pas tout à fait normal se produisait dans sa rencontre de deux dans trois contre l'impressionnant acrobate, Bill O'Brien.

La semi-finale présentera pour la première fois depuis son retour dans l'arène à la suite de son accident, Marcel Ouimet, qui aura la tâche de repousser les sournoises méthodes du russe, Ivan Rasputin.

Le champion mi-moyen, Cyclone Lecavalier, luttera dans le numéro spécial contre le fougueux et bouillant Lucien Grégoire. Le champion provincial, Young Sonnenberg, se mesurera à Roland Brousseau et Arthur Tabah, au début, rencontrera Kid Lyons.

Lachine ouvrira sa saison le 1er mai

Dimanche le premier mai prochain, aura lieu dans la Cité des Sports, l'ouverture officielle de la saison de baseball. Le club local qui fait partie, cette année, du circuit Fédéral a sur pied une forte équipe composée de jeunes étoiles et qui saura certainement faire honneur à Lachine. Soigneusement préparés par un cours de culture physique tenu à tous les mardis et jeudis soirs sous l'habile direction de Paul Lauzon, instructeur de la police de Lachine, les équipiers de Noé Lacroix sont actuellement en forme et dès demain ils pourront pratiquer au stade Lachine. Les amateurs sont cordialement invités, l'entrée est libre. La ligue Fédérale se compose de huit clubs, dont cinq receveurs, soit Lachine, Chambly, Valleyfield, Cherrier et Beauharnois et trois visiteurs, Drummondville, Kik et Opera. Depuis deux ans le baseball a perdu un peu de sa popularité à Lachine, ceux qui s'en sont occupé ont rempli une tâche surhumaine pour faire survivre la cause du baseball mais leurs efforts n'ont malheureusement pas porté fruits. Cette année toutefois la population semble reprendre goût à son sport favori et le fait que plusieurs joueurs locaux évolueront sur l'équipe semble vouloir aider sensiblement les efforts du populaire Noé Lacroix qui a pris sur lui de diriger la destinée du club.

MENOW FAIT DE LA VITESSE A KEENLAND

Lexington, 15. (P.A.) — Menow, à Hal Price Headley, un des favoris du Derby du Kentucky, a remporté une victoire facile dans le Handicap d'Essai à Keenland Park, cet après-midi. Conduit par le jockey Charley Kurtsinger, Menow a parcouru les trois quarts de mille en 1.11 2-5. Gros favori il a rapporté $2.20 pour $2.00.

Le pari-double

A Bowie—$95.60.

Les QUILLES

Ligue Montréal-Maisonneuve

Lundi soir prochain à huit heures les équipes Salon Horace et S. S. Marina se rencontreront dans une série de 4 parties dans 7 pour le championnat.

Parmi ceux qui se sont le plus distingués durant la saison qui vient de se terminer il nous fait plaisir de mentionner chez les hommes M. A. Gervais qui a fini avec la meilleure moyenne 143.3 suivi de messieurs G. Girard 141.3, I. Lavallée 141.2, A. Dufort 138.1, D. David 137.3, Y. Moisan 136.6. M. I. Lavallée a roulé le plus haut triple 530 et M. A. Charlebois la plus haute simple 216. Chez les femmes Mlle F. Salberg a eu la meilleure moyenne 117.1, Mlle C. Bellehumeur 117, Mlle G. Bergeron 116.1, Mlle F. Gervais 115.3, Mlle J. Leblanc 114.1. Mlle C. Bellehumeur a roulé le plus haut triple 499 et la plus haute partie simple 223.

S. S. MARINA

Mlle Bellehumeur	117	115	177	98— 447
" F. Gervais	85	138	100	113— 446
J. Simmons	133	201	116	132— 582
H. Guevin	114	130	110	159— 513
A. Gervais	118	151	156	147— 572
Total	567	735	599	649—2560

J. A. CHARLEBOIS

Mlle S. Brisson	105	98	104	141— 448
" B. Brisson	111	110	116	131— 468
M. Fafard	104	146	118	114— 482
Y. Moisan	106	174	112	130— 522
L. Gosselin	115	130	101	...— 346
A. Charlebois	...	...	...	132— 132
Total	541	658	551	648—2398

S. S. Marina gagne 4 parties.

SALON HORACE

Mlle G. Côté	137	121	126— 384
" C. Morin	130	140	131— 401
Dummy	79	103	98— 280
G. Girard	135	102	142— 379
D. David	99	134	153— 386
Total	580	600	650—1830

S. S. JEANNOT

Mlle I. Choquette	109	102	92— 303
" F. Choquette	89	117	89— 295
G. Lussier	79	159	98— 336
P. Pregent	103	103	112— 318
B. Gray	93	142	117— 352
Total	473	623	508—1604

* * *

Hommes d'Affaires de l'Est

1er DETAIL

NORMAN'S TRANSFER

C. Emblem	124	107	82— 313
E. Gourre	75	80	96— 251
L. Simor	104	100	85— 289
B. Moreau	138	117	163— 418
A. Danserrau	104	112	97— 313
Total	545	516	523—1584

TAVERNE SERRES

L. Lavallée	172	115	114— 401
R. Charbonneau	64	84	110— 258
A. Bérubé	106	95	88— 289
A. Despatie	118	118	109— 345
A. Morin	121	147	99— 367
Total	581	559	520—1660

Serres gagne par 76 pins.

J. W. MOREAU

G. Morin	69	78	103— 250
G. Harvey	93	94	95— 282
Dummy	103	103	103— 309
X. Danserau	114	92	98— 304
R. Crevier	105	136	121— 362
Total	484	503	520—1507

CHEZ THOUIN

A. Clément	117	98	133— 348
A. McCaughan	127	102	123— 352
O. Caillé	109	90	77— 276
G. Charbonneau	92	157	76— 325
A. Thouin	109	116	94— 319
Total	554	563	503—1620

Thouin par 113 pins.

FINALE

TAVERNE SERRES

L. Lavallée	131	112	149— 392
R. Charbonneau	94	102	103— 299
A. Bérubé	91	111	101— 303
A. Despatie	94	106	133— 333
A. Morin	142	108	110— 360
Total	552	539	596—1687

Serres gagne par 59 pins.

CHEZ THOUIN

A. Clément	104	104	90— 298
A. McCaughan	108	108	123— 339
O. Caillé	80	101	82— 263
G. Charbonneau	142	115	85— 342
A. Thouin	152	135	99— 386
Total	586	563	479—1628

CLASSEMENT FINAL

EQUIPES	G.	P.	Points
Chez Thouin	46	29	40656
Taverne Serres	45	30	40124
Norman's Transfer	39	36	40320
J. W. Moreau	38	37	39168
O. Letourneau	30	45	38975
Produits Condor	27	48	39915

Le meilleur joueur junior recevra un abonnement gratuit

Les directeurs des clubs de tennis locaux cherchent des joueurs éligiblesà l'abonnement gratuit que Fred Perry et Ellsworth Vines donneront au meilleur joueur local lorsqu'ils viendront donner leur exhibition au Forum le 25 avril prochain.

Les directeurs de la troupe Perry-Vines ont décidé de présenter au joueur junior de Montréal qui possède le plus de talent un abonnement gratuit dans l'un des clubs les plus fameux de la ville et en même temps d'assurer à ce joueur les moyens d'améliorer son jeu avec un instructeur de premier ordre.

Perry et Vines ont donné une brillante exhibition l'an dernier, mais cette année, l'intérêt qu'on apporte à leur match est grand, car leur tournée décidera de celui qui rencontrera le champion amateur qui deviendra professionnel l'an prochain.

Berkeley Bell et Walter Senior se feront face dans un autre match, le 25, et un match de doubles complétera le programme.

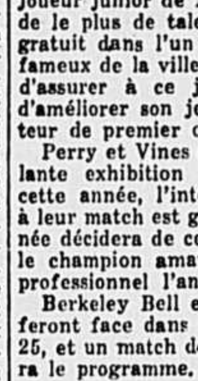
Coupes et Trophées
LES PLUS GRANDS DISTRIBUTEURS AU CANADA
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATIS
Daoust & Fils
3699 EST, rue STE-CATHERINE
Près Nicolet
FRontenac 3149* Montréal

O'Mahony fera face à Bob Wagner en finale mercredi

Danno O'Mahony rencontrera Bob "Strangler" Wagner mercredi soir prochain au match principal de la séance de lutte au Forum. C'est ce que Jack Ganson a annoncé hier soir après une longue conversation téléphonique avec l'ancien champion du monde.

Félix Miquet a aussi apposé sa signature au bas d'un contrat et il fera face à "Bad Bill" Middlekauff à la semi-finale. Hal Rumberg rencontrera "Tiger Joe" Marsh au deuxième combat de la soirée, et Julius Strongbow, un Cherokee "pur-sang" s'attaquera à un lutteur qui n'est pas encore connu, au combat d'ouverture.

Ganson cherche un adversaire à Julius et il espère s'assurer les services d'un lutteur habile aujourd'hui pour l'opposer à l'Indien.

Variétés sportives au gymnase Samson

Ce soir, samedi le 16, au gymnase Samson, une soirée de variétés sportives sera présentée au public qui obtiendra un grand succès si l'on en juge par les récents événements qui se sont produits.

Henri Dufresne qui fut le héros malgré lui de la plus sensationnelle fin de rencontre de lutte alors qu'il dut être transporté à l'hôpital pour se faire déprendre d'une double prise de jambe indienne qu'il avait appliqué au Japonais Mamoru Noguchi, se rendra au gymnase Samson pour se faire expliquer par le champion du monde mi-lourd, Aurèle LeBel, de quelle manière il faut manoeuvrer pour appliquer cette prise à un adversaire et ne pas en être victime soi-même comme la chose se produit souvent.

Le champion du monde, Sam Chuck, sera aussi présent de même que le Japonais Mamoru Noguchi qui viendra après la pratique de Dufresne, donner une grande représentation de jiu-jitsu et tous ceux qui ne croient pas en l'efficacité de sa méthode seront invités à lui servir de partenaire.

Au cours de ces démonstrations de lutte, les haltérophiles du gymnase Samson qui composent le club des "200" tels que : Noël Langlois, Armand Bourassa, John Tremblay, E. Lortie, Eugène St-Mars et plusieurs autres hommes forts donneront plusieurs tours de force qui émerveilleront le public.

BRYANT JOUERA AVEC LE CLUB OPERA

Le club de baseball Opéra de la ligue Fédérale vient de faire une autre belle acquisition dans la personne d'Alfie Bryant. Ce joueur est dangereux au bâton et son nom s'ajoute à la liste des gros frappeurs que possèdera le club Opéra au cours de la prochaine saison.

Il est tout probable que Bryant jouera au 3e but. L'an dernier il a joué pour le St-Hyacinthe de la ligue Fédérale et aussi dans la ligue du Parc Atwater. Il a conservé une belle moyenne au bâton dans ces deux ligues.

Alfie Bryant est reconnu comme un joueur pouvant jouer toutes les positions, exception faite de receveur. De là, la possibilité qu'il évolue au 3e but la saison prochaine.

Les joueurs du club Opéra commenceront un entrainement intérieur la semaine prochaine. Actuellement, les joueurs connus sont Louis Larivière, Léo Larose et Léo Dubé, formant le champ extérieur, et Alfie Bryant et Wilfrid Couillard dans l'intérieur. Roland Liboiron ne désire pas se prononcer encore sur sa batterie ainsi que sur la balance de l'équipe. La fin de la semaine amènera peut-être des développements à ce sujet.

AVIS

EN VERTU DES DISPOSITIONS DE LA LOI DES COMPAGNIES DU QUEBEC

La MEDICAL FRATERNITY COMPANY LIMITED donne avis par les présentes:

1.—Qu'elle s'adressera à son honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec pour obtenir l'autorisation de remettre sa charte et son abolition à et à partir de la date fixée par l'honorable lieutenant-gouverneur.

2.—Que, par un règlement dûment adopté par les directeurs et approuvé par les actionnaires de la compagnie, les directeurs ont été autorisés à liquider l'actif de la compagnie et à partager les restes de cet actif entre les actionnaires après qu'auront été payées les obligations de la compagnie.

Daté à Montréal, ce huitième jour d'avril 1938.

C. V. WARD,
Secrétaire.

HOPITAL NOTRE-DAME

AVIS

L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de l'hôpital Notre-Dame, aura lieu à la résidence des gardes-malades, 2205, rue Maisonneuve, le mercredi 27 avril 1938, à huit heures du soir.

Il y sera procédé à l'élection des officiers et à la transaction ordinaire des affaires de l'assemblée générale annuelle.

Tous les membres de la Corporation, gouverneurs à vie, dames patronnesses et autres bienfaiteurs sont cordialement priés d'y assister.

Par ordre,
Le surintendant,
R. LAPORTE

CLAVIGRAPHES
UNDERWOOD - ROYAL
REMINGTON,
CALCULATEURS PORTATIFS,
REPARATIONS,
ACCESSOIRES
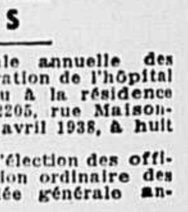
N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
BElair 2318 — Montréal
Ouvert le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mailes ce coupon
NOM ....
ADRESSE ....

M. Alfred Filion se défend de vouloir défendre M. Jeannotte

Le commissaire du Nord précise "le fond de sa pensée" à propos des rapports

Marché de l'Est

M. Alfred Filion, conseiller municipal de St-Edouard et membre du comité exécutif, se défend bien d'avoir voulu défendre M. Jeannotte, son collègue du conseil et du comité, quand il a déclaré, au début de la semaine, que ce n'était pas M. Jeannotte, mais lui, M. Filion, qui bloquait le plus grand nombre de rapports au comité exécutif.

Nous avons rencontré le commissaire du Nord qui nous a donné certaines précisions sur "le fond de sa pensée." "Je n'ai jamais voulu défendre M. Jeannotte," nous a-t-il dit, "pas plus que je n'ai voulu attaquer M. Bélanger. Pour comprendre ce que j'ai voulu dire, il faut savoir tout ce qui passe au comité, et vous ne le savez pas.

"Quand je dis que c'est moi qui bloque 90 p.c. des rapports, je veux dire que je retarde l'adoption de neuf sur dix des rapports qui nous sont soumis parce que je veux me rendre compte par moi-même sur ce qu'il y a dans le fond de chaque transaction. Cela ne fait pas l'affaire de M. Jeannotte; mais comme je l'ai dit, ce n'est pas M. Jeannotte qui me mène au comité exécutif, et même s'il n'aime pas ça, je retarde l'étude de ses rapports.

"Vous m'avez demandé s'il est vrai que j'ai dit à des échevins que je demanderais la démission de M. Jeannotte? Ce n'est pas ça que j'avais dit. J'ai dit aux échevins, à M. Brien entr'autres, que M. Jeannotte devrait bien démissionner pour mettre la paix dans l'administration. C'est ça que j'ai dit. Je n'ai pas dit que je demanderais moi-même la démission de M. Jeannotte.

"Pour cette question des rapports, nous nous servons toujours du mot "bloquer" chaque fois que nous retardons l'étude ou l'adoption d'un rapport. Je le répète: M. Jeannotte ne me mène pas par le bout du nez et ses rapports, comme les autres, je les étudie avant de me prononcer sur eux. C'est ça que j'ai voulu dire.

"Je suis opposé au marché de l'Est pour deux raisons: d'abord je ne crois pas que ce soit un site propice pour un marché, puis je suis convaincu que le terrain dont on propose l'échange ne sera pas suffisant et qu'il faudra faire une expropriation sans compter les autres dépenses pour les égouts, les conduites d'eau etc... Cela va coûter plus d'un demi-million, et je considère que nous en avons assez de marchés en ville.

"Le rapport va descendre au conseil, ajouta M. Filion, et ce sera le conseil qui décidera. Moi, je voterai contre."

Le boulevard va traverser trois terrains de golf

MM. Raynault et Leduc donnent des précisions sur le boulevard qui doit relier Sainte-Anne à Montréal

La nouvelle route que le ministre de la Voirie, l'hon. M. François Leduc, projette de costruire de Sainte-Anne-de-Bellevue à Montréal, traversera trois grands terrains de golf du lac Saint-Louis. Ces clubs sont le Beaconsfield Gold Club, à Pointe-Claire, l'Elm Ridge Country Club, à Dorval et le Royal Montreal Golf Club, à Dixie.

Les directeurs des trois clubs se sont contentés de dire que la nouvelle route traverserait leurs terrains et n'ont pas voulu commenter davantage le projet. Pour ce qui est des autres terrains de golf du lac Saint-Louis, on croit que la nouvelle route les rendra plus faciles d'accès.

Selon le maire Raynault, qui est revenu hier de Québec, la construction de cette nouvelle artère procurera du travail à environ 7,000 chômeurs de la ville. M. Raynault a confié aux reporters que c'est grâce à lui si cette route est construite dès cet été. Le ministre du Travail, M. William Tremblay, lui a donné l'assurance que l'on emploiera plus de 6,000 chômeurs, actuellement secourus.

Parlant du dangereux carrefour de Cartierville, le maire a annoncé qu'un viaduc pourrait être construit au-dessus du boulevard Gouin pour servir d'approche au pont, si la ville veut assumer le coût de l'entreprise. La Voirie a entrepris la reconstruction de la rue Reed et s'est déclarée disposée à paver la rue Lachapelle, si la ville veut fournir le terrain. M. Leduc a dit que le projet de boulevard métropolitain qui a été approuvé par son ministère, a été soumis au cabinet Duplessis pour ratification. Il croit qu'il est supérieur à tous les autres projets qui ont été suggérés, et cela à tout point de vue.

Il sera utile au plus grand nombre d'automobilistes en toute saison. Il raccourcira la distance et réduira par voie de conséquence, le coût du transport. Le ministre constate que l'on oublie trop souvent de tracer les grandes routes de façon à raccourcir les distances.

HEURTEE PAR UNE AUTO

Mme Henri Casabon, âgée de 64 ans, domiciliée au 83, ruelle Leduc, a été renversée par une auto, vers 1 h., hier après-midi, en traversant la chaussée à l'angle des rues Ontario et Saint-Dominique. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Luc, où les autorités nous déclaraient, hier soir, qu'elle souffrait d'un traumatisme crânien.

La Colombie appuie la politique de défense nationale

On interviewe l'hon. M. Pattullo, premier ministre de cette province, de passage à Montréal

Les Orientaux

L'hon. M. T. D. Pattullo, premier ministre de la Colombie anglaise, était de passage à Montréal jeudi. Interviewé à l'hôtel Mont-Royal, il a déclaré que sa province réalisait avec le gouvernement fédéral la nécessité d'une vaste politique de réarmement.

"Nous ne voulons pas laisser entendre qu'il faut mettre fin au chômage en nous lançant avec fureur dans des entreprises d'armements. Le but premier du réarmement est de se préparer en vue des éventualités de l'avenir. Nous devrions comprendre au Canada que si ce n'eût été la protection que nous ont donnée dans le passé la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il y a longtemps que nous aurions été écrasés," a-t-il dit.

La situation en Colombie anglaise nous permet de prévoir pour cette année le revenu le plus considérable encore enregistré dans cette province. Les dépenses pour secours aux chômeurs mises à part, un surplus enviable nous est assuré.

On a interrogé le premier ministre sur la minorité asiatique de sa province. Il a répondu que la forte natalité et l'activité commerciale des Japonais et des Chinois causent beaucoup de ressentiment. "Je ne sais combien l'on pourrait rapatrier d'Orientaux, mais tous ceux qui peuvent être rapatriés devraient être rapatriés", a-t-il dit. "Ayant des habitudes de vie différentes, les Orientaux dominent presque l'industrie maraîchère et menacent sérieusement la suprématie exercée par les blancs dans les industries de la pêche et du bois."

M. Pattullo est parti jeudi soir pour New-York et Washington. Aux Etats-Unis, il se propose de s'entretenir avec le gouvernement américain au sujet du projet de route Colombie-Yukon-Alaska.

M. C.-A. Laberge meurt à Saint-Jean

C'était l'un des citoyens les plus connus de cette ville

St-Jean, 14. (Du correspondant du "Canada"). — M. C.-A. Laberge, agent local des messageries et des télégraphes ainsi que du service des voyageurs du Pacifique Canadien, est décédé à sa demeure, 189, rue De Richelieu, ce matin. Né à Iberville, en 1873, M. Laberge fit ses études primaires chez les Frères Maristes à Iberville. Il entra très jeune au service des C.P.R. Il fut pendant 19 ans agent et télégraphiste à Iberville. En 1908, il prit charge du bureau des C.P.R. en cette ville, charge qu'il garda jusqu'à sa mort.

M. Laberge laisse dans e deuil deux fils, Roméo, de Montréal et Armand, de la BBanque de Montréal à Sherbrooke, ainsi que deux filles, Mlles Jeannette et Juliette Laberge, toutes deux de St-Jean. Il était membre fondateur du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb de St-Jean, dont i fut un des premiers Grands Chevaliers. Il avait été président du club Kiwanis de St-Jean, président du club des Raquetteurs Champlain et président du ciub de golf de Saint-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi à la cathédrale de St-Jean, à 10 heures.

Un homme se blesse en sautant d'un train

Saint-Jean, 15. (Du correspondant du *Canada*). — Un homme qu'on croit être un nommé Sam Shadowitz, de New-York, a été transporté à l'hôpital Saint-Jean, à midi. Le Dr Emile Phaneuf constata qu'il souffrait d'une fracture du crâne. Shadowitz avec son épouse étaient partis de New-York, hier, pour aller visiter des parents ou des amis dans la ville de Montréal, mais les fonctionnaires de l'immigration ne voulurent pas le laisser passer et on le renvoya sur le train du Canadien National en partance pour Boston. Ce train passe à Saint-Jean à 12 h. 15 de l'après-midi. Quand le train arriva à la rue Mercier, près de la gare, Shadowitz trompant la vigilance des agents, sauta en bas du train. Le choc fut trop violent et il fut projeté contre les voies. On le ramassa quelques instants après privé de connaissance. On ne croit pas qu'il survive. Son épouse est avec lui à l'hôpital.

Les déménagements du dimanche 1er mai prochain

L'archevêché recommande de s'en abstenir autant que possible, surtout à l'heure des messes

Le repos dominical

La "Semaine religieuse" publie, dans sa dernière livraison, la note qui suit:

"Le premier mai, cette année, tombe un dimanche. On sera forcément tenté de déménager ce jour-là.

"Il ne faudrait pas oublier le commandement de Dieu qui défend de travailler le dimanche, dut-on, pour garder cette loi, s'imposer quelques petits désagréments.

"Par ailleurs, on se doit d'admettre qu'il existe des cas de force majeure, et qu'on n'est pas toujours libre de choisir le jour et l'heure de son déménagement. Les tarifs des camions peuvent être plus bas tel jour que tel autre et ceux dont les moyens sont restreints voudront probablement en profiter.

"Que tous ceux qui le peuvent s'abstiennent de travail servile en ce dimanche, premier de mai, et qu'en toute hypothèse, ceux qui seront obligés de faire quelques concessions à la nécessité observent scrupuleusement la loi du repos dominical, *le matin de ce même dimanche pendant les heures des messes, c'est-à-dire jusqu'à midi.*"

Les contrats collectifs devraient être amendés

Réunion à propos de l'électricité pour l'éclairage des rues

Mercredi soir, le 20 avril, à 8 heures, dans la salle paroissiale de Ste-Philomène, angle Masson et 6ième avenue, se tiendra une grande assemblée populaire, où les orateurs traiteront du renouvellement du contrat de la Ville de Montréal avec la Montreal Light, Heat & Power, ainsi que des grands avantages d'un système municipalisé pour les services municipaux.

Cette réunion, tenue sous l'égide des "Patriotes de Rosemont" sera présidée par monsieur Arthur Thérien et M. L.-A. LaPalme, respectivement président et vice-président de cette association. Le notaire Guillet, chef du secrétariat, agira comme maître de cérémonies.

MM. les échevins Brien, du quartier Rosemont, Dupuis, du quartier Papineau, Caron, du Quartier Maisonneuve, ainsi que monsieur Ernest Robitaille ont promis d'adresser la parole.

Le comité d'organisation invite aussi monsieur le maire, messieurs les ministres provinciaux du district de Montréal et tous les échevins de la Ville. Plusieurs sans doute se feront un devoir d'aller instruire le peuple de Ste-Philomène, sur cette question d'une brûlante actualité.

Les manufacturiers demandent que les ouvriers préposés à l'entretien des bâtisses en soient exclus

Lettre au ministre du Travail

Dans une lettre adressée au ministre du Travail de la province de Québec, l'hon. M. William Tremblay, la division de Québec de la Canadian Manufacturers Association demande, par l'entremise de son secrétaire, M. R. W. Gould, que les ouvriers préposés à l'entretien qui sont inscrits sur les listes des salariés des établissements industriels ne soient pas sujets à l'application des contrats collectifs de travail de l'industrie du bâtiment.

La Canadian Manufacturers Association explique dans sa lettre les problèmes soulevés par le barème des salaires et les heures de travail dans l'industrie du bâtiment à Montréal qui ont été publiés dans la *Gazette Officielle de Québec* le 2 avril dernier.

Les manufacturiers s'adressent au ministre du Travail parce que celui-ci a le droit d'amender tout contrat collectif de travail en vertu d'une loi adoptée à la dernière session provinciale. Ils ne désirent pas toutefois que cette exemption soit arbitraire et suggèrent que la clause suivante soit insérée dans les contrats collectifs relatifs aux métiers du bâtiment: "Lorsqu'un artisan ou un ouvrier qualifié, sujet à l'application des clauses de ce contrat, est employé dans un établissement industriel pour y exécuter un travail spécial ou temporaire demandant l'exercice des fonctions de tel métier il devra recevoir les taux fixés par le contrat et l'employeur est par le fait même forcé de se conformer aux heures et conditions de travail établies par le contrat de même qu'au paiement de la contribution au comité conjoint."

M. Gould suggère aussi que le gouvernement du Québec imite celui de l'Ontario qui insère dans les contrats collectifs de travail une clause favorisant d'une mesure spéciale les industries dont les opérations sont en butte à la concurrence des autres provinces.

Il demande en outre qu'il y ait une ligne de démarcation bien visible entre les ordonnances de l'Office des salaires raisonnables et les contrats collectifs de travail.

Un garçonnet a été tué, hier après-midi, par un chauffard

Il jouait dans la rue, près du trottoir, au moment du tragique accident

A Ville St-Pierre

David Reid, âgé de 4 ans, dont les parents habitent le 31, avenue Stanley, à Ville St-Pierre, a été tué presqu'instantanément, hier après-midi, par l'auto d'un chauffard. Son cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera ouverte ce matin, sous la présidence du coroner adjoint de la région de Montréal, le Dr Pierre Hébert.

D'après les renseignements recueillis par la police, l'accident est survenu vers 2 h. 15, hier après-midi, pendant que l'enfant jouait sur la chaussée, tout près du trottoir, rue Des Erables, près de la 7e avenue.

Le petit Reid, qui s'amusait avec des compagnons de son âge, fut heurté et renversé par une auto, dont le conducteur n'arrêta pas après l'accident. L'enfant, qui avait le crâne fracturé et une jambe brisée, fut transporté en hâte au domicile du Dr C.-A. Kirkland, maire de Ville St-Pierre, qui lui fit un pansement sommaire et le conduisit à l'hôpital Général de Lachine, où il expira dès son arrivée.

La police a retrouvé un morceau du radiateur de l'auto qui tua l'enfant et l'on s'attend à une arrestation d'ici peu. Le chef A. Brossoit, directeur de la police de Ville St-Pierre, fit les constatations d'usage et les limiers de la Sûreté de la province poursuivent une enquête.

Mlle HARRIS EST MORTE A L'HOPITAL

Campbellton, N.-B., 115. (P.C.)— Après une âpre lutte pour la vie, Mlle Margaret Harris, âgée de 20 ans, est morte à l'hôpital ce matin, des blessures à la tête que son ami lui avait causées en la frappant avec un marteau, le 30 mars dernier.

Robert Barbour, âgé de 24 ans, a été arrêté. Il a été gardé jusqu'à jeudi dans les cellules, à Dalhousie, sous une accusation de tentative de meurtre.

Verdun consacrera la semaine du 25 avril aux chômeurs

Le maire Ferland invite tous les employeurs à faire leur devoir

Des ouvriers compétents

La ville de Verdun consacrera la semaine du 25 avril à la réhabilitation de tous ses chômeurs. Cette campagne, qui sera la première du genre dans notre province, aura pour but de trouver un emploi permanent à ceux qui ont en vain cherché du travail depuis des années. Mais cette campagne n'a pas pour but de faire disparaître les noms des secourus des listes du chômage.

Dans leur tentative de placer des sans-travail, les autorités municipales déclarent qu'elles n'offriront pas aux employeurs des ouvriers incompétents ou encore des ouvriers malades et inaptes au travail.

"En effet", a ajouté le maire Ferland, "le comité de placement, qui a la direction de cette campagne, a fait enquête dans chacun des cas et s'est assuré des aptitudes au travail de chaque chômeur susceptible d'être placé d'une façon permanente. Depuis plusieurs mois ces chômeurs ont été dans l'obligation de travailler un certain nombre d'heures chaque semaine pour gagner leurs allocations de chômage et par ce travail, ils se sont refaits physiquement".

L'enquête du comité de placement a révélé que Verdun peut offrir des ouvriers de toutes les catégories et de tous les métiers. Quelqu'un désirerait-il un agent d'assurances, un chauffeur de fournaise, de locomotive, de navire, un colporteur, un cuisinier, un cultivateur, un dessinateur, un expéditeur, un forgeron, un horloger, un imprimeur, un musicien et un tuyautier, les autorités municipales peuvent offrir des sans-travail de premier ordre pour remplir ces postes.

En plus, une compagnie désireraitelle un ouvrier du fer, un pâtissier, un pointeur, un teinturier, un tôlier, un tonnelier, un vitrier, un "galvanisateur", un électricien, un étalagiste, un huileur, un marbrier, un photographe, un rembourreur ou un tailleur de pierre, la municipalité est en état de fournir ce genre d'employés à quelques heures d'avis.

Les autorités municipales auront recours à tous les moyens imaginables pour faire appel au public, aux directeurs de compagnies et aux propriétaires de divers commerces. D'abord, les membres du comité de placement feront parvenir des lettres à tous les maires des municipalités voisines, aux chefs d'industries, aux commerçants et aux autorités religieuses.

En plus, les autorités municipales de Verdun feront quelques conférences à la radio et les membres du clergé catholique et protestant donneront plus d'emphase à cette campagne de réhabilitation.

Les organisateurs de cette campagne sont les échevins Paul Lalonde, Roméo Gélinas, Edward Wilson et Emile Sainte-Marie. Les membres du comité de placement sont: MM. Léon Bélanger, J. L. Barrie et Valmore Saurette.

Moins de maisons inoccupées dans Montréal en 1937

Il n'y en avait plus que 2,000 par rapport à 10,000 en 1932

Relevé de la M.L.H.&P.

Les Montréalais fièvreusement engagés dans la chasse aux logements en ce mois préparatoire aux déménagements du 1er mai, ont trouvé moins de résidences vacantes qu'en toute autre période correspondante au cours des six dernières années. Cet état de choses, qui fait l'affaire des propriétaires mais moins celle des locataires en quête d'habitations, est dû à une diminution marquée dans le nombre des logis vacants dans toute la ville au début de l'année. Non seulement il y avait au commencement de janvier moins de maisons et d'appartements sans locataires mais encore le nombre des magasins, bureaux et autres établissements vacants accusait une diminution par comparaison avec 1937.

D'après un rapport publié par Montreal Light Heat and Power Consolidated aujourd'hui, rapport des années 1932 à 1938, il y avait un total de 3,780 locaux vacants dans Montréal même à la fin de l'année 1937 et dans les autres municipalités du territoire desservi par la compagnie, il y en avait 795, ce qui faisait un total de 4,575 pour la région métropolitaine. Ce chiffre se compare avantageusement au total de 6,688 résidences ou places d'affaires vacantes au commencement de 1937. Les chiffres cités ici sont compilés à la suite d'un relevé annuel de toutes les maisons ou édifices requérant les services de gaz et d'électricité de la compagnie. Ce relevé est un indice de l'amélioration de la situation économique qui s'est traduite par la diminution indiquée dans le nombre des logements, appartements, magasins, bureaux et autres établissements vacants.

Depuis 1932, alors qu'on rapportait 15,289 locaux inoccupés, chaque année a accusé une amélioration progressive surtout depuis 1935. Voici le relevé en détails:

	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Résidences	10,600	9,900	8,156	6,035	3,912	2,304
Appartements	2,450	1,650	522	466	464	379
Bureaux	1,000	850	952	878	855	594
Magasins	1,100	1,450	1,522	1,323	1,191	1,068
Divers	139	227	200	254	266	230
	a15,289	a14,077	b11,152	b8,956	b6,688	b4,575

a—Montréal seulement.
b—Territoire métropolitain.

Suspension des privilèges des conseillers

Le maire convoque une séance du conseil avec un mystère sans précédent

Le maire, M. Raynault, a convoqué les échevins pour une séance spéciale du conseil municipal qui aura lieu mercredi après-midi, le 20 avril, à quatre heures et demie. Tous les échevins ont été surpris de constater qu'il n'a pas d'ordre du jour pour cette séance, et que tous les privilèges des conseillers ont été omis de l'avis de convocation.

Ainsi, les échevins, à cette séance spéciale, ne pourront pas présenter de motions, ni d'avis de motions ; ils ne pourront pas faire d'interpellations verbales ni soulever de questions dites "de privilège" ; il ne pourra pas non plus y être question de requêtes ni de rapports de commissions. Les affaires de la séance se résument à la lecture du procès-verbal de la séance précédente et la présentation des rapports du comité exécutif.

Au dire des doyens du conseil, c'est la première fois qu'une situation aussi étrange est faite au conseil. "Cela ne peut vouloir dire qu'une chose", nous a confié un échevin qui est à l'hôtel de ville depuis plusieurs années", c'est que le comité exécutif et le maire ont recours à ce procédé pour échapper à leur engagement de nous soumettre le budget équilibré le 20 avril".

C'est en effet le 20 avril que le comité est obligé de présenter le budget pour le prochain exercice. Et ce n'est que grâce à un amendement à la charte qu'il a obtenu un délai. Le président de l'Exécutif, M. Ovide Taillefer, et le maire M. Raynault, ont tous deux déclaré que le budget sera équilibré pour le 20 avril.

La nomination d'un maire suppléant ne figure pas à l'ordre du jour. Pourtant, cette nomination retarde. Il y a aussi l'émission du bref pour l'élection complémentaire de Ste-Anne deux emprunts pour fins budgétaires les règlements pour les impositions du prochain exercice, le vote du crédit pour les secours du mois de juin et nombre d'autres questions aussi importantes.

Dans les milieux municipaux, on prétend que le comité présentera un rapport recommandant de voter le crédit pour les secours de juin et fera ajourner la séance sans autre discussion. De cette façon, l'administration échappera aux deux enquêtes réclamés par les échevins, celle sur l'incident du télégramme Jeannotte-Tessier et celle sur l'administration des secours. La séance suivante aurait lieu à la mi-mai, alors que le budget serait étudié. Les échevins seraient obligés d'adopter le budget, même s'ils n'avaient pas eu le temps d'en prendre connaissance, sans quoi ils paralyseraient tous les services municipaux.

BRULE A LA FIGURE ET A UNE MAIN

St-Jean, 15. (Du correspondant du **Canada**) — M. H. Gaboriau, 279, rue Mercier, employé de la Southern Canada Power Co., à Granby, a été transporté à l'hôpital de Saint-Jean, aujourd'hui, souffrant de douloureuses brûlures à la figure et à la main gauche. M. Gaboriau était à faire quelques travaux à l'usine de la compagnie, à Granby, quand une clef anglaise dont il se servait tomba sur un fil de haute tension. Gaboriau fut enveloppé par une flamme qui ne dura que quelques secondes, mais ce fut assez long pour lui brûler très profondément la main et assez gravement la figure. Sa vie cependant n'est pas en danger.

Le public commence à coopérer pour la carte d'identité

Plusieurs banques, compagnies et corps publics offrent leur aide à la Ville

6,000 par jour

Le service de la carte d'identité est réorganisé de façon à assurer aux électeurs les moyens les plus faciles de se faire photographier et d'obtenir leurs cartes. M. L.-C. Farley, surintendant de la nouvelle "division" de la carte d'identité, nous a confié que des formules d'identification numérotées et initialées sont mises à la disposition du public par l'entremise des banques à charte et de plusieurs compagnies, corporations et corps publics.

Au nombre des maisons qui ont jusqu'ici accepté de coopérer avec la division de la carte d'identité, on compte: la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Nationale, la compagnie Bell Telephone, la Chambre de Commerce, la Chambre des Notaires, le Collège des Médecins et Chirurgiens, le Barreau de Montréal, le Montreal Stock Exchange, la "Bank of Nova-Scotia", le Board of Trade, la compagnie des Tramways, et plusieurs autres.

"Jusqu'à maintenant", dit M. Farley, "il y a environ 79,000 cartes qui pourront servir à l'identification des électeurs. C'est dire qu'il reste environ 140,000 citoyens qui devront se procurer des cartes avant le mois de décembre. La division de la carte d'identité est organisée de façon à pouvoir émettre environ 6,000 cartes par jour. Il y a des photographes en permanence dans chacun des bureaux et les bureaux sont ouverts jusqu'à dix heures du soir."

Rajustement de la taxe d'affaires à Ville - LaSalle

Le taux des licences a aussi été ajusté. — Service projeté

Le conseil municipal de Ville Lasalle a opéré un rajustement de la taxe d'affaires au cours de sa dernière séance ordinaire tenue sous la présidence de S. H. le maire Armand Brosseau. Les firmes et établissements de commerce payaient auparavant sur une base de 8 p.c. de la valeur locative. On a ajouté à cette taxe un permis de manufacturer ou de vente dont le coût varie de $100 à $200, selon la production. En d'autres termes, antérieurement quelques firmes dont le genre de commerce était spécifié dans un règlement de taxation payaient une taxe tandis que d'autres firmes dont le genre de commerce n'était pas spécifié étaient exemptées de l'impôt. Maintenant toutes les entreprises sont taxées d'une manière égale. Il y a eu également ajustement du taux des licences. Le Dr Lacharité a demandé au conseil de voter une somme de $50 par mois pour la mise sur pied d'une clinique de la goutte de lait. Le gouvernement provincial devant fournir un octroi, Ville LaSalle serait sur le même pied que les autres municipalités quant au soin à donner aux nourrissons. Le conseil, tout en approuvant ce projet et en y voyant de multiples avantages, n'a toutefois pas accepté l'idée du médecin de la ville, pour la raison que la municipalité ne peut se permettre un telle dépense cette année. Après une longue discussion, qui a surtout porté sur les avantages d'une clinique à Ville LaSalle, l'échevin Fred Lafleur a présenté une motion qui fut adoptée sur le champ, relativement à la prévision d'une somme pour l'établissement de ce service dans le budget de 1939. Le même échevin a fait adopter une motion par laquelle tous les propriétaires qui veulent se prévaloir de la consolidation des arrérages de taxes pourront le faire. L'échevin Loral Vachon, qui a été nommé maire suppléant, a de nouveau parlé de son projet de rajustement de la taxe d'eau. Le conseil a promis d'étudier cette question à fond au cours d'une séance spéciale qui sera tenue sous peu.

Les colis contenant des bonbons peuvent être assurés par les Postes

Au sujet du règlement décrit à l'article 146 (j) du Guide Postal Officiel stipulant que les colis contenant des marchandises ou articles d'une nature périssable ne peuvent être acceptés pour l'assurance contre l'avarie et qu'une indemnité ne serait pas payée pour avarie, le Ministère des Postes a maintenant décidé que les bonbons ne seraient plus inclus dans cette catégorie d'objets et, à l'avenir, les colis contenant des bonbons emballés convenablement et solidement pour résister à la manipulation qu'ils reçoivent nécessairement au cours de leur transmission, pourront être acceptés pour l'assurance contre la perte, le vol ou l'avarie pendant qu'ils seront confiées à la poste.

Les fleurs que les trains transportent

Les messageries du Canadien National transportent depuis quelques jours de grosses quantités de fleurs pour la fête de demain. "Parmi les lots parfumés qui nous sont confiés", dit M. G. E. Bellerose, gérant du service des messageries de la compagnie", on remarque surtout des orchidées et des roses, mais là ne s'arrête pas la variété des envois; Nos fourgons transportent aussi des oeillets, des tulipes, des jonquilles, des gueules de loup, des pois de senteur et des hydrangées. Nombre de ces plantes sont en pot et servent surtout à la décoration des églises."

M. Bellerose ajoute que les messageries de sa compagnie transportent aussi beaucoup de robes et de chapeaux neufs qui sont livrés à la dernière minute aux élégantes.

La tomographie et son importance en chirurgie

Procédé inventé pendant la Grande Guerre par un Français

Le docteur Georges Maingot

Le docteur Georges Maingot, médecin électro-radiologiste attaché à l'hôpital Laënnec de Paris, est arrivé, hier soir, à Montréal par l'express de New-York et a bien voulu nous accorder à l'hôtel Windsor, quelques minutes après sa descente du train, une entrevue qui a surtout porté sur l'électro-radiologie. Le distingué visiteur était accompagné des docteurs Ernest Gendreau et Origène Dufresne, respectivement directeur et assistant-directeur de l'Institut du Radium de Montréal. Tous deux, ainsi que Mme Dufresne, s'étaient portés à la rencontre du Dr Maingot, à la gare Bonaventure.

Dès le début de l'interview, ce dernier se refuse à tout commentaire sur la politique française, matière pour laquelle il ne se reconnait aucune compétence.

—Alors, parlez-nous de l'hôpital Laënnec?

—Volontiers, d'autant plus que cette institution est admirablement organisée et qu'elle possède tous les perfectionnements de la science moderne. On y traite de tout, mais plus spécialement des cas de tuberculose. Laënnec est devenu un grand centre d'étude de la tuberculose. Nous avons donc à notre disposition un immense matériel humain pour pousser les questions de diagnostic et de traitement de cette terrible maladie.

"En ce qui concerne les diagnostics, reprend le docteur Maingot, de nouvelles méthodes sont entrées dans la pratique, et parmi ces nouvelles méthodes, je m'intéresse spécialement à la tomographie qui est un procédé d'exploration du corps humain plan par plan. Ainsi si des anatomopathologistes veulent étudier un poumon, ils le coupent en tranches assez minces pour qu'aucune lésion ne puisse rester indécélée entre deux coupes.

—Et la tomographie, qu'est-ce au juste?

—La tomographie consiste à faire au moyen des rayons-X la même chose sur les vivants. Ce procédé a été inventé pendant la guerre par un Français, le docteur Boccage. Il s'est contenté de prendre un brevet d'invention sans réaliser la mise au point de sa méthode.

—Et sa découverte a-t-elle eu une grande porté pratique?

—Actuellement, les grands constructeurs d'instruments de radiologie fabriquent des appareils de types divers qui découlent de la découverte de Boccage. Tous les jours, on y apporte des progrès nouveaux qui améliorent les résultats.Et il n'est pas à mettre en doute que les données actuelles de cette méthode ne soient encore qu'à l'état embryonnaire par rapport à ce qu'elle sera dans quelques années. En tout cas, d'ores et déjà, c'est grâce à la tomographie que les chirurgiens spécialisés dans les méthodes de traitements collopsothérapiques étendent leurs miracles sur une si grande échelle.

Quant à la politique, le docteur Maingot se borne à dire que l'on est en France dans une période d'évolution. "Cette période comporte évidemment, dit-il, des choses qui peuvent blesser plusieurs. Quand elle aura passé, il y aura eu très probablement de nombreuses améliorations qui seront acceptées et qui feront que la société nouvelle sera plus évoluée que la précédente. Malheureusement, nous qui sommes de cette période, nous en souffrons et les personnes d'un certain âge ne s'adaptent pas à ce qui bouleverse leurs habitudes et leurs principes".

Mais notre interlocuteur dévie de nouveau le sujet de la conversation pour reparler de la tomographie, sujet qui lui est cher. "Mais, je ne veux pas y insister, dit-il, parce que c'est un sujet dont j'aurai l'occasion de parler dans quelques jours. Je parlerai devant les habitués de l'Acfas de ce que nous faisons à Paris et de ce que nous ne faisions pas, il y a deux ou trois ans. Je consacrerai une conférence au radio-diagnostic au moyen des rayons-X. A la demande de mon ami, le docteur Gendreau, je parlerai de certains points nouveaux dans la radiologie médicale".

Avant de le quitter, le docteur Maingot nous fait part de son plaisir de se retrouver pour la troisième fois au Canada où il vient renouer connaissance avec plusieurs de ses élèves et ses nombreux amis. Il visitera ce matin l'Institut du Radium avec les docteurs Gendreau et Dufresne.

Nouveau matériel pour le C.P.R.

Le C.P.R. vient de mettre la dernière main aux dispositions qu'il lui a fallu prendre pour ajouter $2,350,000 d'équipement à son énorme matériel roulant, afin de moderniser quelques-uns de ses services.

C'est ce que nous annonçait, hier, M. H. B. Bowen, chef du matériel de cet important réseau ferroviaire. Les commandes comprennent dix nouvelles locomotives lourdes et puissantes; cinquante wagons pour le transport des autos et cinquante wagons réfrigérateurs.

Les locomotives, qui seront construites par la Montreal Lomotive Works, seront de même modèle que les vingt compounds qui ont été mises en service en 1929 pour les Rocheuses, dans les pentes à pic situées entre Field et Revelstoke, C.-B. Elles seront attelées aussi depuis Calgary, en allant vers l'ouest. Comme le veut la mode, elles auront la forme "semi-aérodynamique". Leur particularité la plus intéressante sera leur cinq paires de grandes roues de 63 pieds de diamètre.

Les cinquante wagons pour le transport des automobiles seront construits par la Canada Car and Foundry Co. Ils seront tout en acier et d'une plus grande hauteur que le wagon couvert ordinaire. On les emploiera pour le transport des modèles les plus gros de camions et d'autobus. Les cinquante wagons refrigérateurs seront construits aux usines Angus de Montréal. Dans ce domaine on innovera. Ces wagons assureront le transport des denrées périssables d'un bout à l'autre du Canada.

Un grand nombre de fidèles suivent les exercices de la Semaine Sainte

Dans toutes les églises de la métropole, une foule nombreuse de fidèles suit les exercices et les cérémonies de la Semaine Sainte, depuis les ténèbres du jeudi, qu'on récite le mercredi soir. Jeudi matin, pendant la grand'messe qui commémore l'institution du sacrement de l'Eucharistie, les communions, partout, ont été extrêmement nombreuses. Toute la journée, jeudi, tous les catholiques qui jouirent de quelques heures de liberté se rendirent d'une église à l'autre pour prier devant les reposoirs. Des groupes de fidèles se sont relayés toute la nuit devant le Saint-Sacrement. Hier matin, les temples se sont de nouveau remplis pour la messe des Présanctifiés. Hier après-midi, l'exercice du Chemin de la croix et le sermon sur la Passion ont rappelé aux chrétiens la nécessité de la pénitence et le sens profond du catholicisme qui place le Christ en croix, douloureux et consolateur, au centre de la vie. Après l'exercice du Chemin de la croix, de longues litanies de fidèles ont vénéré la croix.

Chronique ouvrière

Lettre de l'hon. M. Tremblay à la Dominion Textile Co.

Le ministre du Travail prie la compagnie de reprendre la négociation d'un contrat collectif avec la Fédération nationale catholique du textile. — Offre d'arbitrage

Les "conseils du travail" désapprouvés par le ministère

Le ministre du Travail de la province de Québec, l'hon. M. Tremblay, a adressé hier à M. Blair Gordon, gérant général de la Dominion Textile, une lettre dans laquelle il l'invite à reprendre la négociation d'une convention collective de travail avec la Fédération nationale catholique des ouvriers du textile. C'est à la demande de la Fédération, qui était résolue à prendre des mesures énergiques, même à faire la grève pour obtenir la reconnaissance de ses droits, que le ministère du Travail est intervenu.

Dans cette lettre à M. Gordon, M. Tremblay invite la Dominion Textile, si la négociation d'une entente avec la Fédération ne s'avère pas satisfaisante, de soumettre son différend à l'Office des salaires raisonnables. Il ajoute, toutefois, que l'Office discutera "sur la base d'une convention collective". Le ministre du Travail condamne ensuite la compagnie pour son projet de "conseils du travail". Il dit qu'il y a moyen de régler les difficultés par l'intermédiaire des comités actuels.

M. Tremblay, en invitant M. Gordon à Québec, déclare que le ministère n'approuvera pas les conventions collectives de travail qui pourraient intervenir entre la compagnie et ces "comités ouvriers" et qu'il ne laissera pas soustraire l'industrie du textile de la Loi des conventions collectives. Voici la lettre du ministre du Travail à M. Blair Gordon:

La lettre

Monsieur Blair Gordon, dir.-gérant,
Dominion Textile Co., Limited,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'atteste réception de la votre du 9 avril, qu'accompagne copie des avis servis aux employés de votre compagnie, concernant le rappel, à compter du 28 mai, de la convention collective de travail; je remarque que ce rappel a été suggéré par la Fédération Nationale Catholique du Textile Inc. Je me permets de vous faire les suggestions suivantes:

1° La Dominion Textile Company Textile Company Limited devrait tenter un nouvel effort en vue de la négociation d'une convention collective avec la Fédération Nationale Catholique du Textile nc.; le ministère du Travail est d'opinion que le meilleur moyen d'assurer la stabilisation de l'industrie et l'établissement d'une politique de collaboration entre le capital et le travail, est la convention collective de travail. Le ministère du Travail, bien qu'au fait de toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer, croit néanmoins qu'il y a possibilité de les éliminer, avec de la bonne volonté et de la collaboration.

Vos directeurs, ainsi que vous-même, ont à faire face à une importante responsabilité sociale, à savoir: trouver une méthode pacifique de règlement des difficultés entre le capital et le travail. En cas d'impossibilité d'un règlement pratique de vos difficultés au moyen de la conciliation directe, puis-je vous suggérer qu'il vous est toujours possible de soumettre ces difficultés à un tribunal dont la décision pourrait servir de base au renouvellement de la convention collective.

2° D'ailleurs, si ces méthodes ne s'avèrent pas satisfaisantes, le ministère du Travail invite les parties à soumettre leur litige à l'Office des salaires raisonnables; en effet, l'article 2 de la Loi des salaires raisonnables se lit comme suit:

"Dans tous les cas où il est démontré à l'Office, à sa satisfaction, qu'une association de salariés ne peut s'entendre avec une association d'employeurs ou avec un ou plusieurs employeurs contractant à titre personnel, pour adopter une convention collective de travail en vertu de ladite Loi relative aux salaires des ouvriers."

Les partis intéressées peuvent espérer que l'Office, après une considération adéquate du point de vue de l'employeur et des employés, sera en mesure d'élaborer une ordonnance satisfaisante.

3.—Le ministère du Travail ne favorise pas, dans la circonstance, la formation de conseils de travail qui ne sauraient remplacer des organisations ouvrières BONA FIDE. Il est toujours possible de régler certains litiges par l'intermédiaire des comités actuels, issus de la convention collective même si ces litiges ne proviennent pas directement de matières régies par cette convention. J'ajouterai que le ministère du Travail ne saurait recevoir de conventions collectives intervenues entre la compagnies et les conseils de travail projetés, car ceux-ci ne pourraient être considérés comme des associations BONA FIDE. Vous réalisez de plus que le ministère du Travail ne peut laisser une industrie se soustraire en même temps à l'application de la Loi des conventions collectives de travail et à la Loi des salaires raisonnables.

Je serais très heureux, si vous le désirez, de vous rencontrer à mes bureaux, à Québec, en vue de discuter de nouveau cette importante question; vous pouvez être assurés de toute ma collaboration en vue d'instaurer entre la compagnie et ses employés une bonne entente qui amènera la stabilité de votre industrie.

Le ministre du Travail,
William TREMBLAY.

M. Alfred Charpentier

Dans un entretien, hier soir, M. Alfred Charpentier n'a pas voulu dire si la Fédération nationale catholique du textile accepterait, en dernier lieu, de soumettre son différend à l'Office des salaires raisonnables. "Nous attendrons, dit-il, la réponse de M. Blair Gordon et la Fédération avisera, lorsqu'elle en aura pris connaissance."

La Fédération, qui a tenu, la semaine dernière, des réunions de protestations à Montréal, Saint-Grégoire de Montmorency, Drummondville, Magog, Valleyfield et Sherbrooke, considère que, jusqu'ici, elle a réussi à modifier les projets de la compagnie, du moins en ce qui a trait aux "conseils du travail". En effet, la Dominion Textile devait, lundi dernier, tenir une élection dans ses usines pour choisir des représentants ouvriers à ses "conseils du travail". Mais, après les protestations de la Fédération, qui prétendait qu'on voulait ainsi remplacer les syndicats catholiques dans les usines, la compagnie a changé d'idée. On affirme même, dans les milieux ouvriers, que des boîtes de scrutin ont été décommandées.

Bien que le ministre du Travail soit intervenu dans le différend, on reste encore inquiet quant au dénouement de cette lutte qui, la semaine dernière, devait apparemment dégénérer en grève générale. Seule, maintenant, la Dominion Textile peut changer la face de la situation en acceptant de reprendre la négociation d'un contrat collectif pour toute l'industrie et le renouvellement de son contrat actuel, le 28 mai prochain.

Avis du comité paritaire aux cordonniers

Le comité paritaire de l'industrie de la chaussure désire obtenir les adresses des cordonniers dont les noms suivent. On prie tous les intéressés de se mettre en communication immédiatement avec le comité paritaire qui, à la suite de réclamations de salaires des employeurs, a en mains des chèques pour tous ces ouvriers. Le comité paritaire est situé à l'University Tower, 660 ouest, rue Ste-Catherine, ch. 328.

Voici les noms: de Richmond: MM. D. Paquette, A. Brouillette et A. Alarie; de Grand'Mère: H. Duchesneau et Théodore Boisvert; de Montréal: MM. C. Beauchomy, N. Montmarquette, G. Gingras, J. Nelson, A. Arcand, A. Ethier, J. Francoeur, P. Riopel, J. Tessier, L. Chartier, R. Roy, R. Chartier, H. Plamondon, A. Janvier, C. Martel, C.-E. Bertrand, Steve Keckskomite, A. Champagne, M. Racette, J. Albert, Alfred Dubord, L. Saba, Steve Zoes, P.-A. Caron, P. Picard, A. Champigny, Lucien Coutu, J. Falardeau, E. Saint-Laurent, Treflé Beauchemin et J. Durocher.

Fête en l'honneur de M. Philippe Girard

Les délégués du syndicat des employés de tramways de Montréal au conseil Central des syndicats catholiques organisent, pour le 23 avril prochain, une soirée récréative à l'occasion de la réélection de M. Philippe Girard, comme président du conseil Central. La fête aura lieu, à minuit, à la Salle Saint-Sulpice, située au No 1700 rue Saint-Denis.

La soirée promet d'être des mieux réussie, car plusieurs artistes très connus participeront au programme qui est des plus variés. On mentionne Mlle Madeleine Contant, chanteuse MM. Jacques Auger, Henri Dauvillier, Gaston Dauriac, Philippe Roberge, Henri Deyglun, Ferdinand Biondi, Delmar, Nicolas Mario Batista, Louis Bédard. Mlle Thérèse Beausoleil, pianiste; Henri Piché, violoniste, Jean Desrochers, violoncelliste, exécuteront des morceaux choisis. M. Roger Baulu agira comme maître de cérémonies.

On prie tous les intéressés de se procurer des billets immédiatement. On peut s'adresser à l'organisateur, M. Daniel Bergeron au No 1231 est, rue De Montigny, FA. 1130-39, ou à FR. 9645. Les dames sont invitées à cette soirée récréative.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Assemblée régulière du syndicat des charpentiers-menuisiers

Le syndicat des charpentiers-menuisiers tiendra une réunion régulière lundi soir prochain, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montiny, sous la présiden de M. Osias Filion. Plusieurs renseignements seront donnés au sujet des travaux de construction à Montréal. L'agent d'affaires, M. Hermas Gagnon, fera rapport de ses travaux.

Avis aux membres du syndicat de l'industrie du journal

Le syndicat de l'industrie du journal, qui groupe les adressographes, les expéditeurs et les distributeurs de journaux, tiendra une réunion régulière lundi soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. Georges-Aimé Gagnon, fera rapport de ses travaux.

Avis du local 797 de l'union des chauffeurs de taxi

L'union des chauffeurs de taxi, local 797, donnera une soirée dansante mardi prochain à la salle Auditorium, située au No 375 ouest, rue Ontario. Le prix d'admission est minime et il comprend la taxe et le vestiaire.

Assemblée de la loge 948 des ouvriers du fret du Canadien National

La loge 948 de la Fraternité des employés de chemins de fer, qui groupe les ouvriers du fret du Canadien National, tiendra une réunion régulière lundi soir prochain, à 8 h. au No 1079 de la rue Berri. On y discutera de questions d'un intérêt particulier.

Le C. P. R. vient de donner des commandes pour $2,350,000 d'outillage ferroviaire. Canadian Car and Foundry et Montreal Locomotive obtiennent une partie des contrats et les usines Angus se partagent la balance.

La taxe de vente reste en vigueur. — Le maire promet un programme de travaux

(Suite de la page 14)

déclarer que la taxe de vente resterait en vigueur, il a distribué un communiqué aux journaux. Il annonçait par là un programme de travaux. Il parlait de boulevard métropolitain, de la carte d'identité, du marché de l'Est, de l'élargissement du boulevard Lachapelle, d'expropriations pour l'agrandissement du marché Bonsecours etc. Les échevins ont levé les épaules en souriant.

Voici le texte de la déclaration du maire, telle qu'il l'a communiquée aux journaux:

M. Adhémar Raynault

"De retour de Québec où la session de la Législature vient de se terminer, Son Honneur le maire Raynault est des plus optimiste. Il a l'assurance d'une saison de travail très active dont profitera grandement la population de Montréal.

Carte d'identité

"Il est évident, nous dit-il, que la carte d'identité sera en vigueur pour les prochaines élections municipales. Il n'y a certes pas lieu de penser que le conseil revienne sur sa décision à ce sujet, sous le futile prétexte qu'il serait impossible de l'appliquer sans défranchiser un pourcentage considérable d'électeurs. Car, l'on sait que toute l'organisation est maintenant prête, aux bureaux de la carte d'identité pour procéder avec la plus grande diligence.

Boulevard Métropolitain

"Je suis resté à Québec hier, nous dit M. Raynault, pour rencontrer l'honorable ministre de la Voirie, M. Leduc, et l'honorable ministre du Travail, M. Tremblay. Je suis très heureux d'annoncer que, comme conclusion à mes démarches, le boulevard Métropolitain sera une réalisation dès cette année. Le travail sera effectué, au point de vue technique, par le ministère de la Voirie. Le ministère du Travail collaborera au point de vue de la main-d'oeuvre en employant 6,000 à 7,000 chômeurs de Montréal. Je dois ajouter que, tout comme l'honorable premier ministre, les ministres intéressés ont fort bien accueilli ma proposition à ce sujet, proposition que j'avais déjà formulée à la Chambre la veille.

"Maintenant que la rue Sherbrooke se complète jusqu'au bout de l'île que la rue Notre-Dame est réparée, que le pont Pie IX est ouvert, nous aurons, avec le boulevard Métropolitain, une nouvelle ouverture très importante qui sera d'une grande utilité pour le tourisme, et dont le commerce profitera largement après nos journaliers qui exécuteront les travaux.

A Cartierville

"Il faut ajouter une autre bonne nouvelle dont tous se réjouiront. Le gouvernement est prêt à faire dès maintenant l'élargissement des rues Lachapelle et Reid. Mieux que cela, il nous sera possible d'obtenir qu'un tunnel soit construit au-dessus du boulevard Gouin moyennant une très faible contribution de la part de Montréal, ce que la Ville a évidemment tout intérêt à accorder pour réaliser cette importante amélioration.

Autres travaux

"Comme on le voit, nous pouvons être optimistes, car à ses travaux s'ajouteront ceux que nous ferons avec les trois millions mis à notre disposition par Québec, travaux qui s'imposent: marché de l'est, pavages de rues, réparations de bâtisses municipales, etc., sans compter le crédit additionnel spécial consenti pour le marché Bonsecours.

"En vérité, la saison d'été sera très active et je ne doute pas que la population sera des plus heureuse de l'apprendre".

Le surplus de 1937-38 sera de $500,000, dit M. Roberge

(Suite de la page 14)

que la Cité de Montréal a dû faire chaque année, à même son revenu, une réserve adéquate pour faire face à toute perte pour non-perception, et au 31 octobre 1937 cette réserve s'élevait à $5,300,000. C'est donc vous dire que le principal actif disponible dans le bilan de la Cité est montré à un chiffre absolument réalisable.

"Il en est de même pour les intérêts accrus, pour lesquels une réserve adéquate a été créée pour pourvoir aux intérêts non-percevables.

"Un autre item important montré dans l'actif disponible est le montant de $6,600,000 pour dépenses anticipés. Vous comprendrez que lorsqu'un bilan est établi à une date intermédiaire au cours d'un exercice financier, il doit être tenu compte des dépenses anticipées et du revenu différé, soit à l'actif, soit au passif, et ceci se fait à la Cité de Montréal comme dans toute autre institution d'affaires.

"Ces détails, quant à l'actif disponible, vous démontrent que cet actif est parfaitement réalisable, puisque les réserves nécessaires sont faites pour la non-perception des taxes et autres comptes à recevoir.

"Le passif exigible, à la même date s'élève à $41,600,000, et dans ce passif exigible vous noterez particulièrement que la partie du revenu, au total de $20,300,000, qui doit servir aux dépenses courantes subséquentes — c'est-à-dire du 31 octobre 1937 au 30 avril 1938 — est mise en réserve.

"Je vous ferai également remarquer que dans le passif exigible, l'on montre toutes les dépenses accumulées, les divers passifs et les réserves nécessaires, ainsi que le passif encouru pour les dépenses qui seront consolidées à même le produit du présent emprunt.

"Je résume donc les chiffres déjà mentionnés, comme suit:

"Actif disponible, après toutes réserves nécessaires, $41,800,000

"Passif exigible, après déduction du passif encouru pour les dépenses consolidées à même le présent emprunt, $36,600,000.

"J'arive maintenant à un autre item important de l'actif, nommément:

Taxes spéciales d'améliorations locales moins réserve $35,500,000.

"De nouveau, je crois devoir noter que des réserves adéquates ont été créées à même le revenu, pour pourvoir à toute perte possible pour non-perception. Cette réserve s'élève au 31 octobre 1937, à $2,300,000.

"Ces taxes spéciales font l'objet d'un fonds spécial, et se perçoivent sur la base d'environ $3,500,000 par année. Les argents provenant de cette source servent à rembourser cette partie de la dette consolidée qui a servi à financer les améliorations chargées aux contribuables propriétaires.

"J'en arrive maintenant à analyser la dette consolidée de la Cité.

"A cause des exigences de la charte, il nous faut diviser la dette consolidée en deux parties bien distinctes.

"La dette dont le produit a servi à financer les améliorations permanentes, et qui se rembourse à même le produit de la perception des taxes spéciales pour améliorations permanentes; cette partie de la dette s'élève à $43,600,000. En 1934, la dette totale pour améliorations permanentes, y compris les emprunts à courts termes au total de $7,300,000, s'élevait à $55,200,000. C'est donc dire qu'il y a une amélioration de ce chef, de $11,600,000.

"La deuxième partie de la dette consolidée, au 31 octobre 1937, comprend les emprunts généraux et spéciaux de la Cité au total de $230,700,000. Ces emprunts sont en grande partie sujets à un fonds d'amortissement dont le total s'élève à $38,200,000. Si nous déduisons le fonds d'amortissement de cette partie de la dette consolidée, nous arrivons à un montant net de $192,500,000, au 31 octobre 1937.

"Au 30 avril 1934, cette partie de la dette s'élevait à $206,800,000, comparativement à $230,700,000 au 31 octobre 1937. Nous constatons donc que, entre 1934 et 1937, cette partie de la dette consolidée s'est augmentée de $23,900,000. Contre cette augmentation de $23,900,000, nous constatons que dans la même période de temps le fonds d'amortissement s'est augmenté de $11,700,000, soit une augmentation nette de $12,200,000.

"Il faut noter que durant le même intervalle, la Cité de Montréal a dû emprunter pour secours aux chômeurs une somme de $20,700,000.

"Il faut donc conclure de ces chiffres que l'augmentation de la dette consolidée s'explique par la dépense des secours directs, supportée par la Cité de Montréal, et que sans cette dépense cette partie de la dette consolidée aurait diminué d'un montant considérable.

"Je résume donc mon analyse de la dette, comme suit:

"La première partie de la dette consolidée, représentée par des emprunts faits pour financer les améliorations locales permanentes, a diminué de $4,300,000 depuis le 30 avril 1934 et les emprunts à courts termes qui se chiffraient à $7,300,000 au 30 avril 1934 ont été payés depuis.

"Et l'autre partie de la dette consolidée .. après déduction faite du fonds d'amortissement, a augmenté de $12,200,000 depuis le 30 avril 1934, et cette augmentation est due à la dépense pour secours aux chômeurs.

"Une étude de la situation financière ne serait pas complète si nous omettions de considérer les budgets annuels de la Cité.

"Depuis le 30 avril 1935, la Cité a réussi, chaque année, à équilibrer son budget, et les exercices financiers se sont bouclés par des surplus de $116,000 en 1935-36, et $231,000 en 1936-37, et ce, après avoir pourvu adéquatement pour toute perte pour non-perception de taxes et comptes à recevoir. J'estime que l'exercice finissant le 30 avril prochain se bouclera par un surplus appréciable pouvant s'élever jusqu'à $500,000. Je ferai remarquer que la Cité de Montréal n'inclut pas dans son budget, les dépenses pour secours aux chômeurs qui, jusqu'à présent, ont été payées à même des emprunts, comme il a été noté précédemment, mais y inclue le service des intérêts et de l'amortissement de cette dette.

"En d'autres termes, la Ville capitalise les dépenses de secours directs à même des emprunts qu'elle amortit sur une période de 30 ans, et le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces emprunts est supporté par le budget annuel.

"En ce qui regarde le budget pour le prochain exercice financier, j'ai toutes les raisons de croire que la Cité sera en mesure de l'équilibrer, comme pour les trois exercices précédents.

"Comme je l'ai dit précédemment, l'augmentation de la dette consolidée de la Cité est due à la dépense du chômage.

"Vous connaissez tous, l'attitude de M. le maire et du conseil de la Cité de Montréal, à l'effet que le gouvernement fédéral devrait se charger de ce problème financier.

"Avant de terminer, je crois devoir vous informer que la situation, quant à la perception des revenus de la Cité, tend à s'améliorer. Cette perception s'est toujours maintenue, durant les cinq dernières années, à près de 100 p.c. de l'imposition, moins la réserve pour non-perception.

"Un autre point intéressant à noter, est qu'une loi passée à la dernière Législature provinciale, qui annule toutes les autorisations d'emprunts non utilitsés s'élevant à un total de $23,000,000 et qui limite le pouvoir d'emprunt de la Cité pour dépenses capitales, à $3,000,000 par année pour les trois prochaines années en plus d'une autorisation spéciale de $650,000 pour le prochain exercice. A ce sujet, il y a lieu de mentionner que le fonds d'amortissement s'accumule sur la base de près de $5,000,000 par année.

"Pour conclure, je crois devoir appuyer particulièrement sur le fait que la Cité de Montréal a toujours fait face à toutes ses obligations dans le passé, et, comme vous l'avez déclaré, Monsieur le Maire, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne continue pas à le faire dans l'avenir.

"Le bref exposé de la situation financière que je viens de vous faire et qui vous révèle comment la Cité de Montréal a pu traverser une période de malaise économique, ne vous justifie-t-il pas de continuer à la Métropole du Canada, toute votre confiance?

Quant aux perspectives d'avenir, vous êtes aussi bien que moi, à même de les apprécier, et vous conviendrez, je crois, que la Cité de Montréal ne peut que profiter du mouvement de reprise dans les affaires en général.

ACCIDENT PROBABLE

Un verdict d'accident probable a été rendu, jeudi, en cour du coroner, sur le décès de M. Eugène Chagnon, domicilié au 1120, avenue de l'Hôtel-de-Ville, dont le cadavre fut trouvé mercredi dans le canal Lachine. M. Chagnon, qui était âgé de 40 ans, était disparu de chez lui depuis le 12 octobre dernier.

Le bénéfice net de la Canadian Marconi a augmenté en 1937

Pour l'année close le 31 décembre, la Canadian Marconi Company rapporte un bénéfice net de $228,377, compte tenu de la dépréciation, des frais d'administration des propriétés, de l'impôt sur le revenu et des autres dépenses, comparativement à $154,316 l'année précédente; cela est égal à 5 cents par action sur les 4,554,682 actions ordinaires en cours, à rapprocher de 3 cents par action précédemment.

L'actif global se traduit par $5,379,282 comparativement à $5,004,606 le 31 décembre 1936.

Meilleures recettes de la United Steel

La United Steel Corporation rapporte pour l'année close le 31 décembre 1937 un profit net d'opération de $157,341, compte tenu de la dépréciation, des intérêts, des taxes, comparativement à $102,557 en 1936. Le fonds de roulement se présente à $1,012,865 contre $918,723 à la fin de l'année précédente. Le surplus se dresse à $181,093 le 31 décembre 1937.

PRIX DES DENREES

Cours fournis par ABBOTT PROCTOR & PAINE, 201 Notre-Dame ouest

OPTIONS

	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc.
Café (Rio):—				
Mai	....	....	411	411
Juil.	406	403	403	404
Sept.	391	389	391	384
Café (San):—				
Mai	583	579	583	579
Juil.	582	577	582	575
Sept.	580	571	580	570
Caoutchouc:—				
Mai	1256	1235	1252	1229
Juil.	1282	1240	1270	1246
Sept.	1297	1253	1287	1263
Cocoa:—				
Mai	530	502	527	500
Juil.	536	510	532	504
Sept.	540	515	537	509
Coton:—				
Mai	895	868	892-3	865
Juil.	902	875	896-7	871
Oct.	911	885	905-7	910
Cuir:—				
Juin	900	840	892	838
Sept.	930	865	927	870
Déc.	966	900	960	890
Cuivre:—				
Mai	....	....	893	873
Juil.	899	885	899	870
Sept.	900	882	900	890
Laine:—				
Mai	....	....	78.6-80	78-80
Juin	....	....	78.8N	77.7B
Lin:—				
Mai	828	828	838	824
Juil.	824	807	822	803
Sept.	819	802	816	799
Plomb:—				
Mai	....	....	425T	421N
Juil.	....	....	427-35	423-35
Sept.	....	....	430-35	......
Soies:—				
Mai	....	....	153½	151½
Juin	154	152½	152½	152½
Juil.	153½	152½	152½	151½
Sucre:—				
Mai	197	194	196	198
Juil.	200	198	200	202
Sept.	203	200	203	204
Zinc:—				
Mai	....	....	395N	395N
Juil.	....	....	397N	397N
Sept.	....	....	397N	397N
Chicago Mercantile Exchange				
Beurre:—				
Nov.	....	....	26⅜	26⅛
Oeufs:—				
Oct.	....	....	20⅝	20⅛

La foudre s'abat sur l'église Saint-Alphonse d'Youville pendant une cérémonie...

(Suite de la page 14)

sortaient dans un va-et-vient ininterrompu.

Un vieillard, qui contemplait les degrés et le perron couverts de fragments de pierre, ne put s'empêcher de dire: "C'est un miracle".

L'église Saint-Alphonse est une des plus belles de la ville. Construite il y a huit ans, elle est en pierre et à l'épreuve du feu, sauf la toiture actuelle qui n'est que temporaire. La tour, très imposante, a 190 pieds de haut. Elle domine tout le quartier.

Le R. P. E. Journeault, curé de la paroisse, croit que la foudre a frappé le clocheton a dix pieds de sa base, démolissant presque complètement la partie supérieure. Durant quelque temps, on craignit que la tour tout entière ne s'écroulât. Un cordon de constables fut placé devant l'édifice pour tenir à distance la foule des curieux.

Quand il n'y eut plus aucun danger, on reprit la cérémonie interrompue et les fidèles purent entrer dans l'église par les portes latérales. La police a monté la garde toute la nuit. On estime les dommages à $15,000.

L'orage électrique de jeudi soir était le second en l'espace de 24 heures. Selon les rapports météorologiques de l'observatoire de l'université McGill, il aurait été moins violent que le premier. La pluie a duré peu de temps. Il n'est tombé que 0.25 d'un pouce d'eau. L'orage a commencé à 8 h. 25 et s'est terminé à 9 h. 40. Cependant, on pouvait entendre après que l'orage eut pris fin, le tonnerre gronder dans le lointain.

Le thermomètre a baissé de quatre degrés à 49 degrés en conséquence de l'orage.

Le capitaine Trépanier et le sergent Maillé, de la caserne de la rue St-Hubert, commandaient le peloton de constables. Les pompiers étaient sous les ordres du chef de district nord Messett. Ils restèrent sur les lieux 45 minutes.

Haut fait d'un jeune nazi danois

Il tire un coup de feu à la chambre des députés de Copenhague

Copenhague, 14. (P.A.) — Un jeune Danois, portant l'uniforme nazi et arborant la svastika, a provoqué un beau désordre, hier, à la chambre des députés, lorsqu'après avoir tiré un coup de révolver au plafond, il laissa tomber sur l'assemblée une véritable pluie de fascicules de propagande nationale-socialiste. Cette manifestation, survint pendant un débat sur une nouvelle loi de l'immigration, a été organisée, croit-on, par les animateurs d'une autre manifestation nazie qui aura lieu, demain, à Haverslev, près de la frontière allemande. Le jeune homme, il n'est âgé que de 23 ans, a dit se nommer Erik Westergaard. Il a été arrêté.

Vithelm Mueller, leader du parti allemand nazi au Danemark, a annoncé qu'il ferait des déclarations importantes, demain, au sujet de la minorité allemande du pays et des questions de frontière.

Un député hier a soulevé cette question de frontière à la chambre en disant qu'elle créait des problèmes qu'il était urgent de résoudre. Le ministre des Affaires étrangères lui répondit qu'il n'y avait aucune cause de querelle au sujet de la frontière entre le Danemark et l'Allemagne.

Rapport hebdomadaire sur les animaux vivants

Les arrivages durant la semaine finissant le 13 avril sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1,394 bêtes à cornes, 219 agneaux et moutons, 3,429 porcs et 5,447 veaux. En plus, 126 bêtes à cornes, 4 agneaux, 1,123 porcs et 29 veaux furent consignés aux maisons de salaisons.

Les expéditeurs sont avisés que les marchés d'animaux vivants seront fermés à tout commerce vendredi le 15 avril.

510 bêtes à cornes furent reçues aux cours pour être exportées en Angleterre à partir de St. John, N.-B., le 14 avril sur le Manchester Division à destination de Birkenhead.

Il y avait un gros pourcentage de bêtes à cornes de bonne qualité. Les ventes étaient actives aux prix fermes. Les bouvillons se vendaient d'un bas de $4.00 à un haut extrême de $8.50 pour un bouvillon choisi pesant 1,100 livres. Quelques bouvillons très bons et quelques veaux engraissés, rapportaient de $7.00 à $7.50. Les bons bouvillons se vendaient de $6.25 à $6.85, les bouvillons moyens de $5.50 à $6.00 et les bouvillons communs pour la plupart de $5.00 à $5.25. Les taures variaient de $4.00 à $6.00. Les bonnes vaches rapportaient de $4.50 à $5.00 avec une seule vache aussi haut que $5.25. Les vaches moyennes donnaient de $3.75 à $4.25 et les communes de boulangerie de $3.25 à $3.50, avec les vaches pour la mise en conserve de $2.50 à $3.00. Les taureaux donnaient de $3.50 à $5.00, pour la plupart de $3.75 à $4.25.

Les veaux se vendaient de $4.00 à $8.00 avec la plupart des ventes entre $5.00 et $5.50. Trois chars furent vendus pour être consignés à des autres marchés, comprenant les Etats-Unis.

Les agneaux du printemps pesant de 35 à 45 livres, rapportaient de $6.00 à $8.50 chacun. Les agneaux d'un an vendus avec les meilleurs moutons, rapportaient de $5.50 à $6.00. Les moutons variaient de $3.00 à $6.00, pour la plupart de $4.00 à $5.00.

Les porcs se vendaient à $10.50 pour les bacons nourris et abreuvés, et à $14.35 et $14.40 classifiés abattus, avec la prime habituelle sur les choix et les coupes sur les catégories inférieures. Les truies rapportaient de $7.00 à $8.25.

Nouveau président de la Standard Brand Ltd

A une réunion du conseil d'administration de la Standard Brands Limited, tenue à Montréal, hier après-midi, M. Charles E. Moyle a été élu directeur et président de la compagnie en remplacement de M. J. William Horsey, démissionnaire. M. Charles Cassie et l'hon. Lucien Moraud ont aussi été élus membres du conseil d'administration. M. Cassie devient aussi vice-président et gérant général des ventes.

Rendement des Valeurs

Cours de Forget & Forget, 49-51, St-Jacques ouest

	Taux	Prix	Rep
Agnew Surpass +30	.60	9½	947
Bell Telephone	8.00	154	510
B. A. Oil	1.00	19½	686
B. C. Power A	2.00	28½	702
Build. Prod. A +45	2.00	43	570
Can. Malting +50	1.50	30	667
Can. North Power	1.20	17½	662
Can. Bronze .. +50	1.50	35	511
Asbestos +50	.20	55	456
Can. Celanese	1.60	15	847
Can. Vinegars	1.20	15	800
Can. Cottons	4.00	65	615
Ca. Fore. Inv. +40	1.60	16	1250
Can. Indus	7.00	179	391
Dom. Bridge	1.20	26½	454
Dom. Glass	5.00	98	510
Dom. Textile	5.00	61	820
Electrolux +60	1.00	13½	1222
Crown Cork	1.00	15	667
Imperial Oil .. +75	.50	17⅝	736
Royalite +50	1.00	42¼	350
Imperial Tobacco	.52½	13⅞	449
Inter. Nickel .. +25	2.00	47½	468
Inter. Pete +1.00	1.50	25	1006
Jamaica P. Ser.	1.75	32½	538
McColl Frontenac	1.00	12	333
Mont. Power	1.50	29	517
Mont. Tramways	9.00	80	1125
Nat. Breweries	2.00	38¼	518
Ogilvie +2.00	8.00	28	384
Ottawa Power	6.00	80	750
Rolland Paper	1.00	13	769
Page Hersey .. +25	3.00	77½	548
Penmans	3.00	50	600
Quebec Power	1.00	15	672
Shawinigan .. +05	.80	18½	441
Sou. Can. Power	.80	12½	659
Steel of Can. +2.00	1.75	64	577
United Secur	2.00	16½	1212
Walker Gooderham	4.00	36	1111
Western Grocers	3.00	59¼	506
Banques:—			
Canada	2.25	59	381
Montréal	8.00	200	400
Nova Scotia	12.00	295	407
Can. National	8.00	161	497
Commerce	8.00	160	500
Royal	8.00	173	456
Dominion	10.00	190	526
Actions de priorité:—			
Calgary Power	7.00	85	706
Agnew Surpass	7.00	105	650
Can. North Power	7.00	105	667
Can. Bronze	6.00	106	472
Can. Celanese	7.00	97	722
Can. Cottons	6.00	100	600
Catelli Food	.75	10	750
Can Foreign Inv.	8.00	105	782
Dominion Coal	1.50	17	882
Dom. Glass	7.00	148	473
Dom. Textile	7.00	145	483
Goodyear	2.50	54½	459
Int. Power 7%	6.00	80	750
Jamaica Pub. Ser.	7.00	130	538
Mont. Cottons	7.00	98¼	712
Nat. Breweries	1.75	37	449
Ogilvie	7.00	147	471
Howard Smith	6.00	91	659
Penmans	6.00	125	480
Power Corp.	6.00	94	638
Sou. Can. Power	6.00	104	572
Steel of Canada	1.75	64	281
Regent Knitting	1.60	23	696
Tuckett Tobacco	7.00	143	490
Melchers Br. +30	.60	6	1333
Walker Gooderham	1.00	18¾	533
Rolland Paper	6.00	100	600
Mines:—			
C. Smelters +2.50	1.00	56¼	648
*Dome	4.00	52½	808
Falconbridge	.30	13	846
Hollinger ... +45	.65	13⅛	834
*Macassa	.20	400	500
Lake Shore +2.00	4.00	50	1200
*McIntyre	2.00	38½	519
Noranda	3.50	55⅞	551
Pioneer, B. C.	.40	300	1333
Siscoe +02	.20	235	936
Teck-Hughes +10	.40	470	1071
*Wright Harg. +30	.40	715	979
Pickle Crow	.40	415	960
Sylvanite +02	.20	200	833

*—En monnaie américaine.

MARCHE DES HUILES

Cours du Calgary Stock Exchange, fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477 St-François-Xavier, Montréal

	Offre	Dem.
Advance	7	10
Alberta Pacific	23¼	25
Anaconda	10½	11
Baltac	3	....
Banner	8	10
British Dominion	11	13
Calgary and Edmonton	2.39	2.45
Calmont	43	....
Commoil	75	80
Commonwealth	33½	34½
Dalhousie	50	....
Davies Petroleum	56	58
East Crest	9½	10½
Firestone	17½	18
Foothill	65	....
Foundation	17	....
Freehold	5¼	6
Globe	....	15
Hargal	25	35
Highwood Sarcee	13½	15
Home Oil	1.30	....
Hunter Valley	....	25
Hylo	....	7
Lethbridge	3	3¼
Madison	5⅞	6¼
Mar Jon	7½	....
McDougall Segur	22¼	23
McLeod	15	....
Mercury	13½	14
Merland	5	....
Mill City	8	....
Model	31	35
Monarch	17	18
National Petroleum	24½	25½
New Valley	8½	12
Nordon	8	....
Okalta, commun	1.74	1.78
Okalta, priv	29.50	30.00
Pacalta	10	13
Prairies Royalties	35½	36
Reward	4¼	5
Richland	....	10
Ritchfield	5½	7
Royalite	42.25	43.00
Spooner	16	....
Sunset	37½	38
United Oils	19	20
Vanalta	7	....
Vulcan	1.00	1.02
Waymarn	3	3¼
Wellington	3	7
West Flank	14	15
Royal Crest	9	10
Spyhill	7	8

HORS-LISTES

BURKE, DANSEREAU & Co. 222, Notre-Dame, ouest

Abbeville	14	15
Albany River	48	50
Algold	28	41
Amity Gold	1¾	2¼
Amos Cadillac	1½	2
Barber Larder	37½	38½
Big Master	7	9
Bilmac	13	15
Brooke Cadillac	6	5½
Brown Cadillac	2	3
Can. Pandora	7½	9
Capital Rouyn	5	5¾
Central Duvernay	....	5
Century Mining	....	27
Chesterville	130	135
Chibmac	2½	1
Continental Kirkland	17	19
Cournor	....	20
Crow Shores	9½	11
Cuniptau	8½	9½
Dempsey Cadillac	2	3
Dorval Units	....	10.00
Dunlop Consolidated	6	7
Elmos	32	34
Frontier Red Lake	4	6
Garnet Long Lac	1½	2¼
Gilbec	2	3
Golden Gate	11	17
Harricana Amalg.	8½	9½
Heva Cadillac	....	3
Hiawatha	....	85
Hudson Patricia	1	2
Hugh Pam	7	9
Hutchison Lake	7	8
Kenricia	28	31
Kewagama	20	21
Lacoma	12	13
Lafayette	2½	3½
Lake Geneva	18	20
Lake Rowan	8	9
Lakehill	1½	2
Lamaque Gold	600	640
Larlake	....	14
L. L. Lagoon	4	6
Leroy Mines	2	2¼
Magnet Consolidated	74	78
Magnet Lake	12½	13½
Manawiki	....	100
Malartic Goldfields	24	26
Martin Bird	35	37
Margaret Red Lake	10	13
McCarthy Webb	....	9
Moffatt Hall, anc.	1	2
Moffatt Hall, nouv.	3	5
Mooshla	4	5
Mosher Long Lac	29	31
Norlake	4	5
North Shores	1	2
Obalski	8½	9½
Oklend	17	18
O'Leary Malartic	4	5
Opemiska Copper	7	8
Oriole	5	6
Pan Canadian	11½	12½
Pascalis	29	32
Penn Cadillac	....	5
Plains Pete	250	275
Porcupine Lake	15	17
Pontiac Rouyn	8	9
Potterdoal	....	1½
Presdor	....	10
Proprietary	350	360
Quebec Manitou	85	86
Rand Malartic	39	40
Red Gold	5	8
Reynolds Que.	....	18
Ribago, nouv.	....	3½
Routhier Cadillac	....	8
Rubec	1½	2½
Sachigo River	11.00	12.00
Sand River	27	29
Seguin Rouyn	1½	2½
Shawmaque	....	10
Siscoe Gold Ext.	22½	25
Shenango	4½	5½
Skookum	1½	3
Smelters Gold	1½	3
Springer Sturgeon	9	11
Sturgeon River Gold	24	27
Tonawanda	3	4
Upper Canada	39	42
Valdor Minerals	90	115
Wascana	12¾	14
Wawbano	1½	2½
Wells L. L.	11½	13
West Red Lake	....	3
Westwood Cadillac	9¼	10
Westside Long Lac	3½	4½
Whitehorse	6	8
Young Davidson	19	22

MARCHE DE VANCOUVER

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clot.
• 500	A P Cons	25	....	....
• 800	Anaconda Oil	11	10½	11
300	Anglo Can Dev	1.35	....	....
2100	B C Nickel	18	....	....
1350	Big Miss	12	....	....
3500	Brown Oil	55	54	54
510	Bralorne	8.55	8.50	8.55
• 220	Calmont Oil	44	....	....
330	Caribou Gold	2.04	....	....
• 25	Capital Estate	2.50	....	....
860	C & E Corp	2.42	2.36	2.40
60	Coast Brew	13.00	....	....
• 600	Comm Pet	35	....	....
5000	Crows Nest Oil	1¼	....	....
2500	Davies Pete	57½	57	57½
4200	Dentonia Mines	9	....	....
1000	Dunwell Mines	5	....	....
• 200	Fairview A Gold	4½	....	....
2000	Federal Gold	1¼	....	....
1500	Firestone Pete	18	....	....
• 500	Four Star Oil	18½	....	....
3450	Freehold Oil	6½	5¾	6½
600	Gold Belt	38	....	....
3000	Gold Mountain	2½	....	....
• 500	Grandview Mns	6	....	....
1500	Haida Gold	7¾	....	....
• 100	Hargal Oil	28	....	....
1100	Hedley Mascot	1.12	1.09	1.12
• 600	High Sarcee Oil	13½	....	....
900	Home Oil	1.35	1.32	1.35
2000	Indian Mines	2	....	....
3500	Koot Belle	1.16	1.15	1.15
1000	Lucky Jim	2⅝	....	....
8000	Madison Oil	6¼	6	6¼
200	Mar Jon Oil	8½	....	....
2300	McD Segur Exp	22½	22	22½
10500	Mercury Oil	14	....	....
1000	Minto Gold	6½	....	....
• 400	Model Oil	33	32	33
3260	Nicola	5	....	....
• 500	Noble Five	3	....	....
2300	Okalta Oils com	1.79	1.72	1.75
• 500	Pacalta Oils	10½	....	....
600	Pend Oreille	1.68	1.67	1.67
5000	Prarie Roy	38	36	38
1400	Premier Gold	2.03	2.00	2.03
1500	Quesnal Quartz	7⅜	....	....
• 200	Reno Gold	53	....	....
1500	Reward	4½	....	....
• 4	Royalite	42	....	....
700	Sheep Creek	95	....	....
• 12	Silbak-Premier	1.70	....	....
500	United Dist Ltd	93	....	....
1500	Vidette	11	....	....
500	Vulcan Oil	1.05	1.02	1.05
1000	Wesko	3¼	....	....
• 500	Whitewater	4¼	....	....
1600	Ymir Girl	19	....	....

Ventes totales: 101,984.

•—Cotations sur lots.

BREVETS D'INVENTION

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS AUX INVENTEURS SUR DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

INGENIEURS

H. LABRECQUE .... I.C.
M. CAILLOUX .... I.C.
G. J. PAPINEAU .... I.C.
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
INGÉNIEURS CONSEILS
LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THEMIS

MEDECINS

Dr C. MELILLO
SPECIALISTE EUROPEEN
Maladies du sang et génito-urinaires
Nouveau traitement rapide,
Blennoragie, pertes blanches
1045 St-Denis HA. 6356
Après-midi de 3 à 5 - Soir de 7 à 8

Dr PREVOST
SPECIALISTE
Des Hôpitaux PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
CLINIQUE PRIVÉE
DAMES ET MESSIEURS
3440, rue HUTCHISON - PL. 4148

Influence sur les marchés du discours inflationnaire de Roosevelt --- Congé général hier

Potins et commentaires

Wall Street se ressentait du facteur inflationnaire la veille du Vendredi Saint et le gros des stocks transigés clôturaient fortement à la hausse. Nombre d'industriels se distinguaient aussi par leur vigueur jeudi sur les marchés de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils étaient aussi très fermes jeudi sur les marchés de Winnipeg, Chicago et Liverpool, tandis que Buénos-Aires était fermé. Les stocks étaient à la hausse jeudi sur la Bourse de Paris, tandis que la tendance était plutôt irrégulière sur le marché de Londres.

* * *

Comme tous les marchés boursiers du monde entier étaient fermés hier à l'occasion du Vendredi Saint et comme nombre de marchés des subsistances demeureront fermés jusqu'à mardi, il se pourrait fort bien que les valeurs mobilières ne reflètent pas avant mardi toute la portée du programme de Roosevelt, à l'effet de dépenser $7,000,000,000 dans le but d'aider aux affaires. De là, à en conclure que nombre de stocks ne se montreront pas fermes aujourd'hui est autre chose, car ce serait préconnaitre l'influence du "facteur psychologique" à la bourse. Il importe, par contre, de ne pas oublier que ces dépenses énormes de fonds publics rencontrent déjà de l'opposition en certains milieux, mais ici à ce que les forces déflationnaires soient organisées, le marché n'en tiendrait pas grand compte.

* * *

La Bourse et le Curb de Montreal ouvrent leurs portes ce matin après les avoir tenues fermées hier. Comme la place locale sera de nouveau fermée lundi, à l'occasion de la Fête de Pâques c'est à se demander s'il n'y aura pas quelques réalisations ce matin, vu le congé de deux jours qui s'en vient. Quoiqu'il en soit, les stocks se comporteraient bien à cause du facteur inflationnaire.

* * *

Comme il est toujours question de commandes d'aéroplanes de la part des autorités anglaises, nos titres d'aviation, tels que Canadian Car, National Steel Car, Fairchild Fleet, Vickers et autres pourraient bien être de nouveau achalandés, bien que leur vogue récente porterait à croire qu'ils ont escompté quelque peu cette bonen nouvelle.

* * *

On notera que le Canadian Cmmodity Exchange a fermé ses portes jeudi soir et qu'il ne les ouvrira que mardi matin.

* * *

Pour peu qu'il soit évident que l'administration de Washington s'engage dans un programme véritablement inflationnaire, les prix des denrées et des métaux devraient s'en ressentir heureusement, d'où les possibilités de fermeté de ces valeurs.

* * *

On estime la production de Sladen Malartic pour le mois courant à $70,000 environ, en regarde de $60,582 en mars et seulement $50,000 en février.

* * *

Les perspectives d'avenir seraient plus intéressantes pour le blé au dire de maints courtiers en grains. Que Liverpool interprête favorablement au début de la semaine prochaine le caractère inflationnaire du récent message de Roosevelt et les futurs se comporteront fort bien sur les différents marchés.

* * *

L'emploi possible de l'or "stérilisé" outre-frontière constitue un facteur intéressant pour nos mines d'or. Il faudra évidemment attendre quelque chose de tangible avant de savoir exactement à quoi s'en tenir. ... ..

* * *

Fernland Gold Mines s'attend à publier durant le cours de la semaine prochaine un rapport sur les coupes transversales et sur les travaux de forage vers l'est et l'ouest le long de la veine.

En marge des Finances de la Cité

Si l'émission de $5,000,000 d'obligations, 3 1-2 et 4 pour 100 de la Cité de Montréal, offertes en souscription au public, il y a un peu plus d'une quinzaine de jours, par les firmes **Savard, Hodgson and Co** et **W. C. Pitfield and Co.** a rencontré du succès, on doit admettre toutefois, que, sans certaines critiques injustifiées et sans ce qui s'est passé à Québec dans le temps, l'absorption des offres eut été plus rapide qu'elle ne l'a été. Comme il y va du crédit de la Métropole du Canada que cet emprunt soit souscrit rapidement, c'est donc, avec raison, que le Directeur des Finances de la Ville a traité, le Jeudi Saint au midi, de la **position financière de la Cité** devant les représentants de nos principales maisons financières et bancaires, réunis au Montréal Club. Comme la question des finances de notre ville n'intéresse pas seulement le monde financier local, mais toute la population de cette ville, puisque chacun y va de ses deniers pour la bonne administration de la cité, nous nous empressons d'attirer l'attention de nos gens sur les judicieuses remarques prononcées par M. Lactance Roberge.

Comme la meilleure façon de se rendre compte d'une situation financière quelconque est d'analyser les chiffres du bilan, M. Roberge procéda logiquement à l'analyse du bilan de la Cité de Montréal Nous tenons ici à faire remarquer au public, que comme nous avons commenté assez longuement le prospectus publié lors de l'émission ci-dessus mentionnée et reproduisant un bilan établi au 31 octobre 1937, comparé au bilan établi à la fin des quatre années précédentes, nous nous garderons d'y revenir, nous contentant de faire ressortir ce matin les principaux points sur lesquels le Directeur des Finances a appuyé le plus Ce dernier faisait remarquer à ses auditeurs jeudi que la Cité de Montréal avait à son actif, d'après le bilan du 31 octobre 1937, des disponibilités au montant total de $41,800,000 L'item le plus important de cet actif est représenté par les comptes à recevoir, qui, après déduction de la réserve pour non-recouvrement, se chiffrent par $28,300,000

La comptabilité de la Cité étant tenue depuis 1933, sur une base de revenu et de dépenses, (comme toute comptabilité bien tenue de maisons d'affaires), il s'ensuit que la Cité a dû faire chaque année, à même son revenu une réserve adéquate pour faire face à toute perte pour non-perception, et au 31 octobre 1937, cette réserve s'élevait à $5,300,000 C'est donc à dire que le principal actif disponible, dans le bilan de la Cité, est montré à un chiffre absolument réalisable. Il en serait de même pour les intérêts accrûs, pour lesquels une réserve adéquate a été créée pour pourvoir aux intérêts non percevables. Point n'est besoin d'insister sur la logique du montant de $6,600,000 apparaissant dans l'actif disponible pour pour dépenses anticipées. Il en découlerait donc que **l'actif disponible serait parfaitement réalisable**, au dire de M. Roberge, puisque les réserves nécessaires sont faites pour la non-perception des taxes et autres comptes à recevoir.

Si on regarde maintenant de l'autre côté de la médaille, on constate que le passif exigible s'élevait à la même date à $41,600,000. Dans ce passif exigible, il faut noter particulièrement que la partie du revenu, au total de $20,300,000, qui doit servir aux dépenses courantes subséquentes — c'est-à-dire du 31 octobre 1937 au 30 avril 1938 — est mise en réserve.

Si on considère maintenant que l'actif disponible, après toutes réserves nécessaires, s'établit à $41,800,000 et que le passif exigible, après déduction du passif encouru pour les dépenses consolidées à même l'emprunt mentionné au début de cet article, se chiffre à $36,600,000, on constate que l'actif liquide montre un **solde favorable de $5,200,000.** S'il était possible de s'arrêter là, ce serait certes plus intéressant, mais il faut passer à l'analyse de la situation de la dette consolidée de la Cité. A cause des exigences de la charte, M. Roberge insista sur le fait qu'il faut diviser la dette consolidée en deux parties bien distinctes.

La dette dont le produit a servi à financer les améliorations permanentes et qui se rembourse à même le produit de la perception des taxes spéciales à cette fin, se chiffre à $43,600,000. Comme en 1934, elle s'établissait à $55,200,000, il y aurait donc amélioration de ce chef de quelques $11,600,000.

La deuxième partie de la dette consolidée, au 31 octobre 1937, comprend les emprunts généraux et spéciaux de la cité au total de $230,700,000. Ces emprunts sont en grande partie sujets à un fonds d'amortissement dont le total s'élève à $38,200,000. Si nous déduisons ce chiffre de cette partie de la dette, nous arrivons à un montant net de $192,500,000. On notera ici qu'au 30 avril 1934, cette partie de la dette consolidée s'élevait à $206,800,000, à rapprocher de $230,700,000 au 31 octobre 1937. Il y a donc accroissement de $23,900,000. Contre cette augmentation, il faut constater que durant la même période de temps, le fonds d'amortissement s'est accrû de $11,700,000, d'où une augmentation nette de la dette de seulement $12,200,000. On notera ici que durant le même intervalle la Cité a dû emprunter pour secours aux chômeurs une somme de $20,700,000. Il faut donc en conclure de ces chiffres que l'augmentation enregistrée dans la dette consolidée s'explique par la **dépense des secours directs,** supportés par la Cité, et que, sans cette dépense, cette partie de la dette consolidée aurait diminué d'un montant considérable.

Si les remarques de M. Roberge regardant la dette consolidée et l'actif liquide furent certes fort intéressantes, celles sur les budgets annuels le furent autant. Sait-on que notre Directeur des Finances a déclaré que depuis le 30 avril 1935, la Cité a réussi, chaque année, à équilibrer son budget ? Les exercices financiers 1935-36 et 1936-37 se sont bouclés par des surplus respectifs de $116,000 et $231,000, et ce, après avoir pourvu adéquatement pour toute perte pour non-perception de taxes et comptes à recevoir. Bien plus, M. Roberge a même émis l'opinion que l'exercice fiscal finissant le 30 avril se bouclera par un **surplus** appréciable pouvant s'élever à $500,000. Si de telles remarques sont de nature à accroître la confiance des gens dans l'avenir financier de la Métropole du Canada, il serait à désirer qu'elles mettent fin aussi à toutes critiques injustifiées, de nature à nuire au crédit de la Cité. Puisque le Directeur des Finances vient de démontrer que la situation financière de Montréal était excellente, dans les circonstances, et qu'il y a amélioration du côté de la perception des taxes de toutes sortes et puisqu'il affirma qu'il a toutes les raisons de croire que le budget pour le prochain exercice financier sera équilibré, comme pour les trois exercices précédents, il importe que nos gens fassent confiance aux valeurs de la ville, offertes présentement en souscription. Montréal n'a-t-il pas toujours fait face à ses obligations et son crédit n'est-il pas intimement lié à celui de la province ?

C'en serait assez pour inviter à l'optimisme en ce qui regarde l'avenir de notre ville, d'autant plus que tout porte à croire que les sages remarques formulées par le maire Raynault devant nos financiers porteront des fruits et qu'il s'en suivra une coopération de tous dans le but d'assurer sur une plus haute échelle le développement industriel et financier de la Métropole du Canada, au plus grand avantage de tous.

Marcel CLEMENT

Les recettes de la B.A. Oil atteignent une nouvelle cime

LE BENEFICE NET EQUIVAUT A $1.30 L'ACTION, A RAPPROCHER DE 95 CENTS PRECEDEMMENT

Le bilan de la British American Oil Company démontre que les ventes et les bénéfices ont atteint une nouvelle cime en 1937: la dette obligataire a été sensiblement réduite et le compte de surplus a enregistré une forte augmentation.

Le bénéfice net ressort à $1.30 l'action au lieu de 95 cents l'année précédente; ce bénéfice ne provient que des opérations canadiennes, car le résultat des filiales de la compagnie aux Etats-Unis n'a été connu qu'en 1938 et il n'a pas été inclus dans le rapport.

Les opérations canadiennes ont rapporté un bénéfice net de $3,411,851; c'est $900,000 de plus qu'en 1936 et c'est plus de 14 fois le montant du service des intérêts. Les bénéfices bruts se sont chiffrés à $5,790,073. Le service des intérêts a pris $248,137, soit $54,000 de moins; l'impôt sur le revenu, $647,158; et la dépréciation, $1,307,783 au lieu de $1,257,365; les traitements, salaires, etc., ont laissé un bénéfice net de $3,411,851 comparé à $2,494,435. Après le paiement du dividende habituel de $1 l'action, au montant de $2,622,642, l'excédent de $789,209 a été transporté au compte de surplus.

Le fonds de roulement accuse une légère diminution à $8,562,304. L'actif liquide est de $11,337,394, contre $11,856,571, et le passif exigible de $2,775,089 contre $3,039,419.

L'actif immobilisé montre une augmentation de plus d'un million de dollars à $28,989,462. La réserve de dépréciation est passée de $11,536,745 à $12,510,281, ce qui donne un actif immobilisé net de $15,479,181, au lieu de $15,283,445. Les inventaires engagés dans les filiales des Etats-Unis n'ont pas changé à $2,443,725. Les obligations en circulation ont diminué de près de $750,000 et se chiffrent à $7,056,000.

Dans ses commentaires le président A.-L. Ellsworth fait remarquer que l'augmentation des bénéfices provenant des opérations canadiennes indique une vive expansion des ventes. Pour la première fois depuis la fondation de la compagnie, les ventes de gazoline ont dépassé cent millions de gallons tandis que les ventes d'autres produits ont battu tous les records antérieurs.

ACTIF

	1937	1936
Usine et outill.	$27,989,462	$26,826,190
Rés. dépréciа.	12,510,281	11,536,745
	$15,479,181	$15,283,445
Camions, etc.	291,270	280,211
Hyp. recevable	798,490	754,952
Plac. fil. améric.	2,443,725	2,443,725
Plac. autres Cies	455,657	392,061
Encaisse	7,078,948	2,519,241
Comptes rec. moins réserve.	2,454,244	2,397,542
Inventaires	7,804,202	6,939,788
Chges différées	118,072	149,058
Achalandage	1	1
Total	$30,953,789	$31,160,024

PASSIF

	1937	1936
Cap.-actions	$10,618,117	$10,618,117
Surplus gagné	10,487,783	9,698,574
Débent. en circul.	7,056,000	7,778,000
Hypth. payable	16,800	25,914
Div. payable	655,660	1,049,057
Cptes payables	1,143,946	837,197
Dû aux filiales	262,684	334,442
Intérêt débent.	55,330	59,332
Rés. imp. sur rev.	657,463	759,391
Total	$30,953,789	$31,160,024

CAPITAL D'EXPLOITATION

	1937	1936
Disponibilités	$11,337,394	$11,856,571
Exigibilités	2,775,089	3,039,419
Cap. d'explo.	$ 8,562,305	$ 8,817,152

PERTES ET PROFITS

	1937	1936
Prof. brut (Can.)	$ 5,790,073	$ 4,782,871
Fr. directs	12,750	12,100
Fr. légaux, etc.	162,394	158,915
Int. débent.	248,138	302,203
Dépréciation	1,307,783	1,257,365
Imp. sur rev.	647,158	557,853
Profit net	$ 3,411,851	$ 2,494,435
Div. fil. am. après imp. sur rev.	(*)	1,212,555
Rev. net total	3,411,851	3,706,990
Dividendes	2,622,642	2,622,642
Surplus	$ 789,209	$ 1,084,342
Surplus ant.	9,698,574	8,732,194
Surplus total	$10,487,783	$ 9,816,540
Moins ajus. taxe	......	117,968
Surplus reporté	$10,487,783	$ 9,698,574

(*)—Les remises des filiales américaines ont été reçues après le 31 décembre 1937 et, conséquemment, n'ont pas été incluses dans les résultats de 1937.

Les virements bancaires accusent encore une baisse

Les virements des compensations bancaires pour la semaine close hier accusent une autre sensible diminution par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier, les virements se traduisant par $284,840,578 à rapprocher de $352,415,893.

Voici un tableau comparatif:

	1938 $	1937 $
Halifax	2,178,113	2,201,469
Saint-Jean	1,657,388	1,707,208
Moncton	658,400	678,183
Sherbrooke	686,774	592,607
Québec	4,409,197	4,341,173
Montréal	87,316,315	112,780,314
Ottawa	16,942,516	16,215,548
Kingston	470,446	477,398
Peterborough	573,317	601,677
Toronto	98,238,938	127,238,519
Hamilton	5,117,337	5,350,529
Kitchener	981,816	942,789
Brantford	808,569	869,254
London	2,383,721	2,830,545
Chatham	516,676	574,283
Sarnia	396,922	409,198
Sudbury	1,098,949	1,003,346
Fort William	680,185	759,419
Winnipeg	26,523,907	35,331,672
Brandon	308,714	276,042
Regina	4,620,013	3,774,128
Moose Jaw	593,843	657,937
Saskatoon	1,176,210	1,333,936
Prince Albert	295,932	288,949
Edmonton	4,018,536	4,218,083
Calgary	4,581,484	5,500,304
Medicine Hat	188,077	254,145
Lethbridge	434,721	485,546
New Westminster	660,911	639,560
Vancouver	14,761,847	18,336,752
Victoria	1,557,894	1,724,089
31 villes	284,840,578	352,415,893

Le projet de la N. S. Steel est approuvé

Halifax, 14. (P.C.) — Les porteurs des obligations 1re hypothèque de la Nova Scotia Steel & Coal Company Limited ont approuvé aujourd'hui, à une réunion spéciale tenue à Halifax, le projet de réorganisation de la compagnie. Les actionnaires de toutes les catégories avaient aussi approuvé le projet avant la réunion des obligataires.

Perte plus élevée de la Prospectors Airways

La Prospectors' Airways Company Limited rapporte pour 1937 une perte nette de $80,378 à rapprocher d'une perte de $37,677 l'année précédente. Le fonds de roulement s'établit à $271,373 contre $334,975 à la fin de l'année 1936.

La décision de la Métropolitan de poursuivre un vaste programme de construction d'habitations fait dire au Financial Service, avec raison, qu'il ne voit pas pourquoi nos compagnies canadiennes d'assurance n'en feraient pas autant.

ELU DIRECTEUR

M. l'hon. ALPHONSE RAYMOND, premier vice-président de la Banque Provinciale du Canada et membre du conseil d'administration de maintes autres entreprises financières canadiennes importantes, qui vient d'être élu directeur de Noranda Mines, Limited.

L'immeuble a été plus achalandé la semaine dernière

LE NOMBRE DES TRANSACTIONS A ETE PLUS ELEVE MAIS LEUR VALEUR A BAISSE

Dans la semaine close le 15 avril, le nombre des transactions immobilières a augmenté par rapport à la semaine précédente mais leur valeur a diminué. Il y a eu 194 échanges immobiliers d'une valeur de $636,042 à rapprocher de 176 d'une valeur de $743,680 la semaine précédente, soit 18 ventes de plus mais une diminution de $107,638 en valeur immobilière.

Dans les quartiers urbains, il s'est échangé 63 terrains vagues évalués à $6,730 et 94 propriétés bâties évaluées à $503,929 et dans les municipalités de la banlieue on a échangé 14 terrains vagues d'une valeur de $7,971 et 23 propriétés bâties évaluées à $117,412.

Rapport mensuel

Voici, maintenant, le rapport mensuel des transactions immobilières dans chaque quartier de Montréal et dans chaque municipalité de la banlieue:

MOIS DE MARS

Quartiers urbains

	Valeur	Nombre
Ahuntsic	78,884	28
Bourget	19,080	7
Crémazie	7,276	4
Delorimier	78,529	11
Hochelaga	7,749	10
Lafontaine	12,651	5
Laurier	59,601	9
Maisonneuve	21,730	20
Mercier	29,004	32
Montcalm	19,129	13
Mount-Royal	272,643	27
Notre-Dame-de-Grâce	255,296	52
Papineau	3,326	3
Préfontaine	38,212	12
Rosemont	30,786	17
St-André	40,962	8
Ste-Anne	6,455	10
Ste-Cunégonde	7,351	5
St-Denis	44,100	8
St-Edouard	83,900	17
St-Eusèbe	8,927	10
St-Gabriel	6,483	12
St-George	77,501	5
St-Henri	5,500	3
St-Jacques	6,800	2
St-Jean	46,050	9
St-Jean-Baptiste	18,503	8
St-Joseph	504	5
St-Laurent	3,051	5
St-Louis	35,903	12
Ste-Marie	12,158	7
St-Michel	71,703	16
St-Paul	39,941	22
Ville Marie	2,700	2
Villeray	135,295	33
TOTAL	$1,586,683	449

Municipalités de banlieue

	Valeur	Nombre
Baie d'Urfé	....	...
Beaconsfield	....	..5
Ile-Bizard	21,500	1
Côte St-Luc	....	...
Dorval	1,330	3
Hampstead	1	1
Lachine	32,912	14
Ville-Lasalle	16,550	6
Montréal-Est	19,242	3
Montréal-Nord	43,286	18
Montréal-Ouest	24,186	3
Ville Mont-Royal	40,121	9
Outremont	128,255	18
Pointe-aux-Trembles	1,043	5
Pointe Claire	10,901	5
Rivière des Prairies	2,500	2
Ste-Anne de Bellevue	400	1
Ste-Geneviève	400	1
St-Laurent	9,504	5
St-Léonard de Pt-Maurice	1,000	1
Ville St-Michel	5,221	9
Ville St-Pierre	10,537	4
Saraguay	....	...
Senneville	600	1
Verdun	86,351	16
Westmount	112,827	15
Paroisse de Ste-Anne de Bellevue	5,500	1
TOTAL	$ 574,167	142

TROIS MOIS

Quartiers urbains

	Valeur	Nombre
Ahuntsic	$ 113,063	53
Bourget	50,455	16
Crémazie	23,826	8
Delorimier	185,368	33
Hochelaga	34,575	18
Lafontaine	16,651	6
Laurier	118,521	17
Maisonneuve	147,188	35
Mercier	105,646	60
Montcalm	114,800	37
Mont-Royal	412,477	57
Notre-Dame-de-Grâce	550,743	105
Papineau	51,214	8
Préfontaine	62,131	22
Rosemont	151,185	56
St-André	100,164	19
Ste-Anne	29,940	19
Ste-Cunégonde	53,651	9
St-Denis	63,624	17
St-Edouard	215,108	44
St-Eusèbe	43,178	24
St-Gabriel	45,553	23
St-Georges	107,486	19
St-Henri	46,700	8
St-Jacques	49,595	10
St-Jean	173,810	33
St-Jean-Baptiste	172,005	29
St-Joseph	29,204	10
St-Laurent	586,011	13
St-Louis	136,009	23
Ste-Marie	14,798	9
St-Michel	148,204	31
St-Paul	72,894	40
Ville-Marie	79,451	6
Villleray	316,764	86
TOTAL	$4,621,992	994

Municipalités de banlieue

	Valeur	Nombre
Baie d'Urfé	3,000	1
Beaconsfield	....	...
Ile Bizard	30,500	2
Côte St-Luc	15,700	4
Dorval	1,330	5
Hampstead	6,834	3
Lachine	85,447	34
Ville LaSalle	24,276	13
Montréal-Est	40,978	10
Montréal-Nord	82,557	49
Montréal-Ouest	31,490	7
Ville Mont-Royal	85,353	22
Outremont	594,907	53
Pointe-aux-Trembles	30,164	22
Pointe-Claire	26,478	13
Rivière des Prairies	11,301	7
Ste-Anne de Bellevue	4,000	5
Ste-Geneviève	5,000	4
St-Laurent	15,254	9
St-Léonard de Pt-Maurice	1,002	3
Ville St-Pierre	19,995	9
Saraguay	....	...
Senneville	8,600	3
Verdun	197,494	49
Westmount	361,766	36
Paroisse de Ste-Anne de Bellevue	6,500	1
TOTAL	$1,700,720	588

L'International Paper accuse un meilleur bénéfice

LE BENEFICE NET EN 1937 A ETE DE $9,134,701 A RAPPROCHER DE $5,020,579 EN 1936

L'International Paper & Power Company rapporte pour 1937 un bénéfice net de $9,134,701 à rapprocher de $5,020,579 en 1936; cela équivaut à $9.87 par action privilégiée 5 pour cent. Compte tenu d'une somme équivalant au plein dividende 5 pour cent sur les actions privilégiées, le solde est égal à $2.47 par action ordinaire. En 1936, le bénéfice net équivalait à $5.47 par action privilégiée et à 24 cents par action ordinaire. Les ventes se sont élevées à $123,487,150 à rapprocher de $113,229,052 précédemment.

Dans ses commentaires, le président, M. Richard J. Cullen, déclare qu'à cause de l'incertitude de l'avenir les directeurs croient préférable de ne pas distribuer un dividende sur les actions privilégiées pour le premier trimestre de 1938.

Le compte des profits et pertes se présente comme suit:

	1937 $	1936 $
Ventes brutes	123,487,150	113,229,052
Autres rev.	1,341,674	1,327,268
Total	124,828,824	114,556,320
Coût de revient.	102,919,329	97,280,901
Rec. nettes	21,909,494	17,275,419
Intérêt	4,123,522	3,889,150
Autres int.	30,887	516,107
Amortiss.	435,979	420,224
Drépréciation	4,360,626	4,932,740
Déplétion	1,100,459	792,972
Imp. sur rev.	2,235,857	1,037,073
*Autres taxes	409,135	4,335
Divs priv. fil.	34,139	11,705
‡Aut. divs. priv.	44,185	651,431
Bénéfice net	9,134,701	5,020,579
Divers profits	32,520	461,087
Ajust. du surplus	1,190,258	....
Total	10,357,481	5,481,666
Divs. priv.	2,312,240	....
Solde	8,045,241	5,481,666

*—Provision pour l'impôt fédéral sur les profits indivis.

‡—Dividendes accumulés mais impayés pour le moment sur les actions privilégiées des filiales.

Le fonds de roulement se présente comme suit;

	1937 $	1936 $
Disponibilités	60,518,106	47,607,390
Exigibilités	14,512,874	12,357,639
Fonds de roulem.	36,005,232	35,249,751

Le bilan se décompose comme suit:

ACTIF

	1937 $	1938 $
Actif-capital	200,567,642	185,407,705
Disponibilités	50,518,106	47,607,390
Différé, etc.	7,057,483	7,539,985
Total	258,143,231	240,555,080

PASSIF

	1937	1938
Dette consolidée.	89,558,390	80,730,295
Exigibilités	14,512,874	12,357,639
Réserves	2,673,688	3,599,074
*Divs. des fil.	32,186,368	15,832,913
Stock priv. 5%	92,499,600	....
Stock priv. 7%	....	90,985,500
Stock priv. 6%	....	363,500
Stock ordinaire	†27,336,492	‡56,120,377
Bénéf. accumulé.	8,045,241	....
Déficit	....	19,734,019
Surplus de capit.	11,330,576	....
Total	258,143,231	240,555,080

*—Dividendes des filiales accumulés mais non déclarés.

†—924,969 actions d'une valeur au pair de $15 en cours.

‡—832,596 actions "A", 821,805 actions "B" et 2,122,389 actions "C" sans valeur au pair.

La production de minéraux établit un record au pays

LA VALEUR DE LA PRODUCTION MINERALE EN 1937 A ETE DE $456,793,260

Ottawa, 16. — En 1937 la production minérale du Canada a dépassé tout ce qui a précédé; sa valeur a été chiffrée à $456,793,260, contre $361,919,372 en 1936, soit un relèvement de $94,873,888 ou 26 p. 100. On a établi un nouveau record dans le rendement d'or, de cuivre, de nickel, de plomb, de zinc, de platinides, de sélénium, de tellure, d'amiante, de sel, de souffre, de syénite à néphéline de sulfate de soude, de gaz naturel et de pétrole brut.

La production de l'or a mené la marche en 1937 avec un rendement de 4,095,872 onces de fin, évaluées à $143,314,561, contre 3,748,028 onces valant $131,293,421, en 1936. La province d'Ontario a contribué 63 p. 100 de ce rendement, Québec 17.6 p. 100, la Colombie-britannique 12.3 p. 100, le Manitoba et la Saskatchewan 5.6 p. 100. Nombre d'autres mines d'or ont commencé à produire pendant l'année et les travaux de mise en valeur et de construction font des progrès très rapides en divers endroits de nos zones aurifères. Un fait digne de remarque c'est qu'en 1937 entre 15 p. 100 et 20 p. 100 de l'or produit provenait de mines qui sont d'abord productrices de métaux non précieux.

On a atteint un nouveau record dans la production du cuivre: 531,041,878 livres d'une valeur de $69,049,734, soit une hausse de 26 p. 100 dans la quantité et de 75 p. 100 dans la valeur. La production du nickel, évaluée à $59,507,176, a dépassé de 32 p. 100 le total de 1936; celles du plomb et du zinc, valant respectivement $21,013,404 et $18,157,894, constituaient un nouveau maximum. La production de l'argent a atteint un total de 22,683,932 onces de fin valant $10,130,371, soit un relèvement de 23.7 p. 100 quant à la quantité et de 23 p. 100 dans la valeur. Les platinides ont fourni un rendement d'une valeur de $9,933,700, contre $7,803,806, en 1936.

La production houillère s'est chiffrée à 15,775,432 tonnes, comparativement à 15,229,182 tonnes en 1936; le rendement du pétrole, 2,978,268 barils, était le double de l'année précédente tandis que la production de gaz naturel, 29,599,198,000 pieds cubes, représentait une avance de 5.3 p. 100.

La production des minéraux non métalliques autres que les combustibles, a atteint une valeur de $22,482,620, un relèvement de 34 p. 100. Le rendement d'amiante a été de 410,026 tonnes, contre 301,287 l'année précédente; il y a eu un gain de 25 p. 100 dans la production du gypse qui s'est chiffrée à 1,042,239 tonnes, soit une augmentation de 25 p. 100. On a produit 459,027 tonnes de sel contre un total de 391,316 tonnes en 1936. D'autres minéraux importants à l'industrie comprenaient le feldspath, la syénite à néphéline, le graphite, le mica, la dolomie magnésitique, le sulfate de sodium, les oxydes de fer, les minéraux lithinifères, le talc et la stéatite, la laine minérale, le soufre, le quartz, la diatomite et la brique de silice.

La production des matériaux de construction, tels que la brique, la chaux, le ciment et la pierre, s'évaluèrent à $34,401,669 contre $25,770,741 en 1936, ce qui indique une amélioration dans l'industrie de la construction.

A distribuer

Les compagnies suivantes distribueront des dividendes aujourd'hui: Bell Telephone, $2 par action; Canada Northern Power, $1.75 par action privilégiée; Montreal Telegraph, 80 cents par action; Power Corporation, $1.50 par action privilégiée et 75 cents par action de 2e privilège; Southern Canada Power, $1.50 par action privilégiée.

On rapporte que du capital anglais serait investi dans Ontario Nickel Company et que cette entreprise prendrait de l'expansion avant longtemps.

ELU VICE-PRESIDENT

M. H.-R. COCKFIELD, président de l'importante agence de publicité Cockfield Brown and Company, qui vient d'être élu vice-président de Investment Foundation Limited.

Les développements à Washington et le marché mobilier

INTERESSANTS APERÇUS A CE SUJET, REPRODUITS DU BULLETIN HEBDOMADAIRE DE FORGET & FORGET

Le bill, dit bill de réorganisation du président Roosevelt a rencontré la défaite de la Chambre des représentants, à Washington, la semaine dernière. Le vote a été pris dans la soirée de vendredi et la répercussion de cet échec s'est fait sentir sur les Bourses; dès samedi matin, une reprise rapide des cours s'effectuait.

On ne peut considérer ce vote comme un vote de non-confiance mais on peut dès maintenant se rendre compte que les Chambres préfèrent discuter et rejeter, s'il y a lieu, les mesures du président Roosevelt qui, par le passé, n'avait qu'à exprimer un désir pour qu'il devienne réalité.

Ce changement de la part des Chambres, tout en retardant la législation, ne peut qu'améliorer les choses. On a donné, semble-t-il, assez libre cours au président Roosevelt et à ceux qui ont inspiré chez lui une politique plutôt ruineuse du New Deal. Le New Deal a été éprouvé, il n'a pas produit de résultats. On veut aller maintenant moins à l'aveugle et plus sûrement. Le président Roosevelt, cependant, est un homme à la fois tenace et énergique. Il entend bien continuer de conduire à sa guise, et, jusqu'à un certain point, ses qualités de grand politicien devraient aider à la satisfaction de ses ambitions.

Une lutte des plus intéressantes vient de s'engager entre lui et le Sénat qui veut un rappel complet du "capital profit tax", tandis que le Président, tout en voulant une modification de cette loi veut la subsistance du principe qu'il a établi. A cette fin, le Président s'est adjoint la sympathie de la Chambre des représentants et une lutte apparente s'est dessinée entre le Sénat et la Chambre des représentants. On ne saurait préciser dès maintenant quel sera le résultat final.

Dans l'intervalle, le président Roosevelt surveille d'un oeil inquiet les progrès de la récession et a proclamé dès jeudi, un programme de dépenses publiques formidable qui touche, dans ses ramifications, à une politique d'inflation. Ceci, à son point de vue, lui ménagerait les sympathies de l'électorat pendant que les sénateurs et les représentants en viendront à une entente ou un désaccord complet.

Il est à souhaiter qu'une solution pratique s'imposera assez rapidement aux Etats-Unis, car il semble que le monde économique, avant de reprendre une allure normale, dépend de beaucoup de la situation aux Etats-Unis.

Dans l'intervalle, l'horizon s'éclaircit sensiblement au Canada et nos industries lourdes déjà en train de profiter de la dépense des deniers publics, de la construction nouvelle et des développements miniers, se voient maintenant assurées d'un revenu nouveau sous la forme de dépenses d'armements de l'Angleterre qui, pour compléter plus rapidement son programme, octroierait une partie de ses contrats à l'industrie canadienne.

La guerre d'Espagne touche de plus en plus à sa fin et l'avance rapide des négociations entre l'Italie et l'Angleterre rétablit le calme politique international en Europe.

Les développements de la semaine prochaine seront donc des plus intéressants et tout nous porte maintenant à croire que les activités commerciales, industrielles et financières, seront beaucoup plus remarquables dans les trois mois qui vont suivre.

Les changes européens gagnent encore du terrain

New-York, 15. (P.A.) — Les principales monnaies européennes ont de nouveau gagné du terrain au dollar américain, aujourd'hui, au cours d'une séance calme. La livre sterling a progressé de ⅝ de cent à $5; le franc français, de .00⅝ de cent à 3.16¼ cents; le florin, de .09 de cent; le franc suisse, de .03 de cent et le belga, de .01 de cent. Les marchés de Londres et de Paris étaient fermés. Le dollar canadien est demeuré inchangé à escompte de 7-16 pour cent.

Marché des Changes

De la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères

Cours des changes entre Banques

Cable Monnaie	New-York	Montréal
New-York:—		
Dollar		7-16% pr.
Angleterre:—		
Livre, sable	4.99⅞	5.01 9-16
Livre, chèque	4.99 5-16	5.01 7-16
France:—		
Franc	.0315⅞	.0317¼
Belgique:—		
Franc	.0337⅞	.0338⅞
Belga	.1686¼	.1694⅞
Italie:—		
Lire	.0526¼	.0528¼
Espagne:—		
Peseta	.06	.0602⅞
Suisse:—		
Franc	.2304	.2314
Hollande:—		
Florin	.5565	.5581
Norvège:—		
Couronne	.2410	.2521
Danemark:—		
Couronne	.2230	.2340
Suède:—		
Couronne	.2574	.2585
Allemagne:—		
Reichsmark	.4024	.4042
Tchécoslovaquie:—		
Couronne	.0348⅞	.0350¼
Grèce:—		
Drachme	.0092¼	.0093
Brésil:—		
Milreis	.0590	.0592¼
Finlande:—		
Mark	.0221	.0222
Chine:—		
Dollar H. K.	.3088	.3101
Pologne:—		
Zloty	.1895	.1901
Yougoslavie:—		
Dinar	.0236	.0237
Japon:—		
Yen	.2907	.2926
Autriche:—		
Schilling	.1855	.1893
Roumanie:—		
Lei	.0076¼	.0076¼
Indes:—		
Roupie	.3751	.3770

Rapport annuel de Read-Authier Mine

BENEFICE DE $21,367 EN 1937. — INTERESSANTES REMARQUES DU PRESIDENT M. LOUIS BROCHU

Read-Authier Mine, Ltd. vient de faire parvenir à ses actionnaires son dixième rapport annuel couvrant l'exercice terminé le 31 décembre 1937. M. Louis Brochu, son président, dans les remarques transmises aux actionnaires, déclara en partie ce qui suit.

Pour la première fois depuis son début, l'entreprise accuse un excédent des recettes sur les déboursés.

Tout modeste qu'il soit, le bénéfice enregistré, $21,367.94, exprime d'une façon significative les résultats obtenus à la mine Sigma. En effet, les bénéfices de cette exploitation ont permis le remboursement partiel des avances que lui avaient consenties conjointement Dome Mines Limited et votre société, fortifiant par là sa situation en vue d'une rémunération éventuelle, tout en assurant par des réserves appropriées l'expansion inévitable de l'entreprise.

Une communication de son président à la réunion annuelle de Lamaque Gold Mines Limited porte à notre connaissance que le total des obligations 5 pour cent a été abaissé de $1,500,000 à $1,000,000 par le remboursement d'une nouvelle tranche de $500,000. De ce côté, les perspectives de dividende se font plus précises et plus prochaines.

Lamaque Gold M. Ltd.—700,000 actions

C'est pour se conformer aux dispositions du Bill No 5 que cette compagnie a transporté un actif de $2,707,929 à une nouvelle corporation qui a pour nom Lamaque Mining Company Limited, en échange de 1,207,929 actions; Lamaque Mining Company Limited assume en plus la totalité des obligations 5 pour cent, soit $1,500,000.

Tout le capital-actions de cette dernière est la propriété de l'ancienne compagnie, de sorte que les actionnaires de Lamaque Gold Mines Limited restent exactement dans la même situation qu'auparavant quant aux intérêts qu'ils possèdent dans l'exploitation minière. La situation de Sigma par rapport à Sigma (Québec) est absolument semblable.

Au cours de son allocution, le Dr D.-L.-H. Forbes, président, disait: "Nous avons raison d'être satisfaits des résultats du dernier exercice, dont tout le mérite revient au personnel".

Le matériel usiné s'élève à 230,465 tonnes, dont on a extrait 82,472.93 onces d'or, d'une valeur de $2,892,329.14. Le bénéfice net est de $709,062.74, déduction faite de tous les frais d'exploitation ainsi que la très grosse part des déboursés occasionnés par le fonçage jusqu'à 2,000 pieds du nouveau puits No 7.

Contre 472,178 tonnes précédemment, les réserves effectives de minerai s'établissent maintenant à 658,550 tonnes, d'une valeur approximative de $7,571,680.00. Comme toujours l'administration ne tient aucun compte des réserves probables et hypothétiques.

Les indications que contient le dernier rapport trimestriel du 17 mars 1938 ci-joint porte à croire que les réserves effectives peuvent augmenter à raison de 1,650 tonnes par jour si les travaux sont poussés au rythme des deux derniers mois. Voici les chiffres :

	Réserve de mineral	Valeur moyenne en dwts.
31 décembre 1937	658,550	6.57
1er mars 1938	693,235	6.53
Aug. durant les 2 premiers mois de '38	34,685	
Matériel usiné, 1er jan. au 28 fév. 1938	62,656	
Minerai bliqué du 1er jan. au 28 fév. 1938	97,341	

La mesure des travaux exécutés durant la capagne de 1937 — chassage, travers-banc, montées, fonçage — se traduit par 32,173 pieds, ou six milles de longueur, plus 34,466 pieds de forage souterrain.

Jusqu'à 2,000 pieds de profondeur, la situation du sous-sol n'a révélé aucun changement dans la nature du gîte aurifère. Le dernier paragraphe du rapport de la compagnie se lit comme suit: "L'ouverture d'une galerie au niveau de 1,800 pieds retient tout spécialement notre attention; bien que les travaux ne fassent que débuter les conditions s'y révèlent prometteuses".

Aucune recherche suivie n'a encore été entreprise dans le terrain situé entre le puits No 7 et la mine Sigma; cette zone intéressante sera explorée en temps opportun. Pour l'instant le programme des travaux se circonscrit au terrain avoisinant les puits 6 et 7.

Pour l'exercice 1938 la production probable sera d'environ $4,250,000 au rythme du trimestre terminé le 28 février 1938. Tenant compte des frais d'exploitation connus, l'opération devrait accuser un bénéfice net de $1,500,000 qui laisserait un surplus substantiel après remboursement de la totalité de l'hypothèque.

Sigma Mines (Quebec) Limited 378,518 1-3 actions

Cette entreprise est entrée en production le 17 mars 1937. De cette date à la fin de l'année le recouvrement total s'élève à $991,551.09 et le bénéfice à $415,149.67. Cette somme de $991,551.09 est le produit de 125,407 tonnes de minerai, dont 39 pour cent. seulement provenait des postes d'exploitation.

Fin 1937 on estimait à 463,500 tonnes le minerai bloqué, d'une valeur moyenne de $8.35 la tonnes, dont 265,907 tonnes repérées au cours du dernier exercice.

Le matériel usiné en mars 1938 a rapporté $146,767.00 pour 18,383 tonnes, le plus haut chiffre encore atteint depuis le début; le rendement serait donc de 600 tonnes par jour à une fraction près.

Nu Sigma Gold Syndicate Limited 6,724 actions

Votre filiale détient 2,000,000 actions de Auriac Mines Limited. (Sans responsabilité personnelle) sur un total de 2,200,005 en cours; et Auriac Mines Limited, possède 1,200,000 actions de Numaque Mining Co. (Sans responsabilité personnelle), les actions en cours de cette dernière s'élevant au total de 1,960,005.

Les ressources de la compagnie Auriac sont soigneusement conservées jusqu'au jour où ses directeurs jugeront les circonstances favorables à la mise en valeur des terrains qu'elle possède.

Vers la fin de l'année 1937, les directeurs de Numaque Mining Co., dûment autorisés à cet effet, avaient employé une partie des disponibilités de la compagnie à l'achat de valeurs minières. Le portefeuille ainsi constitué fut, par la suite, partiellement liquidé. Les disponibilités actuelles dépassent $100,000.00, pour lesquelles le conseil d'administration continuera de rechercher un emploi rémunérateur.

Pour le Conseil d'Administration.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par THOMSON & McKINNON 360, rue St-Jacques ouest

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:—					
Mai	124⅞	125½	127	125½	126⅛
Juillet	113⅞	114⅞	116¼	113⅞	115⅞
Octobre	89⅞	90	91¼	89⅞	90⅞
Avoine:—					
Mai	47	47¼	48⅞	47¼	47⅞
Juillet	43	44	44	43½	43½
Octobre	38	...	...	...	38½
Orge:—					
Mai	57⅞	57⅞	57⅞	57	57⅞
Juillet	56⅞	56⅞	56⅞	56⅞	56⅞
Octobre	52½	...	...	...	52½
Seigle:—					
Mai	62½	63¼	66½	63¼	64⅞
Juillet	63	64	66⅞	63⅞	65⅞
Lin:—					
Mai	151⅞	153½	154⅞	153½	154⅞
Juillet	153	...	...	...	155⅞

CHICAGO

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:—					
Mai	82⅞	83½	84⅞	82⅞	84⅞
Juillet	79⅞	80½	82⅞	80	82½
Septembre	80½	80⅞	83	80⅞	82⅞
Maïs:—					
Mai	59⅞	60½	60⅞	60½	60⅞
Juillet	61⅞	61⅞	62½	61½	62¼
Septembre	62⅞	62½	63	62⅞	62⅞
Avoine:—					
Mai	28½	28⅞	29	28½	29
Juillet	26½	26⅞	27⅞	26⅞	27⅞
Septembre	26⅞	26⅞	27½	25⅞	27½
Seigle:—					
Mai	59½	59⅞	60	59½	60½
Juillet	57⅞	58½	59½	58	59⅞
Septembre	57	57½	58	55⅞	58

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

DOMINION DU CANADA

			Offre	Dem.	Rend
2	15 oct.	1938	100.25	101.00	...
x2	1 janv.	1939	100.50	101.25	.56
1	1 juin	1939	99.75	100.50	.56
2	15 nov.	1939	101.25	102.00	.79
2½	15 oct.	1939	102.00	102.75	.65
4	15 oct.	1939	104.25	106.00	.81
2½	1 juin	1940	100.75	101.50	.83
4½	1 sept.	1940	107.25	108.00	1.18
1	15 mars	1941	99.00	99.75	1.09
5	15 nov.	1941	111.50	112.25	1.53
2	1 juin	1942	100.75	101.50	1.64
3	15 oct.	1942	104.75	105.50	1.72
2½	1 juin	1943	102.00	102.75	1.92
5	15 oct.	1943	113.50	114.25	2.24
a2½	15 janv.	43-44	99.50	100.25	2.19*
4½	15 oct.	1944	111.75	112.50	2.41
3½	15 nov.	1944	101.25	102.00	2.18
a2½	15 aout	43-45	100.00	100.75	2.22*
4	15 oct.	43-45	108.25	109.00	2.25*
4½	1 fev.	1946	111.75	112.50	2.70
3½	1 juin	46-49	102.75	103.50	2.77*
3½	15 oct.	44-49	103.75	104.50	2.74*
3½	15 nov.	48-51	102.00	102.75	2.95*
a3	1 mai	42-52	110.75	111.50	2.00*
4	15 oct.	47-52	107.75	108.50	2.98*
3	1 juin	50-55	99.00	99.75	3.02
4½	1 nov.	46-56	110.75	111.50	3.06*
4½	1 nov.	47-57	111.00	111.75	3.12*
4½	1 nov.	48-58	111.75	112.50	3.16*
4½	1 nov.	49-59	112.00	112.75	3.18*
k4	1 oct.	50-60	107.75	108.50	3.17*
a3½	15 janv.	56-61	100.50	101.25	3.14*
3½	1 juin	56-66	99.75	100.50	3.21*
a3	15 janv.	58-67	94.50	95.25	3.26
3	15 mars et sept.	perp.	89.00	89.75	3.34

Obligations garanties par le gouvernement

				Offre	Dem.	Rend
§G T P Rly	3	1 jan.	1962	97.50	98.50	3.09
§G T P Rly	4	1 jan.	1962	107.50	109.00	3.48
xCan North Rly	4½	1 juil.	1946	121.00	122.00	3.19
§Can North Rly	3	10 juil.	1953	94.00	97.00	3.25
£Can North Rly	3½	20 juil.	1958	99.00	102.00	3.27
§Can North Alta Rly	3½	4 mai	1960	100.00	103.00	3.31
§Can North Ont Rly	3½	19 mai	1961	100.00	102.00	3.31
CNR	2½	1 fev.	1944	99.75	100.75	2.13
CNR	2	15 fev.	1942	99.75	100.50	1.89
CNR	3	1 mai	1944	103.25	104.25	2.24
CNR	3	15 dec.	45-50	98.00	99.00	3.10
CNR	2	15 fev.	48-53	97.50	98.50	2.13
‡CNR	4½	1 sept.	1951	114.00	115.00	3.12
‡CNR	4½	1 fev.	1956	114.50	115.50	3.33
†CNR	4½	1 juil.	1957	113.75	114.75	3.45
‡CNR	4½	15 juin	1955	116.75	117.75	3.39
CNR	5	1 fev.	1954	118.00	119.00	3.43
‡CNR	5	1 juil.	44-69	116.75	117.75	2.65*
‡CNR	5	1 oct.	49-69	119.25	120.25	3.24*
‡CNR	5	1 fev.	50-70	119.25	120.25	3.29*
‡Mtl Harb Comm	5	1 nov.	49-69	119.25	120.25	3.24*
‡C N (W I) S S	5	1 mars	1955	119.25	120.25	3.42

*—Rendement à la date du rachat.
$—Payable à Londres.
x—Payable à New-York.
£—Payable au Canada et à Londres.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à New-York et à Londres.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Alberta	4½	1956	44.00	45.00	—x
Alberta	5	1947	53.00	56.00	—x
Colomb. Brit.	4½	1953	90.00	92.00	5.16
Colomb. Brit.	5½	1945	98.00	101.00	5.21
Manitoba	4½	1956	81.00	85.00	5.84
Manitoba	5	1954	84.00	89.00	6.09
Nouv.-Bruns.	3½	1956	94.50	97.00	3.72
Nouv.-Bruns.	5	1960	107.50	110.00	4.29
Nouv.-Ecosse	3½	1956	95.50	98.00	3.40
Nouv.-Ecosse	4½	1948	107.00	109.50	3.43
Ontario	4	1962	106.00	108.00	3.50
Ontario	5½	1946	116.00	118.00	3.02
Ile Prince-Ed.	3	1943	98.00	100.00	3.00
Québec	4	1952	105.50	107.50	3.33
Québec	4½	1958	108.00	110.00	3.55
Saskatchewan	4½	1960	65.00	69.00	7.39
Saskatchewan	5	1959	69.00	72.00	7.67

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Halifax	3½	1965	95.00	97.00	3.67
Montréal	4½	1948	100.50	102.50	4.19
Montréal	5	1954	104.00	106.00	4.47
Comm. Métrop. Montréal	4½	1961	99.50	101.50	4.40
Ottawa	3½	1954	100.00	102.00	3.34
Québec	4½	1950	100.75	102.75	4.21
Saint-Jean	4½	1971	102.00	104.00	4.28
Toronto	4½	1955	110.00	112.00	3.55
Vancouver	6	1969	78.00	82.00	6.33
Westmount	4½	1954	110.00	112.00	3.54
Winnipeg	4½	1960	80.00	82.00	5.96

Services publics

	Off.	Dem.
Ass. Tel. & Tel. 5% 1951 ..	68	71
Beauharnois 6% 1973	76½	78½
Bell Tel. 5% 1955	110	112½
Bell Tel. 5% 1957	118	120½
B. C. Telephone 4½% 1961 ..	106	107½
Calgary Power 5% 1960	94	97
Calgary Power 5% 1964	94	97
Can. North. Pow. 5% 1953 ..	102	104
Can. Light 5% 1949	100½	...
Cedar Rapids 5% 1953	112½	116
Dom. Gas 6½% 1945	74	77
East Kootenay P. 7% 1942 ..	95	...
Foreign Power 6% 1949	59	...
Gatineau Power 5% 1956	103	105
Gatineau Power 6% 1941 A	100	102
Gatineau Power 6% 1941 B	100	102
Hydro Elec. Bond 5% 1957 ..	99	...
Inter. Power 6% 1957	91	...
Inter. Power 6½% 1957	95	...
Inter. Hydro 6% 1944	61	63
McLaren Que. P. 5½% 1961 ..	98	100
McLaren Que. P. 5½% 1964 ..	97½	99½
Mtl Island Pow. 5½% 1957 ..	103	...
Montreal Tram. 5% 1941	98½	100½
Montreal Tram. 5% 1955	72½	74½
Mont. L. H. & P. 3½% 1956 ..	101	103½
Mont. L. H. & P. 3½% 1973 ..	95½	97½
Nan.-Duncan Ut. 5½% 1964 ..	101½	...
Nova Scotia L. 4% 1967	97	...
Newfoundland L. 5½% 1971..	102	...
N. W. Utility 7-6% 1949	87	...
Ottawa Electric 4½% 1950	98½	...
Ottawa Light 5% 1957	101½	...
Ottawa Valley P. 5½% 1970 ..	105½	107½
Power Corp. 5% 1957	102½	...
Power Corp. 4½% 1959	100½	103
Prov. Light 5% 1946	101½	...
Quebec Power 4% 1962	94½	97
Saguenay Pow. "A" 4½% 1966	99½	102
Saguenay Pow. "B" 4½% 1966	101½	104
Shawin. W. & P. 4% 1961 ..	98	100
Saguenay Elec. 5½% 1953	99	101
Twin Cities Trans. 5½% 1962	54	56
United Securities 5½% 1952 ..	81	63½
West. Power 5% 1949	106	...
Winnipeg Elec. 4½% 1960 ..	103	...
Winnipeg Elec. 4-5% 1965 A	54½	56½
Winnipeg Elec. 4-5% 1965 B	37½	40

Obligations ferroviaires et maritimes

Can. Atl. Ry. 4% 1955	91½	94
Can. Steamships 5% 1957 ..	73½	76
C. P. R. 3 % 1945	88½	90½
C. P. R. 3½% 1951	88½	90½
C. P. R. 4 % 1949	92½	94½
C. P. R. 5 % 1954	97½	99½
C. P. R. 6 % 1942	103	105
C. P. R. 4½% 1946	95	97½
C. P. R. 4½% 1960	90½	92½

Immeubles

Acadia Apts 6½% 1939	34	37
Dom. Square 6% 1948	50	...
Gleneagles Inv. 3½-5% 1944..	60	65
Godfrey Realty 4% 1952	40	43
Montreal Apts 5½% 1948	57	62
Ogilvy Realty 5½% 1951	65½	...
Queen's Hotel 6% 1947	...	96½
Ritz-Carlton 5% 1942	47	51
St. Cath. Stan. 3-3½-4% 1957.	36	40
Sherbrooke St. R. 3½-4% 1952	34	38
Victoria Realty 6% 1948	98	101
Windsor Hotel 6½% 1943	54	...
Windsor Hotel 6% 1947	23	28

Industrielles

Abitibi 5% 1952	45½	47½
Acadia Sug. 5% 1955	101	...
Alberta Pac. Gr. 6% 1946 ..	71	75
Ames Holden 7% 1943	103	...
Ames Holden Inc. 7% 1943 ..	90	...
Atl. Sugar 4% 1951	99½	102
British Am. Oil 4% 1945	102	104½
B. C. Pulp 6% 1950	93	96
Brown Co. 5½% 1946	46	48
Bruck Silk 6½% 1945	88½	92
Burns & Co. 5% 1958	54	57
Can. Canners 4% 1951	97	99½
Can. Forgings 6% 1942	109	...
Can. Paper 4½% 1952	97	100
Can. Int. Paper 6% 1949	90	92½
Can. Locomotive 6% 1953	54	58
Can. Vickers 6% 1947	96½	98½
Consol. Paper 5½% 1961	39	41
Cumberland Rly 5% 1940	101½	103½
Dom. Coal 4½% 1952	100	102½
Dom. Steel & C. 6½% 1955 ..	98½	101
Dom. Tar 4½% 1951	99	101½
Donnacona 4½% 1956	61	67
Dryden Paper 6% 1949	88	90½
Eastern Dairies 6% 1949	48	52
Fam. Players 4½% 1951	95½	98
Federal Gr. 6% 1949	82	86
Fraser Co. 6% 1950	95	98
Gen. Steel Wares 4½% 1952 ..	90	93
Gr. Britain & Can. Invest. 4½% 1959	67	70
Great Lakes Paper 5% 1955.	88½	91
Gypsum Lime 5½% 1948	...	95
Halifax Harb. 3% 1938	99½	...
Ham. By-Prod. C. 5% 1955 ..	99	102
Hamilton Cotton 5½% 1948 ..	103	...
How. Smith Paper 4½% 1951	101½	105½
Int.-City W. Bak. 6½% 1950 ..	26	30
Int. P. P. Nfld 5% 1968	101	103½
Kingston Elev. 6% 1950	94	97

ELU PRESIDENT

M. A.-S. FRASER
qui vient d'être élu président de Investment Foundation Limited. Il succède à M. H.-C. Flood, démissionnaire.

BOURSE DE MONTREAL

Cours de l'offre et de la demande ce matin

Stocks	Offre	Dem.
Acme Gl 6½s priv	....	80
Agnew-Sur Shoe	9¾	10
Alb Pac Gr A	....	3¼
Do priv	75½	....
Amal Electric	....	2½
Do priv	25	....
Assoc Brew	12	12½
Do 7s c.r. priv	109¾	....
Bath P & P A	8½	9
Bawif N Grain	1.85	2.75
Do priv	15	....
Bell Telephone	153	154½
Braz T L & P	10	10⅛
Brit Col Pr A	28	....
Do B	3½	3¾
Bruck Silk M	2	2½
Build Prod A	42	44
Calgary Power	85	100
Can Cement	9¾	9⅞
Do priv	89¾	90
Can Forg A	4	14¾
Can Iron Fdies priv	56½	....
Can Nor Power	17½	....
Can Steamship	2¾	3
Do priv 5s	8	8½
Can Wire & C B	....	22
Can Bronze	35	35½
Do priv	106	....
Can Car & Fdy	10¾	11
Do priv	24	24¼
Can Celanese	11½	13
Do Droits	17	19
Can Converters	....	30
Can Cottons	62	76
Do priv	....	108
Can Fairbks priv	100½	....
Can For Inv	....	19
Do priv	105	....
Can Ind Alcohol	3	3½
Do B	....	3¾
Can Locomotive	7	8
Can Pac Ry	6¼	6½
Cockshutt Plow	9½	9¾
Con Min & Sm	56¼	56½
Crown Cork & S	18	19¾
Distil Seagrams	13½	13¾
Dom Bridge	26½	27
Dom Coal priv	16¾	17
Dom Glass priv	143½	150
Dom Stl & C B	12¼	12¾
Dom Tar & Chem	7	7¼
Do 5½s priv	....	78
Dom Textile	....	69
Do priv	144¼	....
Dryden Paper	5½	5¾
East Dairies	.55	1.00
Electrolux	13	....
Enamel & Heat	1½	2¼
Eng Electric A	25	....
Do B	6½	8½
Fam Players	24½	28
Do vot tr	24½	....
Foundation of C	11½	12
Gatineau Power	8	8¼
Do 5s priv	81	82
Gen Stl Wares	6¼	6½
Good T priv 5s	52½	....
Gurd, Charles	6	7
Gypsum L & A	5¾	5¾
Ham Bridge	5½	6
Do priv	....	49
Hollinger G M	12¾	13½
Holt Renfrew priv	....	70
How Smith P priv	13½	14
Do 6s priv	90	....
Hud B M & S	25¼	26
Imperial Oil	17¾	17¾
Imp Tob of C	13¾	13¾
Do 6s priv	....	8
Ind Accep A	23	25
Int Bronze Pw	....	22½
Do 6s priv	23½	25½
Int Nickel of C	47¼	47¾
Int Petroleum	24¾	25¼
Jam Pub Ser	32	....
Lake of Woods	12	13
Do priv	....	120
Lang & Sons	9¾	11
Lindsay C W	3	....
Massey-Harris	6	....
McCll-Fron Oil	12	....
Mitchell & Co	50	....
Do priv	112	....
Mont Cottons	....	38
Mt L H & P C	29¼	29½
Mt Telegraph	55½	62
Nat Breweries	38¾	38¼
Do priv	40½	....
Nat Steel Car	39¾	40
Niag Wire Weav	27	28
Noranda Mines	55½	55⅞
N S Stl & C priv	....	11
Ogilvie Flour	26½	28
Do priv	150	170
Ontario Steel	....	10
Ottawa Car Mfg	21	....
Ottawa Elec Ry	....	33½
Ottawa Pow priv	....	100¾
Penmans Ltd	....	50
Power Corp	12¼	....
Price Bros & Co	11¾	12
Do priv	36	37½
Quebec Power	14¾	15
Regent Knitting	5	6
Rolland Vot T C	....	15
Sag Power priv	....	103
St Law Corp	3½	3¾
Do A priv	12	13
St Law Flour	18	19½
Do priv	....	140
St Law Pap priv	....	36½
Shaw W & P	18½	18¾
Sher Williams	12	....
Do priv	....	120
Simon & Sons	....	8¾
Do priv	110	....
South Can Pow	....	12½
Steel of Canada	63½	61
Do priv	59½	....
Tooke Bros	....	3
Do priv	....	10½
Tuckett T priv	139	....
United Steel	4¾	4½
Viau Ltd	1.75	....
Do priv	40	50
Western Grocers	50	59½
Do priv	106¼	112
Windsor Hot priv	7	....
Winn Elec A	1.75	2.00
Do B	1.60	....
Do priv	7	....
Woods Mfg priv	....	50
Banques:—		
Canada	59	59¾
Canadienne	160	162
Commerce	161	164
Montreal	200	....
Nouvelle-Ecosse	297	....
Obligations:—		
M P Debs 3 37-39	50¾	50¾

Lake St. John P. 5½% 1961 ..	88	91
Lake St. John P. 5% 1961 ..	48	52
Massey Harris 5% 1947	94½	97
McCormick's Ltd. 4% 1952 ..	72	75
McColl-Front. Oil 6% 1949 ..	104	106½
Mercury Mills 5½% 1958	...	60
Mersey Paper Co. 5% 1957 ..	93	96
Metrop. Corp. 6% 1947	87	91
Minn. Ont. P. 6%, long term	29	31
Montreal Cotton 5% 1943 ..	104	...
Montreal Dry D. 6% 1948 ..	80	83
Montreal Coke 4% 1947	102½	...
Nat. Grocer 4% 1940-47	100	...
N. S. Steel 5% 1959	79	82
N. S. Steel 6%, débentures..	35	37½
Paton Mfg. Co. 4½% 1956 ..	99½	...
Penman's 5½% 1951	111	...
Price Bros. 5% 1957	88	91
Prov. Paper 5½% 1947	101	104
Rolland Paper 4½% 1951	102	104½
Restigouche Co. 6% 1948 ..	92	95
Simpson Ltd 4½% 1951	93½	97
Standard Clay 6% 1942	...	76
Steel of Canada 6% 1940	105½	...
United Corp. 5% 1953	20	...
Viau Biscuit 6½% 1946	99	...
Wabasso Cotton 4½% 1951 ..	92	97
West Grain 6% 1949	34	38

Dernières nouvelles sur les mines

Beaufor Gold Mines Limited

La nouvelle zone indiquée par le forage au diamant sur les claims du sud de la Beaufor Mining Corporation, paraît avoir une très grande importance, et l'on se propose de développer activement cette région en même temps que l'on procède au développement souterrain de la partie nord, adjacente à la mine Perron.

Au cours de 1937, est-il dit dans le rapport annuel signé par M. J.-P. Norrie, les travaux de développement se sont poursuivis sur les niveaux 325, 500 et 625. Durant cette période, un total de 1,576 pieds de galeries, 1,031 pieds de travers-bancs, 140 pieds de montées ont été complétés. D'après M. Norrie, l'on a mis à jour 50 pieds de minerai de bonne teneur sur le 6e niveau et 140 pieds sur le 5e niveau.

L'on a localisé aussi durant la même période avec la foreuse au diamant les veines 501, 602 et 622, ainsi que les sections suivantes: 3 pieds analysant $6.20; 97 pieds au sud de la galerie 604; 3.9 pieds donnant $30.80 près de la frontière est, juste au-dessous du niveau 625.

D'autres sections de plus basse teneur dans les trous 234 et 238 au 4e niveau, n'ont pas encore été développées.

Au nord du puits No 4, une section de 5 pieds a indiqué du minerai de $16.45 et à 768 pieds au sud, une section étroite donnant $15 à la tonne a été rencontrée.

Onze coups de sonde formant un total de 5,582 pieds ont été pratiqués dans une superficie de 600 par 500 pieds dans la partie sud de la propriété, près de la frontière Cournor. Ceci a révélé 15 sections importantes, est-il dit dans ce rapport.

Le bilan de la compagnie au 31 décembre 1937 démontrait une encaisse de $211,929 contre un passif de $6,452 seulement. A cette date, 2,823,333 actions étaient émises, laissant dans le Trésor de la compagnie 166,167 actions disponibles.

Inspiration Mining

L'Inspiration Mining & Development Company Limited rapporte pour l'année close le 31 décembre 1937 un bénéfice net de $109,132 à rapprocher de $38,140 l'année précédente; cela équivaut à 5.45 cents par action d'une valeur au pair de $1, comparativement à 3.81 cents par action précédemment. En 1937, la compagnie comptait 2,000,000 d'actions en cours, tandis qu'elle n'en avait que 1,000,000 en 1936.

Le bilan arrêté le 31 décembre 1937 montre des disponibilités de $1,159,899 et des exigibilités de $37,925; ce qui laisse un fonds de roulement de $1,121,974, à rapprocher de $32,397 à la fin de l'année précédente.

Dans ses commentaires, le président, M. A. Thomson, déclare qu'au cours de l'année la compagnie a étendu ses travaux de forage et d'exploration de Québec à l'Ontario et qu'elle projette de les étendre cette année aux autres provinces et aux Territoires du Nord-Ouest.

O'Brien

Le gérant de l'O'Brien Mines, M. J.-G. Dickenson, a déclaré qu'en creusant le puits principal au-dessous du 13e niveau le filon No 4 a pénétré dans le puits. Le filon afficherait une très forte teneur d'or. On creuse le puits No 2 au 13e niveau à partir de 1,540 pieds. Le gisement de haute teneur a été retracé à 1,549 pieds. Le fonçage du puits se poursuivra encore de 75 pieds avant que l'on commence la mise en perce.

Noranda Mines

Toronto, 14.—Le président de la Noranda Mines Limited, M. James Y. Murdoch, a déclaré à la réunion annuelle des actionnaires que le bénéfice net estimatif au premier trimestre de l'année courante équivaut à $1.24 par action, comparativement à $1.17 par action le trimestre correspondant de l'an dernier. Le revenu global du premier trimestre a été de $5,794,000.

Les directeurs ont été réélus à l'exception de M. E. Hibbert, qui a été remplacé par l'hon. Alphonse Raymond.

Sheek Creek Gold Mines

Pour les neuf mois révolus le 28 février, le bénéfice net estimatif de la Sheep Creek Gold Mines est de $280,366 ou de 14.95 cents l'action. Dans l'exercice arrêté le 31 mai 1937, le bénéfice avait été de $95,075 ou de 5.07 cents l'action.

Fontana Gold Mines

L'assemblée générale annuelle de la Fontana Gold Mines aura lieu le 26 avril à midi en l'hôtel Windsor.

Francoeur Gold Mines

Dans son rapport pour l'exercice se terminant le 31 décembre, le gérant de la Francoeur Gold Mines dit qu'avec des réserves dans la section No 2 évaluées à 110,000 tonnes d'une teneur moyenne de $9.13, de concert avec 29,000 tonnes d'une teneur de $9.45, soit un grand total de 139,000 tonnes d'une valeur de $1,275,750, il serait bon d'ériger un atelier d'amalgamation et de flottage sur la propriété et de conclure des arrangements pour l'expédition des concentrés à Noranda. On a déjà déblayé le terrain pour l'érection de l'atelier.

Le président dans son rapport dit que la compagnie a déjà ordonné le matériel et qu'elle a autorisé l'érection d'un concentrateur de 150 tonnes. On espère commencer la production au début de juillet. On est à foncer le puits No 2 à une profondeur de 565 pieds.

Québec Manitou

La galerie de l'est est au niveau de 350 pieds, à la Quebec Manitou Mines, s'est avancée de 280 pieds et de là on a ouvert le travers-banc No 381 sur une longueur de 20 pieds dans le gisement. Dans ce travers-banc les analyses ont donné en moyenne une teneur de $19.25 d'or, 19 1-2 p.c. de zinc et 2 3-4 onces d'argent.

Le trou de forage No 25 a été retracé au niveau de 325 pieds. On est à conduire un rehaussement pour traverser l'intersection du forage dont la carotte donnait 2.06 onces d'or sur une longueur de 30 pieds. Les premières analyses dans ce rehaussement ont donné $57.40 dans un paroi et $18.55 dans l'autre.

Depuis le 21 janvier on a fait 1,709 pieds de creusage en galerie et en travers-banc.

Bulolo Gold Dredging

Bulolo Gold Dredging, Limited rapporte aujourd'hui une production de 11,235 onces d'or en mars. Cela se compare à 8,020 onces en février et 12,384 onces en mars l'an dernier.

Le profit d'exploitation estimatif pour le mois en question est de 7,881 onces ou l'équivalent de $275,835 en monnaie canadienne au prix de $35 l'once pour l'or. En février le profit a été de $209,685 et en mars 1937, de $310,170.

Home Oil

Vancouver, 15. (P.C.)—La Home Oil Company Limited rapporte pour l'année close le 31 décembre 1937 des profits nets de $6,339 à rapprocher de $22,018 l'année précédente, soit une diminution de $15,679.

Le revenu global de la compagnie a été de $73,805, soit une augmentation de $32,668 par rapport à l'année précédente; les dépenses, par ailleurs, y compris les dépenses de la constitution de deux filiales, ont augmenté de $48,337 à $67,456 contre $19,119 en 1936.

Les subsidiaires, toutes deux contrôlées entièrement par la Home Oil Company, sont la Home Oil (Alberta) Limited et la Home Oil (Brazeau) Limited.

Les disponibilités se traduisent par $1,811,907 et les exigibilités, par $1,626, soit un fonds de roulement net de $1,810,281.

Obligations Internationales

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest

		Haut	Bas	Dern vente
11000	Argentine 4½s 1972	79½	78½	78½
3000	Australie 5s 1955	104½	104½	104½
4000	Belgique 6½s 1949	105	104½	104½
8000	Belgique 6s 1955	104½	104½	104½
4000	Brésil 7s 1952 ...	12½	12½	12½
9000	Brisbane 5s 1958	99½	98½	98½
2000	Chili 6s 1961 ...	17	17	17
6000	Colombie 6s 1961	12½	12½	12½
2000	Canada 5s 1952..	110½	110½	110½
2000	France 7½s 1941	103½	103½	103½
5000	Allemagne 5½s '65	26½	26½	26½
9000	Italie 7s 1951 ..	78½	78½	78½
7000	Medellin 6½s 1951	7½	7½	7½
8000	Milan 6½s 1952 ..	60½	59½	60½
1000	Pérou 6s 1960 ..	8½	8	8
5000	Rio de Jan. 6½s '53	6½	6½	6½
5000	Rio G. do S. 6s '63	6½	6½	6½
1000	Rome 6½s 1952 ..	62½	62½	62½
1000	San Paulo 7s 1940	26½	26½	26½

NOMINATION

M. HAROLD GROOM,
gérant général des ventes dans l'Est du Canada, qui vient d'être nommé assistant-gérant général de l'Ogilvie Flour Mills Company Ltd. Rice Photo — United Newspaper Service).

CURB DE MONTREAL

Cours de l'offre et de la demande ce matin

Titres:—	Offre	Dem
§Abitibi P & P	1.55	1.60
§Do 6's priv	11¼	15
Aluminium	87	87¾
Asbestos Corp	55	56
Bath P & P B	2½	..
Beauh P Corp	3¼	3¾
Brew & D of V	6⅞	6⅞
Brit Am Oil	19½	19½
B C Packers	12	15
§Can Bread	13	14¾
§C & D Sug	66½	..
§Can Malting	..	31½
*Can N P C priv	..	110
§Can Starch	6½	7
§Do priv	105	..
Can Vinegars	14½	16½
§Can Brew	1.25	1.35
*§Do priv	16	18¾
C Cons Felt priv	..	20
Can D & D	23	25½
Can Gen Inv	8	8¾
*§Can Ind B	179	..
Can Int Inv Tr	.25	..
§Can L & P	13	..
§Can Marconi	1.10	1.30
Can P & P Inv V T	.50	..
§Do priv	7	10
Can Vickers	6½	7
Do priv	25	28½
Can Wineries	2¾	3¼
Catelli Food Prod	3½	4
Do priv	..	8
Celtic Knitting	1.50	..
City Gas & El C	.25	.50
§Claude Neon Gen Adv	.20	.25
Com Alcohols	1.05	1.15
*Do priv	3½	4¼
§Cons Bakeries	13	14¾
§Cons Paper Corp	5½	5¾
David & Frere A	..	4
Do B	..	1.00
Dom Eng Works	20	25
§Dom Oil & Linol	29	..
Dominion Stores	5½	6½
§Donnacona Paper A	5	5½
§Do B	4	4½
East Koot P priv	8	10
§East Dairies priv	3½	4⅞
European Electric A	6½	10
Do El Op war A	.11	..
Fairchild Aircraft	4⅞	5
Fleet Aircraft	6	7
§Ford of Can A	16¾	17
Foreign Pr Sec Corp	.40	..
Fraser Co's	13½	..
Do Vot Trust Cert	11⅞	15
Freiman 6's priv	27¼	..
§Gen Steel Wares priv	53	70
§Hillcrest Collier	..	3½
Do priv	..	25
Hydro-Elect Sec Corp	3	4⅛
Int Paints A	2¼	..
Inter-State Royalty A	..	11
Int Util Can A	6	6½
Do B	.70	.75
Lake St John P & P	16½	20
§Lake Sulphite Pulp	3⅛	3½
§Loblaw Groceterias A	20½	..
Mackenzie Air Service	.30	.70
§MacLaren P & P	9	10
§Maritime Tel & Tel	15¼	..
§Do priv	15¾	..
§Massey Harris priv	37	40
*§McColl Front priv	83¾	90
Melchers Distill	1.75	2
Do priv	5¾	6
Mitchell & Co Robert	10¼	11
Mtl Island Power	1.00	2¼
§Nv Scot L & P priv	105	..
Page Hersey Tubes	81	..
*Pow C of C priv	93½	..
Reliance Grain	2	6
Rogers Majestic Corp	2¼	4
Sarnia Bridge A	3½	..
Do B	2	7
Standard Clay Prod	..	2
United Dis of Can	..	1.00
*Unit Securities	11	..
Walker Breweries	1.40	1.50
Walker Good & Worts	37	37½
Do priv	18⅞	19
Mines:—		
Aldermac Copper	.55	.56
§Alexandria Gold M	.01	.01¼
Beaufor Gold M	.25	.27
Big Missouri M	.40	.44
Bouscadillac G M Ltd	.08	.08½
Brazil Gold & Diam'd	.03	..
§Brownlee M 1936 Ltd	.06¾	.07
Bulolo Gold D	24	25
§Can Malartic	.89	.95
§Capital Rouyn	..	.05½
Cartier Malartic	.09	.10
Central Cadillac	.26	.28
§Central Pat Gold	2.60	2.85
Cons Chibougamau Gl	.24	.25
*Dome Mines	51¼	52¼
§Duparquet Mining	.05	.06
East Malartic M	1.58	1.59
Eldorado Gold	2.43	2.41
Falconbridge Nickel	5.65	6.00
§Federal Kirkland	..	.09
Francoeur Gold	.34	.38
J-M Consol Gold	.06	.07
§Kirkland Gold Rand	.07	.10
§Kirk Lake Gl	1.05	1.10
Lake Shore M	50	50¼
Lamaque Contact	.03	..
Lee Gold Mines	.01½	..
§Macassa Mines	4.05	4.20
McIntyre Porcupine	39¾	40¾
*McKenzie Red Lake	.92	1.02
§McVittie Graham	.18	..
§McWatters Gold M	.63	.65
§Moffatt Hall M	.01	.01½
Montague Gold	..	.19
§Murphy Mines	..	.02
§Newbee Mines	.02	..
Normetal Mining	.65	..
O'Brien Gold M	3.55	3.65
Pamour Porcupine	3.50	3.70
Pandora Cadillac	.34	.35
Pato Cons G Dred	1.80	2.00
§Pend Oreille M M	..	1.72
Perron Gold M	1.47	1.50
Pickle Crow G	4.00	4.25
Placer Development Ltd	13¼	16
Preston East D M	.86	.92
Quebec Gold M	..	.55
Read Authier M	2.80	3.00
Red Crest Gold	.11	.12
Reward Mining	.04	.04¾
§Ritchie Gold M	.01¾	..
Shawkey Gold	.20	.22
§Sherritt Gordon	1.10	1.15
Siscoe Gold M	2.32	2.37
Sladen Malartic	1.16	1.17
§Stadacona Rouyn	.60	.65
Sullivan Cons	1.05	1.07
§Sylvanite Gold	2.95	3.10
Teck Hughes Gold	4.65	4.95
Thompson Cadillac	.27½	.28
Towagmac Explor	.41	.49
Ventures Ltd	4.90	5.00
Wood Cadillac	.28½	.29
Wright Hargreaves M	7.15	7.25
Stocks de pétrole:—		
Anaconda Oil	.08½	.13
Anglo-Cdn Dev	..	1.45
Brown Oil Corp	.54	..
Calgary & Edm	2.38	2.50
Commonwealth Pet	.32	.36
§Dalhousie Oil	.48	.53
Davies Pet Ltd	.56	.59
Firestone Pet	.15½	.18
Foothills Oil	.69	.91
Foundation Pet	.16½	.19
Home Oil Co	1.30	1.34
§Homestead Oil	.20	.23
Monarch Royalties	.16	.19½
Okalta Oils Ltd	1.71	1.80
Pacalta Oil Ltd	.09	..
Prairie Royalties	.34	.37
§Royalite Oil	42	42½
South End Pet	.02	.08

§—Hors-liste; *—ex-dividende.

L'indice économique, compilé par le Bureau Canadien de la Statistique, s'établissait à 106.8 à la fin de la semaine terminée le 9 courant, contre 106.0 à la fin de la semaine précédente. L'an dernier à la même date, il était de 114.2.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

1938 Haut	1938 Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge net
10¾	6½	Adams Expr's .60	5	8½	8⅝	8⅝	inch.
58¼	40¼	Air Reduction 2.75	26	46	44½	45¼	— ¾
13⅜	8⅛	Alaska Jun 1.35	65	10⅛	10	10⅛	+ ¼
1⅝	⅞	Alleg Corp	11	1⅛	1	1	— ⅛
176½	124	Allied Chem'l 7.50	11	144¼	141	144¼	+1⅞
51⅜	34¼	Allis-Chalm 3.37½	71	42⅜	40¾	41⅞	+ ⅞
72½	57	Amerada A2	4	64⅝	63¾	64¾	+1½
66	49	Am Ag C Del 8	1	55	55	55	— ½
15⅞	10	Am Bank Note 1	3	12½	12⅜	12½	— ¼
42½	23¼	Am Brake Sh 3.15	3	31½	31⅛	31⅛	inch
91¾	70⅞	Am Can A4	10	88⅜	86	88⅜	+2½
27½	12⅜	Am Car & F .25	5	19¼	18½	19¼	+ ⅜
16⅜	8¾	Am Crystals 2	3	10⅜	10⅛	10⅜	— ⅛
4⅜	2¼	Am & Fgn Pow	4	3¾	3⅝	3¾	+ ¼
37⅜	30⅞	Am H Prod 2.60	1	36	36	36	inch
7⅞	4⅞	Am Int Corp .40	2	6¼	6	6⅛	+ ⅛
23½	12⅜	Am Loco	10	18⅛	17¼	18	+ ½
74½	45	Do priv 7	1	51⅛	51⅛	51⅛	+ ⅛
5¼	2⅜	Am M & Fdy 1	1	13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
38⅜	23	Am Metals F3	24	31½	29	31⅛	+2⅛
7⅛	3¾	Am Power & Lt	15	4⅞	4½	4⅞	+ ⅜
40½	19	Do 6 priv 5.25	6	23½	22⅞	23¼	+ ⅜
33	16⅛	Do 5 priv 4.37½	8	21⅛	20½	20⅞	—1
14¼	9	Am Radiator A.60	108	12½	11⅞	12⅛	— ⅜
22⅞	13⅛	Am Roll M F1.70	20	17⅞	17	17⅞	+ ⅞
56⅜	28⅛	Am Smelting 4.75	115	38⅜	36	38⅜	+1⅞
34⅜	15⅞	Am Steel Fdry 1.75	28	22⅞	21⅜	22⅞	+1
149⅞	111	Am Tel & Tel A9	17	128⅜	126½	128⅜	+1
72⅜	58⅞	Am Tobacco B A5	70	70⅞	70	70⅞	inch.
13½	6	Am Water W F.60	21	7⅝	7½	7⅝	inch.
5⅝	3¼	Am Woolen	2	4½	4⅜	4½	inch
....	....	Do priv F3	3	30⅜	30	30⅜	+ ⅜
8½	4⅝	Am Zinc Ltd	46	6½	5⅞	6⅛	+ ½
36⅜	21⅜	Anaconda 1.75	309	29	26⅜	28⅞	+1
6⅞	3⅞	Armour Ill F.55	31	5	4⅞	5	inch.
8⅞	4	Assoc Dry Gds	2	6	5⅞	6	— ⅛
42	22¼	Atchison 2	59	25¼	24	25	— ⅛
27⅞	14	Atl Coast Line 1.50	7	17¼	16⅜	17¼	+ ⅞
24	17⅜	Atl Refi Co A1	5	20⅛	20⅜	20⅜	+ ⅜
9⅞	5⅜	Atlas Corp .80	7	7	6⅞	7	+ ⅛
6½	3	Auburn Auto	1	4	4	4	inch.
4⅞	2½	Aviation Corp	12	3½	3⅛	3½	+ ⅛
10⅜	5	Baldwin CT	26	7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅜
10⅞	4	Balt & Ohio	15	5⅞	5⅝	5⅝	inch.
16⅜	10¼	Barnsdall A1	28	13½	12⅜	13⅜	+ ⅜
14⅞	8⅜	Bendix Avia'n F.75	13	11⅝	11	11⅝	+ ⅝
40½	26⅞	Best & Co 2.77½	2	33	32½	33	+1
65¾	40	Bethlehem Steel 5	165	49⅜	47⅛	48⅝	+ ⅛
15⅜	10⅛	Blaw Knox F1	16	12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
35½	20⅛	Boeing Air .40	116	27⅞	25⅞	27⅜	+1⅝
30	15⅜	Bohn Alum F3.25	4	20½	20	20½	inch.
19⅜	15⅜	Borden's Co A1.60	14	17	16⅜	16⅝	+ ⅛
28½	16½	Borg Warner F$2	15	23	21½	22⅞	+ ⅞
22¼	14	Bower Roll Bear 3	2	16¼	16	16¼	inch
26¼	12⅜	Briggs Mfg F3.50	31	19¼	17⅞	19⅛	+ ⅞
13⅞	5⅞	Bklyn Man Tr F1.50	4	8	7⅞	7⅞	— ⅛
10	5⅛	Bruns Balke 1	2	7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
6⅞	3⅛	Budd Mfg Co	24	4⅛	4½	4⅞	+ ⅛
5⅞	3	Budd Wheel .20	2	4	3⅞	4	+ ⅛
20⅜	14½	Burroughs Ad 1.30	3	16	15⅞	16	+ ⅛
11⅞	6	Byers A M	3	8⅜	7⅞	8⅜	— ⅛
24½	15¼	Calif Pack *1.50	4	19⅜	19¼	19¼	— ⅛
10⅛	5⅛	Calu & Hecla .85	27	8	7⅝	8	+ ⅛
19⅜	12⅞	Canada Dry	25	14⅜	13⅞	14⅛	+ ⅛
8⅛	5	Canadian Pacific	16	6⅛	6	6	+ ⅛
97½	62½	Case J I 6	12	75½	71	75½	+2½
55½	29⅞	Caterpillar Tr *2	16	42	40	42	+2
18⅞	9	Celan Corp F1.50	33	14⅞	13⅛	14¼	+ ½
46½	26¼	Cerro de Pasco †5.75	12	36	34	34⅞	+1⅛
48½	27⅞	Ches Co. p *3	4	31	34	34	inch
38⅞	23⅛	Ches & Ohio 3.90	15	28⅜	27⅞	27⅞	— ½
1⅞	⅝	C M St P & P priv	6	1⅛	1⅛	1⅛	inch
1⅝	⅝	Chicago N W	2	1⅛	1⅛	1⅛	— ⅛
1⅛	⅝	C R I & P	4	1	⅞	⅞	inch.
5⅞	3¼	Childs Co	2	4¼	4	4⅛	+ ⅛
63½	35⅞	Chrysler F8.56	240	46⅜	43½	45½	+ ⅞
15½	10⅛	Cluett Peabody $.90	3	12	11⅞	11⅞	— ⅛
125	105½	Coca Cola *.5C	2	120	120	120	+ ½
11⅞	7⅛	Colgate Palm F.37½	7	8⅞	8½	8⅞	+ ⅛
27⅞	13¼	Collins & Aik 4	4	20⅜	20	20⅜	+1⅛
9⅞	5⅛	Col Gas & El F.25	41	5⅞	5⅜	5⅛	— ⅛
15½	9	Col Pict Ct *1.50	1	11¼	11⅛	11⅛	+ ⅜
38⅜	23	Com'm Credit 5.50	6	31	30⅜	31	+1
44⅞	31½	Com Invest Tr 5	5	36	35¼	36	+ ½
10	5⅞	Com Solvents A.60	13	7½	7¼	7⅛	— ⅛
2	1	Com & South	31	1⅜	1¼	1⅜	+ ⅛
24½	15	Congol Nairn 1.74	3	20½	20¼	20¼	+ ⅛
8	4¼	Cons Cigars F.75	2	6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
25¼	17	Con Ed's N Y A2	29	20	19½	20	+ ⅛
10⅜	7	Cons Oil .90	28	9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
16⅜	9⅞	Cont Corp A1.20	15	12⅜	11⅞	12⅛	+ ⅛
16½	8⅛	Cont Bak A	10	12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
2⅜	1¼	Do B	8	1⅜	1⅛	1⅜	+ ⅛
45⅞	36½	Cont Can 2.50	7	40	39½	40	+1
32	21¼	Cont Insur'ce 1.80	3	26	25½	25½	— ¼
1⅜	1	Cont Motors	2	1⅛	1⅛	1⅛	inch
31⅜	21¼	Cont Oil 1.50	13	28	26⅞	28	+ ⅞
65¾	53	Corn Prod Ref A3	5	61	59½	61	+1½
4⅞	2⅞	Coty Inc .10	1	3⅜	3⅜	3⅜	inch.
29¼	19	Crane Co 1	34	27⅛	26⅛	27½	inch.
39⅞	22¼	Crown Cork 2	27	29⅜	28⅞	28⅞	— ⅛
12¼	7½	Crown Zeller .50	10	9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅛
44⅞	19¼	Crucible Steel	18	27⅛	25⅜	27	+ ⅞
5⅜	3	Cuban Amn Sug	1	3⅞	3⅞	3⅞	— ⅛
5⅛	3¼	Curtiss Wr	189	4⅞	4⅛	4⅜	+ ⅛
18⅞	12⅞	Do A .50	85	17⅛	16⅞	17¼	+ ⅛
25¼	17⅞	Deere & Co N	71	21⅛	20¼	21⅛	+ ⅛
17⅞	7½	Del & Hudson	6	9½	8⅞	9⅛	+ ⅛
8½	4	Del Lack & W	2	5½	5⅞	5⅞	— ⅛
16	11	Dist Seagrams 1	3	13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
60⅜	46⅜	Dome Mines 3.50	33	52⅜	51⅛	51⅛	— ⅛
46⅛	31	Douglas Air	133	41⅛	39	41⅛	+1
123⅜	90⅛	Du Pont De N 6	58	105½	102	105	+2½
167	121½	Eastman Kod 8	5	148	144¼	147	+2⅞
21⅞	10½	Eaton Mfg Co 2.50	1	14¼	14½	14½	inch.
21½	13¼	Elect Auto Lt 2.25	7	16⅜	15⅞	16	+ ⅛
10⅞	6	Electric Boat .60	19	8⅛	7⅞	8⅛	inch
13⅞	6⅛	Elect Pow & Lt	36	8⅛	7⅞	8	inch
43	22½	Do 7 priv	2	28	27⅞	28	— ⅞
31¼	21⅞	Elect St Batt 2.50	2	26	25	25	—2
6⅛	2½	Eng Pub Serv	15	4	3⅞	4	+ ⅛
6⅛	2	Erie R R	2	2⅜	2⅜	2⅜	+ ⅛
9⅞	2⅞	Do 1er priv	2	4⅛	4⅛	4⅛	+ ⅛
33½	19⅞	Fairbanks Mor 1.75	6	25	24	25	+ ⅛
33⅜	22½	Fidelity Ph 1.30	6	26	25½	26	inch
25⅛	16⅛	Firestone T & R 1.75	8	18⅜	18	18⅛	+ ⅛
34⅞	24½	First Nat St A2.50	....	....	....	....	....
20½	11	Foster Wheel	7	14⅜	14	14⅜	+ ⅛
28	19⅞	Freep't Sulphur 1.75	3	26	26	26	— ⅛
45½	29	Gen Amn Tr 3.50	8	35½	34⅞	35⅛	+ ⅛
9	6½	Gen Baking .75	7	8	7⅜	7⅜	inch
13	5⅜	Gen Cable	8	8⅜	8	8⅛	+ ⅛
25⅞	11	Do A	4	16⅛	16	16⅛	+ ⅛
45½	27¼	Gen Electric 2.10	167	35	33¼	34⅞	+ ⅛
33⅜	22⅞	Gen Food A2	16	26⅜	26⅛	26⅛	+ ⅛
38⅜	25⅛	Gen Motors 3.75	226	33⅜	32	33	+ ⅛
9⅞	6⅞	Gen Print Ink $.90	7	8⅛	7⅜	8⅛	— ⅛
26½	12⅞	Gen Ry Sig 1	3	19	18⅛	18⅛	— ⅛
28	15⅛	Gen Refract 2	8	21⅛	21	21⅛	— ⅛
11¼	7⅜	Gillette A1	6	9	8⅞	9	+ ⅛
27¼	13	Glidden F2.10	6	18⅞	18	18⅞	+ ⅛
19¼	10	Goodrich 1	45	14⅞	13⅞	14⅛	+ ⅛
24	15¼	Goodyear 2.25	57	20	18⅛	19⅞	+1⅛
4⅞	2⅛	Gotham S Hos	1	3⅛	3⅛	3⅛	inch.
2	¾	Graham Paige	9	1⅛	1	1	inch.
6½	2½	Granby C Std	7	4⅛	4	4¼	+ ¼
15½	9¼	Grt Nor Ore Ct 1.50	2	11⅞	11¾	11⅞	inch
26¼	12⅞	Grt Nor Ry priv 2	31	16	14⅞	15⅞	— ⅛
32	23½	Grt Wes' S.g 3.30	1	26¼	26⅛	26½	+1½
11¼	7⅛	Greyhound *.80	39	9⅞	9⅛	9⅞	— ⅛
25	15	Harb Walker 1.75	21	19¼	18⅜	19¼	+ ⅛
58	42⅜	Hercules Pd $1.15	5	44⅛	43¼	44⅛	+1⅜
40⅞	30	Hiram Walker 3	1	37	37	37	—1
25¼	14	Holly Sugar 2.25	2	16	15⅞	16	inch.
11⅞	6	Houdaille F1.12½	2	8⅛	8⅜	8⅛	inch.
8⅞	5	Houston Oil	36	7⅛	6⅛	7⅛	+ ½
53⅜	23½	Howe Sound 5.25	7	34⅜	33¼	33⅜	inch
10	5	Hudson Motors .25	12	7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
....	....	Hudson Bay 1.75	13	25⅜	25	25⅜	+ ½
12¼	6¼	Ill Cent Ry	19	8⅛	7⅞	7⅞	inch.
22	14⅜	Ind Rayon F1.25	5	18⅞	18⅛	18⅞	— ⅛
15⅜	7⅛	Inspiration	142	11⅞	10½	11½	+ ⅛
13½	6⅞	Interlake Iron .65	25	9⅞	8⅞	9⅛	+ ⅛
154⅜	130	Int Business M *6	4	144	142	142¼	+ ⅛
70	50¼	Int Harvester 4	44	64	61⅛	63⅛	+1⅛
7⅛	3¼	Int Hydro El A	16	5	4⅛	5	+ ⅛
11⅞	6⅜	Int Mining .90	1	8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
52⅜	36⅞	Int Nickel Ltd 2.25	160	47⅛	45⅛	47⅛	+ ½
9⅞	4¼	Int Pap & P N	87	6⅞	5⅞	6⅞	+ ⅛
39½	18⅛	Do priv F2.50	75	26¼	27	28	+1⅛
8½	5½	Inter Tel & Tel	40	7⅛	7	7¼	inch.
86	58	Johns-Manville F4	27	69⅛	67½	69½	+2
6⅞	3	Kelsey Hayes B	1	4¼	4½	4⅛	— ¼
43¼	26⅞	Kennecott 3¼	155	35	32⅞	34⅛	+ ⅛
18⅞	15⅛	Kresge S S A1.20	3	16½	16½	16½	+ ⅛

1938 Haut	1938 Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge net
17½	12⅞	Kroger G & B A1.60	8	15⅞	15⅛	15⅞	+ ⅛
12⅛	8½	Lambert Co 1½	4	11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
15¼	10¼	Lee Rub & Tire 1.60	1	12⅛	12⅛	12⅛	inch.
6¾	3	Lehigh Valley	1	4⅛	4⅛	4⅛	— ⅛
28⅜	19⅜	Lehman Corp $2⅛	6	25	23⅞	25	+1
42	23¼	L-O-F Glass 3½	11	28⅞	27⅞	28⅞	+ ⅞
102½	81½	Ligg & Myers B 6	2	94¼	93	94¼	+1
20	12⅛	Liquid Car $1.40	3	16	16	16	inch.
42⅞	26	Loews Inc 7	29	41	39½	41	+1
18	12⅜	Lorillard Co A1.20	6	16	15⅞	15⅞	— ⅛
56½	30⅛	Louis & Nash 6	2	30	30⅞	30⅞	—2⅛
24⅞	16	Mack Trucks 1¼	6	20	19⅞	20	+1
32⅜	24⅞	Macy Co 2	1	29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
30⅞	18¼	Magma Copper 2.60	1	25	25	25	+2
27¼	19⅞	Mathieson Alk 1.65	6	24½	23¼	24¼	—1
42½	28⅜	May Dept Str 3	3	36	34½	36	+1⅞
45⅞	35½	McIntyre Porc A2	24	40¼	39⅛	39⅞	+1⅛
26⅛	14	McKeespt T P F1½	2	16½	16	16½	+ ½
15	6⅞	Mead Corp F1½	2	10¼	10⅛	10⅛	inch.
11⅞	5⅞	Miami Copper .15	49	9⅛	8½	9⅛	+ ⅛
22⅞	12⅞	Mid Cot Pete 1½	12	17⅞	17⅛	17⅛	inch
27⅞	16	Midland Steel 4½	2	20	19	20	+ ⅛
3⅞	1½	M K Tex R R	3	2⅛	2⅛	2⅛	— ⅛
11⅞	4⅜	Do priv A	7	6¼	6	6¼	inch.
91⅞	68⅜	Mosanto Che 1	5	75¼	73⅛	73⅜	—2⅛
37⅞	25	Montg Ward 2	97	33	31⅞	30⅞	+1⅛
21⅞	10⅛	Motor Prod F1½	4	14⅛	14	14⅛	+ ½
11	8	Motor Wheel 1.40	5	10	10	10	— ⅛
7⅞	4	Murray Corp .25	8	5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
12⅛	6⅛	Nash Kelv .87½	30	8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅛
20⅜	15⅛	Nat Biscuit 1.60	16	19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
18⅛	12⅞	Nat Cash Reg 1½	19	16	16⅛	16	+ ⅛
15⅞	11⅛	Nat Dairy P A1.20	29	13⅞	13	13⅞	+ ⅛
23⅞	17⅛	Nat Distillers 2½	15	20⅛	19⅛	20⅛	+ ⅛
29⅞	17⅛	Nat Lead new .50	15	21½	20⅞	21½	+ ⅛
8⅞	5	Nat Pr & Lt A.60	4	6⅛	6⅛	6⅛	inch.
23	14⅛	Nat Supply $2	24	19	17⅞	18⅛	inch.
19⅛	9⅛	Newport Ind 1½	35	13⅛	12⅛	13⅛	+ ⅛
19⅞	10	N Y Central	108	16⅞	11⅞	12⅞	+ ⅛
2⅛	1⅜	N Y N H & H	4	1⅛	1⅛	1⅛	+ ⅛
10⅜	4⅞	N Y Shipbldg	2	6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
22	13⅞	Nor American 1.60	38	17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
10⅛	5⅜	Nor Am Avia .12½	128	8⅛	7⅞	8⅛	inch
13⅞	6⅞	Nor Pacific	25	8⅛	7⅞	8	— ⅛
14⅞	10	Ohio Oil 1	40	12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
24⅞	16	Otis Elev 1.40	14	21	20⅛	21	+ ⅛
12	6⅞	Otis Steel	6	9	8⅞	9	+ ⅛
68⅛	40	Owens Ill G $2½	10	50¼	49⅛	50¼	+1½
28⅛	22⅞	Pac Gas & El 2	6	25⅜	24⅞	25⅜	+ ⅛
36	32⅛	Pac Lighting 3½	3	35⅜	35	35⅛	+ ⅛
5½	3¼	Packard Mot .25	18	4⅛	4⅛	4⅛	+ ⅛
12⅞	5⅜	Paramount	80	8	7½	7⅞	+ ⅛
5⅞	3⅜	Peerless Corp .30	5	5	5	5	— ⅛
24⅛	14⅛	Penn R R 1¼	53	16⅞	16⅛	16⅞	+ ⅛
72⅛	55	Penny J C 5¼	10	62⅜	61⅜	62⅜	+ ⅛
34⅛	22⅛	Peoples Gas 2	2	26½	26	26½	+1⅛
13⅛	7⅛	Petrol Corp 1.27	4	10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
31⅛	17⅞	Phelps Dodge 1.35	71	23⅞	22⅛	23⅞	+1⅛
95½	75¼	Ph Morris Ltd 6	26	89⅛	87	89	+2
42½	27⅛	Phillips Pete 2½	26	35	33½	34⅞	+1
12	5⅛	Poor & Co B	8	8⅛	8	8⅛	— ⅛
10⅛	4⅜	Pressed St Car .25	19	7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
50⅜	39½	Procter & G 2½	9	47⅛	46½	47⅛	+1
35½	25	Pub Ser N J A2.60	3	30	29⅞	29⅞	+ ½
36⅞	21⅞	Pullman Inc A 2⅛	9	28⅞	28	28⅞	+ ⅛
13⅛	8⅛	Pure Oil .65	48	11	10⅛	10⅞	+ ⅛
7⅛	4⅞	Radio Corp .20	65	6⅛	6	6⅛	+ ⅛
53	37⅛	Radio cv priv A3½	11	47⅛	45	47⅛	+1
5⅛	2⅛	Radio K Or	17	3	2⅞	3	+ ⅛
24½	9⅛	Rayonier Inc F.50	3	12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
15⅞	9⅞	Remington *1.10	7	12½	12⅛	12⅛	inch
3	1½	Reo Motors	23	2⅛	2	2	— ⅛
20⅜	11⅛	Republic Steel	101	14⅞	14	14⅜	+ ⅛
17⅞	10⅜	Reynolds Met .90	2	14	13⅞	14	+ ½
20⅜	11⅛	Reynolds T B K2.70	11	39	38½	38⅛	— ½
23⅞	12	Safeway Strs *1⅛	5	15⅛	14⅞	15⅛	inch
19⅞	8⅞	Savage Arms 1½	2	12	11⅞	12	+ ½
27⅛	15½	Schenley Dist 2⅛	6	20	19⅞	20	inch
1	⅝	Schulte	2	½	....	½	inch
27⅞	15⅛	Seab Oil Del A1	11	20⅞	19⅞	20⅞	+1⅛
65⅞	47	Sears Roebuck 5½	44	58⅜	55⅞	58	+2⅛
16⅞	9⅛	Servel & Co 1.60	8	13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅛
18⅞	10	Shell Un Oil 1	7	14⅞	14⅛	14⅞	+ ⅛
24⅞	12⅞	Simmons Co 2½	13	16⅞	16	16⅞	+ ⅛
34⅞	18⅛	Skelly Oil 1½	12	21⅞	21⅛	21⅞	+ ⅛
82⅛	45	Sloss Shef'd 1½	4	60	60	60	—2
13⅞	8⅜	Snider Pack .75	3	10	10	10	— ½
16⅞	10⅛	Socony Va .80	114	11⅞	11⅛	11⅞	+ ⅛
42⅛	9⅛	Sou Pacific	85	11⅞	10⅞	11⅛	— ⅛
13⅛	5½	Sou Railway	20	7⅛	7	7⅛	+ ⅛
21⅛	8⅛	Sou Railway priv	15	11⅛	10⅞	11	inch
21⅛	13⅞	Sperry Corp 1.20	42	19⅞	18⅞	19⅞	+ ⅛
11⅞	6⅛	Spiegel Inc A1	32	7⅞	7⅛	7⅞	+ ⅛
9⅛	6⅛	Stand Brands .75	29	7⅛	7⅛	7⅛	inch
5⅛	2	Stand G & El	7	3⅛	3⅛	3⅛	+ ⅛
33⅛	25⅛	Stand Oil Cal 2.65	29	29⅞	29	29⅞	+ ⅛
35⅛	24⅞	Stand Oil Ind 2.15	16	30⅛	29⅛	30⅛	+ ⅛
51⅛	39⅞	Stand Oil N J 2½	57	48	46⅛	47⅛	inch
55⅛	49	Sterling Prod 4.20	3	58	57⅞	58	+ ⅛
11⅛	6⅛	Stewart Warn 1	4	8⅛	8	8⅛	inch
11⅛	6⅛	Stone & Web H	10	8	7⅞	8	— ⅛
7⅛	3⅛	Studebaker	15	5	4⅞	5	inch
17⅞	8⅛	Superior Steel	9	12½	12	12½	+ ⅛
18⅞	15	Swift & Co A1.20	9	17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
8	3⅛	Tennessee Corp .35	6	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
44⅞	32⅞	Texas Corp 2½	66	39⅞	38	39⅞	+ ⅛
24	26	Texas Gulf 2½	9	29⅛	29	29⅛	— ⅛
10⅛	7	Tex Pac C & O A.40	17	8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
11⅞	6⅞	Tex Pac Lt Cif .20	22	8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅛
18⅛	10⅛	Tdewat Assoc 1.20	15	12⅞	12⅛	12⅞	+ ⅛
13⅞	8	Timken Det 1½	6	10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
48⅞	31⅛	Timken Roller 4½	7	40	39⅛	40	+1
12⅞	8	Trans America A.75	6	10	9⅛	10	+ ⅛
4⅞	2⅞	Tri-Continental .25	8	3⅛	3⅛	3⅛	— ⅛
59⅞	41	Under-Elliott 4⅛	3	48	47⅛	48	inch
12⅛	7⅞	Union Bag & P $.25	10	10⅛	10	10⅛	+ ⅛
80	57	Union Carbide 3.20	43	69½	66⅛	68⅛	+ ⅛
21⅞	17⅛	Union Oil Cal 1.45	15	20	19⅞	19⅞	+ ⅛
88½	55⅞	Union Pacific 6	11	62⅛	60⅛	61	—1½
27⅞	19⅛	Unit Aircraft 1	269	25⅞	23⅞	25	+ ⅛
8⅞	5	Unit Air Lt cts .20	12	7⅛	6⅞	7	+ ½
49⅞	39	Unit Carbon 4½	6	45⅛	44⅛	45	inch
3⅞	2	Unit Corp .20	44	2⅞	2½	2⅞	+ ⅛
32⅛	22⅛	Unit Corp priv A3	5	27½	27	27⅛	— ½
6⅛	2	Unit El Coal	14	4⅛	4	4⅛	inch.
65½	50	Unit Fruit 4	4	59⅛	58	58	—1
13⅞	8⅞	Unit Gas Imp A1	6	10	9⅞	10	inch
70	55	U S Gypsum 2½	9	68⅛	67	68⅛	+ ⅛
6⅞	3⅛	U S Leather	2	4⅛	4⅛	4⅛	inch
23⅞	13⅛	U S Ind Alcoh	6	16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
32	21⅛	U S Pipe & F A2	7	28⅞	26⅞	28⅛	+1⅛
6⅞	2⅞	U S Realty	16	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
35½	21	U S Rubber	243	27⅞	25⅞	27	+ ⅛
81	45½	U S Rubber priv	72	69⅛	65½	68⅛	+2⅛
71	44⅞	U S Smelters 10	14	56⅛	53⅛	56⅛	+1⅛
62⅛	38	U S Steel F1	287	47⅛	44⅛	46⅛	+ ⅛
114½	95	U S Steel priv A7	14	102¼	100	102⅛	—1
20⅞	11½	Vanadium Steel 1	23	15⅛	15	15⅛	+ ⅛
2⅞	1	Wabash	2	1⅛	1⅛	1⅛	+ ⅛
4⅛	1⅞	Wabash priv A	1	2⅛	2⅛	2⅛	+ ⅛
8½	4½	Walworth Co *.25	41	7⅛	6⅞	7	+ ⅛
7⅞	3⅜	Warner Pic's	29	5⅛	4⅞	5	inch
28⅛	16½	West'n Union 1½	20	23	21⅛	23	+1⅛
27½	15⅞	Westing A B 2¼	8	23⅛	22⅛	23	inch
109⅞	61⅜	Westingh El 6	73	77½	74⅛	75⅛	— ½
13⅛	6⅛	White Motor	10	8⅞	8⅛	8⅞	+ ⅛
5⅞	3	Wilson Co F.37½	5	4	4	4	inch
43⅞	36	Woolworth A2.40	19	41⅞	40¼	41⅞	— ⅛
20	11¼	Worth Pump	61	15⅞	11	15	+ ⅛
15½	8⅞	Yellow Truck	95	12⅞	11⅞	12½	+ ⅛
43⅞	24	Youngst S & T F2½	49	32⅞	30½	32	+ ⅛
17½	9	Zenith Radio 1½	8	12	11⅞	12	+ ⅛

Les dividendes, à moins qu'il ne soit autrement spécifié, représentent le total payé ou payable dans 12 mois, jusqu'à et y compris la date du paiement annoncée lors de la plus récente déclaration de dividende.
†—Ex-dividende.
*—Plus dividende supplémentaire sous forme d'actions.
$—Payé depuis la division des actions.
††—Ex-droits.
‡‡—Payable en actions de priorité.
A—Sur une base régulière annuelle.
C—Payable partie en actions de priorité.
D—Payable en billets.
E—Payable en bons.
F—Payé au cours des derniers 12 mois; dividendes différés, omis ou encore aucune décision prise lors de la dernière assemblée.
K—Total des quatre dernières déclarations.

L'International Metal a de meilleurs profits

L'International Metal Industries, Limited, atteste dans son rapport annuel pour l'année 1937 une hausse substantielle dans les profits et une amélioration appréciable dans sa position financière.

M. W.-E. Maun, vice-président et gérant général déclare que le volume des affaires durant l'année en question est considérablement supérieur à celui de l'année précédente bien que les opérations au cours de la dernière partie de l'année aient été affectées par la récession générale des affaires aux Etats-Unis et à un moindre degré au Canada.

Les profits nets attribuables aux dividendes se sont élevés à $604,930, comparativement à $302,609 en 1936, à l'exclusion du profit à la vente des placements. Ces chiffres sont établis après avoir pourvu à toutes les charges y compris la dépréciation, qui est passée de $113,847 à $125,732.

Le capital d'exploitation s'est accru de $3,827,236 à $4,102,502, avec une encaisse de $840,200, en regard de $490,577.

La C. Fairbanks-Morse

Le chiffre d'affaires du premier trimestre s'est traduit par $1,069,000 au lieu de $1,007,000 l'an dernier, ce qui représente une augmentation très satisfaisante, a déclaré M. C.-J. Brittain, président de la Canadian Fairbanks-Morse Compan, à l'assemblée annuelle.

M. F.-W. Miller, de Montréal, vice-président en charge des ventes, a été appelé au conseil d'administration pour succéder à M. P.-C. Brooks, décédé.

M. C.-S. Bradeen, secrétaire, a été donné sa démission; il entre à l'emploi de la Fairbanks-Morse Company à Chicago. M. Gordon Davidson, qui était secrétaire adjoint, a été nommé secrétaire.

Principaux faits de la semaine

(Presse Canadienne)

St-Jean, N.B. — L'Eastern Shingle Company établira une usine ici en vue d'y fabriquer et d'y goudronner les bardeaux.

* * *

Valleyfield. — La Canadian Bronze Powder Works Limited a accordé le contrat pour la reconstruction de sa manufacture récemment incendiée.

* * *

Montréal. — La National Packing Company projette d'établir une conserverie de viande de $400,000 à Ste-Thérèse.

* * *

Edmonton, Alberta. — La Hudson's Bay Company vient de signer le contrat de la construction d'un magasin de $1,000,000 ici.

* * *

New Westminster, C.A. — Les permis de construire émis dans cette ville au cours du premier trimestre de l'année accusent une augmentation de 100 pour cent en valeur par rapport à la même période de l'an dernier.

* * *

New Westminster, C.A. — Les envois de bois de construction par ce port au cours du mois de mars ont augmenté sensiblement sur ceux du même mois de l'an dernier et les exportations accusent un accroissement d'environ 20 pour cent.

Dividende déclaré

Distillers Corporation-Seagrams Limited, $1.25 par action privilégiée payable le 2 mai aux actionnaires inscrits le 25 avril; ex-dividende le 22 avril.

INVESTMENT TRUSTS

Cours provenant de sources dignes de foi, compilé par ABBOTT, PROCTOR & PAINE 201, Notre-Dame ouest

Prix sujet aux fluctuations du marché

	Offre	Dem
*British Type Investors	20	30
Can.-America Trust 2nd S	2 50	....
Can. Int'l Trustee Modif.	4 50	5 00
Commonwealth Int'l Corp	2 55	2 80
*Cumulative Trust Shares	3¾	4
*Fundamental Inv. Inc	13½	14¼
*Fundamental Trust Sha A	3⅞	4¼
* Do B	3½	3¾
*Independence Trust	2	2¼
*Quarterly Income Shares	9	10
*United Fixed	2¼	2¾
*United Insurance Trust	¾	1
*United N. Y. Bank Trust	1¾	2
American Depositors Corp.		
*New Corporate T. S. Acc	2 20	2 30
*New Corporate T. S. Dist	2 20	2 30
*Old Corporate Trust Sha	1 95	2 05
Calvin Bullock Issues		
Canadian Investment Fu	3 50	3 85
*Nation Wide Securities B	2¾	3½
* Do Voting	1 00	1 10
*U.S. Elect Light and P A	10¾	11¾
* Do B	1⅜	1⅝
* Do Voting	70	80
Distributors' Corp. Inc		
*North Amer Trust Sh 1953	1 80	1 90
* Do 1955	2 20	2 30
* Do 1956	2 15	2 35
* Do 1958	2 00	....

*—En monnaie américaine

Les prêts aux courtiers de N.-Y. ont baissé de $63 millions au cours de la semaine terminée jeudi. Comme ils ne se chiffrent plus qu'à $440,000,000, contre $1.076.000,000 durant la même semaine l'an dernier, c'est dire que la situation technique de Wall Street se trouve considérablement améliorée.

TARIF D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) .. $ 4
(NETTE, sans escompte)
Etats-Unis et Empire Britannique... $ 6
Union Postale..... $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue..... $ 6
(NETTE, sans escompte)

Le Canada

Pour téléphoner au "CANADA"
DANS LE JOUR
HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Directeur de l'Information... HA. 3461
Atelier de composition..... HA. 1432
Service d'information..... HA. 3507
Rédacteur en chef..... HA. 8454
Circulation et expédition..... HA. 5134

14 MONTREAL, SAMEDI 16 AVRIL 1938 VOL XXXVI — No 11

LA FOUDRE DEMOLIT UN DES CLOCHETONS DE LA TOUR DE L'EGLISE SAINT-ALPHONSE-D'YOUVILLE

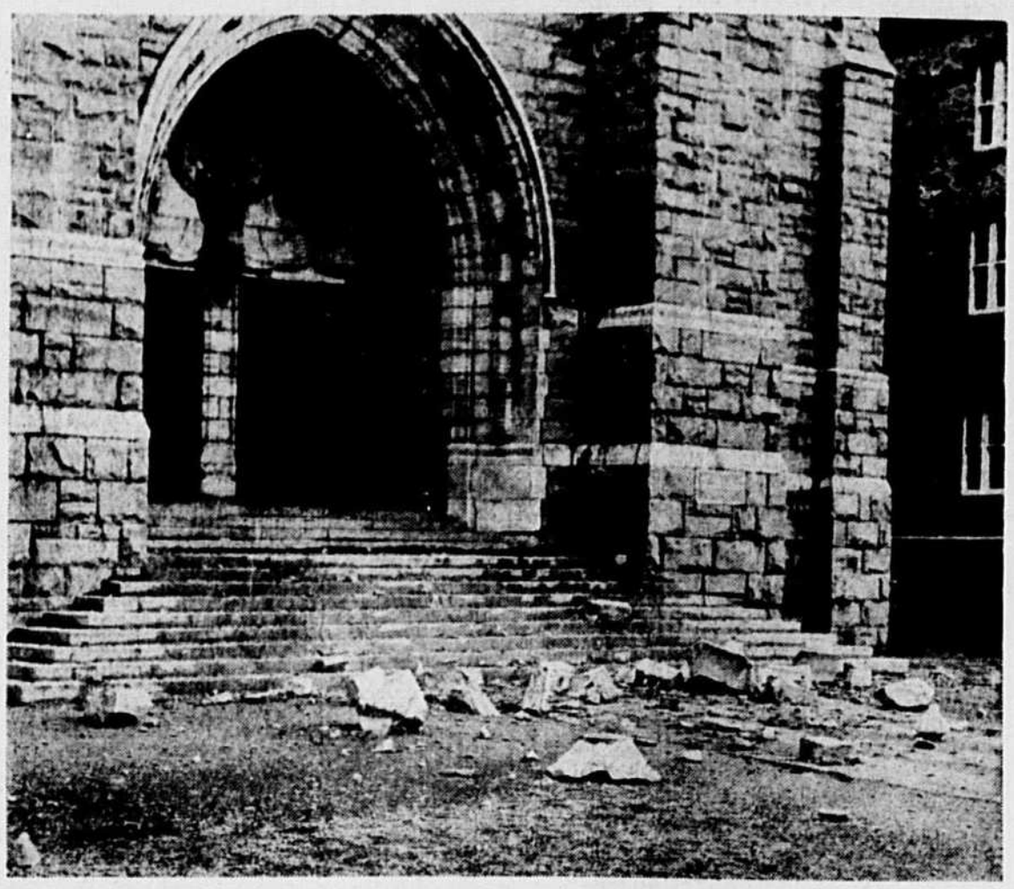

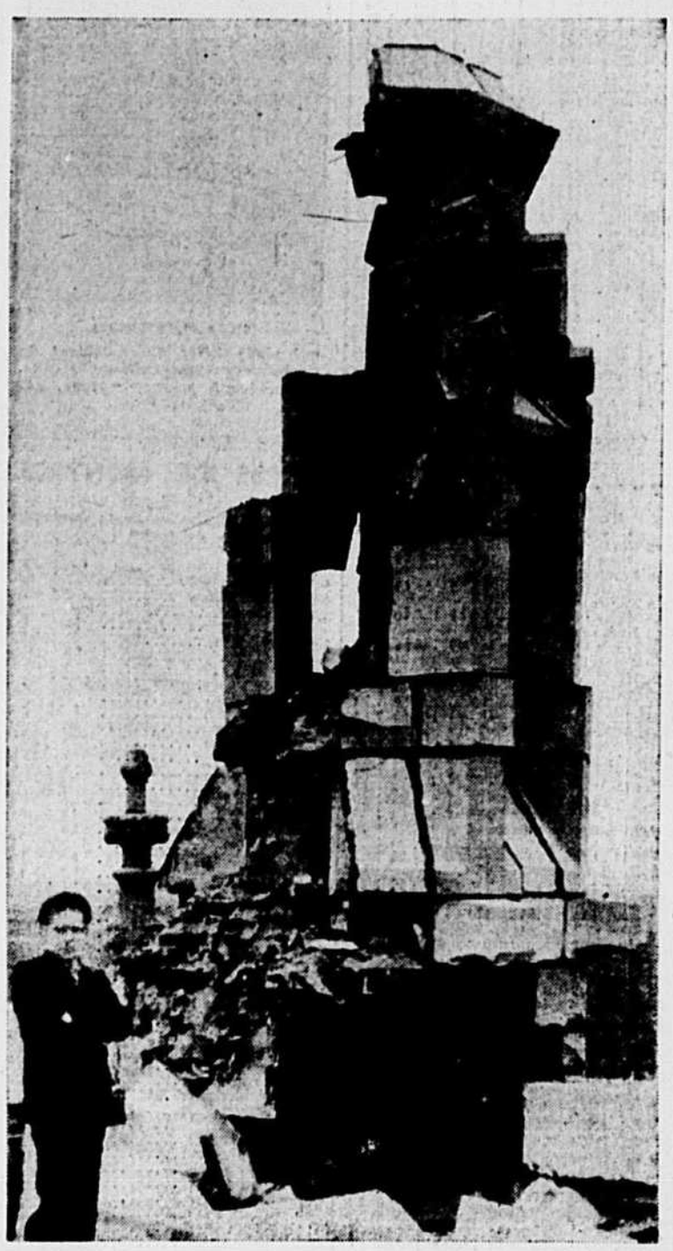

● Durant l'orage électrique de jeudi soir, la foudre a frappé un des quatre clochetons de la tour de l'église Saint-Alphonse-d'Youville, boulevard Crémazie et rue Berri. l'a à peu près entièrement démoli et a mis le feu à la toiture. De 400 à 500 personnes se trouvaient en ce moment dans l'église où se déroulait une cérémonie du Jeudi Saint. Grâce au sang-froid des RR. PP. Rédemptoristes et du R. P. Aubain,en particulier, il n'y a pas eu de panique. — A gauche, la tour massive de l'église. La flèche pointe vers le clocheton démoli. — Au centre, l'entrée principale, et le portique. On remarque sur les degrés et sur le sol, des fragments de pierre tombés du clocheton. Il y eut durant quelques minutes une véritable pluie de pierre. Le moindre de ces fragmcnts, tombant d'une hauteur de 190 pieds, aurait pu tuer un homme. De nombreux fidèles, qui faisaient les visites du Jeudi-Saint, entraient et sortaient. On se demande comment il se fait que personne n'a été blessé. Des pierres, pesant deux cents livres et plus, ont été lancées à deux cents pieds de l'édifice. — A gauche, le clocheton vu du toit de la tour. La foudre l'a frappé à dix pieds de sa base. Le jeune garçon, qui apparait sur la photo, mesure environ quatre pieds et demi. On peut ainsi se faire une idée de la hauteur du clocheton. On évalue les dommages à $15,000. (Photo Canada

La foudre s'abat sur l'église Saint-Alphonse-d'Youville pendant une cérémonie religieuse

Clocheton démoli. — Commencement d'incendie dans la toiture. — Le sang-froid des RR. PP. Rédemptoristes fait éviter une panique

Pluie de pierre sur le portique

Jeudi soir, à 9 h. et 15, la foudre a frappé la tour de l'église de Saint-Alphonse d'Youville et démoli un des clochetons pendant que se déroulait à l'intérieur une cérémonie du Jeudi Saint et que de nombreux fidèles entraient et sortaient de l'édifice selon la pratique traditionnelle des visites au Saint-Sacrement.

L'église Saint-Alphonse est située dans le nord de la ville, boulevard Crémazie et rue Berri. Le clocheton démoli se trouve à 190 pieds du sol.

Il y avait de 400 à 500 personnes dans l'édifice lorsque la tour a été frappée par la foudre. Il n'y a pas eu de panique. Le R. P. Aubain demanda aux fidèles de rester calmes et de ne pas quitter l'église. Plusieurs hommes se précipitèrent vers l'entrée principale et montèrent la garde devant les portes, de peur qu'on ne sorte sur le perron où des fragments de pierre ne cessaient de tomber. Ce n'est que lorsqu'il fut devenu certain qu'il ne tomberait plus de pierre qu'on permit à la foule de s'écouler par les portes latérales. L'église se vida rapidement, mais sans la moindre panique.

Si ce n'eût été du sang-froid des RR. PP. Rédemptoristes et du R. P. Aubain, en particulier, il y aurait peut-être eu panique. La foudre en frappant la tour fit un bruit formidable et ébranla tout l'édifice. Il y eut même un commencement d'incendie. Heureusement, le feu, qui avait pris dans la toiture, fut éteint par les pompiers avant d'avoir causé des dommages appréciables.

Grêle de pierre

Il y eut comme une grêle de pierre. Un fragment de pierre tomba sur le toit d'une cuisine d'été, celle du logement de Mme veuve M. Trottier, 616 boulevard Crémazie, démolissant le poêle. Mme Trottier se trouvait à ce moment à l'avant de sa maison.

Une pierre, pesant environ deux cents livres, s'abattit sur le radiateur d'une automobile. Le propriétaire du véhicule, M. Marzel, qui habite le No 4820 de la rue Parthenais, venait tout juste d'en sortir.

Des fragments du clocheton furent précipités à deux cents pieds de l'église. On trouva, sur la pelouse de l'école des RR. PP. Rédemptoristes, à quelques pieds du trottoir, un gros morceau de pierre de deux pieds d'épaisseur et de trois pieds de long.

Plusieurs fragments tombèrent également sur le toit de la nef, mais aucun ne perça la voûte intérieure.

Ni les constables ni les pompiers ne comprennent comment il se fait que personne n'ait été blessé. Des centaines de fidèles, qui faisaient les visites du Jeudi Saint, entraient et

(Suite page onze)

M. le chanoine Méjecaze sera l'invité de Son Exc. Mgr Georges Gauthier

Une dépêche de New-York nous apprend que M. le chanoine Méjecaze, directeur du collège Stanislas, de Paris, est débarqué jeudi soir de l'"Ile-de-France". Il sera à Montréal l'invité de Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque-administrateur du diocèse, et se retirera à l'archevêché.

DEUX MORTS SUBITES

M. J.-A. Beauchemin, domicilié au 5722, rue St-Urbain, et M. Joseph Therrien, domicilié au 7467, rue Lajeunesse, sont décédés subitement le Jeudi Saint. M. Beauchemin, qui était âgé de 60 ans, s'est affaissé dans un tramway qui filait vers le nord, rue Bleury, et M. Therrien, qui était âgé de 70 ans, est décédé à l'angle des rues Villeray et St-Hubert. Les deux cadavres ont été transportés à la morgue.

POUR LES MISSIONS

Le révérend père M.-A. Bellouard, o.p., donnera une conférence le jeudi 21 avril, à 8 heures du soir, dans le soubassement de l'église St-Edouard, angle des rues Beaubien et Saint-Denis, au profit des oeuvres missionnaires dominicaines. Le sujet traité sera: "La marche héroïque et pacifique des missionnaires du Christ".

Les billets réservés sont en vente au prix modique de 25 cents et l'on peut se les procurer en s'adressant au presbytère de la paroisse St-Edouard.

Un jeune homme blesse sa mère à la tête avec un couteau

Elle aurait refusé de se rendre à l'église et cela l'aurait rendu furieux

Poignardée à la tête, Mme Mary Gunn, âgée de 54 ans, domiciliée au 287, square Sir Georges-Etienne-Cartier, a été transportée, hier après-midi, à l'hôpital St-Luc, pendant que son fils, Francis Gunn, âgé de 29 ans, était appréhendé et conduit aux quartiers généraux de la Sûreté municipale. Mme Gunn souffre d'une coupure au cuir chevelu et d'une autre au-dessus de la tempe gauche. Son état n'inspire aucune crainte.

Son fils a été appréhendé par les sergents détectives Prysky et Boileau de l'escouade des homicides, du lieutenant détective Therrien. Les membres de la famille de la victime ont demandé que l'accusé subisse un examen mental avant de comparaître.

D'après les renseignements recueillis par les agents de la Sûreté municipale, l'attentat aurait été perpétré vers 2 h., hier après-midi. Francis Gunn aurait demandé à sa mère de se rendre à l'église pour y assister à la cérémonie du Chemin de Croix. Mme Gunn lui ayant répondu qu'elle n'était pas assez bien pour sortir, le jeune homme, furieux, serait allé chercher un couteau à dépecer dans la cuisine et aurait blessé sa mère.

Victime d'empoisonnement

Empoisonné par la créoline qu'il absorba par inadvertance en croyant prendre un remède, M. Georges Lalonde, âgé de 60 ans, domicilié au 260 ouest, avenue Laurier, fut transporté, jeudi soir, à l'hôpital St-Luc, où l'on nous déclarait, hier soir, que son état était grave.

Le premier transatlantique attendu dimanche

Le paquebot "Duchess-of-Bedford", du Canadien-Pacifique, signalé à 2 h. hier après-midi, au large de St-Pierre-et-Miquelon, au sud de Terre-Neuve, doit s'amarrer à l'Anse-au-Foulon à 6 h. dimanche matin, d'après les dernières indications. Premier navire transatlantique à remonter le St-Laurent cette année, il sera aussi le premier à remonter le fleuve de Québec à Montréal où il est attendu dimanche soir.

L'installation des bouées a été suffisamment accélérée hier pour permettre aux pilotes de faire de la navigation de nuit. Le paquebot "Aurania", de la Cunard-White Star est attendu à Québec dimanche matin à 11 h. Le paquebot "Andania", de la même compagnie, est attendu lundi soir à minuit à Québec. Ces deux navires remonteront aussi jusqu'à Montréal après leur première escale d'en bas.

Le cargo anglais "Windsorwood" a été signalé à 4 h. hier après-midi au Cap-Ray. Il est attendu à Montréal la semaine prochaine. Le cargo "Louisianian", en route pour la Baie-Comeau a été aussi rapporté hier au Cap-Ray, à 80 milles à l'est de North-Sydney, N.-E., en route pour Montréal, on a aussi repéré le cargo "Dagfred". Jeudi, le sémaphore de Cap-Race a donné le signalement des cargos anglais "Beaverdale" et "Briarwood".

Le surplus de 1937-38 sera de $500,000, dit M. Roberge

Le directeur de la Finance municipale donne une conférence au Montreal Club

Budget équilibré

Le directeur du service de la Finance municipale, M. Lactance Roberge, a déclaré jeudi midi que le surplus de revenu pour l'année financière se terminant le 30 avril, sera d'environ $500,000 et qu'il a tout raison de croire que le budget pour le prochain exercice sera équilibré. M. Roberge parlait au Montréal Club, à un dîner organisé par MM. Savard et Pitfield. Le maire, M. Raynault, était présent; il déclara que le taxe de vente ne serait pas supprimée cette année. Ce dîner était sous la présidence de M. Ernest Savard.

"La meilleure façon de se rendre compte d'une situation financière quelconque," dit M. Roberge, "est d'analyser les chiffres du bilan. Si

M. LACTANCE ROBERGE, directeur de la Finance municipale.

vous le voulez bien, nous allons analyser le bilan de la Ville de Montréal, comme le ferait un homme d'affaires en ce qui regarde sa propre entreprise."

"J'en profite pour attirer votre attention sur le fait qu'il est maintenant possible depuis la réorganisation de la comptabilité, de présenter au public, et particulièrement aux prêteurs, des états détaillés et précis sur la situation financière. De plus, le service des finances est toujours prêt à fournir tous autres renseignements que vous seriez intéressés à obtenir.

"D'après le bilan du 31 octobre 1937, la Cité de Montréal a à son actif des disponibilités au montant total de $41,800,000.

"L'item le plus important de cet actif est représenté par les comptes à recevoir qui, après déduction de la réserve pour non-recouvrement, se chiffrent par $28,300,000.

"La comptabilité de la Cité de Montréal étant tenue, depuis 1933, sur une base de revenu et dépenses (comme toute comptabilité bien tenue de maison d'affaires), il s'ensuit

(Suite page onze)

ENFANTS BLESSES

Deux enfants ont été transportés à l'hôpital Ste-Justine, jeudi après-midi, à la suite de chutes en bas des balcons de leurs domiciles respectifs. Les victimes sont Alexandre Ethier, âgé de 5 ans, dont les parents habitent le 1635, rue Poupart, et Denise Bourbonnais, une fillette de 2 ans, dont les parents sont domiciliés au 5370, rue Marquette. L'enfant Ethier s'est causé un traumatisme crânien en tombant du deuxième étage. La fillette, elle, ne souffre que d'un choc nerveux. Les deux enfants sont gardés sous observation à l'hôpital.

Blessé à la tête

Trois hommes ont été blessés lorsque la voiture dans laquelle ils voyageaient s'écrasa contre un mur de pierre, jeudi soir, sur la grand'route, près d'Ormstown. L'un des trois voyageurs souffre de graves blessures à la tête. Il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal. Ses deux compagnons s'en tirèrent avec de légères ecchymoses.

Où est le décorum, à Québec ou à Ottawa?

M. Duplessis a déclaré, sans sourciller, à l'Assemblée législative: "Je n'ai pas d'hésitation à dire qu'il ne peut y avoir de décorum à la Chambre des Communes."

Au lendemain du procès René La Belle, le journal **L'Ere Nouvelle** écrivait ce qui suit:

"LE JURY CONDAMNE LE REGIME DUPLESSIS

"L'issue de ce procès retentissant était attendue avec impatience par toute la population de cette province et pour cause. Si les jurés avaient trouvé la plainte bien fondée, ils auraient, tel que le dit si à propos Mtre Brais dans le plaidoyer de la défense, encouragé un petit groupe de députés ministériels à enfreindre constamment les règlements de l'Assemblée Législative et ainsi donner un triste exemple à la population.

"Heureusement le verdict rendu est tout autre et il constitue une sévère condamnation des méthodes employées par le Gouvernement Duplessis lors de la dernière session.

"Tout le monde se rappelle les scènes disgracieuses qui se sont déroulées lors des débats de l'Assemblée Législative l'hiver dernier. L'on sait que les injures, les calomnies, les menaces étaient les seuls arguments d'un certain groupe de députés ministériels à l'adresse des membres du Parti National et de l'opposition lorsque ceux-ci voulaient faire valoir leurs justes revendications.

"Ce verdict est d'autant plus significatif qu'il a été rendu par douze personnes qui nécessairement ne devaient pas tous professer les mêmes croyances politiques. En effet, parmi les membres qui formaient le jury, il y avait certainement quelques personnes dont les idées politiques les rattachaient au Gouvernement, au pouvoir. Il fallait donc qu'ils soient profondément dégoûtés des tactiques employées par les Ministériels lors de la dernière session pour que tous abandonnent leurs croyances politiques et censurent de la sorte le Gouvernement.

"Quels vont être les conséquences de ce verdict? Il faut espérer que l'Honorable Maurice Duplessis, comprenant la dure leçon que viennent de lui faire les jurés s'amende et prenne les mesures nécessaires pour donner aux débats la dignité qu'ils avaient avant qu'il assume les fonctions du pouvoir."

La taxe de vente reste en vigueur. --- Le maire promet un programme de travaux

M. Raynault est forcé d'avouer son impuissance à tenir sa promesse

Nouvelles promesses

La taxe de vente reste cette année. C'est le maire de Montréal, M. Raynault, qui l'a déclaré jeudi midi, à un déjeuner organisé par les courtiers Ernest Savard et Ward-C. Pitfield et qui eut lieu au Montreal Club. L'hôte d'honneur à ce déjeuner était M. Lactance Roberge, directeur des finances de la Ville.

La déclaration du maire était attendue avec impatience. Les financiers, banquiers, courtiers etc., qui assistaient à ce déjeuner y avaient été conviés spécialement pour entendre discuter finance municipale. Après que le maire eut fait sa déclaration, M. Roberge prononça sa causerie, dans laquelle il annonça que le budget serait équilibré pour le prochain exercice.

Le maire s'est fait élire en décembre 1936 sur un programme de quatorze points, dont l'un des plus importants était la suppression de la taxe de vente. Le fait qu'il déclare aujourd'hui son impuissance à tenir cette promesse serait, si l'on en croit la rumeur, un aveu de sa prochaine retraite de l'arène municipale.

Cependant, M. Raynault n'est pas encore découragé. Jeudi, avant de

(Suite page onze)

Roland Turgeon, âgé de 22 ans, est trouvé coupable de négligence criminelle

Sous la présidence du Dr Pierre Hébert, coroner adjoint de la région de Montréal, un jury a rendu, jeudi, un verdict de négligence criminelle sur le décès de Mme William Craig, 4750, avenue DesErables, qui fut broyée à mort, mardi soir, entre un camion et un électrobus. Mme Craig était âgée de 44 ans. L'accident est survenu à l'angle de la rue Beaubien et de l'avenue Delorimier.

D'après les témoignages entendus à l'enquête du coroner, il a été établi que le conducteur d'un camion, M. Roland Turgeon, âgé de 22 ans, domicilié au 662, rue Lacasse, qui fut trouvé responsable de la mort de la victime, vint en collision avec l'électrobus qui se dirigeait vers l'est, rue Beaubien. Le véhicule qui était conduit par Turgeon, se dirigeait vers le nord, avenue Delorimier. Turgeon a déclaré à l'enquête qu'il n'avait pas vu l'autobus et qu'au moment du choc, il devait aller à une vitesse d'environ 3 ou 4 milles à l'heure. Le camion était à côté d'un tramway. Deux témoins déclarèrent que le tramway était arrêté lorsque le camion de Turgeon démarra.

VERDICT D'ACCIDENT

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, jeudi, sur le décès de Marie-Antoinette Chênevert, âgée de 4 ans, 6250, avenue Casgrain, qui perdit la vie, mardi dernier, en tombant d'un troisième. Le jury était présidé par le Dr Pierre Hébert, coroner-adjoint de la région de Montréal.

Comme nous le relations mercredi, la soeur aînée de la victime, qui est âgée de 7 ans, a été gravement blessée dans le même accident. Elle est encore dans un état critique à l'hôpital Ste-Justine, où elle fut transportée inconsciente à la suite du double plongeon.

ACCUSE DE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Un individu, qui a donné le nom d'Ulric Neveu, 29 ans, et a déclaré être domicilié au 1254, rue St-Denis, comparaîtra en correctionnelle, ce matin, sous une accusation de tentative de cambriolage. Il a été appréhendé aux petites heures, hier matin, dans un poste d'essence portant le numéro 6385 ouest, rue Sherbrooke. L'arrestation a été faite par des agents de l'escouade de la radio-police, qui étaient aux aguets à la suite de plusieurs plaintes.

On trouve noyé un matelot norvégien

Disparu depuis le mois d'octobre, son cadavre fut trouvé dans la glace du canal

Le cadavre d'un homme que l'on croit être Sjerge Willumsen, 35 ans d'Oslo, en Norvège, a été trouvé, hier après-midi, dans le canal Lachine, près de la 17e avenue. Il a été transporté à la morgue. On pratiquera une autopsie avant l'enquête du coroner.

Le 23 octobre dernier, le capitaine Johsen, du navire norvégien "Carmelfjell", déclarait à la police de Lachine que le matelot Willumsen était disparu.

Hier après-midi, vers 4 h. 30, M. Frank Lanctôt, de Lachine, qui se promenait près du canal, aperçut le cadavre du noyé pris dans la glace. La police fut alertée. Le chef Georges Durocher, le sergent François Pitre et l'agent Lambert Charron se rendirent au lieu de la macabre découverte et, à l'aide d'une hache, dégagèrent le cadavre. Willumsen était père de deux enfants et c'était son premier voyage en Canada.